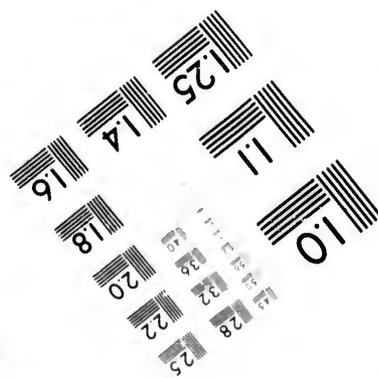
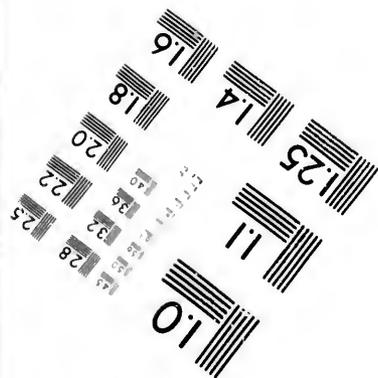
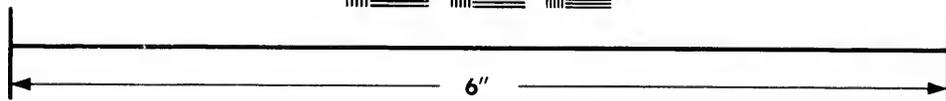
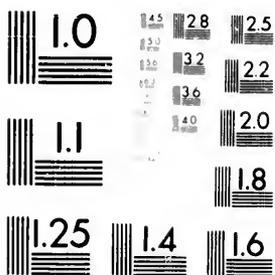


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1981**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|                          |                          |                                     |                          |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X                      | 14X                      | 18X                                 | 22X                      | 26X                      | 30X                      |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X                      | 16X                      | 20X                                 | 24X                      | 28X                      | 32X                      |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

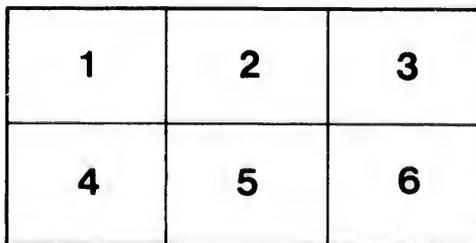
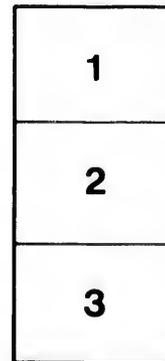
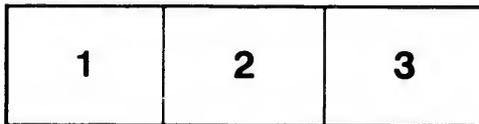
Library of the Public  
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives  
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

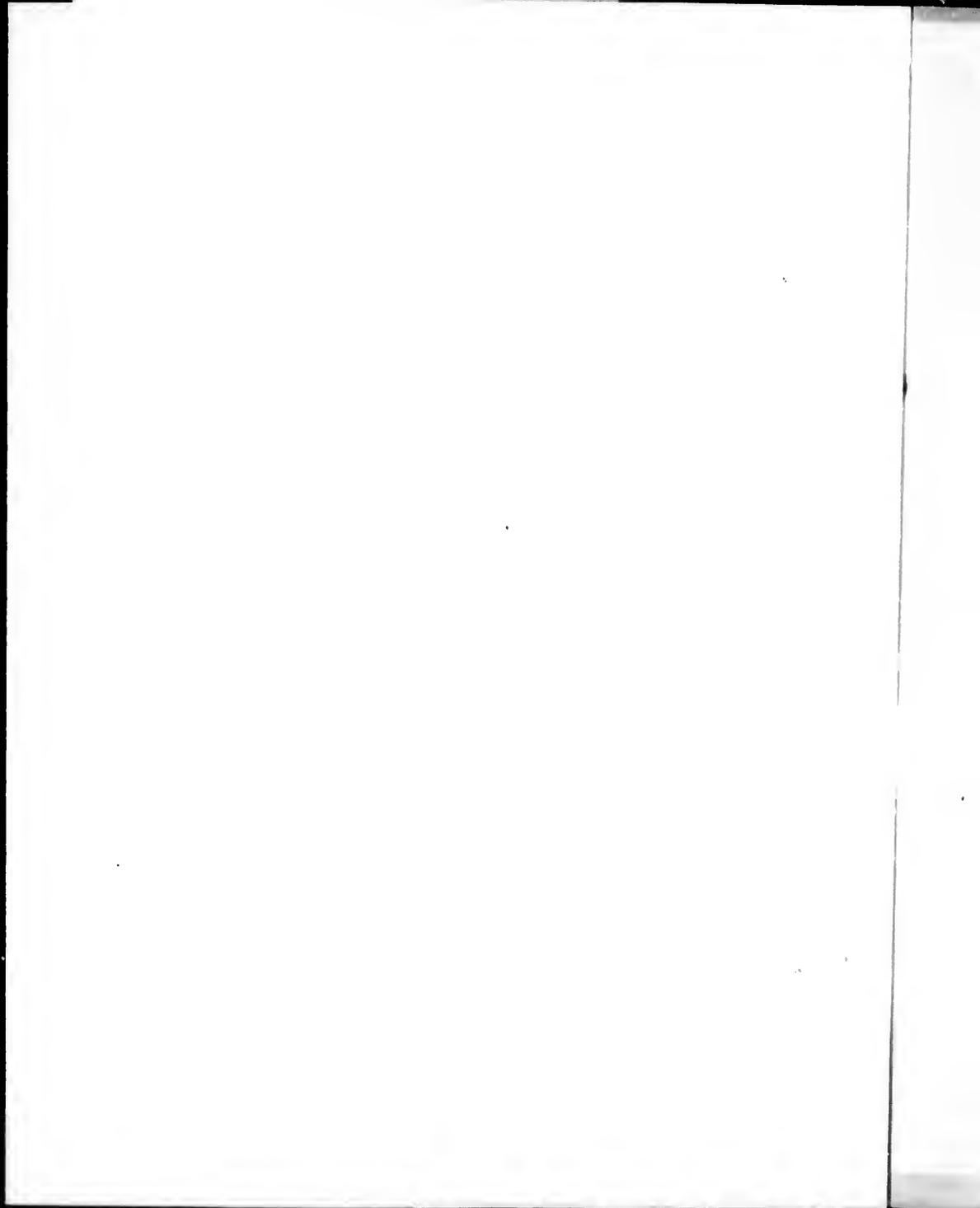
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata  
o

pelure,  
n à



MÉMOIRES  
DE  
PIERRE DE SALES  
LATERRIÈRE

ET  
DE SES TRAVERSES

---

EDITION INTIME

---

QUÉBEC  
DE L'IMPRIMERIE DE L'ÉVÉNEMENT

1873

BRITISH

LIBRARY

BRITISH

PAAP

R

464

L28

MEMOIRES  
DE  
P. DE SALES LATERRIÈRE  
ET  
DE SES TRAVERSESES



MÉMOIRES  
DE  
P. DE SALES LATERRIÈRE  
ET  
DE SES TRAVERSES

---

Quoique ma vie n'ait été qu'un tissu continuel de traverses comiques et tragiques depuis que j'ai quitté la maison paternelle, je n'aurois jamais voulu en occuper le public, faute de talens suffisants et n'étant point écrivain ni historien ; mais mes chers enfans me demandent que je leur laisse des mémoires qui les instruisent de . . . . . (1)

Il me paroît raisonnable de diviser par chapitres le corps de mes notes afin que, si quelqu'un de mes fils veut les commenter en vue de les livrer à l'impression, il puisse les disposer plus aisément dans un meilleur ordre : il s'agira de faits bien divers, dont le ramassis sans choix ne peut être

(1) Le papier déchiré ne permet pas de voir la suite. A. G.

bien régulier ni suffisamment raisonné. Mes chers enfans m'excusent d'avance; il ne me reste qu'à prier le lecteur étranger de vouloir porter la générosité jusque-là que d'en faire autant.

.....

---

CHAPITRE PREMIER. (1)

*Quelle est la famille de l'auteur et dans quelle année il s'en est séparé.*

La maison de Sales, de la famille qui porte ce nom, est celle à laquelle j'appartiens. Pierre de Sales, seigneur du fief et château de Sales, tel que mon extrait baptistaire le désigne, est mon père. Ce fief et ce château sont situés sur le sommet d'une montagne pointue dans le diocèse d'Alby, sur le Tarn, paroisse de Bonneval . . . . ., province de Languedoc. Il y avoit près du château une église dédiée à saint Salvi, qui étoit une annexe de Bonneval, et où celui qui desservoit venoit dire la messe tous les mercredis; son salaire étoit de . . . . . livres de vingt sols par an, à ma meilleure connaissance. Comme j'étois bien jeune alors et aux écoles, je connoissois peu les détails sur ma famille: je renvoie mes enfans au baptistaire qui suit, transcrit mot pour mot:

“ Le 23 septbre. 1747 — naquit Pierre de Sales, fils légitime et naturel du sieur Jean Pierre de Sales et de demoiselle Marie et mariée de St. Salvy, et fut baptisé le lendemain — dans son église paroissiale de St. Salvy, annexe de Bonneval; le parrain fut Pierre de Sales et la marraine Rodogune (?) Doumergue, épouse de sieur Antoine de

(1) Les *Mémoires* sont imprimés sur le manuscrit copié d'après l'original par M. Alfred Garneau, qui a fait les notes et rectifié les incorrections de langage. La famille de Leterrière se réserve tout droit de reproduction, même partielle, de ces *Mémoires*.

Delergues, et cette cérémonie fut exercée en présence du chevalier ..... de la Calme et de ....., marquis du Prunier, qui ..... (1).

( Signé )      BLAYAC, prêtre."

— Registre des baptêmes ..... de Bonneval, au diocèse d'Alby ..... duquel le présent a été tiré mot à mot, par nous curé ..... le 26 mars 1770.

( Signé )      FAGES, curé de Bonneval.

Nous, vicaire général de S. Emce. Monseig. le Cardinal de Bernis, évêque d'Alby, attestons que Mr. Fages, qui a expédié et signé l'extrait ci-dessus, est tel qu'il se qualifie et que foi doit être ajoutée à son seing. Alby, ce 29 mars 1770.

( Signé )      DE COMBETTES, Vre. Gén.  
CAVASIES, Secrétaire.

" Nous François de Gorsse conseiller du Roi, son viguier de la ville et viguerie royale d'Alby et du pais d'Albigeois, capne. de la captnerie de Briateste, seul garde et conservateur du scel, mage royal, rigoureux et authentique de la ville et viguerie et des privilèges des habitans d'icelle, certifions et attestons à tous ceux qu'il appartiendra que Mr. Fages, prêtre et curé de l'église paroissiale Saint-Salvy de Bonneval, diocèse d'Alby, et que le seing apposé sur le baptistaire ci-dernier est son ..... seing, auquel foi doit être ajoutée tant en jugement que hors. En témoin de quoi nous avons donné le présent certificat, que nous avons signé et fait contre-signer par notre greffier, après y avoir fait mettre le sceau de nos armes. A Alby, le 26 .....

( Signé ) GORSSE, viguier royal d'Alby et  
du pais d'albigeois.

Bousquet, Secrétaire."

Ce baptistaire donnera à mes enfans une clef avec laquelle ils découvriront le reste. Tout ce que je me rap-

(1) Le papier est déchiré.

pelle avoir entendu dire à mon père, c'est que cette famille étoit très-nombreuse dans cette partie de la France, et une des anciennes et nobles familles; que saint François de Sales en tira son origine; que ses mâles ont figuré dans tous les temps et états de la vie, soit dans la robe, le génie, le militaire ou la marine, sous leur différens noms techniques, (1.) comme les nobles françois en prenoient en naissant — excepté l'aîné qui conservoit toujours celui du père et de l'héritage. Dans la suite et à mesure je ferai connoître ce que je sais des noms et surnoms de mes parens.

La guerre allumée en 1755 entre la France et la Grande-Bretagne, étant finie, la perte du Canada avoit fait revenir chez eux tous les officiers françois. Un de mes oncles connu sous le nom de capitaine de Rustan, étoit du nombre, et arriva chez mon père en semestre le printemps de 1765 (2); il passa l'été à Sales. A l'automne, étant obligé de retourner à Paris, comme je lui avois plu ainsi qu'un de mes cousins germains, fils de Fabre de la Dreste, son frère, il gagna les deux frères à nous laisser aller avec lui, promettant qu'il nous présenteroit au ministre, Monseigneur le duc de Praslin, (3) pour obtenir des commissions dans la légion de Bourbon, où étoit major mon frère le comte de Sales, croix de S. Louis. Quelque sensible que fût à la famille notre séparation, elle s'y prêta cependant: les gentilshommes françois, dans tous les temps nés pour les armes, entrent le plus tôt qu'ils peuvent au service de leur souverain et y remplissent ce devoir inné et sacré ..... (4)

Le jour tant désiré arriva, c'étoit à la fin d'octobre

(1) C'est-à-dire *noms de terre ou de fief* par opposition aux *noms de famille*. A. G.

(2) Voir note (1) de la page suivante. Dans le manuscrit le chiffre 5 est fort nettement formé. A. G.

(3) Le duc de Praslin, pair de France, ministre et secrétaire d'Etat, ayant le département de la marine. A. G.

(4) Inintelligible.

(1). Je partis dans la berline de mon oncle, attelée de deux excellents chevaux. Que les adieux furent tristes pour deux jeunes enfans qui ne s'étoient encore éloignés de leurs foyers que pour aller aux écoles! Quelle douleur de quitter ainsi un bon père, une bonne mère, des tantes, des cousins avec qui nous étions intimement liés! Plusieurs vinrent nous accompagner jusqu'à Toulouse; là eut lieu cette séparation qu'aucun de nous ne croyoit aussi longue qu'elle devoit l'être; pour moi, je n'en ai jamais revu aucun depuis, et j'écris en 1812, ce qui fait 47 (2) ans d'absence. Sûrement, n'ayant alors que 18 ans, (3) je suis une fois et demie plus Canadien-Anglais que François. Nous arrivâmes de bonne heure le même jour à Alby, où nous séjournâmes 3 jours chez nos parens et amis, chacun s'étendant sur notre courage et le bonheur que nous avions d'avoir pour protecteur un oncle qui nous étoit tant attaché: aussi l'aimions nous de tout notre cœur ..... Ici encore beaucoup de mes cousins et cousines vinrent nous accompagner jusqu'à Gaillac, petite ville à 4 lieues d'Alby; de là jusqu'à Toulouse nous n'eûmes d'autres compagnons que ceux qui venoient avec nous de Sales, d'Alban et de Carmenel. Nous arrivâmes à Toulouse la deuxième journée, chez une tante, sœur de mon père, de mon oncle et la plus jeune, mariée au chevalier de Saint-Bostesy, (duquel est issu un garçon, qui étoit déjà capitaine dans l'armée de ligne, en garnison en Allemagne en 1800, à ce que me dit Lévêque, l'avocat, dans mon voyage à Oporto en Portugal, au mois de septembre 1808, (4) m'assurant

(1) Ce n'est pas en 1765, mais bien en 1763, qu'il quitta le château de Sales, comme il est aisé de s'en assurer en prenant pour base de calcul la date juste de son arrivée à Québec, trois ans après, en 1766 A. G.

(2) 49. A. G.

(3) Il était dans sa 18<sup>e</sup> année. A. G.

(4) 1807, comme on le verra à l'endroit du récit de ce voyage. A. G.

l'avoir très-bien connu.) Jugez quelle joie pour elle de revoir un frère absent depuis 15 ans, et des neveux qu'elle n'avoit vus qu'au berceau ! Ainsi fêtés, nous passâmes 10 jours dans la joie et les plaisirs, que nous procuroient et ma tante et ses amis. Son mari, capitaine d'un régiment de grenadiers, étoit encore en Allemagne avec l'armée en 1765. (1)

Après ce temps accordé à l'amitié fraternelle, cette chère tante nous laissa partir. Ce ne fut pas sans pleurs et sans gémisséments réciproques ..... Elle avoit toujours été attachée au chevalier ..... surtout dans le temps qu'il étoit au collège des Jésuites à Toulouse, où il espéroit devenir membre de l'ordre, jusqu'à son ..... avec la jeune marquise de ..... par suite de quoi il fut forcé d'abandonner la *minoration* pour l'Amérique septentrionale en qualité de militaire. En 4 jours et demi nous arrivâmes à Bordeaux. Si j'avois *journalisé* dans le temps, je rappellerois quelques particularités des différentes villes que nous rencontrâmes en grand nombre sur notre route. Champs, vignobles et jardins paroissoient plus beaux encore dans le climat si beau et si doux du Languedoc et de la Guienne. Cependant voici ce qui m'arriva à l'auberge de Condom, à quatre lieues de Bordeaux, et cela doit mettre sur ses gardes un jeune homme qui n'a jamais sorti ..... Il y avoit sur la corniche dans la chambre où nous couchions une fiole d'eau-forte que je pris pour une d'odeur, et sans en connoître le mélange, j'en versai sur mes grandes manchettes ( alors à la mode ) et les brûlai, ainsi que la chair de mes bras, si fort que j'y eus beaucoup de mal pendant longtemps. Mais ce fut une leçon pour moi, si bien imprimée que je n'ai touché à rien d'autrui depuis ; mon cousin sans être endommagé, se sentit de la même impression, à savoir de ne jamais désirer

(1) 1765. A. G.

ce qui n'est pas à soi, surtout ce dont on ne connoit pas la nature.

Logés à l'*Hôtel-de-Richelieu*, nous fîmes connaissance de MM. des plus agréables en société, tant à table qu'à la conversation. Que pouvoient faire deux jeunes gens tout-à-fait neufs sinon courir les rues, les places publiques, la bourse royale et la rade, qui paraissoit contenir de 600 à 700 vaisseaux de toute espèce, à destination ou venant de toutes les parties du monde? Que nous étions étonnés! Fort peu de choses ressembloient à ce que nous avions vu dans les villes d'Alby et de Toulouse, quoique fort grandes et bien peuplées. Le commerce maritime en faisoit toute la différence, qui étoit, en raison d'un grand concours d'étrangers de diverses nations, très-considérable. Dans cette rue on parloit bordelais, plus loin françois, sur l'allée des Chartrons, tout à la fois, anglois, françois, bordelais, suédois, allemand, russe, italien, &c.; ce qui me rappeloit la tour de Babel. N'importe! tous les jours nous rentrions de chez nos parens et amis, surpris, enthousiasmés, saisis d'admiration, au point de ne plus penser à nos pères ni à nos mères. Ce cher oncle avoit beaucoup d'affaires qui exigeoient sa présence; cependant malgré ses occupations, il nous introduisit chez notre cousin, M. de Rustan, (?) commissaire-ordonnateur de la marine, et chez un grand nombre d'autres personnes, qui nous accueilloient de leur mieux. Mais notre plus grand plaisir étoit d'aller visiter les églises, et les bijoux et autres curiosités commerciales de la Bourse royale. Grand Dieu! quelles remarques et quelles réflexions pouvions-nous faire à la vue de toutes ces beautés, provinciaux, jeunes et novices que nous étions, et fort peu éclairés!

Le temps de notre départ arriva; mais il fallut me séparer de mon cher cousin. Il fut embarqué dans un vaisseau de la Martinique, avec une place au bureau de la marine; je ne l'ai pas revu depuis et n'ai plus entendu parler de lui.

Nous partîmes, mon oncle et moi, pour Paris. Arrivé à Angoulême, mon oncle voulant faire de moi un marin, m'envoya à La Rochelle pour y étudier les mathématiques, et surtout les parties de la nautique, en attendant qu'il obtint pour moi du ministre une commission sur un des vaisseaux du roi.

Il m'adressa à un grand maître appelé Mathieu Mounier, membre de l'Académie française. Ainsi nous nous quittâmes avec regret, lui continuant son voyage à Paris, et moi dans un bateau descendant la Charente pour Rochefort, d'où je me rendrais par terre à La Rochelle. Ce premier moment dans le bateau avec des gens dont le langage et les usages me paroissoient si peu conformes aux miens ne m'affecta pas beaucoup. L'éloignement de la maison paternelle et la prompte et inattendue séparation d'avec mon oncle, à qui je m'étois vite et sincèrement attaché, occupoient seuls mon esprit et mon cœur, avec le chagrin de me voir seul et m'en allant chez des étrangers de qui j'ignoreis comment je serois reçu ; cette dernière pensée augmentoit ma mélancolie. J'arrivai à la petite ville de Tonnay-Charente un jour de grande cérémonie, parce qu'on y enterroit un général de cavalerie dans l'église principale, appelée Saint-Pierre. Les nautonniers ayant déchargé les effets qu'ils avoient pour cette ville, continuèrent leur route jusqu'à Rochefort, où nous arrivâmes le lendemain ; je pris mon logement au Grand-Café, et j'y restai deux jours tant pour me reposer que pour voir cette ville maritime de guerre.

Les rues y sont belles et larges, les édifices magnifiques et les magasins royaux très-vastes ; les vaisseaux de guerre produisent une fort jolie perspective. Cependant, c'est un pais bas et vaseux.

Tout nouveau dans ce café plein d'étrangers, j'y faisois, en jeune homme sans expérience, avec l'ennui de mes parens, une figure bien triste. Aussi rien ne m'amusoit

et si le cheval et l'homme que j'avois engagés jusqu'à La Rochelle eussent été prêts, j'en serois parti tout de suite. Une aventure, qui arriva à la maîtresse du café, me tira un peu de mon accablement. Elle avoit un superbe perroquet parlant très-bien. Un parasite étranger prenoit son café en considérant ce petit animal. Tout-à-coup il dit à la maîtresse : — Il est beau cet oiseau, il devoit être parfaitement bon à manger. Elle lui répondit : — Oui, hé, hé, Combien coûteroit-il ? ajouta cet être. — Cent écus, poursuivit-elle. — Bon, dit-il, qu'on le fasse cuire.

Cela fait et exécuté, on le lui servit en présence de beaucoup d'autres qui regardoient son cynisme avec étonnement. Une fois le plat devant lui, il appela la maîtresse, et ordonna de lui en faire servir pour un sol. Cela occasionna un éclat de rire et une querelle extraordinaire. Deux partis pour et contre s'élevèrent d'abord. Les uns soutenoient que, puisqu'il avoit fait tuer le perroquet, il devoit payer le prix convenu. Les autres suivoient la question : Combien est-ce qu'il coûteroit ? — Cent écus, — et prétendoient que cela ne vouloit pas dire ni s'entendre de tout prendre. Et la dispute augmentant, quelques coups suivirent ; et la maréchaussée vint finir le bruit en se saisissant des principaux, le champion du perroquet étant du nombre. Heureusement qu'étant dans un coin et ayant observé le plus parfait silence, puis à cause de l'apparence de ma jeunesse aussi sans doute, aucune question ne me fut faite, et je me contentai de me joindre à l'hôtesse pleurant son perroquet et faisant le panégyrique de ce pauvre oiseau : Quelle perte ! Combien il amusoit tout le monde ! . . . . . Étant parti le lendemain matin, je n'ai jamais entendu parler de l'issue de cette difficulté . . . . .

N'ayant que 5 lieues de chemin à faire, nous arrivâmes de bonne heure à La Rochelle, et j'allai prendre mon logement dans le faubourg Saint-Nicolas, proche du port.

---

## CHAPITRE DEUXIÈME.

*Du séjour de l'auteur à La Rochelle et de ses progrès pendant un an.  
De son voyage jusqu'à Paris par la Messagerie à cheval.*

Quoique fatigué de ce voyage à cheval, et dans une nouvelle auberge, je ne me reposai pas beaucoup, tant mon cœur étoit agité. Comment trouverois-je ce monsieur qui devoit me soutenir et me protéger? M'étant habillé le plus décentment possible, je me fis accompagner chez lui par un jeune homme. Sa résidence étoit à un des angles de la Place d'armes appelée le Bois-sans-Bout. Ici le conducteur me quitta à la porte, dont je venois de laisser retomber le battant. Une servante parut et me fit les questions ordinaires: — Que demandez-vous, monsieur? A parler à monsieur Mathieu Mounier, pour qui j'ai des lettres. — M'ayant annoncé, je fus introduit dans sa grande bibliothèque, où il étoit seul. Il me fit asseoir, et prit lecture des lettres de mon oncle, son grand ami, se leva, me serra la main en me disant: — Soyez le bienvenu, nous allons faire pour le mieux. Avez-vous déjeuné? continua-t-il. — Je répondis que non. — Eh bien, je vais vous présenter à madame de Couagnes . . . . . et vous dînez avec nous. Descendus au parloir, cette dame arriva et m'accueillit très-poliment. M. Mounier passa dans une autre pièce pour mettre un habit, et revint nous trouver. Pendant ce temps, cette dame m'avoit demandé où j'avois quitté mon oncle, et pourquoi il n'avoit pas fait le tour par La Rochelle, cela leur auroit procuré le plaisir de le revoir; qu'il paraissoit s'être bien amusé au pays natal, puisqu'il y avoit passé la belle saison de l'été. Je répondis qu'il avoit été absent si longtemps, et que la famille n'avoit guère joui de lui, vu que chacun s'étoit efforcé de le retenir autant que possible. — C'étoit bien

naturel, me répondit-elle. M. Mounier rentra en me disant : — Il veut faire un marin royal de vous, avez-vous du goût pour cet état ? — Je ferai de mon mieux, répondis-je. Il ajouta encore : — Revenez déjeuner demain avec nous : vous trouverez le professeur de mathématiques Guilloton. Je voudrais qu'il se chargeât de vous pour cette étude, et pour votre logement et pension, ayant déjà beaucoup de messieurs ..... Sitôt le déjeuner fini, de crainte de le gêner, je le priai de me permettre de me retirer. — A demain donc, me dit-il.

Fort content de l'accueil généreux de mon protecteur, je me mis en devoir de regagner mon auberge, à quoi je parvins sans difficulté ; mais crainte de me perdre, je ne considérai pas beaucoup la ville ni ses beautés, excepté le port. Comme je logeois proche et que je visois à devenir marin, je donnai une couple d'heures à l'examen des vaisseaux, qui étoient en grand nombre, et des chantiers de tout genre, que je me promis de venir visiter chaque fois que mes études m'en laisseroient le loisir.

Plein d'aussi flatteuses idées, je rentraï dans ma chambre, non sans peine, parce que la fille de l'aubergiste — mariée depuis 3 mois seulement, venoit de perdre son mari, et la maison étoit remplie de voisins et de voisines faisant tous leurs efforts pour la consoler sans pouvoir y réussir. Le lendemain, jour de l'enterrement, suivant le corps au cimetière, comme c'est la coutume, elle se jeta 2 fois dans le trou, sur le cercueil, pour y être enterrée avec son mari : on eut mille peines à l'ôter et à la ramener chez elle, et il fallut même la garder quelques jours. Cependant cette folle étoit remariée 3 mois après ; par là on peut juger aisément de son inconstance et de son peu de sincérité ....

Je ne manquai pas de me rendre aux ordres de mon protecteur. Je trouvai là effectivement ce M. Guilloton : m'ayant vu et entendu parler, je parus lui plaire, et après

déjeuner, sans que je connusse les arrangemens qu'il avoit faits avec M. Monnier, il me dit de le suivre. Arrivé chez lui, il me présenta à madame, et tous trois ensemble, un instant après, nous montâmes au troisième ; nous traversâmes sa chambre à coucher et entrâmes dans un cabinet, où il y avoit un lit, une table et un miroir. Une petite fenêtre faisant face sur une cour de derrière. Le mari et sa dame me dirent : C'est ici votre appartement. Notre maison est si pleine de pensionnaires, mais pour obliger votre protecteur nous vous avons accepté — quicquid vous soyez obligé de passer dans notre chambre à coucher pour aller à la vôtre. Voyez le sacrifice que nous faisons et la confiance que madame va mettre en vous. — Je répondis que j'y étois des plus sensibles, que ma conduite et mon respect pour elle et pour lui les convaincroient qu'ils ne s'étoient pas trompés à mon égard. De là nous passâmes à la salle d'étude, où il m'assigna mon numéro à la 193ème place (car tout y étoit très-bien réglé) pour le lendemain.

Il permit à un étudiant appelé Maugis de m'accompagner à mon logement pour aller chercher mon portemanteau. L'hôte payé, je m'en revins avec mon conducteur, qui est devenu mon bon ami, chez notre maître, et pris possession de mon petit cabinet. La maison de ce mathématicien étoit située *Canton des Flamands, rue du Porche*, No. 37, proche du Théâtre et de la Porte de la Grosse-Horloge.

Ici je fus mathématiquement et classiquement observé par tous mes camarades — moi nouveau, venant de 130 lieues, Languedocien et d'apparence et d'accent ; mes gestes, mon accent provincial étoient examinés et tournés sur tous les sens. Trois ou quatre jours après avoir fait connaissance, étant un peu leur risée, mais riant toujours avec eux, ils se déclarèrent tous mes amis, surtout Maugis et 7 ou 8 autres grands ; soutenu par eux, cela me

rendit respectable à tous les autres, et chacun fut bientôt de ma société: d'abord ceux qui étoient étrangers à la ville de La Rochelle et venoient comme moi de loin, en général enfans de famille; mon goût pour l'étude et mes succès surprenants m'attirèrent ensuite la société des écoliers rochelais, surtout du fils de M. de Saint-Sauveur, qui, fort intime avec mon Maugis, nous attira chez son père, rue du Temple, chez qui nous étions reçus amicalement. Son père et sa mère étoient bons et l'aimoient tant que tout ce qu'il faisoit étoit parfait à leurs yeux, et à ceux d'une sœur, à qui il avoit montré les humanités en langue latine tout comme il les avoit faites lui-même au collège de cette ville, et dans le temps dont nous parlons, il lui faisoit faire les mêmes cours de mathématiques et de géographie que lui et nous. Presque tous les jours de congé nous faisons avec elle double devoir.

Ce fut dans le mois d'octobre que j'arrivai là, temps où les poires de bon-chrétien s'y récoltent; et quoiqu'il n'y eût encore que quelques jours que j'y fusse, je me trouvai mêlé dans une curieuse aventure. Nous avions dans notre classe un fils d'apothicaire, placé en ce lieu par son tuteur, — son père et sa mère étoient morts depuis peu. Ils n'étoient que deux frères, et le cadet ( qui étoit celui qui n'aimoit pas la profession de son père, mais aimoit la marine ), un jour, en parlant de fruits, nous annonça que son frère et lui avoient un beau jardin dans Saint-Nicholas, plein de belles poires qu'il dépeignit si mûres et si bonnes, qu'un complot ne tarda pas à se faire par les plus forts et les plus grands d'entre les étudiants pour aller les enlever une bonne nuit. Les plus rusés proposèrent de se déguiser tous en revenans, de se procurer des échelles et de pénétrer dans le jardin en criant: où vas-tu, ma pauvre âme? Elle devoit répondre: Droit à la cabane ( où étoit le frère gardien avec un fusil toutes les nuits. )

Cet appareil eut l'effet espéré. Pendant qu'une troupe crioit dans les allées : Où vas-tu, ma pauvre âme ? et qu'une autre répondoit : Droit à la cabane ! les autres avaient déjà escaladé, et enlevé des poiriers tout le fruit. Le gardien saisi d'épouvante laissa tomber son fusil, et gagna la porte et une autre rue au saut et à la course. La chose s'accomplit en peu de minutes tant le nombre des voleurs de poires étoit grand ; et sans avoir été surpris, nous rentrâmes chez notre maître déposer les poires sans qu'il le sût ni personne chez lui, que Louise, son aînée, qui nous aida à les cacher. Paillasses, valises, coins et recoins, tout fut employé, et avec le plus inviolable secret. Que vîmes-nous le lendemain ? notre camarade d'étude l'apothicaire, stupéfait et chagrin de ce qui étoit arrivé à son frère le droguiste, la nuit précédente au jardin : toutes les poires avoient été enlevées par un tel soulèvement de revenans, que son frère croyoit de bonne foi que tous les morts du cimetière de Saint-Nicolas avoient été de la partie pour voler et manger les poires — que son frère en étoit malade au lit, et étoit à moitié fou par suite de la triste catastrophe ; que, de la cabane il avoit vu venir cette procession d'âmes avec tant d'ordre, que l'épouvante le prit tout de suite ; que, depuis le matin, la police avoit fait des recherches sans ombre de succès. Quinze jours après, l'histoire étoit devenue publique, et si drôle, que partout où vous alliez, vous n'entendiez point d'autre conversation.

Pendant ce temps, nous tremblions d'être découverts, mais heureusement, nous n'en eûmes que la peur. La chose à la fin se calma, si bien que souvent nous faisons part des poires à ce pauvre diable qui disoit ingénument : Voilà d'aussi belles poires que celles qui étoient dans notre jardin ! Nous les disions venir du côté d'Angoulême, par la Charente, à La Rochelle, envoyées par nos parens.

C'est assez parler poire, revenons aux progrès de mes

études, à mes obligations envers mon protecteur et à mes nouvelles connaissances. Quand j'étois parti de chez M. Mounier avec mon précepteur, lui et madame de Couagnes, m'avoient recommandé d'aller les voir très-souvent, ajoutant que mon couvert seroit mis à leur table tous les dimanches et fêtes, et qu'elle entendoit me faire faire connaissance avec sa fille, — mariée à M. Taché, marchand de draps. J'avois répondu que rien ne pouvoit être plus flatteur pour moi, et que je ne manquerois pas d'accepter d'aussi honorables et généreuses invitations. A ces mots j'avois entendu la fille dire à sa mère : Il est jeune, mais il deviendra aussi galant que son aimable oncle de Rustan, et nous voilà, maman, un cavalier pour nous accompagner à la comédie, puisque M. Mounier et M. Taché se trouvent le plus souvent occupés ces jours-là, l'un à ses assemblées académiques et mon époux à son commerce.

Le dimanche n'étoit pas loin, et je n'oubliai pas l'ordre ni l'invitation de ces dames. Je ne trouvai pas d'autre compagnies qu'elles, M. Taché et M. Mounier. On parla fort du Canada, où elles avoient pris naissance et où étoient leurs parens, ensuite de mon oncle, de mon père, et du chagrin que toute ma famille avoit eu de me quitter.

Les ayant satisfaites de mon mieux, il fallut leur promettre de les accompagner le lundi au Théâtre, pais entièrement nouveau pour moi. Je leur dis que j'étois à leur disposition, mais qu'il falloit en informer mon précepteur et obtenir son assentiment, ce qu'un billet de M. Mounier m'obtint bientôt. Le soir de chaque lundi et de chaque jendi, j'étois à leurs ordres, toujours prêt à monter en carrosse pour les accompagner à cette salle d'exhibitions dramatiques.

Des personnes riches comme M. Mounier, étoient pourvues des loges les plus chères, les plus agréables, presque les premières enfin ; j'avois donc le moyen de bien observer les acteurs et les actrices.

Ce soir-là — la première fois de ma vie — on donna *Annette et Lubin*, que je trouvais si amusant et si drôle que je ne faisais qu'y rêver. Le jeudi d'ensuite on donna *Le Roi et le Fermier* ; j'en fus si enchanté que, si j'avois eu assez d'éducation et moins de goût pour ce que j'étudiois chez mon précepteur Guilloton, je me sentois une inclination à me faire comédien.

N'importe, ne pouvant oublier ce que j'avois promis à mes parens, avec le goût et le soin que j'apportoais à bien apprendre je faisais des progrès surprenants, à ce point que mon précepteur ne put s'empêcher d'en parler à mon protecteur, et quelque le dernier entré en classe pour ainsi dire, je méritai qu'il me donnât ces marques classiques distinctives qui encouragent. Ces dames dont l'estime pour moi augmentoit de jour en jour piquoient encore par leurs témoignages d'estime mon ambition de mettre à bien m'acquitter de tout en général mon honneur de gentilhomme.

Plus mes connoissances augmentoient, plus j'avois de nouvelles pensées et de nouveaux désirs. Jusqu'alors la ville où j'étois ne m'avoit pas plus intéressé qu'un simple lieu de retraite. Les beaux ouvrages érudits et historiques que j'eus occasion de lire dans la belle bibliothèque de mon protecteur, éoustillèrent tellement mon génie inexpérimenté et flottant, que le dessein d'examiner et de commenter entra pour la première fois dans ma fort jeune cervelle. Je me mis à observer la ville, son beau port et sa rade ; ce fut mon premier essai méthodique. Tout ce que je voyois me donnoit sujet à réfléchir, et les *pourquoi* se présentoient sans cesse en foule à mon imagination. Surtout un jour que j'avois été invité à accompagner les dames à un diner à la belle villa de Lafon, hors la ville, proche de la Porte-Royale, — appartenant à M. Mounier. Voici la triste et fort curieuse aventure du perroquet chéri de M. Mounier, qui ne faisoit

que voyager, volant de son petit palais au cabinet et aux carrés de ce jardin : lecteur, vous verrez si ce petit animal avoit de l'esprit et s'il n'avoit pas bien profité des leçons que son maître l'académicien lui avoit données. Nous étions dans ce cabinet de plaisance, au milieu du diner ; un bruit extraordinaire se fit dans un carré de choux, qui nous attira tous dans le moment. Oh ! que vimes-nous ? Le pauvre pierrot, à moitié plumé et ensanglanté, aux prises avec un espèce d'oiseau de proie appelé émécillon, qui ne le lâcha et s'enfuit qu'à notre approche. Aussitôt notre pauvre pierrot abandonna sa retraite — la tige d'un chou — pour aller tout droit à son maître, en secouant sa misère et en criant : Ha ! le bougre, comme il m'a plumé ! Il gagna l'épaule de son maître et ne quitta plus ce poste. Cela nous amusa infiniment le reste du diner. En mon particulier, j'étois dans une surprise dont je ne pouvois revenir : un si petit animal si savant ! Combien moi, qui étois plus gros, je pouvois devenir intéressant par une application sans relâche à toute espèce d'étude !

Ce trait du perroquet et l'attache de M. Mounier pour lui, me firent penser sérieusement que je ne pouvois devenir cher à mes parens et estimé de mes semblables que par la carrière des talens, que c'étoit donc elle seule qu'il falloit sans cesse fouiller. Je fis le projet d'étudier d'abord La Rochelle et ses édifices, et d'observer ensuite les personnes et les plaisirs qu'elles m'y procuroient.

La Place d'armes y est spacieuse et belle, et ce qui la rend remarquable c'est — situé à son extrémité, du côté du fossé, allant aux Capucins — le *Bois d'amourettes*. Tout proche de la porte de M. Mounier, se voit le *Bois-sans-Bout*. Les rues sont assez belles et larges, et seroient encore plus larges sans les porches. Saint-Barthélemi, la cathédrale, est superbe et fort vaste ; toutes les autres églises ont bonne apparence et sont fort riches (en 1766). (1)

(1) 1764. A. G.

Le port est petit, mais très-commode ; on n'y entre que par le détroit de la Tour, où des chaînes qui ferment le passage, se haussent et se baissent à demande. La rade est grande, elle va jusqu'à la digue de Richelieu, faisant face aux Minimes. Les promenades se font par la Porte-Royale, celle de Saint-Nicolas, celle de la Grosse-Horloge, le long du port ; par la tour de la Lanterne, pour aller à la porte des Deux-Moulins et hors de la ville, et par la porte de la Poudrière. Il y a évêché et collège, avec de belles casernes, capables de loger 2,000 hommes. Les rues sont bien pavées.

Ma société avec mesdames Taché et sa mère me procura beaucoup de connaissances, entre autres celle de M. de Bonnemore, très-savant homme et membre de l'Académie, curieux au point d'avoir un théâtre chez lui pour amuser sa femme, fort jeune et aimable, ayant comme lui un penchant à la déclamation, et une très-riche mémoire. Il étoit si à son aise que d'en faire les frais une fois par semaine quand les acteurs du théâtre public ne jouoient pas, c'est-à-dire les mardis ou les mercredis. Ses représentations étoient toujours conduites par lui et trois ou quatre des principaux acteurs ; le reste de la troupe se composoit de jeunes messieurs de ses amis ou de ceux de sa femme. Je fus invité une dizaine de fois à prendre un rôle : la première fois, ce fut dans *Zaïre et Elvire*. La pauvre Mad. de Bonnemore, enceinte de six mois, perdit la vie en jouant la pièce *Le Roi et le Fermier*, au coup de théâtre. Elle faisoit le rôle de la belle Jenny. Au trait : — " Le milord m'offre des richesses ! sur ma table il met un trésor ! De l'or ! de l'or ! de l'or ! " — " Jenny ! Jenny ! belle Jenny ! voudrais-tu m'embrasser ? " — " Non, milord, je veux m'en aller ; " en disant cela avec la grâce qui lui étoit naturelle, elle tomba morte. Les rideaux se fermèrent pour toujours, et la scène fut close par elle. Jamais je ne vis coup de théâtre causer tant de peine à tous les assistants.

Presque tout le monde pleura cette belle et charmante femme; M. de Bonnemore, qui l'aimoit au delà de toute expression tomba malade, manqua d'en mourir et resta fort longtems dans un accablement indicible; un fils qu'il avoit dans notre classe, âgé de 16 ans, tomba dans un état d'imbécillité qui augmentoit tous les jours. Ces accidens graves diminuèrent beaucoup les plaisirs de mes protectrices, qui firent van de ne plus voir jouer de tout l'hiver, et nos amusemens se réduisirent à des tours de promenade fréquents en carrosse, et à des parties de cartes *au jeu de la Mouche*, fort à la mode, où je jouai très-souvent pour le compte de madame Taché, n'ayant point d'argent à perdre pour le mien, car mon oncle ne me fournissoit que le nécessaire.

Le cours de mes études étoit bien avancé; le tems approchoit où je devois aller à Brest ou à Lorient monter en qualité de garde-marine sur un vaisseau commandé par le capitaine Canon; mais les navires marchands que je voyois entrer, fort souvent délabrés, dans le port, les tristes récits des officiers et des équipages, les vœux qu'ils venoient offrir en action de grâces au Très-Haut dans les églises pour avoir échappé au naufrage, et surtout un équipage qui avoit manqué de vivres et qui débarqua avec un quartier de chair humaine qu'il avoit en de reste, pour l'enterrer et en même tems rendre grâce au ciel, me firent faire de si fortes réflexions que je me dégoûtai de cette profession. J'en informai mes parens, et immédiatement je fus appelé à Paris.

Où, notre cours classique finit le 1er juin 1760, (1) et j'obtins quinze jours de mon protecteur pour aller remercier toutes les personnes chez qui j'avois été admis et dire adieu à tous mes amis. Mon cher Mangis et de Saint-Sauveur, avec qui j'avois toujours été fort lié, en eurent du

(1) Non pas 1766, mais 1764. A. G.

chagrin, et jusqu'à mon départ par la messagerie, ne m'abandonnèrent pas ; aussi fûmes-nous partout toujours ensemble. M. de Saint-Sauveur père me fit promettre de leur écrire et me chargea de lettres pour ses amis de Paris, ainsi que M. de Bonnemore à l'Académie et à ses amis particuliers, avec des recommandations disant comment je m'étois comporté à La Rochelle, et que j'y avois été admis dans la bonne compagnie et les bonnes maisons. Mon protecteur en fit autant, et surtout envers mon oncle de Rustan. Ainsi d'une maison à l'autre, j'égrenai le peu de temps qui m'étoit assigné, dont la fin arriva sans que j'y eusse pensé. Je ne pouvois pas reculer d'une heure, ayant fait mes sincères adieux. M. Guilloton, Maugis, et 5 autres étudiants m'accompagnèrent au bureau, et à 5 heures du matin, j'étois monté à cheval et séparé de mes amis, qui avoient paru fort peïnés de notre séparation, surtout Maugis, dont les yeux se remplirent d'eau et qui auroit bien voulu me suivre et être de la partie.

En passant la Porte-Royale avec 40 autres cavaliers, je dis à haute voix : Adieu, belle Rochelle! . . . . .

Mon bon protecteur ayant donné mon porte-manteau au maître-messager, à qui il m'avoit expressément recommandé à cause de ma jeunesse, je n'eus d'autre soin que de me bien tenir à cheval, ce que je fis à mon aise les premiers jours, que mes fesses n'étoient pas fatiguées. Il n'est pas malaisé d'imaginer que notre compagnie se composoit de gens de tous les états, jusqu'à des moines et des prêtres, qui s'en alloient comme moi à la capitale de l'empire françois. (1)

Après force marches et fatigues, nous arrivâmes à Orléans, où fut la 6me couchée, sans rien d'extraordinaire, si ce n'est un père Carme et un père Récollet qui ne pouvoient pas se souffrir et étoient toujours aux prises

(1) Il faut se rappeler ici que les *Mémoires* furent écrits en 1812. A. G.

avec autant de furie que deux fanatiques de croyances différentes. L'auberge de cette couchée étant fort encombrée, nous serrâmes nos rangs. Il fallut coucher deux dans chaque chambre, mais cependant dans des lits séparés ; ce qui m'arriva avec un de notre troupe, tout-à-fait inconnu et sans autre recommandation que le fait qu'il avoit payé comme les autres au bureau. Je me couchai vite, car j'étois bien las, et le sommeil s'empara dans l'instant de tous mes sens, aussi je n'eus aucunement connoissance de mon camarade, quand il se coucha, ni de ce qu'il fit. Mais de ceci on fut certain le matin. Comme nous allions monter à cheval, la servante cria à la maîtresse qu'il manquoit un chandelier dans la chambre où j'avois couché avec cet être ! La plainte est connue, on cherche, on examine chez moi, ce fut bientôt fait, puisque mon porte-manteau n'avoit pas cessé d'être sous la garde du messenger. Celui de l'autre fut examiné par un ordre exprès, malgré qu'il en eût, et on trouva dedans un morceau du chandelier et le reste converti en faux louis d'or, avec tous les outils d'un chimiste faux-monnayeur. On m'arrêta avec lui, et je fus conduit chez le juge de police avec mon maître-messenger ; je fus interrogé sous serment, ainsi que le messenger, mon porte-manteau fut visité, après quoi l'on me relâcha comme innocent et non complice. Lui fut conduit au cachot pour subir son procès, et toute notre troupe se remit en selle et continua sa route. L'histoire de cet alchimiste nous occupa au point que nous arrivâmes au bureau rue Saint-Honoré, à Paris, sans nous en apercevoir. Aussitôt arrivé, j'écrivis à mon oncle, rue du Grand-Hurler, qui m'envoya un fiacre, et à 5 heures du soir, j'eus la joie et le plaisir de l'embrasser.

Chose surprenante, on y savoit déjà l'affaire d'Orléans.— Tu as été arrêté à Orléans, soupçonné d'être complice d'un faux-monnayeur, me dit mon oncle ; le juge de police M. de Sartine m'a envoyé chercher à 9 heures hier matin

pour savoir si je t'attendois et si tu étois mon neveu; toût fut arrangé dans le moment. Ta déclaration à Orléans est chez lui, et demain je l'y conduirai pour que tu lui rendes compte de tout ce que tu sais touchant cet homme. — Je ne sais pas grand'chose, répondis-je, ne lui ayant parlé que trois ou quatre fois depuis LaRocheUe; j'ai couché à Orléans dans le même appartement que lui mais il ne fut pas dit six paroles, parce que je n'en pouvois plus de lassitude. — Fort bien, me dit mon oncle. As-tu des lettres de nos amis de LaRocheUe? comment se portent-ils? — Très-bien, et voilà leurs lettres . . . . .

La soirée se passa, comme il est naturel de le penser, à nous entretenir de mon père et de toute la famille. Oh, que les lettres de ce pauvre père me firent plaisir! je n'en avois pas vu depuis mon-depart de la maison paternelle; tout ce qu'il m'écrivoit étoit adressé à son frère, mon oncle, car il ignoroit que ce dernier m'eût envoyé à LaRocheUe. Je lui fis réponse, et je continuai de correspondre régulièrement avec lui, jusqu'à mon départ de Paris pour l'Angleterre et le Canada.

A 7 heures du matin, mon oncle et moi nous étions rendus chez le juge de police, M. de Surtine. — Ah! c'est là, M. de Rustan, votre neveu? — Oui, monsieur. — Comment vous appelez-vous, monsieur? — Pierre de Sales La Terrière, monsieur. — Vous venez de LaRocheUe? — Oui, monsieur. — Qu'y aviez-vous été faire? — Etudier et faire un cours de mathématiques nautiques chez M. Guilloton, professeur, rue Canton des Flamands. — Comment êtes-vous venu en cette capitale? — A cheval, messagerie. — Qui étoit avec vous? — Quarante cavaliers, y compris le maître-messager, et toutes personnes paraissant de différents états; un moine et un récollet. — Reconnaissez-vous la déclaration que vous avez donnée devant le juge de police d'Orléans? — Oui, monsieur, pour être la même et vraie déclaration faite par moi. — Pouvez-vous m'informer

de quelque chose de plus particulier touchant ce faux-monnayeur, et l'auriez-vous vu travailler? — M'étant couché le premier, à cause de la grande fatigue que je ressentais, je m'endormis aussitôt et n'eus connaissance de rien que le matin, quand la servante réclama son chandelier perdu. — Parut-il chagrin de se voir découvert et arrêté? — Je ne le fixai point; je l'étois moi-même beaucoup, quoique parfaitement innocent. — C'est l'ordinaire aux âmes pures, me répondit M. de Sartine; allez, je suis satisfait. Nous le saluâmes respectueusement et sortîmes. ~~En~~ chemin, mon oncle me dit: "Vous voyez, cher neveu, le contraste de la vertu avec le vice. Ce juge sait tout; avant qu'aucun de votre troupe partît de La Rochelle, il vous connoissoit tous et vos affaires à Paris. Vous êtes acquitté et libre, parce que vous étiez innocent. Quoiqu'il le sût, la forme vouloit que vous et le messenger vous fussiez entendus; l'équité et la justice ne punissent que les complices. Que ce trait, cher neveu, vous serve d'exemple dans votre carrière! Cette ville, encore qu'elle soit surveillée nuit et jour, est si corrompue, qu'un jeune homme inexpérimenté y est toujours en danger. Que vos seules sociétés y soient vos parens et leurs amis et ceux à qui je vous présenterai ou recommanderai, surtout notre cousine la comtesse de Grammont, qui désire tant vous voir ...." J'allai la voir deux jours après mon arrivée; cette respectable protectrice et parente me reçut avec joie, et me fit toutes sortes de questions — sur les dames de La Rochelle, et l'espèce de connaissances que j'avois pendant mes études. L'ayant satisfaite sur tout, elle passa à mon dégoût pour la marine, ajoutant en riant qu'elle auroit pourtant voulu faire de moi un aussi bon marin que Duguay-Trouin; que si, j'avois persisté, mon avancement étoit certain; qu'étant dame d'honneur et amie de la reine, rien à cet égard ne lui auroit été refusé. Que veux-tu donc être? as-tu quelque goût d'aller joindre le comte Joseph de

Sales, ton frère, major de la légion à Bourbon? — Je répondis que j'accepterois avec respect tout ce qu'elle feroit pour moi, que toutes ses bontés et sa protection m'étoient sacrées. Elle m'embrassa, et m'ordonna de dire à mon oncle de passer à son palais. — Adieu, mon petit méchant; écris à ton papa, et viens me voir souvent. — Je revins vite trouver mon cher oncle au Palais-Royal, et lui fis part de tout ce qui s'étoit passé chez madame la comtesse. Pour le moment, je laissai là mon avancement pour contempler Paris et ses beautés. Mon oncle me mena visiter le Louvre et tout ce que l'on pouvoit y voir; partout ma surprise étoit inconcevable, et mon enthousiasme aussi; j'étois vraiment devenu badaud de Paris, et j'étourdissois mon oncle et ceux qui se promenoient avec nous de mes questions. L'enchaînement des quatre Rois, sur la place de la Victoire me désoloit, parce qu'il ne pouvoit pas m'entrer dans l'idée que l'on osât enchaîner un roi! Mais je raisonnois en novice de mon âge, sans réfléchir que le sort de ces grands personnages a ses caprices et ses rigueurs comme celui du reste de l'humanité . . . . .

Quinze jours me suffirent pour voir Paris et ses beautés; les amis de ma famille et les nouvelles que je recevois de mes parens du Languedoc, m'occupoient assez pour que je ne pensasse pas à autre chose; quand tout-à-coup mon oncle, qui avoit vu notre respectable parente, ma protectrice, me dit un samedi au soir: "Lève-toi lundi bon matin; va-t-en chez M. du Mény (1), plénipotentiaire du Roi de Prusse, il a promis à notre cousine de te présenter à Monseigr. le duc de Praslin, à qui elle a parlé pour t'avoir une commission de lieutenant sous ton frère à Bourbon." Nouveaux intérêts, nouveaux soins et nouvelles appréhensions. N'importe, quelque déplaisir que ces paroles éveillent dans mon âme, qui ne se sentoit pas guerrière, il fallut me préparer pour ne pas faire attendre ce res-

(1) M. Damesnil. A. G.

péctable monsieur ; je me rendis chez lui, il ne m'attendoit pas encore ; je m'assis. Il parut, et après quelques paroles, son carosse étant prêt, nous montâmes en voiture et en peu de minutes nous étions rendus au bureau gouvernemental. M. du Mény, me disant de le suivre, pénétra, à travers de 80 ou 100 secrétaires, jusqu'au premier, qui étoit M. de la Roque, à qui il souhaita le bonjour et me présenta par mon nom, en ajoutant : " Je viens pour le présenter à Monseigneur le duc ; voudriez-vous nous annoncer, s'il vous plaît ? — Avec plaisir, monsieur, on ne peut rien refuser au serviteur et ami fidèle du grand Frédéric. — Ils entrèrent tous les deux ; et un instant après, M. de la Roque vint me chercher, et me présenta au ministre d'Etat, qui étoit encore au lit, mais qui en sortit, et, quoique en chemise, me parla en ces termes : Qui êtes-vous ? — Monseigneur, je suis un de Sales, frère du major comte de Sales, de la légion de Bourbon ; je suis aussi neveu de M. de Rustan, et parent de madame la comtesse de Grammont. — Que voulez-vous ? — Entrer au service de mon roi. — Alors d'un ton dur et burlesque, il me demanda ( comme s'il n'eût point connu ma famille ) : Etes-vous gentilhomme ? — Tout ce que je sais, monseigneur, c'est que Noé avait trois fils, Sem, Cham et Japhet ; j'ignore positivement duquel je descends. — Il rit beaucoup avec M. du Mény de ma réponse, et reprit : — Quel âge avez-vous ? — Dix-huit ans, monseigneur. — C'est assez, je m'entendrai avec votre oncle et M. du Mény pour votre commission et votre passage dans le navire le *Brisson*, armant actuellement à Brest pour l'Inde. — Je remerciai sa seigneurie, la suppliant d'être assurée de mon très-profond respect, et sortis, ayant aussi salué mon protecteur qui resta avec le ministre. En passant, j'en fis autant à M. de la Roque, qui m'apprit qu'il étoit l'ami de mon oncle.

J'informai mon oncle et Mme de Grammont des questions drôles du duc, ils me dirent qu'ils savoient tout et

que ce seigneur n'avoit agi de la sorte que pour voir si j'aurois du courage et que mes réponses lui avoient beaucoup plu. Tranquille à ce sujet, je n'avois qu'à rétablir ma santé, un peu dérangée par le changement de pais et d'habitudes : le dévoiement ne me laissait presque plus. Ma cousine ayant consulté le Dr. de la Rochambeau, il ordonna un voyage en Bourgogne, pais fort sain. En conséquence, mon oncle m'envoya chez le marquis de la Mothe, seigneur du Buisson-Souëf, proche de Joigny-le-Roi, me recommandant expressément à un médecin de ses amis appelé M. Hyver, de Joigny-le-Roi. Je partis à la fin de juin par le coche d'eau ; j'arrivai deux jours après chez M. Hyver, qui me fit le meilleur accueil possible et me garda deux jours, jusqu'à ce que M. le marquis vint à Joigny-le-Roi lui-même avec son carrosse. Je le vis et lui remis les lettres de mes parens, il ne voulut pas que j'eusse d'autre voiture que la sienne, traînée par quatre chevaux, n'ayant avec lui que son fils, âgé de 9 ans. Comme son château n'étoit qu'à une lieue et demie, nous y fûmes bientôt rendus ; je fus très-bien reçu de madame la marquise et de madame Delpert, sa sœur, femme d'un trésorier des amortissemens.

On m'assigna mon appartement dans une des tours du château faisant face à un beau jardin et à des vignes, et on me laissa un domestique et une servante pour me donner le nécessaire, à cause de l'approche du dîner, où je fus appelée environ une heure après notre arrivée.

Il ne se trouva à table que la famille du marquis et sa belle-sœur Delpert. La conversation y fut gaie, et on y fit la comparaison d'une vie de campagne tranquille avec le fracas d'une ville comme Paris. Les deux dames et le marquis connoissoient bien amicalement mon oncle et madame de Grammont, et à leur considération, on eut pour moi toute sorte d'égards. Grâce au lait pur de ce lieu et aux soins de M. Hyver, je fus bientôt rétabli ; et les promenades par le parc, le pêche dans le vivier, la

classe, etc., achevèrent de me faire oublier tous mes maux. Leur compagnie, surtout celle de madame Delpont, qui étoit jeune, m'amusoit infiniment ; j'aurois bien voulu que cet agréable séjour eût pu durer longtemps ; mais, après quatre semaines, cette aimable dame s'en retourna à Paris suivant le désir et l'ordre de son époux, ce qui altéra un peu mes habitudes, quoique, sans aucun doute, M. et Madame de la Mothe fissent tout en leur pouvoir pour me rendre des plus heureux. Comme rien n'est parfait sur notre globe, ce bonheur devoit finir.

M. de Saint-Germain, canadien de nation, revenant de Paris pour prendre possession de la ferme des biens de ce seigneur, arriva au Buisson-Souëf, et m'apporta des lettres de mon oncle, avec qui il étoit fort lié du tems même qu'ils étoient au service du roi ensemble au Canada. Je passai encore un mois en sa compagnie. Mon oncle m'annonçoit l'expédition de mon brevet pour Bourbon, et que le vaisseau se mettroit bientôt en charge, que dès lors je serois obligé de le rejoindre, et qu'il falloit me dépêcher de rétablir ma santé pour ce voyage en mer de six mois .....

Nouveaux aiais, nouveaux plaisirs. Celui-ci étoit musicien, homme du monde, savant et des plus aimables. Notre société du château avoit beaucoup augmenté depuis quelque tems. Ce n'étoit que festins et promenades ! Quand tout-à-coup m'arriva par la poste la nouvelle que le navire qui devoit partir pour l'Inde étoit condamné comme pourri. Ne sachant quand il pourroit en partir un autre à cause de la saison, le dégoût me reprit encore pour la mer, et je visai à un autre état plus conforme à mon penchant. Je remerciai les amis qui m'avoient si bien accueilli, surtout M. et Mde. de la Mothe, et l'ami Saint-Germain, sans oublier le médecin de Joigny-le-Roy, M. Hyver, et je m'en retournai à Paris. Mon oncle, fort peiné de ce désappointement, me dit d'aller voir la comtesse, qui, toujours fertile

en moyens et bons conseils, m'assisteroit de ses avis ; ce que je fis un lundi, qui me fut très-favorable, car je la trouvai toute remplie d'un songe qu'elle avoit fait. Elle me croyoit encore au Buisson-Souëf, et en me voyant : "Voilà, dit-elle, petit méchant, mon rêve accompli, et je devois te voir aujourd'hui. Que vas-tu faire ? Le *Brisson* est pourri et condamné, et le tems de la mousson empêche qu'il n'y en ait d'autres d'expédiés de sitôt. Il faut pourtant t'occuper ; je vais t'obtenir une place à l'école militaire, à moins que ce ne soit pas là ton goût ? — Je me sentirois de l'inclination pour la médecine et l'histoire de la nature. — Eh bien, dit-elle, si c'est là ton penchant, il est fort aisé de te placer chez le médecin de la reine M. de la Rochambaux (1). Un médecin expert est aussi utile à l'Etat que le meilleur général d'armée. Sois constant dans cette profession, c'est celle qui est appelée *l'ami des dames*. Je ne doute nullement que tu ne t'y distingues. Va en informer ton oncle, et je vais t'assurer cette place avant peu de jours. Demain, je verrai le médecin . . . ."

De retour chez mon oncle, je lui fis part de tout ce qui avoit été dit et décidé par madame la comtesse. Il approuva beaucoup mon dernier choix, puisque c'étoit mon penchant ; mais avant tout il falloit en écrire à mon père et savoir ce qu'il en penseroit et s'il s'opposeroit à avoir un médecin dans sa famille, ayant déjà son fils aîné dans le militaire. La réponse ne tarda pas. Mon père laissoit au choix de mes protecteurs de me faire entrer dans la carrière que je préférerois, comme le seul moyen de faire de moi un homme de conséquence. Madame la comtesse et mon oncle reçurent des lettres de lui exprimant la même chose. Il ne fut donc plus question de l'Inde, et je me tournai tout entier à l'étude de la médecine. Déjà notre cousine m'avoit placé et avoit obtenu de M. de la Rochambaux

(1) Sic. M. de Rochambeau. A. G.

que j'irois chez lui par brevet, à quoi mon oncle consentit, sans autre réserve que d'assister au théâtre de Saint-Côme et aux pansemens importants à l'Hôtel-Dieu. J'entrai chez M. de la Rochambaux le 20 août 1766. (1)

Lecteur, voici une esquisse de son portrait au moral et au physique. M. de la Rochambaux étoit l'oncle de l'amiral de ce même nom, et médecin de la reine; c'étoit un homme de moyenne taille, fort doux, âgé de 80 ans et fort libéralement instruit, surtout dans sa profession, mais grand partisan du système des urines; charitable et généreux.

Je ne me sentois aucunement gêné avec lui, et je gagnai bientôt son estime entière. J'avois le plus libre accès à toute sa maison et à sa bibliothèque surtout, qui étoit vaste et bien choisie et me fut d'un grand secours. Il eût été à souhaiter pour moi que cet excellent homme eût vécu encore longtems; car pendant les 18 mois qu'il vécut après mon entrée chez lui, je n'eus qu'à étudier, à aller visiter les malades avec lui et à écrire ses ordonnances. Ses visites réglées se faisoient tous les jours à 10 heures, et les extraordinaires en tout tems, à pied ou en carrosse. Les lectures et les démonstrations à Saint-Côme avoient leurs saisons. Depuis 11 heures jusqu'à 1 heure avoient lieu à l'Hôtel-Dieu la visite et le pansement des malades; tous les étudiants y assistoient suivant leurs grades, et les privilégiés y étoient admis à porter le tablier pour opérer. A la recommandation de madame la comtesse, j'avois obtenu ce droit, qui me fit faire nombre d'amis parmi les étudiants; il y avoit un jeune anglois, entre autres, avec qui je contractai une liaison intime, sûre et sincère, et avec qui je devois passer à Londres, nos cours d'études finis, comme on le verra dans la suite de cet ouvrage.

(1) 1764. A. G.

Tout alloit à merveille. Je faisais des progrès, je faisais des connaissances, en accompagnant un personnage si estimable et si estimé, et par mes manières mesurées, douces et polies; quoique jeune, quand mon maître n'y étoit pas ou qu'il ne pouvoit pas s'absenter, j'allois seul à sa place; sur mon rapport ou l'examen d'une fiole d'urine du malade, ce sage médecin faisoit son ordonnance, et il réussissoit toujours, bien qu'aujourd'hui on n'ait plus confiance dans ce système que les contemporains regardent comme pur charlatanerie. Je me rappelle qu'il lui venoit des fioles d'urine en poste de toutes les parties de l'empire françois et des autres États, surtout d'Espagne et d'Italie. L'homme étoit en si grande renommée à Paris, que l'on n'y auroit pas fait une consultation sans lui, et il y alloit avec une gravité telle qu'elle surprenoit toujours ses confrères. Un jour, passant ensemble devant le cimetière de Saint-Honoré, et lui tenant mon bras (comme il faisoit souvent), il le serra en me disant: "Courons vite et passons ce lieu, où reposent tous ceux que moi et bien d'autres nous avons tués!" Ses confrères l'ayant rejoint et lui demandant ce qui le faisoit ainsi courir la poste: "Hélas! mes chers confrères, je pensois que si ceux que nous avons tués, vous et moi, et qui reposent dans ce cimetière, alloient se lever avec chacun une canne, ils nous f..... une fière dégelée; et cette pensée me fait trembler! . . . ." Repartie qui les fit beaucoup rire, jusque chez la comtesse Saint-Jean, faubourg Saint-Germain, où ils alloient consulter.

Il étoit toujours aimable et amusant, aussi avoit-il un nombre prodigieux d'amis de la plus haute volée.

J'avois beaucoup de joie de ce que, dans leurs lettres, mon père et toute la famille se montroient contents de ma persévérance et de mes progrès dans ce dernier état qui avoit été de mon choix. Mon maître, où plutôt mon ami et protecteur, ne cessoit de dire à notre cousine mille

choses agréables de moi, que je ferois un sujet de mérite dans une carrière assez aride, par elle-même, et que le grand attachement que j'avois à toutes les parties de cette étude étoit ce qui le faisoit augurer si favorablement sur mon compte.

Le système de la transfusion étoit alors en vogue, quoique des plus chimériques. La faculté obtint permission d'en faire l'expérience (qui fut la première et la dernière) à l'Hôtel-Dieu, sur un criminel, que le ministre d'Etat, d'ordre du roi, lui abandonna. M. Denis, qui étoit à la tête des *transfusionistes*, la fit en présence du ministre. A mesure qu'on ôtoit du sang artériel et que M. Denis insinuoit à la place du sang de veau, la victime baissoit et le sang étranger se conguloit dans ses veines. Ce pauvre malheureux périt, comme chacun l'avoit prévu. J'étois présent et proche quand l'expérience, permise par arrêt du parlement, commença à 11 heures; et à midi arriva un ordre du roi défendant au médecin Denis de la jamais répéter, ni lui ni d'autres, dans ses états sous peine de mort, et lui ordonnant absolument de sortir du royaume dans les 24 heures. Ainsi le même jour vit la naissance et la mort sans resurrection de cette infâme transfusion, qui devoit suivant les fous et des spéculateurs en délire, éterniser la vie humaine! . . . . .

Certainement, rien ne m'intéressoit autant que les essais de toutes sortes tendant au bien et à l'augmentation des connaissances de l'homme; mais aucune opération ne m'avoit tant répugné à cet hôpital que la transfusion, où je ne voyois pas de sens commun. Comment le sang humain et le sang animal, d'une hétérogénéité certaine et bien connue, pourroient-ils se trouver homogénisés dans les veines sans avoir subi la transformation ordinaire de la sanguification par tous ces couloirs jusqu'au cœur? . . . . J'en parlai à mon protecteur, qui avoit aussi assisté à ce meurtre, il en rit et approuva mes idées, qui lui parurent

justes, quoique d'un jeune homme. J'en fis le détail à mon oncle et à ma cousine ; cette dernière me dit que le roi, la reine et toute la cour en avoient eu horreur.

Mes études se soutenoient bien d'une expérience à une autre, parce que je prêtois une exacte attention à toute chose. Avant d'aller plus loin, je vais vous faire part d'un autre acte d'écervelé ; car il faut donner à la nation françoise cet esprit d'invention qui lui appartient, et que les autres nations achèvent de perfectionner et parfaire.

Un certain génie de l'Académie voulant prouver que la joie de la vie et le chagrin de la mort logeoient dans le sens, que l'on pouvoit en faire l'expérience sur un criminel, si le roi vouloit en accorder un ; ce qu'ayant obtenu et la grâce pour la victime si elle n'en mouroit pas, l'Hôtel-Dieu fut encore choisi pour cet essai, qui se fit devant la faculté. Le meurtrier arrive, qui annonce que le criminel doit mourir de peur. On place celui-ci sur une bergère, les yeux bandés, et l'autre lui dit d'une voix de bourreau que sa sentence porte qu'il doit mourir par perte de tout son sang aux quatre veines. Huit satellites de l'art médical sont occupés, quatre à faire semblant de lui piquer et ouvrir les veines tout d'un tems, et les quatre autres à verser de l'eau chaude sur les prétendues ouvertures, d'où elle coule dans les poëlettes, jusqu'à suffisante exécution. Tout finit tel que prédit au bout de 25 minutes par le deliquium et la mort de la victime, sans qu'aucun des moyens de résurrection que l'on employa dix minutes après avec tous les soins possibles (comme on les administre aux noyés) put la faire revenir. Ce fut le premier et dernier essai de ce genre, le roi ayant répondu que c'étoit assez. J'y étois aussi proche qu'à l'expérience de la transfusion du sang, j'abhorrois la dureté et l'inhumanité de l'opérateur, et je finis par avouer en moi-même que notre vie est bien peu de chose.

Tout est transitoire en ce monde. Mes études se trou-

vèrent tout-à-coup arrêtées par la maladie de mon bon ami, quand il y avoit 18 mois à peine que je l'accompagnois comme élève. Cruelle maladie ! Ce fut en vain que je lui donnai tous les soins, ainsi que les médecins, chirurgiens et apothicaires de Paris, ses amis et connaissances. Rien ne fut par aucun d'eux négligé, et je dirai même que si par trop de soins on peut abrégér ses jours, ce fut le cas pour lui. Il se sépara de ses amis après 50 jours de maladie chronique ; il mourut entre mes bras en parlant à tous jusqu'au moment de rendre le dernier soupir. Une remarque, lecteur, qui ne m'est jamais sortie de la mémoire : voyant autour de lui ses amis, tous gens de l'art, qui ne l'abandonnoient pas d'un instant dans l'espérance qu'il leur feroit part de quelque secret, dix minutes avant de clore la scène, il les appela tous et leur dit : " Mes chers et fidèles amis, je vous recommande le jeune homme dans les bras de qui je suis, et je vous fais témoins qu'en raison de ses grands soins pour moi, je lui fais présent et un don parfait de toute ma bibliothèque ; il la mérite .... Vous le direz à mon neveu l'amiral, et quoique cela ne soit pas dans mon testament, il respectera trop ma mémoire pour s'y refuser. Et vous, mes amis, vous attendez tous de moi quelque grande révélation, parce que j'ai longtemps pratiqué avec succès et honneur .... Eh bien ! écoutez avec la même attention que vous m'avez toujours prêtée. Premièrement, je vous remercie de tous vos soins et de toutes vos grandes preuves d'obligeance ; et ensuite apprenez de moi que ce que je suis seulement et bien réellement parvenu à savoir et connaître, c'est que je ne savois rien ! .... " Et il tourna la tête ; tous les médecins chaquèrent des mains et dirent que c'étoit beaucoup que de s'être connu et d'être assez honnête que d'en faire l'aveu .... M. de la Rochambaux fut universellement regretté. Lorsqu'il ferma les yeux pour toujours, l'amiral étoit à Brest ; il vint bien-tôt après à Paris et prit possession de tous ses biens sans

faire plus d'attention à moi qu'à un chien. Je perdis la bibliothèque, non-seulement ce qui étoit à mon bon ami, mais encore ce qui m'appartenoit à moi-même ; car, à son arrivée, il m'ôta la clef et s'empara de tout sans vouloir rien écouter. Il ne paya même pas les gages des domestiques ; il mit tout le monde dehors le même jour et ferma les portes avec autant d'inhumanité que Cromwell chassant le parlement d'Angleterre. Ainsi finirent mes études en médecine, dans la capitale de la France, chez le meilleur des hommes, oncle d'un barbare amiral de marine ! . . .

Cet accident inquiéta mes amis, vu que mes cours n'étoient pas entièrement terminés. Mon oncle et moi en ayant conféré avec la comtesse, qui étoit bien chagrine de cette mort, ainsi que la reine, parce que M. de Rochambeau avoit été longtemps leur médecin, Mme. de Grammont me conseilla d'étudier à force, de suivre les hôpitaux, qu'il ne tarderoit pas à se présenter quelque occasion d'obtenir une place de chirurgien dans l'armée ou la marine ; elle me dit aussi d'aller la voir souvent. Je lui témoignai combien j'étois sensible à ses bonnes grâces, et la priai de me les continuer. Mon oncle prit congé d'elle, et nous gagnâmes le Palais-Royal, où je trouvai mon bon ami le jeune anglois Laython, qui avoit fini ses cours et se préparoit sous peu de jours à regagner l'Angleterre et Londres, où il avoit sa famille. Ne me prit-il pas envie d'aller avec lui, avec l'idée pourtant, si l'Angleterre ne me plaisoit pas, de m'en retourner à Paris immédiatement . . . Il fit tout auprès de mon oncle, à moi tant de promesses et offres de service, que je brûlois du désir de voyager. J'en parlai à la comtesse, qui approuva ce dessein et me dit que sitôt qu'il s'offriroit une place, elle m'en feroit donner avis, et qu'elle me recommanderoit à l'ambassadeur. J'écrivis à mon père pour lui demander son consentement ; il me le donna avec plaisir et m'envoya des fonds pour former 300 livres sterling afin que je n'en manquasse point, mais avec

stricte recommandation d'étudier ma profession à Londres comme ailleurs, attendu que l'on ne pouvoit que gagner à voyager chez une nation savante et éclairée comme l'Angleterre, surtout en médecine, et que les salles classiques et les hôpitaux y devoient être bien organisés. Voyant l'encouragement qu'un consentement général de mes parens me promettoit, je me munis de lettres de recommandation et de lettres de crédit sur plusieurs personnes et en particulier sur la maison Rashly, Bonot et compagnie . . . .

Nous partîmes Laython et moi en chaise de poste le 14 août 1766 (1) de Paris, et la deuxième journée nous étions rendus à Calais. Nous n'arrêtâmes nulle part qu'à Amiens ; nous examinâmes cette ville, et les antiquités de sa maison de ville, qui nous parut la plus remarquable de ses édifices. La scène qui se passa à la dinée à l'auberge où se trouvoit toute la messagerie, mérite que j'en fasse part au lecteur. Nous étions au moins 80 personnes à table, quand tout à coup un de la compagnie, joli garçon, poli, homme d'esprit, aimant à faire des farces, se déchaussa et se mit à se déshabiller. On lui demanda ce qu'il vouloit faire, il s'écria : "Courir à la nage dans ce grand plat après les petits morceaux de civet qui y flottent! . . . ." On rit beaucoup, et à un autre bout de la table voilà qu'on se met à examiner de plus près le fricot, qui avoit grise mine. "Un civet de lièvre, messieurs! reprit un autre convive avec un air de surprise; est-ce que les os des lièvres en Picardie sont blancs? . . . ." Quelques-uns dirent: Quelle remarque! . . . . D'autres répondirent: Non, ils sont noirs lorsqu'ils sont cuits! — Hé! ceux-ci sont gros, ronds et trop blancs! . . . . D'autres se hasardèrent de dire que c'étoit un civet de chat. De parole en parole, on en demeura convaincu; les plus délicats vomissent tripes

(1) 14 août, date erronée.

et boyaux. On appelle l'aubergiste, et l'ayant convaincu d'imposture, on lui demande un autre diner, ou sinon, qu'on le jettera par la fenetre. Plutôt que de subir ce procédé, il répondit qu'oui; tous les cuisiniers d'Amiens furent appelés, et nous eûmes, deux heures après, un excellent diner. Cela nous amusa beaucoup, et pendant l'intervalle des deux diners, en riant à gorge déployée, nous fîmes tous enchamblé (sic) faire un tour de ville, car il faut savoir que voyageurs comme soldats, sans se connoître, sont dès le premier moment tous amis et frères.

C'est à Calais, ville de guerre, que nous primes le paquebot pour Douvres, en Angleterre, — autre ville de guerre. Je ne puis rien dire de la première, n'y ayant séjourné que du soir au matin. Notre traversée ne fut que de 4 heures; partis le matin avec bon vent, nous arrivâmes à Douvres avant diner; car j'eus le tems d'aller avec mon bon ami visiter le château et la couleuvrine de 18 verges de long. A notre retour, le diner étoit servi et nous nous mîmes à table. C'est ici que je fus surpris. Point de serviette à table devant soi et on ne mangeoit qu'avec une fourchette à deux fourchons! . . . . Cela me rappela les paysans du (sic) qui vivoient de même. — Mais, dis-je à mon ami, est-ce là l'usage dans toute l'Angleterre? — Oui, me dit-il, vous n'en verrez pas d'autres. Ne croyez pas que les usages des deux nations se ressemblent en tout; je crois qu'il est de leur orgueil de différer au moral comme au physique. — Et quelle en peut être la raison? — Aucune autre que la rivalité. Rappelez-vous ce qu'a dit Voltaire, que sitôt que la France se feroit protestante, l'Angleterre se fera catholique romaine . . . . Pendant que nous discourions ainsi, on vint nous avertir que la voiture nous attendoit pour continuer notre route vers Londres. Nous descendîmes à Canterbury, où je vis pour la première fois un évêque anglois officier suivant le rite

protestant, et dans cette cathédrale qui porte encore l'empreinte vivante du catholicisme, où cette religion s'exerça avec toute sa pompe jusqu'au changement d'Henri VIII. De là nous gagnâmes Londres le lendemain. Je n'allai remettre mes lettres de crédit que le surlendemain; ceux à qui j'étois adressé eurent pour moi toute sorte d'égards : les parens de mon ami me témoignèrent pareillement que leur maison me seroit commune avec eux et lui, et j'eus tout lieu de me louer d'eux pendant le séjour que je fis à cette capitale de l'Angleterre. Une fois un peu reposé, je priai mon ami de m'accompagner pour voir Londres et ses beautés, tant antiques que modernes; et notre première visite fut à la cathédrale de Saint-Paul, grande et magnifique, montrant encore partout qu'elle avoit été bâtie par des catholiques romains. Puis à l'abbaye de Westminster, édifice antique, renfermant les rois défunts et toute la famille royale, ainsi que les monumens et statues de tous les grands hommes. Saint-James ne présente que des constructions anciennes et peu intéressantes; la Bourse-Royale est spacieuse et belle; la Tour n'annonce rien d'extraordinaire. Tout ce qu'on appelle *Squares* est bien bâtie dans le goût moderne. En fait de commerce, rien au monde n'y est comparable; toutes les rues, n'étant que magasins, montrent une immense richesse. Cette ville est vaste et fort peuplée; en général les maisons y sont fort irrégulières, chaque propriétaire ayant bâti suivant son goût et ses forces, et il est rare de voir deux anglois penser de la même manière par rapport aux maisons. La ville de Londres généralement est bien inférieure à cet égard à celle de Paris.

Quant à ses habitans, ils sont tous *éduqués* (ils ont leurs doctes et leurs savants) naturellement doux et fort obligeans envers les étrangers. On voit ici des hommes de toutes les nations du globe. Allez à la Bourse aux heures d'affaires et vous entendez parler toutes les langues

connues sur la terre, suivants les différens intérêts commerciaux qui s'y traitent; car c'est de cette partie de son industrie, supérieurement pratiquée, que découlent les richesses de l'Angleterre. Son territoire, point grand, sous un climat médiocre et inconstant, son territoire, dis-je, cultivé par des mains habiles, produit les mêmes douceurs dont on jouit dans les climats les plus favorisés. Rien dans le monde connu n'égale l'art et le labeur de cette nation; elle cultive avec profit les rochers et même les montagnes de sable, engraisés par toute sorte de moyens: et si l'agriculture y est encouragée, on peut en dire *optimé* et au superlatif; car je n'ai point vu de plus beaux jardins en aucun autre pays, ni de plus beaux légumes de toutes sortes. O dieux! jusqu'à des jardins d'hiver des mieux créés! . . . Les inventions de verre n'y manquent pas. En janvier, j'ai mangé à Londres de belles asperges, et fort bonnes.

Les pâturages sont superbes, aussi les viandes sont grasses et des plus succulentes: le mouton et le bœuf y sont supérieurs à ce que j'ai mangé ailleurs. Je m'attendrai un peu plus là-dessus dans mon voyage en Portugal.

Je fis part à mes amis et parens de Paris et du Languedoc du plaisir que j'avois à Londres, et du ravissement où j'étois de voir à quel point tous les arts libéraux y étoient cultivés; je n'en pouvois pas revenir, surtout quand je considérois que le climat en diffère de celui du Languedoc comme la nuit du jour. Je leur parlois aussi de ma joie d'y voir des canadiens et des sauvages et du désir qu'ils me donnoient par leurs récits, de faire un voyage à leur pays avant de retourner en France, et que j'attendois à cet égard leur agrément.

Quelques semaines après, mon oncle De Rustan m'écrivit qu'il avoit communiqué à notre cousine mon dessein, et qu'elle l'avoit fort approuvé, que mon père en étoit

aussi satisfait, et que quant à lui il l'étoit doublement par la raison que son épouse, ma tante de Rustan, étoit encore au Canada, que j'eusse à me préparer et que dans peu de jours il m'enverroit ses lettres à son épouse et des lettres à tous ses amis du Canada, particulièrement à M. Alexandre Dumas, négociant à Québec, avec qui il étoit en liaison d'affaires touchant le papier du Canada.

Pendant ce temps mon bon ami Laython, connoissant mon dessein de voyager en Amérique, sollicitoit la même permission de ses parens, qui ne voulurent pas consentir, lui ayant obtenu déjà une place de premier chirurgien à bord d'un vaisseau de guerre. Je fus obligé de continuer tout seul mon entreprise, et je me liai à cet effet avec deux MM. de Québec nommés, l'un Philibot et l'autre le capitaine Voyer. J'informai mes correspondans de mon nouveau projet, et les priai de m'indiquer quelque navire commode ; deux ou trois jours après, ils m'annoncèrent à la Bourse que le *London*, capitaine Edouard Davis chargeoit pour Québec et qu'il prendroit beaucoup de passagers.

Il ne me restoit qu'à attendre une réponse de France avec les dépêches de mon oncle ; elles arrivèrent peu de jours après chez MM. Rashly, Bonot et Co., avec de nouvelles recommandations à leurs amis à Québec.

Alors il ne fut plus question que d'aller retenir et payer mon passage, et marquer ma chambre à bord, le vaisseau étant à Wapping, ce que je fis le lendemain, accompagné de mon ami Laython et d'un commis de la maison ci-dessus. Mon passage me coûta 25 guinées, honnêtement et table de capitaine, avec un mousse pour me servir à bord. Mes deux amis canadiens y avoient déjà retenu leurs places. Le capitaine m'apprit avoir environ 45 passagers, parmi lesquels étoient le lieutenant-gouverneur de Québec M. Cramahé (1), un ministre, un jésuite,

(1) Il étoit alors membre du conseil. Il devint administrateur de la province en 1770, en l'absence de Guy Carleton. A. G.

qui étoit arrivé la veille de Paris, des officiers et des marchands, ce qui feroit une compagnie agréable pendant la traversée.

Le 15 de juillet étoit le jour précis où le vaisseau devoit lever l'ancre; il ne devoit arrêter à Gravesend que pour recevoir tous les passagers.

J'écrivis en France à tous mes amis et parens, et en particulier à ce bon et cher père que je n'ai pas revu depuis et à qui je ne pense pas sans me fondre de peine. Mes préparatifs faits et jusqu'à un petit coffre de médecines que j'envoyai à bord, 5 jours avant le départ, j'employai le reste de mon tems à faire mes adieux à tous mes amis et les remercier de leurs attentions. Le jour du départ, mon ami Layton et sa sœur vinrent m'accompagner en fiacre jusqu'au vaisseau; à l'ancre à Gravesend, où nous nous quittâmes les larmes aux yeux en promettant de correspondre, promesse dont pour ma part je me suis acquitté sans avoir de réponse et sans avoir entendu parler de lui depuis, hors deux mots de son père m'annonçant que le vaisseau sur lequel il étoit avoit fait voile pour l'Inde. Chacun des passagers en fit autant avec ses amis et parens; toute cette après-midi fut triste à bord, peu de passagers sortirent de leurs chambres pour le thé, pas la moitié, tant ils étoient affectés des différentes séparations, surtout ceux qui avoient des femmes; car nous en avions 4 ou 5 et 3 servantes. Le lendemain, au déjeuner les tables n'étoient pas mal pleines. Petit vent favorable permettoit à tous de se montrer, et les connaissances sociales se formèrent tout doucement; les portes des chambres étant les unes vis-à-vis des autres, les passagers en vis-à-vis furent les premiers familiarisés, et au bout de huit jours tous ne paroissoient faire qu'une même famille. J'avois à ma gauche M. Warton et sa dame, canadienne née à Montréal, tous les deux fort aimables; à ma droite, le ministre Delisle, né à Anduze en France et ayant été jésuite; en

face de moi, le lieutenant-gouverneur, ensuite son secrétaire, et ensuite M. le jésuite La Jonquaire, de Montréal, résidant à Paris, mais qui alloit voir ses parens en Canada ; à côté de lui, M. Montgommery, qui a été tué au siège de Québec, général des Américains, et qui étoit alors lieutenant du 38<sup>e</sup> régiment britannique ; et ensuite dans une chambre seuls MM. Philibot et Voyer. Quant aux autres, je ne me rappelle pas leurs noms. D'ailleurs, quoique mangeant tous aux mêmes tables, la sympathie naturelle et le voisinage nous divisèrent en petites sociétés plus familières que la générale, et où régnoient la décence et la politesse. Presque tous les passagers, le capitaine excepté, parloient françois, et M. le lieutenant-gouverneur, qui se plaisoit fort à parler cette langue, surtout avec le prêtre et le ministre, prenoit plaisir à amener des sujets de conversation satiriques, touchant soit à la science, soit à l'histoire, soit à la critique, et à mettre ces deux messieurs aux prises ; ils amusoient infiniment la compagnie, principalement le jésuite qui eût battu dix Delisles par sa logique. Ces discussions faisoient beaucoup rire le lieutenant-gouverneur, car fût-ce aux cartes ou ailleurs, sur le pont, c'étoient toujours quelque débat nouveau, quelque nouvelle comparaison des anciens avec les modernes, et les *pourquoi* ne finissoient pas. L'art militaire, l'histoire, la robe, la politique, les connaissances géographiques nationales, étoient sans cesse par voie et par chemin afin d'émoussiller les gens et d'occuper le tems et l'empêcher d'être ennuyeux et assoupissant, pendant que le navire voguoit vers l'ouest sur différens bords, au travers des vagues de l'océan. Pour faire diversion, nous examinions les astres, la couleur de l'eau, les poissons et les oiseaux se jouant dans leurs élémens : le soir, surtout lorsque le vent fraîchissoit, notre plaisir étoit grand à considérer les phosphores occasionnés par le frottement du vaisseau en traversant les rotations des courants qui se croisoient dans tous les sens, ou bien

à plonger des bouteilles bien bouchées à 15 ou 20 brasses pour avoir de l'eau douce : expérience qui est de nécessité quand un bâtiment manque de ce fluide non salé ....

Le 15<sup>e</sup> jour, on cria : terre ! C'étoient les îles portugaises des Açores. La distraction de la pêche, la capture de quelques thons, aida pendant quelques jours à nous faire oublier en partie nos misères. Le ciel et l'eau étoient nos seules perspectives, et nous soupirions après le *Grand Banc*. Nous rencontrâmes une couple de navires allant en Europe et dont nous n'obtinmes que des renseignements sur la latitude et la longitude. Au bout de 54 jours, nous crûmes être sur le Grand-Banc ; sondes et lignes de pêche furent mises dehors. C'étoit bien le cas, et nous prîmes des morues en quantité ; cela donna l'espérance de voir bientôt la terre. Grand Dieu ! que nous en étions loins ! ... Un coup subit de vent de norouest, d'une furie, et d'une force inconcevables, nous rejeta sur les accores de ce grand banc, où la mer, quand elle est grosse, surpasse en méchanceté tout ce que l'homme en pourroit imaginer. Notre vaisseau avoit son lest en sel, et par le roulis fut tellement abattu sur le côté de tribord, qu'une nuit nous croyions à tout moment tourner sous voiles : chaloupe, vache et moutons furent emportés d'un coup de mer. Nous fûmes obligés de couper notre grand mât : les passagers comme l'équipage pelletoient le sel à bâbord pour redresser le navire, ce à quoi nous parvinmes. Jamais je n'ai entendu tant de cris de mort : Grand Dieu ! .... Hélas ! nous sommes perdus ! .... Dans ce moment terrible chacun se recommandoit à Dieu ; madame Warton demandoit l'absolution au père jésuite ; Delisle, se croyant perdu, en faisoit autant ; enfin, soit par la vertu de nos prières, soit que Dieu le voulût ainsi, le jour arriva sans plus grand accident, la mer s'apaisa, le vent tourna au suroît ; nous reprîmes notre route et regagnâmes le milieu du banc, où nous pêchâmes encore de la morue. A peu de jours de là,

nous passâmes la baie Boule, bien près de terre, à travers une brume épaisse ; puis, le vent étant favorable, nous atteignîmes bientôt le Banc-à-Vert, sur lequel quantité de brigantins et goëlettes françoises faisoient la pêche ; nous parlâmes à plusieurs. Peu de jours après, nous nous trouvâmes, un beau matin, parmi un tas de chaloupes de Saint-Pierre de Miquelon, faisant aussi la pêche sur le banc qui porte ce nom. Notre ennui n'existoit déjà plus, parce que nous voyions sans cesse la terre et des bâtimens. En trois jours, nous nous rendîmes au golfe Saint-Laurent côtoyant les Iles-aux-Oiseaux, de Saint-Paul, de la Madeleine ; nous allâmes reconnaître sans accident le Cap-des-Rosiers, où les vents d'ouest nous forcèrent de courir au nord-est, vers la pointe d'en bas d'Anticosti, que nous vîmes le lendemain ; un vent de nord-nord-est nous permit de longer l'île au plus près, d'assez proche pour la trouver fort agréable à la longuevue, quoique le sol, dit-on, ne soit que roches et sables ; aussi n'y avoit-il encore aucun habitant. Le même vent nous poussa jusqu'aux Sept-Iles, — bon ancrage, d'où nous nous rendîmes à terre, au nord du fleuve, pour chasser et manger des bluets et des petites-poires, fruit rare et délicieux, qui ne croit pas en Europe. Ce poirier a effectivement la feuille de l'autre ; son fruit est gros comme une cerise, mais fait exactement en poire, couleur de vin, tirant sur le noir quand il est mûr, et alors le goût en est supérieurement fin. Le sol de ce país me parut être de sable, gras et jaune, couvert de sapinages, noisetiers, bouleaux, trembles et cèdres, d'une espèce rabougrie, et peu propres à bâtir, si ce n'est des chaloupes.

Le vent s'étant rangé au N. E., le vaisseau leva l'ancre et continua sa route. Beau temps, qui permettoit à chacun d'observer les côtes nord et sud du fleuve, et de faire ses remarques selon son goût et ses talens. Une chose qui me frappa fut la comparaison que je faisois des terres de l'Amérique, gulonnées de verdure nuancée par les forêts

de toutes espèces, dont elles étoient couvertes, avec celles de l'Europe, bien cultivées, mais qui me paroissoient écorchées comme un bœuf auquel un boucher a levé la peau ! Les premières, examinées avec la longuevue, dans toute leur naturelle beauté, laissoient bien voir qu'elles sortoient des mains d'un sage, parfait et divin ouvrier ; je n'en pouvois rien attribuer au hasard, qui travaille sans ordre ni régularité !

Tout d'un trait, nous gagnâmes le mouillage du Bic, entre l'île et la terre du Sud, où le vent du sud-ouest nous arrêta. A la chasse ! à la pêche ! passagers ! . . . A l'île, ou à la grande terre ! . . . Comme on peut le penser, je ne fus pas des derniers à lever pied ; jeune, ayant la jambe alerte, j'étois toujours le premier rendu dans la chaloupe. A terre, sur le rivage et dans les bois, je ne faisais qu'un saut. Mêmes apparences ici qu'aux Sept-Iles : le terrain rocheux, plus élevé, montagneux, faisoit la seule différence. Ceux qui avoient des armes tuoient des alouettes, des pluviers de mer, des canards ; les pêcheurs prenoient au sud, dans la rivière, de l'anguille et du saumon, et s'en procuroient par troc de boucanés des Sauvages. C'est ici que je vis les premiers sauvages dans leur pays, ceux que j'avois vus à Londres y paroissoient sous un bien différent costume. "Voilà donc, me disois-je, les êtres qui sont réellement les légitimes habitans de l'hémisphère américain et, dans toute la force du terme, enfans de la nature et propres enfans de ce sol qui me paroît si vierge ! . . ." Qu'ils devoient être heureux, ne connoissant pas, tant s'en falloit, tous les besoins des habitans de l'Europe, insatiables toujours et partout au point même d'avoir entrepris de priver de leur bonheur si simple ces pauvres malheureux indigènes ! . . .

Je les visitai dans leurs cabanes : ils entendent et parlent le françois et sont élevés dans la religion catholique et romaine ; ils errent sans cesse suivant les saisons, l'été,

sur les bords des rivières pour faire la pêche, et l'hiver, dans les bois, où ils vivent de leur chasse et du poisson qu'ils ont boucané. Leur ayant demandé de quelle tribu ou nation ils étoient, ils répondirent : de celle des **Miamaes**. Ils me parurent très-doux et honnêtes ; petits de corps, yeux et cheveux noirs, peau couleur de cuivre. Leurs femmes sont plus jolies qu'eux, de même couleur et fort industriennes en toutes les espèces d'ouvrages qui leur sont propres ; ce sont elles qui allument le feu, font l'ordinaire et le ménage ; elles portent leurs enfans sur leur dos, leurs hommes ne devant être occupés qu'à pêcher, à chasser et à porter leurs cabanes et leurs canots.

Cinq à six jours après, le vent étant redevenu favorable, nous levâmes l'ancre et nous rendîmes au mouillage de l'île aux Coudres, c'est-à-dire au bout d'en bas du nord de cette île. Tous les jours nous allions à terre, soit sur l'île ou aux habitations du nord ; plusieurs fois nous y bâmes du lait et en achetâmes pour les autres passagers qui n'avoient point débarqué. Cette île est plate, habitée par une soixantaine de familles, qui y vivent bien et élèvent beaucoup d'animaux, par l'abondance tant des foins, pailles et grains que des produits du jardinage et de la pêche. Le sol y est plat et riche. Du côté du nord le païs est fort montagneux, — où le froment et tous les autres grains poussent très-beaux et très-nets ; dans les bonnes années, il n'étoit pas rare de voir le froment y peser 60 lbs de 16 onces, mesure de Paris. Les pommes, les cerises et les prunes y viennent en grande quantité, et surtout les navets et choux de Siam.

Dès que l'on eût su à Québec les noms des passagers et que le vaisseau (on étoit en septembre) attendoit un bon vent, des chaloupes venoient tous les jours réclamer quelques-uns d'entre nous et les emmenaient. Quant à moi, entièrement étranger dans ces régions je fus obligé d'attendre le bon vent, qui arriva enfin, et une journée et

demie nous suffit pour venir en travers en rade de Québec, le 7 septembre. (1)

Je fus à terre à 9 heures du soir, avec un nommé Quenon, commis de M. Ferras, négociant, à qui ayant dit que j'avois des lettres pour M. Alexandre Dumas, aussi négociant, et que je lui étois particulièrement adressé, il m'accompagna jusque chez lui. M. Dumas ne s'y trouva pas, mais madame son épouse me reçut des plus poliment et m'apprit que l'on m'attendoit, des lettres d'avis de Paris et de Londres m'ayant devancé. Une belle chambre m'étoit préparée, où on déposa mon sac portatif et d'où je ne sortis une demi heure après que pour souper. M. Dumas étoit alors rentré; la réception qu'il me fit fut aussi cordiale que celle de madame. "Soyez le bienvenu, et faites de ma maison et de mes facultés les vôtres." Nous nous mîmes à table, où je ne vis que M. et Mad. Dumas et deux commis que j'appellerai Picard et Cawithe. La conversation roula longtemps sur la longueur de notre passage, la quantité de passagers, surtout les genres d'amusemens que nous avions eus à bord; je les fit beaucoup rire des différentes sociétés et divisions formées en si peu de temps dans notre république nautique. Les disputes savantes de l'abbé de Jonquaire et du ministre Delisle ne furent pas oubliées, ni le plaisir qu'avoit eu le lieutenant-gouverneur à les animer en toute occasion. Je leur parlai de mon étonnement en montant le fleuve et de tout ce que j'y avois vu qui ne ressembloit à rien de l'Europe; de l'impression qu'avoit faite sur moi la vue des sauvages; de la différence de ces hommes avec les Canadiens que je croyois tout comme eux, créoles, laids, affreux. — Mais, madame, ayant vu en bas de belles Canadiennes et vous voyant vous surtout, madame, je vois combien étoit fausse mon opinion! . . . . . ô voyageurs, que les choses vous appa-

(1) Le 5 septembre, suivant la *Gazette de Québec*, du 8 septembre 1766. A. G.

raissent souvent tout autres, lorsque votre ignorance est effacée par des connaissances sûres et vraies! . . . . J'étois jeune, j'étois ingénu, franc comme la nation à laquelle j'appartenois : mes réflexions faisoient rire. La soirée se passa fort agréablement, pendant que M. Dumas lisoit les lettres que je lui avois apportées d'Europe. Je me croyois en paradis, tant le Canada étoit agréable à mes espérances. Sous le charme, je fus me coucher, après quatre mois de branle, dans un bon lit, qui ne remuoit pas.

Je me levai bon matin, et, n'ayant vu Québec que de nuit, en attendant le déjeuner, j'examinai de mes fenêtres la rue et les maisons, qui me parurent d'abord aussi bien bâties qu'à Paris. On sonna, et je parus à la salle à manger. Après des saluts réciproques, M. Dumas m'annonça être bien aise que mon oncle, son bon ami, vécût content, — et qu'il étoit fort satisfait des autres lettres. En prenant ce repas frugal du matin, il me parla beaucoup de l'Europe, de Montauban et de Négrepelisse, petite ville qui étoit le lieu de sa naissance. L'ayant contenté de mon mieux, il me demanda à quelle heure je croyois que le capitaine voudroit me livrer mon bagage. Je répondis n'en rien savoir en raison des formalités de douane mais que vers midi vraisemblablement je verrois le capitaine. — Fort bien, entrez dans mon bureau, ajouta-t-il, et nous jaserons. Vos lettres, après vous être reposé, vous les remettrez demain en faisant vos visites. — D'accord. — Pendant que je me reposois, il envoya à la douane avec ma déclaration, et mon bagage arriva, sans que j'en eusse connaissance.

Un instant après être entrés dans son cabinet, il me tint ce discours : Il paraît par ce que votre oncle me marque, que vous avez d'abord étudié les mathématiques à LaRochele, (où j'ai fait apprentissage du commerce), et à Paris la médecine; mais vous êtes bien jeune pour pratiquer dans ce païs une telle profession. N'auriez-vous pas quelque goût pour le commerce, plus profitable dans

ce pais commerçant ? — Je ne suis venu dans cette partie de l'Amérique, lui dis-je, que pour y voyager. Cependant si j'y prends goût pour vouloir m'y fixer, il faudra bien m'adonner à quelque chose. — Eh bien ! ajouta-t-il, après que vous connoîtrez ces lieux, vous pourrez vous décider, et quand vous étudieriez le commerce, cela ne vous empêchera pas de vous mêler de médecine. — Lorsque j'aurai vu ma tante de Montréal, je vous répondrai ; j'aurai peut-être alors changé d'idée ; pour le présent j'aime bien la médecine. — Très-bien, voyez vos amis, je vous introduirai ces jours-ci dans les meilleures maisons. En attendant, remettez toutes vos lettres de recommandation, et amusez-vous.

Monseigneur Bryan, madame Decheneaux, Papin Barolet, le curé Riché, la famille Bazin, outre M. Dumas, étoient à Québec les personnes à qui j'étois particulièrement recommandé. Dans mon voyage de Montréal, je dirai quels y étoient ceux à qui je l'étois pareillement. Dans deux jours j'eus fini ces visites d'obligation ; on me traita et accueillit avec la plus grande affabilité. Je fus introduit chez tous leurs amis, et au bout de quelques semaines, on auroit juré que j'étois Canadien, tant je me faisois aux usages du pais, et l'empressement que j'avois à les copier, me méritoit l'estime de tous ceux qui me connoissoient. Je passai l'automne et une partie de l'hiver dans la joie, les bals et les plaisirs.

Il faut avouer que le sexe canadien est beau, et qu'en général, recevant plus de connoissances par le moyen des écoles et communautés que les hommes, et par une disposition naturelle, il surpasse de beaucoup l'espèce masculine en finesse, en douceur et en grâces. Peu exigeantes, elles ne se prévalent point de cette supériorité, ce qui leur attache les hommes à ce point que même les étrangers sont forcés de les mériter. En général, les femmes du Canada sont très-économés et de tendres et fidèles épouses.

Il est bien difficile à quiconque passera ici quelque année, d'éviter d'y faire alliance. Les Anglois ont senti cet ascendant après leur conquête ; beaucoup d'entre eux s'y sont mariés, et à présent le nombre en est terriblement augmenté.

On me parla de Lorette, village de sauvages iroquois élevés dans la sainte religion catholique et desservis par les Jésuites, à 2 lieues de Québec, et où les sauvages ont une église, comme étant fort curieux à voir : cela excita en moi le désir d'y faire une visite. M. L. Picard, commis de M. Dumas et déjà mon ami, m'y conduisit dans la voiture de la maison un samedi soir pour y entendre la messe, le lendemain, en chant de la langue de ces sauvages, et le sermon prêché de même. Le chef Athanase, chez qui nous arrivâmes, nous reçut fort civilement, nous servit un excellent souper et nous donna de bons lits à la françoise, pendant que lui et toute sa famille couchoient à leur mode sur des nattes. Les hommes de cette nation sont bien faits, obligeants, vifs et braves. Le père Charlevoix et le baron de La Hontan en ont fait le vrai portrait, je ne pourrais que répéter ce qu'ils ont écrit. Cependant je ne puis laisser ce chapitre sans dire que leurs voix et chants à l'église m'étonnèrent extrêmement, tant la mélodie en est sonore et musicale. Les hommes chantres commençaient l'antienne, et les femmes, qui étoient seules d'un côté, répondoient dans l'église, dont la voûte retentissoit d'une manière admirable. Ce retentissement échoïque surpassoit tout ce que j'avois oui dans les plus belles cathédrales d'Europe, car il y avoit aussi des orgues. L'enthousiasme, l'extase où je me trouvois, me faisoit dire et penser en moi-même : Pourquoi ne suis-je pas né Iroquois ?

Leurs femmes ne le cèdent pas en beauté aux Canadiennes ; toutes brunettes, teint espagnol ou portugais, les yeux et les cheveux noirs ; elles aiment fort les étrangers.

Ce généreux chef nous força de diner chez lui, et nous présenta ensuite à toutes les familles du village, qui nous accueillirent avec le même esprit social, nous sollicitant beaucoup de retourner souvent les voir. Ils me rendirent ma visite en ville, ainsi que leurs femmes et filles. Quelques présens de rassade de diverses couleurs leur firent un sensible plaisir. Ces bonnes gens, ces enfans de la nature n'ont jamais montré que de la débonnaireté ; l'art de tromper et la duplicité ne sont point connus chez eux. Leur somme de besoins est bien inférieure à la nôtre ; conséquemment peu de ressources leur suffisent, et si ce n'était cet intérêt, vil et sordide, des Européens à leur fournir de l'eau-de-vie et du rhum, qui les enivrent et les rendent presque fous, ces sauvages nous surpasseroient en simplicité, étant naturellement ingénus et bons. D'industrie, ils n'en manquent pas, puisque ce n'est que d'elle et par son moyen qu'ils vivent ; cependant je dois dire que la facilité qu'ils ont à se procurer de ces esprits-poisons est cause que leur population diminue visiblement, d'autant que la politique européenne n'a jamais cherché aucunement à les civiliser. Le petit nombre qui reste mène la même vie errante que menoient leurs ancêtres lors de la première apparition des François il y a 300 ans . . .

Lecteur, puisque je te parle ici des indigènes du Canada, il ne faut pas que j'oublie de te dire un mot de l'assemblée qu'ils font tous les ans à la Pointe de Lévi aux fins de recevoir leurs présens de la Couronne. Me promenant un jour sur la grève du port, quelle fut ma surprise d'apercevoir de l'autre côté du fleuve quantité de cabanes, qui de loin ressembloient à des tentes, mais en réalité c'étoit tout écorce de bouleau. Je demandai à quelqu'un qui, comme moi, se promenoit, quel étoit le nombre des cabanes de pêche que la ville occupoit ? Cette personne surprise me regarda en me disant : Je ne erois pas me méprendre, monsieur, vous êtes étranger et nouvellement arrivé en ce

païs, puisque vous me faites une pareille question. Vous voyez là un campement de sauvages de toutes les nations voisines de la capitale, qui viennent chaque année recevoir des présens du roi. — Des Sauvages ! dis-je ; je ne me le serois jamais imaginé, parce que ces cabanes me rappellent les pauvres pêcheurs qu'on voit en Europe, à toutes les grandes villes où passent des rivières poissonneuses, et les lavandières ! — Ici, ajouta-t-il, ce sont des Sauvages. — Cela excita ma curiosité et je formai le dessein, quatre jours après, de visiter leur camp et tirer de cette visite quelques connoissances. J'y allai avec mon ami Picard, c'étoit un dimanche. La première cabane où nous nous rendimes fut celle du chef des Abenakis, car il faut remarquer que chaque nation dans le camp a son quartier particulier. Le nom de ce chef étoit Joseph-Louis, ancien prisonnier américain-anglois qu'ils avoient adopté et naturalisé et qui, pour son génie, étoit parfaitement bien estimé d'eux ; il parloit anglois, françois et abenaki, et étoit grand protecteur de la religion catholique, ayant été l'élève du père Germain, jésuite desservant leur village. Il nous accompagna de chef en chef par tout le camp, où il compta quatre nations, l'iroquoise, la montagnaise, la miamaque et l'abenakise. Quoique de langues différentes elles se joignent ensemble et font cause commune pour recevoir les dits présens, qui consiste en drap, couvertes, rassades, fusils, etc. Les présens reçus, chacun retourne vers les siens, content de bagatelles. Il arrive presque tous les ans qu'une pareille rencontre produit beaucoup de mariages entre les différentes tribus. J'y ai été accoucher beaucoup de sauvagesses, leur décence surpasse tout ce que l'on peut imaginer. Ces malades sont séparées du reste jusqu'à parfaite guérison ; celui qui voudrait faire insulte à ces femmes ainsi retirées, ou même les visiter, seroit rigoureusement puni.

En général, la femme, chez ces peuples, est très-labo-

rieuse, fait le feu et l'ordinaire, porte sur son dos et élève les enfants, etc.; l'homme fait les canots, les cabanes, pêche et chasse. Pour ce qui est de la navigation, l'un et l'autre y est également adroit; quant à l'agriculture, la femme seule s'en mêle. Leurs lois pour la plupart tirent leur principe et leur force de la paternité; femmes et enfans s'y soumettent et la respectent. Dans leurs conseils, il est bien rare que l'on demande l'opinion d'une femme. C'est absolument le despotisme paternel. Cependant, les femmes y sont fort attachées à leurs pères, maris, frères et sœurs. En général, elles ne sont point libertines, craignant sans doute le mépris qu'elles savent que l'on auroit dans leur village pour celles qui tomberoient en faute. Il n'est pas impossible d'en débaucher pourtant. Les séducteurs sont surtout des gens de la ville! ....

M'étant ainsi reposé et délassé à Québec, je me préparai, suivant le désir que j'en avois, à aller visiter Montréal et surtout madame de Rustan, ma tante, qui faisoit sa résidence à deux lieues de cette ville à la Longue-Pointe, et vers la fin d'octobre, je m'embarquai sur une goëlette pour m'y rendre. J'arrivai à la Longue-Pointe après une navigation de huit jours. Partout où le bâtiment approchoit des bords, je faisois mes observations; l'aspect de toute cette côte m'enchantoit, les agriculteurs n'ayant encore ôté les riches galons de la nature que par endroits, presque imperceptibles dans l'ensemble. Les défrichemens, que l'Europe appelle un perfectionnement, me paroissoient laids comme un animal écorché. O nature, ta virginité est partout préférable, et c'est un crime de déchirer ainsi ton sein! ....

On jeta l'ancre dans l'anse de Deschambault, je pus descendre à terre et visiter les beautés du lieu, surtout la pointe où est l'église, et ce bois que l'on y voit de si loin. Un ancien curé appelé Gué desservoit cette paroisse, je fus le saluer. Il eut la bonté de me faire tout voir, et en

particulier son verger, qu'en s'amusant il avoit clos lui-même d'un mur de pierres. Le bord du fleuve considéré du nord au sud, avec le rapide ou saut de Richelieu, me fit ressouvenir tout à coup du détroit et du passage des Thermopyles. Assurément, s'il y étoit fait quelques ouvrages du génie, personne ne pourroit y monter, ou franchir ce point sans permission, pour deux raisons bien naturelles : le passage, entre deux chaînes de roches, est fort étroit, et le courant y a une force extrême. Pour le remonter il faut nécessairement l'aide d'un fort vent de nord-est. Les navigateurs ont bien le soin de ne pas tenter de le franchir, sans être assurés de ce secours et de la mer montante. Le sol en cet endroit, est riche, quoique pierreux.

De là nous fûmes favorisés du vent jusqu'aux 3 Rivières. Partout même perspective, plutôt meilleure. Le pays, plus plat, est plus beau. Tous les bas fonds et les bords du fleuve, de Gentilly et Bécancour, étoient couverts de bois de toute sortes et de haute futaie — surtout l'isle de Bécancour, qui est devenue ma propriété par la suite, et dont je ferai la topographie en temps et lieu.

La ville des 3 Rivières est située au sud-ouest de la rivière des Forges, appelée rivière Noire à cause vraisemblablement qu'une vase noire, au fond, la fait paraître telle. Elle tire sa source de plusieurs lacs dans le nord et le nord-ouest, principalement du lac nommé Témiscamungue par les Têtes-de-Boule, qui sont des Sauvages ayant effectivement la tête grosse et tout-à-fait ronde, ce qui leur a mérité sans doute ce nom : ils sont grands, et gros à proportion, mais stupides, sans aptitudes si ce n'est pour leur chasse et leur pêche, dont ils vivent ; d'ailleurs bons et fort humains ; ils ne sont pas nombreux, à cause, je pense, de leur misère.

Le terrain des 3 Rivières est plat, le sol de sable jaune, gras ; tout y pousse fort bien, surtout les melons de toute espèce. Cet établissement, quoique central et fort ancien,

n'a pas fait de progrès comme Québec et Montréal ; il est toujours resté pauvre. Je puis donner quelques-unes des raisons qui ont concouru à ce triste état. Les cyclopes qui sont établis à trois lieues au nord et qui possèdent quatre lieues carrés, ont empêché d'y établir des paroisses ; le païs plus haut a paru impraticable aux habitans des environs ; la population de cette bourgade et des alentours n'a pas eu pouvoir mieux faire pour sa subsistance que d'aller travailler dans les différens ateliers, ce qui a fait négliger longtemps le sud du fleuve, quoique le sol y soit des plus riches. Mais je ne raconte ici que mon voyage à Montréal ; plus tard, comme j'ai été directeur des forges, j'entrerai dans des détails intéressants.

L'ancre levée, nous gagnâmes le lac Saint-Pierre, qui a 7 lieues de long et 4 lieues de large où il a le plus de largeur. Son entrée, au bout du nord-est, se trouve entre la Pointe-du-Lac et l'embouchure de la rivière Nicolet. A cette pointe étoit autrefois un village sauvage ; les François y avoient un fort, on en voit encore les vestiges. Tout autour du lac, s'étendent de hautes forêts et de belles prairies de grève. Les paroisses de Machiche, de la Rivière-du-Loup, au nord, de Saint-Nicolas, de la Baie-du-Févre et de Saint-François, au sud, — qui l'entourent — sont fort riches parce que le sol l'est. Ce lac fournit beaucoup de bons poissons, surtout de l'éturgeon, — ressource assurée pour les habitans du voisinage.

Nous arrivâmes dans les Isles, terres des plus fertiles, où il y a de belles fermes. Elles sont sujettes à l'inondation dans les printemps où il se fait des dignes de glaces.

Sorel, au bout d'en haut de ces isles, ne tarda pas à se montrer. Quoique cet endroit ait le nom de ville, qu'il soit port de rivière, que la rivière Chambly y passe, il n'a pas fait de grands progrès. Le terrain y est bas et sablonneux, et le sol sablonneux exige beaucoup d'engrais. On me dit que ce païs, au nord et au sud, jusqu'au lac Champlain,

étoit habité, si bien qu'il étoit considéré comme le grenier de tout le Canada, et que tous les habitans étoient fort riches.

Cependant le vent nous approchoit de Montréal. Comme j'avois ma tante à visiter et qu'elle faisoit sa résidence à deux lieues plus bas que cette ville, je priai le capitaine de me mettre à terre vis-à-vis la maison de son père, M. Lespérance, capitaine de milice de la Longue-Pointe. J'arrivai chez M. Lespérance l'après-midi, sans être attendu. Ma tante y étoit et toute sa famille. Oh! quelle fut sa surprise de voir un jeune françois, âgé seulement de 18 ans, et le propre neveu de M. de Rustan, son époux, que j'avois laissé le 22 mai précédent à Paris! . . .

Après leurs lettres lues, nous nous mîmes à table pour souper, et la conversation y fut infiniment agréable. On me demanda comment j'avois trouvé Québec, et surtout les Canadiennes. Ma tante étoit jeune et jolie, aimant bien à se Pentendre dire.

Jeus beaucoup de plaisir dans cette aimable famille, ainsi que par la connaissance que je fis, à leur recommandation, de M. le curé Curateau, ancien sulpicien françois. Plusieurs jours déjà s'étoient écoulés, que je n'avois comptés que pour des heures; il falloit cependant aller à Montréal: ma tante m'y accompagna. Nous allâmes loger chez son oncle M. de LaCote, vieux gentilhomme. Lui, sa dame, sa famille nous accueillirent de leur mieux.

M. Mongolfier, supérieur, et tous les MM. du séminaire pour qui j'avois des lettres (comme pour bien d'autres) furent charmés de me voir — principalement M. de Jonquière, avec qui j'avois passé la mer d'Angleterre au Canada.

Il ne devoit pas être hors de propos de raconter, en passant, l'aventure arrivée au ministre Delisle pendant le coup de vent que nous essayâmes sur le grand banc; aventure que je devois avoir déjà rapportée; mais elle

m'étoit échappée de la mémoire. Dans le moment critique où le vaisseau étant tombé sur le côté, chacun prioit Dieu de tout son cœur, et pendant que M. de la Jonquière distribuoit ses absolutions, ce même ministre (Delisle) ne se jeta-t-il pas à ses genoux pour obtenir aussi l'absolution de lui, n'ayant pu oublier qu'il avoit été jésuite! Cela fut su à Québec, et le gouverneur Carleton nous envoya chercher, moi et un autre jeune homme, commis de Drummond, pour lui dire si c'étoit vrai, et si nous en avions eu connoissance. Nous ne pûmes le nier. Cela fut cause que ce pauvre prêtre reçut ordre de se rembarquer immédiatement pour l'Europe! . . . .

Je fus très-chagrin de ce départ inattendu; à peine eus-je le temps et la permission d'écrire à mes parens et amis de Paris par lui; car ce fut à Paris qu'il s'en retourna. Il eut un heureux passage, comme je l'appris par son accusé de réception de mes lettres, l'année suivante.

Le temps des visites passé, je retournai avec ma tante chez elle, à la campagne de son père, où je restai jusqu'au reçu d'une lettre de M. Dumas, qui me prioit d'aller aider à son commis Calville à tenir la maison de commerce de Montréal. Quoique sans goût pour cet état, ne voulant pas le désobliger, j'y consentis — bien déterminé cependant à ne pas négliger mes études et connoissances en médecine, dont j'avois une entière habitude; mais, jeune et inconstant, je ne savois pas me fixer. Quelques jours après, j'allai assister ce commis marchand. Notre magasin étoit installé chez un nommé Bernard, proche le marché de la basse ville; la vente s'y faisoit en gros et en détail.

Ce Calville étoit françois, âgé d'environ 30 ans, fier de ses connoissances commerciales et du nom de premier commis; il étoit à gages. Moi, je n'avois ni ces connoissances ni ce nom; neveu de l'associé de M. Dumas dans la spéculation du papier du Canada seulement, élevé dans la médecine, science plus libérale, je faisois ce que je pouvois

spontanément, mais, sans espérance de devenir jamais commerçant consommé ; je ne m'étois soumis à cet emploi que pour plaire à M. Dumas dans un temps où les jeunes gens étoient si rares dans un pays nouvellement conquis ! Mon amour de la liberté ne pouvoit pas s'accommoder longtemps d'une dépendance servile et de dure digestion pour un gentilhomme non rompu ni destiné à un tel état, d'autant plus que ce Calville, quoique honnête, étoit exigeant à l'excès . . . . Les samedis soir et les dimanches j'allois chercher des adoucissements à cette existence à la campagne de ma tante et de sa famille, et je passois, en ville, mes soirées avec des connoissances aimables. Je tins bon jusqu'en février, que de plus insupportables traitemens me firent écrire à M. Dumas ; je lui fis aussi écrire par son cousin M. St. Martin qui connoissoit tout. Je ne fus pas longtemps sans recevoir l'ordre de descendre à Québec, chez M. Dumas lui-même, où j'allois être traité comme son propre enfant.

Avant de quitter Montréal, il me paroit convenable de parler des aimables familles et personnes que j'y ai connues, et de mes amusemens pendant mon séjour au Paris du Canada. Oui, on le compare en petit à cette grande ville française ! Tout est sur le haut ton à Montréal, qui est fort riche en raison de son commerce et de la traite avec les sauvages. Les pays d'en haut, à la distance de 6 à 800 lieues, y apportent leurs pelleteries, qui y sont embarquées pour Londres et de là répandues par tout l'univers.

Jamais je n'ai connu nation aimant plus à danser que les Canadiens ; ils ont encore les contre-danses françaises et les mennets, qu'ils entre-mêlent de danses anglaises. Les nuits, durant l'hiver, qui dure 8 mois, se passent en fricots, soupers, diners et bals. Les dames y jouent beaucoup aux cartes avant et après les danses. Tous les jeux se jouent, mais le favori est un jeu anglais appelé *Whisk*. Le jeu de billard est fort à la mode, et plusieurs s'y

ruinent. Je l'aimois bien, mais je n'y jouois jamais à l'argent, par prudence. Dans toutes les sociétés, en mon nouveau petit Paris américain, il falloit commencer par là ( par le jeu ) ; c'est ce que les dames appeloient le bon ton.

Le sexe y est très-beau, poli et fort insinuant. Ma jeunesse et les manières européennes du dernier goût dont j'étois entièrement pétri, me faisoient désirer partout ; et si j'avois pu résister à la fatigue de tous ces plaisirs, si ma nouvelle occupation ne m'en avoit pas empêché, j'aurois été dans les fêtes les jours et les nuits !

L'époque de mon départ approchoit, j'allai remercier mes amis et les prier de vouloir me continuer leurs bontés épistolairement ; je me ferois un plaisir de correspondre avec eux de Québec. J'en fis autant à ma tante et à toute son aimable famille, qui auroit bien voulu me garder. Je serois bien resté, mais je n'étois pas tout à fait mon maître, et puis, pensant toujours à la médecine, je ne pouvois guère la pratiquer que dans une ville. Ayant été très-souvent avec le Dr. Badelar, né françois, très-bon opérateur, je désirois m'en faire un ami, et il m'encourageoit fort à ne pas négliger mes connoissances dans cette profession. M. Dumas, d'un autre côté, me nourrissoit des idées de commerce ; il faisoit son commerce fort régulièrement, et je tenois ses livres en partie double, ce à quoi je me plisois beaucoup. Ainsi, flottant d'une profession à l'autre, et quoique sans appointemens, je restai trois ans avec lui. Il étoit, ainsi que toute sa famille, si aimable, que je ne pouvois pas me résoudre à le quitter, parce que j'étois, dans toute la force du terme, regardé comme son fils. Il est vrai que jamais rien n'a pu effacer en moi le sentiment de l'honneur ; ma probité me mérita d'avoir chez M. Dumas tout sous mes soins, jusqu'à la caisse. Si le papier du Canada et le commerce que M. Dumas avoit entrepris sur un vaste plan, n'avoient pas manqué, cette maison seroit devenue une des plus riches ; au lieu qu'elle

nanqua en 1769, et atermoya pour 33 mille livres sterling. Cela changea totalement ma situation, car, ayant déjà oublié l'Europe et mes parens, je désirois faire mon chemin en Canada. Pour lui, ce pauvre monsieur, ayant remis ses affaires à ses créanciers, il se fit notaire.

Moi, je retournai à la médecine. J'avois fait connoissance avec le Dr. DuBergès, de St. Thomas, en bas de Québec ; je fus le voir, et il m'engagea à rester avec lui en société, ce que je fis pendant deux ans.

Après un long siège et tout le pays ayant en outre beaucoup souffert par la guerre, le Canada ne pouvoit se relever qu'avec le temps. La confiance indispensable entre les conquis et les conquérans avoit bien de la peine à s'établir. Soit préjugé ou non, la distance que chacun paroissoit mettre de son côté étoit si grande, que ce ne seroit pas de sitôt que ces deux peuples ne feroient qu'un. Les places n'étoient données qu'à des Anglois de naissance, les Canadiens n'avoient pas besoin d'y penser, ce qui ne pouvoit que les rendre indifférens.

Quoi qu'il en soit, pendant cet intervalle, il se forma une compagnie pour rétablir les forges St. Maurice : Dumas et un autre de mes amis en étoient, et avoient même été choisis pour en diriger les travaux. Connoissant mon honnêteté, ils me pressèrent d'abandonner encore la médecine pour être le commissionnaire de la compagnie à Québec. Ma société à la campagne avec M. DuBergès rapportoit si peu, que j'acceptai, sans cependant dire adieu à ma profession, que j'entendois exercer en ville pour ceux qui voudroient m'employer. Les revenus clairs et nets de cette nouvelle charge pouvoient monter à 300 louis par an, et j'avois en outre la perspective de pénétrer dans ce monde nouveau avec plus d'avantages : il ne falloit plus que de l'ordre et de l'économie.

Je dois dire que je ne me séparai pas de DuBergès en mauvais termes ; au contraire, il voyoit bien la nécessité

de mon départ, et s'il m'avoit associé à ses intérêts, ç'avoit été plutôt pour m'obliger qu'autrement. Aussi fûmes-nous toujours amis intimes jusqu'à sa mort. Il étoit d'un caractère bon, honnête, doux et fort obligeant — et par-dessus tout homme d'éducation, ayant été gradué à Montpellier. S'il se fût établi en ville, ses talents y auroient fait du chemin ; mais l'homme étoit philosophe épicurien, et préféra ses plaisirs à toute ambition.

---

### CHAPITRE TROISIÈME.

*Comme quoi ce monde est un véritable théâtre où chacun figure avec des changements de décoration.*

Né gentilhomme, destiné d'abord à entrer dans la marine de mon roi, puis après un commencement d'études mathématiques à La Rochelle, ennuyé et appelé à Paris pour entrer dans l'armée, où étoit mon frère, je me suis dégoûté bientôt de cette carrière, et j'ai choisi l'étude de la médecine ; mon tems fait à St. Côme et à l'Hôtel-Dieu, et chez M. le médecin de la Rochambeau, à Paris, on m'a vu, par inconstance de jeunesse, passer en Angleterre ; ensuite, séduit par des espérances illusoires, je suis venu en Canada. Ici, mon premier dessein est d'exercer mon état, cependant je me laisse gagner à le négliger pour le commerce, puis je retourne à la médecine avec Pubergès, et enfin me voici, en 1771, devenu commissionnaire à Québec de la compagnie des forges Saint-Maurice.

Je suis logé à loyer dans une maison appartenant à M. Amiot, citoyen, en face du marché de la basse-ville, où je reçois et vends les produits de mes cyclopes ; j'expédie pour Londres les fers en gueusets, je fournis aux besoins des associés, enfin j'exécute leurs ordres de point en point. On est très-content de moi. De docteur à commissionnaire, le pas est grand ; n'importe, il faut être de tous les états dans cette vie — états honnêtes, s'entend.

J'engage un garçon, et me voilà pour la première fois en ménage et à la tête d'une maison qui va devenir de commerce. Les habitans des campagnes, les citoyens et forgerons des villes, en raison des fers, m'eurent bientôt achalandé et fait connoître. Ma profession médicale m'aide un peu encore ; mais à mesure que l'on me connoissoit davantage dans mon nouvel état, on oublioit que j'étois

docteur en médecine ; ma pratique comme tel se réduisit au traitement des jeunes gens atteints de la syphilis, et je ne repris entièrement ma profession que quand je demeurai aux Forges.

L'hiver arriva sans autre aventure ou malencontre pour moi que la suivante au commencement de la saison des bals, qui s'ouvre d'ordinaire aux premières neiges. Cette année-là, hivernoit, dans le havre du Cul-de-Sac, une frégate appelée le *Triton*, commandée par le capitaine Latwitch (?), avec tout son équipage et son complément de gardes-marine, qui ne demandoient pas mieux que de courir les bals et . . . le reste. C'étoit justement chez un nommé Crépin, aubergiste, proche de la frégate, et non loin du marché, où je demeurois, que se donnoit un de ces bals et fricoteries toutes les semaines. Mon voisin le jeune Simpson et moi étant un de ces soirs-là au bal, nous y restâmes plus tard que bien d'autres. Quatre des officiers de cette frégate voulurent nous chercher querelle, ils furent bientôt mis dehors ; mais nous en voulant beaucoup, surtout à moi qu'ils appeloient *French Dog*, ils se cachèrent sous la galerie du côté du bord de l'eau, par où nous devions sortir, dans le dessein de nous tuer et jeter dans le chenal, à ce que mon camarade leur entendit dire en anglois, comme nous passions la porte. N'entendant pas cette langue, si j'eusse été seul, ils auroient bien effectué leur mauvais dessein. Mon ami me cria en françois : Défendons-nous et criions ; quoiqu'il soit tard, peut-être quelqu'un viendra-t-il à notre secours ! . . . Je n'avois pour me défendre qu'une bague de jonc ; je me réfugiai dans un angle, au rez-de-chaussée. Leurs épées se nuisoient, car ils auroient pu me tuer de la première attaque ; pris de vin, ils ne savoient pas trop ce qu'ils faisoient. Mon ami étoit de l'autre côté de la rue, je lui criai d'aller vite chercher chez moi deux sabres qui étoient sur la corniche de la cheminée de la cuisine. — Le garçon m'attend, il

t'ouvrira la porte dans l'instant! . . . . Il y courut et revint en peu de minutes. — Comment te le donner? me dit-il. — Avance, ne perds point de tems, je suis percé et blessé partout de la pointe de leurs épées. Ah! si je puis tenir un de ces sabres, tu verras un beau jeu. — Il en jeta un aussitôt, qui tomba derrière moi, à droite, et que je pus saisir immédiatement sans m'exposer. Le premier coup atteint et coupe l'oreille à l'un deux et lui fait une blessure profonde à l'épaule. Le blessé cria: "I am wounded and most dead! the devil is at our heels!" Mon compagnon en avoit pareillement engagé deux; et les miens se voyant servis à la françoise, gagnèrent la frégate en criant de toute leur force, ce qui réveilla tout le monde à bord. Nous fîmes un détour pour ne pas être pris; rentrés chez moi, nous barricadâmes les portes et les fenêtres avec des barres de fer et des plaques de poêles, nous mîmes un baril de balles sur le cul, de même qu'un baril de poudre; nous avions cinq bons fusils que mon garçon et mon camarade devoient recharger au fur et à mesure pour notre défense, en cas d'attaque. Heureusement personne n'approcha de la maison. Il n'y eut pas même de plainte le lendemain, parce qu'ils avoient tort, et que du monde aux fenêtres les avoit entendus former le complot de nous tuer et de nous jeter à l'eau. Cependant, tout le restant de l'hiver, il nous fut presque impossible de sortir la nuit et même le jour; il nous falloit éviter de nous trouver dans les lieux fréquentés par ces quatre gardes-marines et leurs amis, qui s'étoient vantés qu'ils ne sortiroient pas du Canada avant de nous avoir exterminés, surtout le *French Dog*.

L'affaire fit beaucoup de bruit en ville. L'oreille coupée fut trouvée le matin sur la neige par un commis de M. Fremont. Le gouverneur en fut aussi informé; mais pas de plainte régulière; chacun resta avec ses blessures et guérit comme il put; pour ma part, j'en avois reçu sept, mais pas dangereuses.

Cela me fit grand bien de deux façons : je ménageai ma bourse, et je me conservai sage, en ne courant plus ces sortes d'amusements, souvent pleins de risques. Je passai dans le public pour un modèle de sagesse. Il fut heureux pour moi, en cette occasion que je pusse me soigner et traiter moi-même, grâce à mes connoissances en médecine. En devisant avec quelques amis de cette aventure, je me rappelai que dans les écoles en Angleterre il était enseigné qu'un anglois pouvoit battre généralement dix françois ou *chiens de françois* comme le peuple les appelle. Ces quatre gardes-marine n'avoient pu pourtant venir à bout de moi, avec leurs épées croisées contre ma baguette. Et comme je leur avois fait tourner le dos, une fois armé d'un sabre écossois de grande mesure ! Eussent-ils été dix, je crois qu'armé ainsi j'en eusse fait autant, tant les petites épées ont peu d'avantage contre d'aussi grands bougres de sabres ! ....

Le printems si désiré arriva donc, et les occupations du *commissionariat* me firent oublier le tems passé : contenter la compagnie des forges étoit alors toute mon ambition afin de faire mon chemin. Pélassier, qui étoit le directeur de la compagnie, fut tellement convaincu de l'intérêt réel que je prenois à toutes leurs opérations, qu'il voulut que je devinsse un des intéressés et de plus inspecteur des travaux avec lui. A la fin j'y consentis, et le 25 février 1775, ayant reçu ordre en conséquence de remettre toutes les affaires dont j'étois chargé à M. Cuenoud, marchand à Québec, je montai aux forges Saint-Maurice, rendis compte de ma gestion au directeur et pris possession de ma nouvelle charge d'inspecteur, avec permission d'exercer la médecine pour assister les travailleurs des ateliers et même les amis du voisinage qui voudroient m'employer. Je ne tardai pas à établir doublement ma réputation, surtout comme médecin, car j'entendois parfaitement la médecine.

Ainsi, de l'estime du public à celle du directeur et de toute la compagnie, je marchai d'un succès à un autre, jusqu'à l'époque de la guerre entre la Grande-Bretagne et la République d'Amérique, en 1776 et 1777, que les insurgents repoussèrent les forces britanniques jusque sous les murs de Québec.

## CHAPITRE QUATRIÈME.

*Agremens, aventures et contre-tems que j'éprouvai en ville ; liaisons avec quelques amies ; engagement de cœur avec Mademoiselle Catherine Delzène, qui, malgré elle, devient l'épouse de Pélissier ; circonstances tristes qui me l'ont rendue : elle devient enfin mon épouse.*

Jeune, de figure faite pour plaire, ayant de belles manières, avec un goût passionné pour la danse, je ne manquois pas d'amusemens. Les jeunes demoiselles se plaisoient fort à ma compagnie. Oh LaTerrière n'étoit pas le vide se faisoit sentir, à ce qu'elles me disoient souvent. Cependant je ne pouvois appartenir à toutes qu'en société ; entre celles dont je trouvois la physionomie charmante, je ne sentois réellement une tendre affection que pour trois seulement, Angélique Duhamel, Josette Roussel, et mademoiselle Delzène, et encore ces amitiés étoient-elles différentes et inégalement vives. Un jour, je demandai à mon bon ami Alex. Dumas ce que l'on penseroit si je me mariois avec la première, avec qui j'étois lié d'amours plus que platoniques depuis longtems ; il répondit que ce seroit folie, vu mon extrême jeunesse, mon crédit, mes ressources fort légères, que je perdrois l'amitié et l'estime de la compagnie, que la médecine n'alloit point . . . je me verrois avec ma famille réduit à la misère. Cela me fit tant de peur, que quelques avances que j'eusse déjà faites, il me fallut les abandonner, non sans une douleur, un regret des plus sensibles, tant l'habitude d'une sincérité qui n'est naturelle n'avoit attaché à une aimable enfant, digne d'un meilleur sort que celui qu'elle eut avec le laid et méchant bijou qu'elle fut forcée de prendre pour mari par son père, marin au caractère dur ; le désespoir et sa situation, voyant que je pouvois pas l'épouser, achevèrent

de la décider, et je la perdis, mais non son amitié, car nous étant juré une amitié éternelle aux pieds du Bonheur, cela ne pouvoit plus jamais s'effacer ! D'ailleurs elle étoit belle, de riche taille et bien faite — hé ! comment l'oublier ! . . .

J'avois fait la connoissance de Mlle. Roussel dans le même tems que celle de ma présente épouse Marie Catherine Delzène. Quoique fort jolie et spirituelle, elle ne pouvoit effacer l'impression plus forte que j'avois reçue de mademoiselle Delzène, plus jeune et plus jolie. Cette dernière m'aimoit beaucoup, mais son père et sa mère la réservoient en secret au vieux veuf Pélissier, homme fort riche, de qui ils espéroient de grands secours. De son côté, Pélissier, âgé alors de 66 ans, n'osant pas se remarier à une nymphe de 14 ans, avoit conçu le dessein de m'engager à l'épouser, et pour cela de m'appeler auprès de lui aux forges afin de m'y faire c . . . ! Ce beau résultat n'étoit pas impossible, mais pas bien probable en raison de la différence d'âge. Pendant longtems ma chère prétendue et moi (*prétendue*, de commun accord entre nous deux) nous ne nous vîmes que sur ce pied, parce qu'elle n'avoit confié les desseins de ses père et mère, et ceux de Pélissier lui-même, qui devoit même lui faire un don de 500 louis sur notre contrat de mariage si elle se marioit avec moi.

Pendant cet espace de tems, nous ne nous voyions guère qu'en la présence de Mlle. Roussel, que les bonnes gens croyoient que je recherchois et à qui il me le falloit réellement faire accorder, sans quoi leur maison m'auroit été interdite. Par ce moyen, constamment ménagé, je fréquentois et voyois ma chère Catiche, espérant que Pélissier n'iroit pas se mettre en tête de l'épouser à ma place.

L'homme propose et Dieu dispose. M. Delzène, pressé pour dettes et revenant de Montréal, passa aux Forges et emprunta 300 louis à son ami Pélissier. A ce voyage, tout changea à mon égard, tout fut arrêté entre eux pour le

mariage de cette enfant ( qui m'étoit promise d'honneur et d'amitié ) au vieux Pélissier lui-même. Dispense entière fut obtenue pour faire faire ce mariage à Bécancour par le Père Récollet Théodore sans aucune publication de bans. Elle fut menée à cet endroit par son père quelques jours après, sous prétexte d'aller en visite chez leur cousin Pouget, curé à Berthier ; Pélissier arriva bientôt en carriole couverte, accompagné seulement de son domestique. Le fait est que cette chère enfant, ne sachant rien de cette affaire, ne devoit manquer d'être extrêmement surprise, et de faire la résistance à laquelle l'excitoit la répugnance d'âge, ayant toujours cru jusque-là que c'étoit de La Terrière qu'elle devoit devenir l'épouse, et cela du goût même de celui qui la forçoit de se marier avec lui. Refus, pleurs, gémissemens, rien ne peut attendre ces tyrans. Le père lui ordonne absolument d'y consentir. Ainsi, de nuit, sans autres témoins que des gens gagnés par argent, elle est traînée à l'autel, où les cérémonies sont commencées et finies sans qu'elle en ait presque connoissance. De là, on l'embarque tout de suite dans la carriole couverte, et elle est amenée sans bruit et sans que personne l'ait vue, aux Forges. Elle y devint presque folle, ne se croyant pas mariée avec Pélissier et ne voulant pas demeurer avec lui. Le père et ce mari essayèrent tous les moyens pour l'apaiser. Effrayé, craignant de la perdre, sentant que ma présence seul lui feroit du bien et qu'il n'y avoit point d'autre remède, Pélissier m'appela aux Forges ; c'est ce qui m'y valut la place d'inspecteur. Je fus assez fou d'y aller, alors que cela ne pouvoit que me devenir nuisible à cause du manque de parole du dit Pélissier et de mon attachement à cette jeune femme qui n'étoit plus à moi, puisque maintenant la loi sacrée du mariage, malgré le fait de la violence, s'opposoit à mes espérances, et qu'à moins d'avoir la vertu d'un saint, ma présence aux Forges ne pouvoit qu'enfanter de fâcheuses conséquences. Mais le

désir de vengeance et un penchant, toujours le plus fort, m'entraînèrent, et j'acceptai tout, promis tout au risque de ne tenir que ce que je pourrois, parce que l'existence ne me paroissoit de nul prix, si je ne pouvois plus voir ma chère et bonne amie. J'étois sûr qu'elle m'aimoit si sincèrement que de tout entreprendre, tant elle se déplaçoit avec son vieux, quoique au comble de toutes douceurs; car il ne lui refusoit rien, et elle avoit de l'or tant qu'elle en vouloit. Le cœur, comme l'âme, ne se plaît qu'à ce qui a un rapport sympathique avec ce qu'il aime, soit illusion ou autrement. Il n'y avoit que ma présence qui la calmât et lui fit supporter son malheur, au moins qui l'empêchât de faire quelque esclandre. Si je me levois à la fine pointe du jour, je la trouvois sans y manquer sur le pas de la porte; un baiser scelloit nos continuelles promesses et résolutions de nous aimer jusqu'à la mort! Mille fois je la rencontrai dans les chambres de l'atelier, accompagnée d'une demoiselle Mailler, qu'il avoit appelée là pour l'observer sans doute; mais la constante et sincère amitié surmonte tout, et trouve toujours des moyens de consolation. Nous vécûmes ainsi, jusqu'à ce que les Américains ayant pénétré en Canada et ayant été ensuite forcés de s'en retourner entraînant avec eux tous ceux qui avoient pris leur parti, Pélessier qui étoit du nombre, laissa sa jeune femme maîtresse chez lui et au pouvoir de l'amitié, un peu moins gênée, et moi directeur des travaux: toutes les portes pour nous aimer nous restèrent ouvertes.... nous nous abandonnâmes à notre penchant, et le fruit de tant d'amour fut une grossesse qui a produit notre chère Dorothee le 4 janvier 1778.

La guerre entre les deux nations étoit si forte qu'aucune nouvelle de Pélessier ne nous parvint que vers le printemps par la voie d'Angleterre; il envoyoit une procuration pour vendre les forges et en remettre le produit de ce qui lui appartenoit à M. Perras, son ami, à Québec, qui avoit

ordre de faire passer en Europe madame et les deux fils qu'il avoit eus de son premier mariage, Jean et Maurice Pélissier. En conséquence et suivant ses ordres tout fut vendu à M. Gogy, et le produit de la vente remis honnêtement à M. Perras ; ses enfans prirent passage sur un navire : quant à son épouse, à cause de ce qui lui étoit arrivé, elle ne le pouvoit ni ne le devoit, c'étoit trop risqué. D'ailleurs son inclination n'étoit pas de ce côté ; elle ne voulut pas laisser son ami, son enfant en nourrice, passer la mer pour aller rejoindre un homme à qui dans sa conscience elle ne se croyoit liée que de forme et qui pourroit la maltraiter : dès lors, elle me força d'avoir soin d'elle et de lui donner des preuves de ma sincérité puisqu'elle avoit tout sacrifié pour moi, et que n'ayant rien conservé de la fortune de ce mari, c'étoit à moi de faire voir que j'étois honnête homme, et de la soutenir avec sa chère enfant. Dès ce moment, son sort et le mien n'en firent qu'un, et je fis de mon mieux pour la rendre heureuse. Je n'eus pas grand peine à cela, car son caractère riche et doux, avoit de l'analogie avec le mien.

Malgré la vente des forges et quoique son bon ami Perras lui eût envoyé à Lyon ses fonds restés au Canada et ses deux enfans, Pélissier ne manqua pas de revenir à la paix au Canada, sous la protection du général Haldimand, de me demander une révision de comptes et de vouloir poursuivre celle qu'il disoit être son épouse, et qu'il avoit abandonnée.

Mes affaires réglées avec le dit sieur Perras et le reste de la société, je me retirai sur l'isle de Bécancour, que j'avois achetée de mon bon ami Saint-Martin et de sa sœur pour environ 250 louis ; les biens alors écart à bas prix. J'y vivois tranquille, de ce que cette ferme pouvoit me donner, et tout aux plaisirs de la chasse et de la pêche. Cette fortune étoit bien peu de chose, et sûrement ne nous faisoit pas rouler carrosse, mais j'étois en paix sur mon

isle avec ma bonne et tendre amie et notre enfant — cela nous suffisoit à tous deux. Partout l'on est heureux lorsqu'on croit l'être, saine morale de tous les temps et de tous les lieux.

C'est sur cette isle qu'il nous trouva à son arrivée. On lui avoit fait entendre, soit en Europe ou à Québec, que j'y cachois mes trésors : certainement, ma bonne amie en étoit un et mon meilleur. Il nous expédia un nommé Dumas, courrier, avec deux invitations ; l'une me demandoit d'aller à Québec avec comptes et livres pour ré-examiner nos comptes, et l'autre, en cas de refus, étoit une prise de corps pour m'y contraindre de force.

Ayant su d'avance l'arrivée de Pélissier à la capitale et l'espèce d'homme qui venoit m'arrêter, et me méfiant de tout étranger, sitôt que ce Dumas se montra, je le tins à distance au bout de mon fusil, et je lui criai de s'arrêter et de laisser à terre les lettres ou autres papiers qu'il avoit pour moi, puis de se reculer le long de la rivière, et que mon domestique alloit lui porter de quoi boire et manger. Après avoir pris communication de tout, j'envoyai chercher une table, du papier et de l'encre, et fis réponse que sous deux fois 24 heures je serois à Québec à ses ordres : j'ordonnai au courrier de repartir sans exiger plus. Il le fit, porta ma réponse, et, au temps dit, j'étois rendu.

Cependant, avant de quitter mon isle, il convenoit de mettre tout en ordre. Laisser ma chère amie au pouvoir du premier venu, je ne pouvois y consentir ; l'emmener avec moi et la protéger moi-même, me parut le parti le plus sage. Nous partîmes donc avec le dessein d'aller loger chez une amie de confiance appelée la veuve Duhamel : le lendemain de notre arrivée, je fis chez M. Perras, où logeoit Pélissier. A ma première visite, il me remit des lettres de mes parens de Paris, qui m'apprennoient la mort de mon père, et, pour comble de malheur, il me fit des reproches me faisant sentir qu'il ne pouvoit ratifier mes

comptes sans les avoir repassés lui-même. — Eh bien, monsieur, lui dis-je, demain je les remettrai à M. Cugnet sur votre reçu, et tous les matins, je viendrai travailler avec lui pour l'intelligence de ce qu'il n'entendrait pas. Mais avant d'y toucher, convenons que la balance en différence qui sera due à l'autre, sera légitimement payée. — Il en convint avec un peu de peine; ce n'étoit pas à ce point qu'il en vouloit venir, parce que dans le fond il me connoissoit assez pour croire mes comptes justes; ce qui faisoit son principal souci c'étoit de savoir où étoit celle qu'il appeloit sa femme; ses informateurs d'en haut lui avoient appris qu'elle étoit descendue avec moi.

Que les humains sont peu sincères! Cette amie chez qui je logeois m'avoit promis de garder le secret si soigneusement que personne au monde ne la découvreroit, et pour cela je la payois bien. Hélas! que l'or est tentateur! A force de lui en offrir, Pélissier l'ébranla, elle se laissa gagner, et il fit enlever ma chère amie ainsi, par trahison, en calèche, un jour, pendant que je travaillois avec lui à ses comptes, qui n'étoient qu'une finesse et un prétexte.

Grand Dieu! .... quel coup de foudre pour un cœur sincère et tendre! .... se voir ainsi séparé de ce qu'il avoit de plus cher! .... J'eus beau menacer cette femme fourbe et mercenaire, je n'en pus rien tirer de consolant. — Où est ma bonne amie? où l'a-t-on menée? où l'a-t-on mise? — Je n'en sais rien. — Pourquoi m'avez-vous trahie, et l'avez-vous livrée? Personne ne pouvoit forcer sa chambre, si vous ne l'avez pas exposée. — Ils ont forcé la porte, et l'ont enlevée. — Je manquai d'en devenir fou, je pensais à ma chère Dothée, qui n'avoit plus de mère. Hélas! que j'allois être malheureux! jamais, jamais je ne m'en consolerois; j'étois sûr de sa sincérité, quelque part qu'elle fût, jamais son ami ne pourroit s'effacer de sa mémoire; que mes plus mortels ennemis ne la pourroient

changer à mon préjudice, que je l'avois trop bien traitée et aimée trop sincèrement, qu'elle ne Poublieroit point; je devois pour le présent moment m'armer de résolution pour cacher mes peines et forcer mon antagoniste à finir nos affaires au plus vite; mais dans mes instants de loisir je passerois dans toutes les rues, un miracle peut-être me la feroit retrouver par quelque signe, un cri, etc.... Dieu! que je la connoissois bien! Huit à dix jours de son emprisonnement chez la geôlière Renvoisé l'avoient presque rendue folle, parce que les ordres du tyran étoient de ne la laisser se montrer ni parler à personne, ni même approcher des fenêtres. Malgré tous ces barbares soins, un soir, entre chien et loup, que je passois près de cette maison, sans savoir qu'elle y étoit si strictement gardée prisonnière, quelque chose tomba devant moi et une voix dit en chantant:—Ramasse! ramasse! Il faisoit si noir que je ne pus trouver l'objet, mais sans me démonter, j'entrai chez un ami demander un fanal, disant que j'avois laissé échapper quelque chose de ma poche; ayant vite ment regagné l'endroit, soudain j'aperçus un mouchoir contenant de la cendre pour le rendre plus pesant et un papier parmi. Je rendis le fanal et courus d'un saut à ma chambre du Cul-de-sac de la Basse-Ville, où à mon aise je pris mon tems pour déchiffrer l'écriture tracée avec la pointe d'une épingle sur des marges blanches d'un livre coupées par *ribandelles*. Là je lus l'histoire de ses souffrances, comme on étoit après elle pour lui faire prêter serment que je l'avois prise de force; prêtres, récollets et autres, par la peur superstitieuse des peines de l'enfer, la tourmentoient sans cesse, la menaçoient, lui disoient qu'elle n'auroit sa liberté qu'après cet acte et qu'elle retourneroit alors avec son tyran, pour ne plus le quitter — justement ce qu'elle ne vouloit pas, aimant mieux mourir que de m'abandonner et son enfant. — Ayez, lui disoit un récollet, qu'il vous a prise de force; dites-le, déclarez-

le seulement, et vous êtes libre. — Je vous réponds que c'est moi qui l'ai été trouver plusieurs fois dans sa chambre; je l'ai forcé de m'écouter. Est-ce lui qui est coupable? Si quelqu'un l'est, c'est moi seule. Et pourquoi ce tyran m'a-t-il laissée avec lui? . . . . Ou plutôt quand il m'eut dit: je vois que tu aimes LaTerrière; marie-toi avec lui, je te donnerai 500 louis — pourquoi ne m'a-t-il pas tenu parole? Il n'ignoroit pas ma foiblesse, mon amitié pour LaTerrière. Sa première folie, c'est de l'avoir fait monter aux Forges; quand j'étois devenue folle d'être séparée de lui sans espérance; c'est là le grand mal de mes tyrans. Dieu y a pourvu (il le vouloit ainsi) par les sentiments sincères et purs que LaTerrière a toujours eus pour moi, et j'espère que, si j'ai le bonheur de le rejoindre, il aura jusqu'au tombeau la même tendresse et la même sincérité. En attendant, laissez-moi seule y songer. Allez rapporter à celui qui vous puic si bien tout ce que je vous dis.

Pélessier n'en fut pas surpris.—Je connois son caractère, dit-il, c'est bien elle. Il l'a ensoreclée, elle ne dira jamais autre chose: c'est tems perdu.

Nos comptes finis, il se trouva me devoir une balance de 400 louis, mais excepté 68 louis qu'il me compta, le reste passa pour la pension de Mlle. Delzène. Puisque j'avois vécu avec elle, il étoit bien juste de me charger de sa nourriture. Vrai, lui répondis-je, avec plaisir, je l'accepte, c'est la faire ma propriété. Ainsi nous nous séparâmes, lui bien déterminé à me faire tout le mal qu'il pourroit, et moi à rejoindre au plus tôt ma chère et bonne amie. Je fis mettre nos quittances respectives dans les papiers publics, ce qui arrêta singulièrement son caquet. N'ayant plus affaire en ville (si ce n'est que mon cher trésor y étoit renfermé) mes amis me conseillèrent de m'éloigner comme un moyen de lui procurer peut-être sa liberté, quand lui sauroit que je suis parti. En conséquence, je laissai mes ordres et de l'argent pour son besoin. Ce que

On avoit prévu arriva. Lorsque je fus parti, elle fut moins gênée, se fit habiller et comment? en habit de deuil, parce qu'elle avoit su que j'avois eu la nouvelle de la mort de mon père par Pélissier lui-même, au printemps, à son arrivée; et c'est ce qui acheva de rendre le tyran inconsolable, de lui voir tant de constance, de résolution et de franchise, quelque chose qu'on employât pour la détacher de moi.

Quelques jours après, son tyran, la croyant guérie, partit pour les 3 Rivières pour aller pressurer son père. Deux jours après, dans le tems qu'on ne s'attendoit à rien, elle voyant passer le greffier Lind, lui demanda si on pouvoit tenir quelqu'un renfermé sans ordre d'un juge? Il lui répondit que non et qu'elle étoit libre. Sa geôlière avoit été témoin de la conversation et ne la gêna plus tant, de crainte d'être poursuivie, ce qui eut un excellent résultat; car sous prétexte d'aller chez quelque amie en ville, avec mon secours elle prit la poste et vint me rejoindre sur notre isle chérie, où j'étois retourné et où tout me paroissoit monotone sans sa présence: j'avois beau parcourir tous les lieux de nos promenades communes, l'anse, l'allée des noyers, tout étoit vide; sans cesse présente à ma mémoire, je ne la voyois nulle part réellement. J'avois passé ainsi huit jours, inconsolable, quand tout-à-coup madame de Linctôt, gouvernante au presbytère, me fit dire le soir, tout tard, qu'une dame au presbytère vouloit me parler. Dans l'ennui où j'étois, je ne fus pas long à m'y rendre. Ce soir-là justement, le grand vicaire Saint-Onge, notre ennemi, s'y trouvoit et étoit à souper avec le récollet Théodore. Je frappe à la porte, madame Linctôt paroît et me fait entrer dans une petite chambre où étoit ma bonne amie, qui venoit d'arriver et qu'elle n'avoit pas voulu annoncer au grand vicaire avant de m'avoir vu. Sans perdre de tems et sans me montrer à cet étranger, je pris ma bonne amie par le bras et l'entraînai dehors en lui

disant :—Quittons vite ce lieu infecté par la présence d'ennemis qui te livreroient au tyran avant 24 heures ! Puisqu'il est aux 3 Rivières et qu'il te croit encore en prison, profitons du moment pour gagner l'isle et t'y mettre en sûreté contre toute recherche et toute poursuite.

D'un saut nous nous rendîmes au logis de mon bon ami Saint-Martin, qui vint avec nous à l'isle. Je la fis entrer dans ma chambre et la cachai dans une valise à l'insu de la fermière et de sa famille ; je la tins là huit jours. Pendant ce tems mon ami et moi nous cultivâmes 7 à 8 mille bottes de foin, au centre d'une grange écartée, pour lui faire une petite chambre secrète, afin qu'elle pût y rester cachée jusqu'au rembarquement de son mari pour l'Europe, le gouvernement ne pouvant souffrir qu'il résidât dans la province. Nous réussîmes à merveille, et un soir nous l'y conduisîmes. Quelle fut sa surprise de se voir descendre dans un carré de 10 pieds tapissé et ne recevant le jour qu'à travers des pièces d'entourage, par des trous de tarière.

Je ne dois pas oublier de dire que, dès le lendemain sans doute de son arrivée, le grand vicaire ayant su qu'elle étoit dans l'isle, en avoit averti le mari, qui envoya le père et la mère chez moi pour la demander. Ils s'assirent dans ma chambre sur la valise où elle étoit cachée, et me dirent de leur apprendre où étoit leur fille, qu'ils venoient la chercher. Je leur répondis qu'en effet elle étoit venue, mais que, de peur de ne pas être en sûreté chez moi, elle s'étoit fait conduire plus haut par les deux hommes qui l'avoient amenée de chez Lacroix, de la poste du nord ; qu'en chemin faisant, chez le passeur devant la ville, elle m'avoit écrit un billet ( que je leur montrai ) dans lequel elle me confioit son dessein d'aller se cacher, ne voulant jamais retourner avec Pélissier. Je les fis dîner le mieux que je pus ; sans en avoir appris davantage, ils continuèrent leur route jusqu'au presbytère et de là en ville.

De crainte de surprise et d'une vive recherche, le surlendemain mon ami et moi nous étions donc allés la mener dans sa retraite nichée dans le foin, après avoir fait nos préparatifs pour lui procurer tout ce qu'elle désireroit. S'il me survenoit quelque embarras ou accident, cet ami m'avoit promis et juré de la secourir ; et je le déclare à sa louange, quoique souvent seul avec elle, à la douteuse clarté d'une chandelle (il y en avoit toujours une qui brûloit), jamais il ne porta les yeux sur elle qu'avec honnêteté et respect ; aussi l'ai-je toujours tenu depuis pour un homme plein d'honneur.

Il n'y eut pas d'autres recherches ; seulement il se fit un espionnage secret, qui n'aboutit à rien. Lorsque Pélissier fut rembarqué, mes amis de Québec me l'ayant mandé, Saint-Martin prit sa voiture et mena de nuit ma chère amie devant la ville ; elle entra dans la maison du passeur et lui ensuite, comme par pur hasard et comme s'il fût venu de Nicolet pour voir sa cousine Houtelas, tandis qu'elle disoit arriver d'en haut, étant descendue la rivière en canot. Saint-Martin lui offrit place dans sa voiture jusque chez moi à l'isle, où elle se présenta avec deux témoins pour que je la reçusse ou lui payasse une pension, vu qu'elle étoit à cause de moi sans ressources et sans secours. Mon ami et les deux témoins dressent leur procès-verbal, le signent et m'en remettent copie. — Entrez, madame, tant que j'aurai un sol, je le partagerai avec vous. Je suis trop honnête pour agir autrement à l'égard d'une personne que j'ai toujours considérée comme ma véritable épouse ! Vous êtes ici chez vous, madame, ordonnez. — Le fermier et sa famille à qui je dis de lui obéir, ne savoient à quelle sauce manger le poisson.

Son père et sa mère, après le départ de Pélissier, sont venus la voir très-souvent à l'isle ; ils se montraient très-contentes, ne s'étant jamais beaucoup souciés de la voir passer en Europe avec un homme qui auroit fini par la

faire renfermer dans un couvent, comme il l'avoit dit souvent.

Mon isle étoit des plus agréables à cause de ses promenades et par dessus tout d'une belle vue sur le fleuve; les fruits, les poissons y étoient abondants. Sa grandeur est de 5-4 de lieue de bout en bout, et d'une lieue et demie de circonférence. Elle est entièrement plate; elle produisoit environ 500 minots de tous grains et beaucoup de foin de la bonne espèce; il y avoit en outre une sucrerie d'érables de conséquence. Si je n'avois pas été si jeune et si enthousiasmé des forges, je l'aurois encore, et j'en serois venu à en connoître beaucoup mieux la valeur que les deux fermiers qui l'ont achetée et qui ne voudroient pas la laisser sortir de leurs mains pour trois mille louis. C'est fait; il faut se consoler de tout.

---

## CHAPITRE CINQUIÈME.

• *Caractère de Pélissier. Les forges Saint-Maurice. Ici commencent mes malheurs. Je rachète les forges avec Dumas. Mon arrestation. Je suis prisonnier d'Etat. Mon innocence et le peu de justice du gouverneur Frédéric Haldimand.*

Avant d'aller plus loin, je crois nécessaire de parler d'abord du directeur Pélissier, de faire son portrait moral, physique et politique, en toute vérité et au mieux de ma connoissance.

Il étoit né François et possédoit une excellente éducation. Honnête et libéral, pensant fort juste, mais grand partisan de John Wilkes et de son système de liberté, partant influencé comme les trois-quarts des habitans nés sujets anglois en faveur des Anglo-Américains révoltés. Cependant encore fort réservé, il n'assista aux assemblées et conseils des nouveaux venus, qu'à l'arrivée du général Wooster aux 3 Rivières en quartier d'hiver. Ces nouveaux venus lui ayant connu de grands talents, l'engagèrent à aller faire une visite au général Montgomery, à la maison d'Holland, proche Québec. Depuis ce moment, il fut reconnu et dénoncé par les espions du général Carleton comme acquis aux Américains et par conséquent comme un dangereux ennemi de la Grande-Bretagne. Les autres officiers des Cyclopes tels que moi inspecteur, Picard le teneur de livres, Volignî le contre-maitre ( quoique bons sujets et fort innocens ), nous fûmes dénoncés aussi, parce qu'on supposoit naturellement que nous buvions le même poison de la rébellion à la même tasse ; un scélérat et fourbe de juge Rouville, un Tonnancour, un Gagy, un grand vicaire Saint-Onge, pour faire leur chemin, nous avoient signalés comme tels ! Et un ramoneur, notaire officier de milice et inspecteur des cheminées, B. Gulte

Proust aussi, tous marchands de chair humaine : pour avoir des places, ils se seroient faits bourreaux ! . . . Ces soupçons, ces fausses dénonciations devoient nécessairement produire de forts mauvais résultats.

Comme je l'ai dit ci-devant, je montai aux Forges en février 1775 en qualité d'inspecteur des travaux ; je touchois 125 livres courant par an de salaire, j'étois logé, nourri et éclairé, et j'avois en outre un intérêt d'un neuvième dans le bénéfice total — le tout ensemble pouvoit me valoir entre 4 et 600 louis. Les forges sont à trois lieues des 3 Rivières ; c'est un fief de quatre lieues carrées, situé le long de la rivière Noire, et appelé fief Saint-Maurice. Le país est plat, le terrain (un sol jaune et sablonneux) est plein de savanes et de brûlés, où se trouve la mine par veines, que l'on appelle mine en grains ou en galets, de couleur bleue ; quoique le minéral contienne du soufre et des matières terreuses, il rend en général 33 pour 100 de pur et excellent fer.

On n'y chauffe les fourneaux et les affineries qu'avec du charbon de bois qu'il faut choisir : pour les fourneaux, on ne fait usage que de charbon de bois dur et franc, et pour les affineries que de charbon de bois mou, comme la pruche, le tremble, etc.

Une telle exploitation nécessitoit l'emploi de 400 à 800 personnes tant dans l'atelier que dans les bois, les carrières, les mines et pour les charrois : 6 hommes attachés au fourneau 2 arqueurs de charbon, 1 fondeur, 8 mouleurs et autant de servants, 6 hommes à chaque chaufferie, 2 arqueurs, 4 charrens, 4 menuisiers, 16 journaliers, 8 bacheliers, 4 chercheurs de mine, 40 charretiers, et les autres employés aux ventes, charbons, dressages, ou comme mineurs, charbonniers, faiseurs de chemins, garde-feux, 8 au moulin à scier, etc., etc. Pour le soutien de tout ce monde, on possédoit un magasin de marchandises et de provisions.

Le directeur avoit la vue sur tout, l'inspecteur pareillement ; celui-ci étoit obligé de passer de demi-heure en demi-heure à tous les chantiers pour voir si tout y étoit dans l'ordre, et ordonner ce qui étoit nécessaire ; les remarques qu'il faisoit étoient *journalisées* au jour et à la minute, et le teneur de livres les enregistroit dans chacun des comptes qui étoient réglés tous les mois.

Le fourneau produisoit un profit de 50 louis par jour, chaque chaufferie 50 louis par semaine, la moulerie 50 louis par coulage, — en somme de 10 à 15 mille louis par campagne de 7 mois ; les frais en emportoient les deux tiers ; c'étoit donc le tiers net que les intéressés avoient annuellement à partager. Ce fut l'appât d'un tel gain qui m'attira à reprendre de nouveau une part dans cette exploitation, au préjudice de mon isle, jusqu'en 1779, que ne pouvant pas aller conduire les travaux moi-même, tout y périçilita. Et mes espérances furent perdues.

L'endroit est certainement des plus agréables. On y voyoit environ 130 maisons bien nettes, bien logeables, aux ouvriers, de bons et beaux jardins et prairies et une belle et spacieuse maison ; on y faisoit un commerce de traite avec les sauvages, appelés Têtes-de-Boule, qui descendoient la rivière depuis les lacs Témiskamingue, etc. Le nom de Tête-de-Boule leur vient de ce qu'effectivement ils ont la tête ronde comme une boule ; d'ailleurs ils sont bien faits, bons et fort doux.

C'est dans ce dédale de devoirs et d'intérêts divers, d'agrémens et de fatigues, que je passai cinq ans : deux comme inspecteur et, après la guerre américaine, trois comme directeur jusqu'à la vente des forges à M. Gagy, etc., etc. Les bals, les danses dans la cour de l'établissement amusoient beaucoup ; les gens étoient bons, et ma qualité de médecin me faisoit du bien sous le triple rapport physique, moral et politique. J'y étois donc très-heureux par toutes sortes de causes ; si ce bonheur eût

duré, j'avois trouvé là le lieu des délices ! Les étrangers y venoient de tous les pays par curiosité ; les habitans de la ville des Trois-Rivières et des différentes paroisses du voisinage en faisoient autant, et c'étoit joie et fête pour eux. Il étoit de règle qu'aucun des ouvriers ne retiroit personne chez lui sans venir au bureau en avertir et demander la permission ; si bien qu'il n'arrivoit jamais rien d'indécent ni d'accident sans que nous en eussions connaissance ; nous étions informés même de leurs bals, de leurs danses, de leurs festins. Cette petite peuplade vivoit heureuse ainsi aux Forges.

A part les inquiétudes de la guerre américaine, je sentois croître mes espérances. Quoique notre associé Pélissier eût emporté tout son or et son argent et un compte de avances faites à l'armée du Congrès, se montant à 2000 louis, qu'il n'eût laissé qu'environ 6000 barriques de minéral, fort peu de fers dans les différens magasins, presque point de ressources pour en faire ni d'autres moyens, parce qu'il croyoit tout perdu, je mis toutes mes facultés dehors et mes amis à l'épreuve, pour la campagne qui alloit suivre ; je doublai les préparatifs partout et remplis les magasins de provisions et marchandises pour m'encourager à employer le plus de monde possible ; car pas de bras, pas d'espérances. D'ailleurs, comme je voulois prouver à la compagnie que je méritois sa confiance, je mis en œuvre tous mes talens, et j'eus le bonheur de faire une brillante et profitable campagne, que l'on cite encore tous les ans sous le nom de *Première campagne de La Ferrière* ! Dans le cours de l'hiver suivant, je payai mes dettes ; le coffre-fort contenoit des moyens suffisans pour pousser vigoureusement les travaux . . .

J'étois si content de moi-même, voyant que tout me rioit, que je donnai plusieurs bals et diners au général Ridgzel, en garnison alors aux Trois-Rivières, avec son état-major et les respectables citoyens de cet endroit et du

voisinage, ainsi qu'à un officier françois appelé le comte Saint-Aulaire, en garnison à Bécancour et au service britannique, homme d'une rare éducation sociale et du plus aimable caractère. J'en fis ma société et mon ami. Il étoit brave, prudent, sincère. A ce propos, quand cela ne feroit qu'amuser le lecteur, je vais lui conter une historiette. Nous avions été invités par M. le curé Pétrimonlx, de la Rivière-du-Loup, à aller passer quelques jours avec lui ; nous acceptâmes et huit jours après, un samedi soir des Jours-Gras, nous nous rendîmes à son logis, où nous rencontrâmes sa belle-sœur, son frère et une jeune demoiselle appelée mademoiselle Falaise. Le régiment du colonel Prétorius, corps auxiliaire à la solde de l'Angleterre, étoit en quartier d'hiver dans cette paroisse. Un capitaine dans ce corps avoit fait la connoissance de Mlle. Falaise, et ne la quittoit pas une minute. C'étoit son *cavalier*, et il étoit si jaloux qu'elle ne pouvoit faire la partie de cartes qu'avec lui . . . . Un soir, la table de jeu étant dressée, madame Pétrimonlx tourna les cartes pour savoir avec qui ces dames seroient associées ; le sort donna Mlle. Falaise pour partenaire au comte et madame Pétrimonlx à LaTerrière, c'est-à-dire pour le premier robre du *wisk*.

De Saint-Aulaire et ce capitaine allemand se prirent doucement de paroles, ce dernier sembloit être persuadé de nous épouvanter tous, et ne cherchoit qu'à ravalier le nom et l'honneur françois. J'eus beau m'efforcer de tout calmer, le moment critique arriva, et l'insulte nous fut jetée à tous les deux. — Il est tems, dit le Comte, faisons-le sortir par la fenêtre, sans le frapper. — Aussitôt nous le saisissons à nous deux et . . . sa tête fit dans la fenêtre un trou net. Un tas de neige en dehors le reçut mollement. Pas de mal, rien que la honte ! . . . L'épouvante étoit grande dans la maison ; le pauvre curé et sa famille s'attendoient à nous voir à tout moment assaillis par tout le corps des officiers ; personne ne se coucha, excepté le

comte et moi, dans la même chambre pourtant, ayant à portée nos épées et chacun une paire de pistolets, et bien résolu à ne pas nous éloigner l'un de l'autre en cas d'attaque. — Nous nous disions que des gentilshommes ne doivent ni veulent jamais prendre parti pour un polisson, et que d'ailleurs il étoit fort haï de tout le régiment à cause de son humeur insociable. — N'importe, dit le comte, le vin est versé, il faudra le boire honnêtement, à la françoise! — Et de paroles à sommeil, de ce dernier au jour, du jour au déjeuner, il n'arriva rien de nouveau jusqu'au moment de nous mettre à table que deux aides-de-camp du colonel Prétorius entrèrent, se présentèrent à nous et nous firent, de la part de ce colonel, cette commission: — "Le colonel Prétorius fait ses complimens à M. le comte de Saint-Aulaire et à M. LaTerrière, et les prie de vouloir faire connoître les particularités des faits qui ont donné lieu à la sortie prompte et poliment forcée du capitaine un tel par les fenêtres de M. Pétrimoulx . . . ." Le comte raconta les choses en détail à ces deux messieurs, et en appela au témoignage du curé, de sa sœur et de mademoiselle Falaise, qui dirent et assurèrent tous que c'étoit là la pure vérité, adoucie et racourcie. — A ces traits, répondirent les aides-de-camp, nous reconnoissons l'homme. — Et, à l'instant même, ils allèrent faire leur rapport. Nous étions encore à table, lorsque le colonel Prétorius renvoya les deux mêmes personnages avec une invitation d'accepter son diner. Nous acceptâmes avec plaisir, ainsi que l'aimable famille Pétrimoulx. Nous nous amusâmes de notre mieux à ce diner, où se trouvoit tout l'état-major, à l'exception de ce fou, qui étoit aux arrêts pour huit jours. Quelques instances que nous fîmes, nous ne pûmes faire lever ses arrêts.—L'ordre, la décence, la délicatesse, répondit le colonel, sont choses qu'il ne faut jamais mettre en oubli.—Notre prudence à l'éloigner de notre compagnie sans le frapper, avoit infiniment touché

ce colonel. Très-satisfaits, nous partîmes vers le soir, et nous regagnâmes les Forges avant les neuf heures.

Autre aventure avec un fat, appelé le major de Berner, logé militairement chez M. Courval, un des anciens nobles et bon citoyen de cette ville. Un soir que j'y étois allé en visite, ( nous nous retirions même dans cette maison hospitalière quand nous allions en ville ) nous étions assis dans la chambre de compagnie avec les dames ; cet être entra, comme un butor, d'un air impoli, — salua les dames et me regarda la tête levée, et moi réciproquement. Cet égoïste bouffi de prétentions m'aborda seul, un instant après, en me disant : Pourquoi ne m'avez-vous pas salué ? Je répondis que je ne croyois pas y être obligé. — Ne saviez-vous pas que je suis le major Berner et capable de vous foutre par les fenêtres ? — Quand vous seriez le diable ! je ne suis qu'un gentilhomme françois, directeur des Forges, mais je ne vous crains pas. — Il appelle quatre domestiques soldats allemands, qui étoient alors dans la cuisine, pour l'aider. J'ai le temps et l'adresse de me munir d'une vieille et grande épée, appartenant à M. Courval, et de me mettre en défense. — Approchez, monsieur le major Berner, lui criai-je ; je vais vous servir à la françoise, vous et vos quatre satellites, avec qui je n'ai démêlé qu'à mon corps défendant ! — Mais M. Courval s'étant rendu maître chez lui, le grand homme rentra dans son cabinet, et nous n'en entendîmes plus parler.

L'affaire s'ébruita cependant le lendemain. Mon ami St. Aulaire vint me voir et s'offrit à me servir de second en cas d'appel. Personne ne parut, et nous fûmes coucher aux Forges, après avoir bien ri du fier major, même avec des officiers de son corps. Le général Ridzel voulut me connoître et m'invita à un bal qu'il donna et où j'allai avec madame. Dîner et après le soir venu, danses et bal. Je ne vis pas de Berner, il étoit allé à Montréal, où on savoit déjà notre affaire et où je passois pour l'avoir fait souffler dans la manche : — ou le lui dit même à un dîner public.

Ce bal étoit formé des dames et messieurs de la ville, des officiers de l'état-major, et de M. et Madame de Ridzel à la tête, — sur la plus haute étiquette. Musique excellente et tables de jeu. Quoique je ne fusse pas joueur, il me fallut entrer en lice au Vingt-et-un ; je me vis au moment d'avoir perdu près de 300 louis ; mais les cartes ayant changé, j'eus vingt-et-un d'emblée, et les fortes mises entassées contre moi, jeune poulet, me relevèrent à ce point que la crainte me vint de poursuivre le jeu et de retomber. Je pus souffler à l'oreille de mon domestique de venir me dire : Monsieur, la voiture arrive de l'établissement ; le fourneau est tombé, les halles sont en feu. Vite, partons, on vous demande ! . . . Laissant madame au bal aux soins d'amis, je ne fis qu'un saut. C'est ainsi que je parai prudemment un mauvais coup du sort. Non-seulement j'avois rattrapé ce que j'avois perdu, mais j'emportoisi encore 150 livres de gain, ce dont je ne me vantois jamais ; je publiai même que je m'étois retiré avec perte, et je fus cru aisément. Exemple à la jeunesse ! Pour moi, je n'ai plus joué d'argent depuis . . .

Les invitations polies que j'avois reçues en ville, en particulier du général, exigeoient la réciprocité, et j'en étois capable. Je donnai donc, quelque temps après, un grand diner et bal aux Forges, qui fut splendide et selon le dernier goût ; j'avois loué la musique du régiment. La dame du général Ridzel ouvrit le bal avec mon épouse ; à elles deux les honneurs. Tous les invités furent si satisfaits de cette fête, qu'il en fut parlé. Je n'eus garde de me mettre aux tables de jeu, prétextant que j'avois trop d'affaires ; car je n'avois oublié la dernière leçon chez le général. (1)

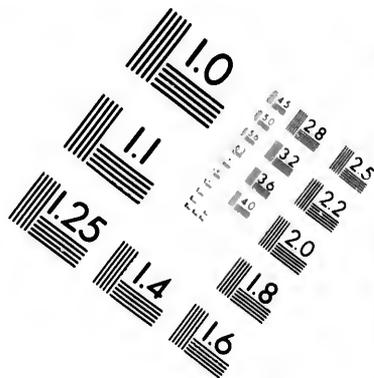
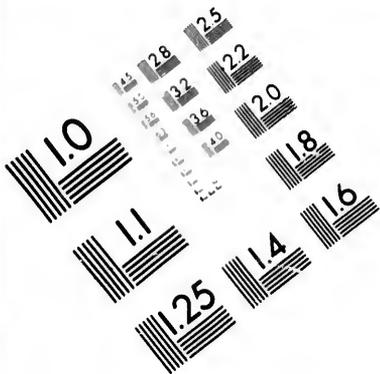
(1) A propos de la maison des Forges où résida M. de LaTerrière, M. Faucher de Saint-Maurice écrivait dernièrement à M. Joseph Marmotte :

« J'arrive des Vieilles-Forges où je suis allé en excursion avec Gérin et Buteau-Turcotte. Le manoir a été endommagé, il y a quelques années, par un incendie, mais il a été restauré par son propriétaire actuel, M. Robert McDougall avec un goût que tous nos industriels n'ont pas. Il lui a scrupuleusement conservé ses an-

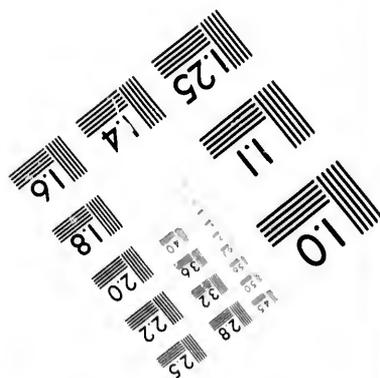
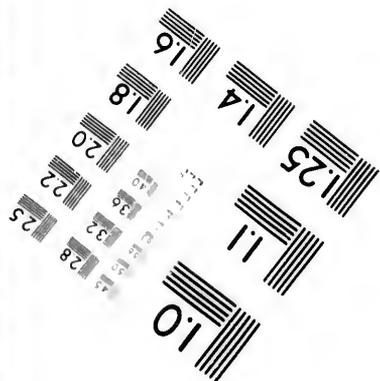
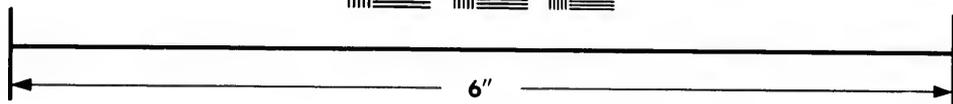
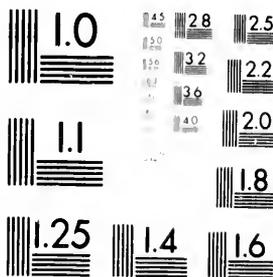
Voici un autre exemple que non plus jamais je n'ai oublié. Je n'allois jamais à cette petite ville, sans y recevoir quelque invitation. Un jour, j'allai chez les aides-de-camp, qui me firent tant boire malgré moi, que, quand je partis, j'exigeois de mon cheval qu'il pliât les genoux pour me recevoir sur son dos. Comment je me mis en selle, je n'en ai nulle souvenance. Je pris le grand galop, et jusqu'aux forges, distance de trois lieues, dit-on, je ne ralentis pas. Ces messieurs et mes amis, craignant que je ne fisse une chute mortelle, ordonnèrent à quatre domestiques bien montés de me suivre jusqu'en lieu de sûreté, et ceux-ci arrivèrent en vue de la maison comme je cherchois à faire entrer mon cheval, moi dessus, dans la porte du logis, où fort heureusement un domestique faisoit tous ses efforts pour me faire abandonner la partie, me jurant que je courrois risque de me tuer. Trop pris de vin, je n'entendois pas ; cependant, à la fin, il fallut céder et gagner ma chambre et mon lit. Je n'y fus pas longtemps sans faire du train, si bien qu'on fut obligé de m'attacher. Le vin un peu euvé, je me ressouvins que j'avois dans mes poches 300 louis en or, que j'avois reçus par la poste de notre commissionnaire de Montréal ; mais mon épouse avoit su me les ôter finement. A mesure que je revenois à moi, le souvenir de cet or m'occupoit tant que, croyant l'avoir perdu, j'ordonnai d'envoyer à la recherche : on me tranquillisa en me disant l'avoir fait, et là-dessus je m'endormis. Que l'on juge de mon chagrin au réveil, et de mon vif regret de n'être oublié ainsi et d'avoir exposé mon caract-

eiennes divisions, ainsi qu'une grande partie des vieilles boiseries françaises.

Rien de plus pittoresque et de plus antiquaille que ces salles immenses, aux larges fûtes flanqués de plaques de fer fleurdelysées et portant le millésime de 1732, que ces corridors où toute une compagnie de reîtres et de lansquenets seroit à l'aise. C'est à se croire dans la salle d'armes du dernier des Burekhards, si l'hospitalité toute écossaise de M. McDougall n'était là pour nous faire songer avec complaisance aux douceurs du temps présent."



**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N. Y. 14580  
(716) 872-4503

14  
15  
16  
18  
20  
22  
25  
28  
32  
36  
40

10

tère en public ! Que me diroient les associés ? Hélas ! . . . . cela me fit une si profonde impression que jamais depuis je n'ai pris un coup de plus que je ne devois. Je pus donc maîtriser aussi cette fatale passion, qui a ruiné tant de personnes à ma connaissance, mortes en outre très-misérables. Exemple encore à mes enfans qui liront ce récit des folies de jeunesse de leur père ! . . . .

Ainsi dans les danses et la joie s'acheva l'hiver, sans que j'eusse oublié les grands préparatifs d'une campagne dont j'ai dit déjà qu'il en fut parlé. Le feu fut mis en avril au fourneau, et tout l'atelier se trouva occupé tant dans les bois qu'à l'établissement et aux environs. Dès lors, je ne pensai plus à autre chose.

Vers le mois de mai, le gouverneur Carleton, alors Sir Guý lord Dorchester, envoya aux Forges le capitaine Law pour faire faire des rames, ou plutôt pour espionner. Je le reçus fort poliment ; il passa deux mois avec nous. L'homme étoit bon et fort obligeant ; les rapports qu'il fit furent favorables. L'automne d'ensuite, étant allé à Québec pour les affaires de l'établissement, j'en reçus un excellent accueil, ainsi que du Dr. Foot, à qui il me présenta. Son excellence me parut charmée de la visite que je lui fis, et la *Cyclopie ferrugineuse* aussi. Un fort préjugé cependant existoit toujours dans le public à savoir que j'avois été, comme Pékissier, influencé par les républicains bostonnois, et ce faux préjugé a toujours fourni à mes jaloux ennemis des moyens de me nuire auprès des différens gouverneurs : ces derniers ne m'ont pas exactement fait du mal, mais je n'en ai jamais pu obtenir ni bien, ni faveur.

Ma conscience étant pure, n'ayant trahi ni voulu trahir d'aucune façon un gouvernement qui me protégeoit, je n'étois guère ému de la mauvaise mine que d'aucuns me faisoient pour mieux faire leur chemin, suivant la coutume ordinaire des lâches ; je n'en pris d'autre souci que d'éviter ces gens-là avec le plus grand soin. Comme le

lecteur le verra partout dans cet ouvrage, je m'attachai uniquement à mes propres affaires, et sans porter loin mon ambition, j'économisai surtout autant que la raison pouvoit le permettre. Mes approvisionnements faits à Québec, je remontai aux Forges pour y songer à effectuer avec toute l'activité possible les préparatifs de 1776 à 1777, partout deux fois plus considérables, puisque les Forges devoient être vendues. Tout l'hiver se passa ainsi et sans beaucoup de plaisir à cause de la grossesse de ma chère amie, qui aboutit, comme je l'ai dit au chapitre précédent, le 4 janvier 1778, événement qui eut des circonstances assez singulières parce que ma femme avoit été obligée de s'absenter quelques mois. Personne ne savoit le lieu de sa résidence que moi et le comte de St. Aulaire ; tant il est vrai qu'au besoin les malheureux trouvent des amis sincères partout. Or, à la forge basse, j'avois pour marfeteurs deux Anglois — deux frères, qui avoient pour ménagère une veuve appelée Montour. C'étoient de bons enfans, instruits, pleins de bons sentimens, de discrétion et de délicatesse, qui m'étoient connus. C'est dans leur maison que j'eus une chambre pour elle à l'époque de ses couches, et là ma chère Dorothée (aujourd'hui mon fidèle bâton de vieillesse) vit pour la première fois le jour — fille d'une mère et d'un père malheureux, mais liés jusqu'à la mort de la plus sincère et tendre amitié. Le Dr. Rimbau, des Trois-Rivières, amené par un long détour, en secret, à cette maison, fut l'opérateur, car je ne voulus pas par délicatesse faire moi-même l'accouchement. Cet opérateur, après avoir déposé la malade dans son lit, repartit avec les mêmes précautions. Il ne s'agissoit plus que de placer cette chère enfant chez une nourrice, que le Père Théodore, récollet, avoit engagée dans sa paroisse. Je ne pouvois confier cet enfant à personne, à cause de la saison et du danger du voyage, et il m'en coûtoit beaucoup de quitter ma chère amie, quoiqu'elle fût bien.

D'ailleurs, confier l'enfant à d'autres, c'eût été exposer le secret. Enfin, après mûre réflexion, je me déterminai à la transporter moi-même dans ma voiture, et comment ? dans le coffre de ma carriole, bien habillée et bien abritée. Ayant pris mon meilleur cheval, j'embrassai ma bonne amie et je déposai la chère petite dans le coffre, et me voilà, rapide comme l'éclair, dévorant l'espace sur la glace de la rivière Noire, à la garde de Dieu, espérant qu'il ne m'arriveroit aucun accident. Hélas ! les hommes proposent et Dieu dispose. Comme je faisais le tour de la pointe aux Pommes, la glace enfonça et je me trouvai avec le cheval dans environ six pieds d'eau ; j'eus le bonheur de sauter sur la glace ferme, et je saisis le cheval par la bride pour lui alder ; d'un saut, il parvint à poser ses pattes de devant sur la glace, et avec mon aide, il se remit sur ses quatre pieds. Durant tout ce temps, la carriole avec ma chère enfant avoit flotté sur l'eau vive. Jugez, lecteur, si je perdis du tems à ouvrir le coffre ! J'y vis le petit ange sain et sauf et les joues colorées : l'eau n'étoit pas même entrée dans cette cachette. Dieu ! quelle fut ma joie ! . . . Rien moins qu'un miracle l'avoit sauvé, je le crois. Je continuai mon voyage, mais avec un soin extrême, et en me tenant toujours debout sur le devant de la voiture. Je me rendis ainsi au côté sud du fleuve chez le père récollet, à Bécancour, où je confiai mon bijou, bien portant et chaudement emmaillotté entre les mains de madame de Linctôt ; je repartis après souper, à travers tous les mêmes dangers, de nuit, pour revenir auprès de ma chère amie ; et j'arrivai avec l'aide de Dieu, sans aucun accident.

A ce propos, je dois dire que ce curé connoissoit alors parfaitement les efforts qui avoient été employés devant lui et chez lui au mariage de ma chère amie avec Pélissier, et qu'il regardoit ce mariage comme nul, vu qu'il avoit été absolument contracté de force par l'une des parties, do

nuit, les portes de l'église étant fermées et en présence de deux témoins seulement, à qui on avoit dit de rester dans le bas de l'église pour qu'ils n'eussent pas connoissance des détails de la scène. Sa conscience lui faisoit reproche (quoiqu'il eût ignoré, le jour même du sacrifice, les vrais engagemens de la victime avec moi), et il voulut de lui-même nous favoriser, et nous obliger en tout ce qui étoit en son pouvoir; ce qu'il fit réellement, d'abord en s'offrant à prendre partout nos intérêts, et en se chargeant de notre chère enfant, qu'il plaça au Petit-Lac en nourrice chez Pierre Ajaw, très-honnête fermier et aisé, dont la femme, jeune et jolie, avoit une santé parfaite, et ne pouvoit avoir que de bon lait. Aussi l'enfant en profita bien, ainsi que des soins qui lui furent prodigués pendant les deux ans qu'elle passa là; le père récollet et madame de Linctôt la voyoient tous les jours, et par eux seuls nous avions de ses nouvelles et nous fournissions à ses besoins.

Je prodiguai les soins les plus tendres à ma bonne amie, qui se rétablit promptement, et reprit le timon de son ménage. Le printemps revint et rendit à la nature sa beauté azurée et fleurie. Nous ne nous occupâmes plus qu'à jardiner et à faire marcher les travaux de l'atelier avec une activité inaccoutumée pour la dernière campagne de la société. Le succès fut complet. Il étoit bien triste d'être obligé de vendre l'établissement, lorsque les choses alloient si bien; mais telles sont les destinées des hommes. Ma position relativement à ma bonne amie et à celui qui s'appeloit son époux, ne me permettoit d'acheter les Forges moi-même; des étrangers seuls le pouvoient faire. Vers le mois d'octobre tout fut conclu et exécuté en faveur de M. Alexandre Dumas pour jusqu'à la fin du bail avec le roi. Lorsque ces affaires furent terminées (et M. Dumas prit immédiatement possession), mes remises faites et mes comptes rendus à chaque intéressé, j'achetai cette ile dont j'ai déjà parlé, dans la même paroisse de

Bécancour où ma chère enfant Dorothée étoit en nourrice ; j'allai en prendre possession et j'y demeurai depuis lors jusqu'à mon emprisonnement, que je rapporterai en tems et lieu. Je fis une récolte de foin et de bled, et je garnis la terre d'animaux. Je commençais d'y mener une vie tranquille et heureuse ....

Mais les hommes ne sont jamais contents. Il arriva que Dumas, ne pouvant tirer aucun parti avantageux de sa nouvelle ferme cyclopéenne, car il connoissoit fort peu cet état, ne me laissa plus en paix qu'il ne m'eût cédé la moitié des Forges. Je n'hésitai pas à accepter ses offres sous la condition que j'irois, au printemps de 1779, prendre la conduite de tous les travaux. L'acte passé, il ne s'agissoit plus que de trouver les 2000 louis nécessaires pour ma part. La vente des produits de ma culture, foin, paille, bled, avoine, et de mes animaux, m'en procura une bonne partie ; je revendis mon isle, et par là je formai la somme. Je fis cet achat en janvier, et je devois, à l'ouverture de la navigation en mai, me rendre aux Forges pour en prendre possession aux conditions de notre acte, mais mon emprisonnement en décida autrement.

Pendant tout ce tems, j'ignorois les manœuvres secrètes de Pélessier auprès de son ami le général Haldimand pour me faire arrêter. La principale partie du clergé étoit de ce complot, avec tous ceux dont l'enragée politique favorisoit les idées, — me taxant, quoique à faux, d'avoir trahi les intérêts du roi en faveur des Bostonnois, et on ne parloit de moi au Château Saint-Louis que comme d'un traître qui avoit fait faire des boulets et des pétards pour briser, disoit-on, les portes de la ville de Québec, l'hiver du blocus par les Américains. — Hé ! poursuivoit-on, ne l'avons-nous pas vu venir effrontément à Québec après la levée du blocus ? Oui, mais il fut bien servi en arrivant à la porte du Palais, à cheval : il fut arrêté et conduit à la grand' garde. Comme il passoit sur la place d'armes, le

général Maclean lui cria : — Eh ! vous êtes de ces messieurs des Forges ? .... Très-charmé de vous voir. Il y a des gants et des souliers à la nouvelle mode de préparés ici pour vous. En attendant, allez à la grand' garde .... Nous voudrions bien tenir ici Pélessier avec vous ! ....

Le lendemain, vers les 10 heures, je fus conduit en la présence de lord Dorchester, qui me fit les questions suivantes. — Vous venez des Forges ? — Oui, monsieur. — Qu'étes-vous venu faire ici avec tant de hâte ? — Voici, mon gouverneur, une lettre de P., qui montre que je suis venu pour acheter des provisions, dont nous manquons à l'établissement. — Où avez-vous passé les Américains ? — A Deschambault. — Comment avez-vous pu passer ? — Avec un passe-port du général Wooster ; le voilà. — Avez-vous rencontré beaucoup d'Américains de Deschambault à Québec ? — Environ deux à trois mille, par petits partis de 400, 600 et 800 à peu près. — Vous ont-ils questionné ? — Oui, mais le passe-port m'ouvroit les chemins. — Paroissoient-ils vouloir résister aux Trois-Rivières ? — Je ne connois point leurs desseins ; mais ils y sont nombreux. — Pélessier n'a-t-il pas été à leurs assemblées ? — Oui, mais j'en ignore les causes et les raisons. — N'étoit-il pas venu voir le général Montgomery à la maison d'Holland ? — Oui, il nous a dit y avoir été .... Ramenez-le à la garde, et qu'on le traite bien ! ....

J'y avois déjà couché, tout habillé, sur le lit de bois, à côté du capitaine Malcolm Fraser, capitaine du jour, avec qui je mangeai et qui en usa très-poliment envers moi. Le lendemain, à la garde montante, je fus conduit à bord de la frégate *Triton*, capitaine Latwitch. M. Perras m'envoya son commis Quenon pour s'informer de mes besoins et recommander au capitaine de ne me laisser manquer de rien et l'assurer qu'il répondoit de ma dépense. Je puis dire à la louange des gardes-marine et des autres officiers du vaisseau, que chacun d'eux s'empressa de me traiter comme un gentilhomme.

Trois ou quatre jours après, vinrent me joindre MM. Leproust et Baby, prisonniers. Connoissant leurs principes, sachant qu'ils étoient venus apporter des lettres de Tonnancour, du grand-vicaire Saint-Onge et de Gigny au gouverneur, je fus surpris qu'ils reçussent le même traitement que moi ; cependant en égard à la conjoncture délicate, quoiqu'ils eussent été adressés au chef, comme des amis, une sage précaution vouloit qu'ils fussent mis en lieu de sûreté. A leur tour, ils furent fort surpris de me trouver prisonnier à bord de ce vaisseau. Nous passâmes un mois ainsi sans voir personne de la ville. Dans le tems où le capitaine croyoit être expédié en destination pour Londres, il reçut l'ordre de monter au pied du Richelieu, et là de nous mettre à bord du corsaire commandé par Hippolyte LaForce, pour que ce dernier nous fit mettre à terre et en liberté à la pointe de Deschambault.

Rendus au pied du Richelieu, un lieutenant vint nous dire d'embarquer dans le *bot* avec notre bagage : à peine eûmes-nous le tems de remercier le capitaine et tous ceux de qui nous avons eu des politesses et des marques d'humanité ; ils nous souhaitèrent une santé parfaite et promirent de venir nous voir si la frégate montoit aux Trois-Rivières. Une fois sur le bord du capitaine LaForce, mon ancien ami, il nous fallut dîner tous ensemble et lever le verre. Ceux de la frégate s'en retournèrent, mais le capitaine LaForce ne voulut pas nous descendre à terre ce soir-là, parce qu'il étoit trop tard, et nous passâmes la nuit à parler et jaser de notre emprisonnement *heureux* ! Quoi ! s'écrier-t-on, est-il possible d'être heureux en prison ? . . . C'est vrai qu'il existe des maux excellents ; du moins on le dit, et c'est beau et bon à dire. M'est avis qu'il faut y goûter pour en être bon juge.

Nous voilà donc à terre. Nous allâmes aux maisons pour avoir une voiture ; nous n'eûmes pas de peine à en

trouver uné en payant. Oh ! lecteur, avec quel plaisir nous nous éloignâmes de ces vaisseaux qui nous avoient tenus ! A mesure que j'approchois des Trois-Rivières, ( encore que les Bostonnois y fussent ) ma joie augmentoit. A Fond-de-veau où nous arrivâmes vers le soir, les habitans nous dirent qu'il étoit impossible de pénétrer en ville, ou même aux environs, sans être pris. Ici chacun de nous prit son parti ; pour moi, qui avois bonne jambe, chargé de deux pièces de toile d'Irlande, je payai mon passage et me fis jeter de l'autre bord de la rivière Noire, du côté de la ville, à dessein de suivre la rive quelque temps, puis de couper par le plus droit, à mon estime, pour gagner le chemin des Forges à travers le bois. Cela alla bien le long de l'eau, mais quand je fus monté sur la hauteur, que vis-je ? une sentinelle perdue en faction, qui m'ajusta avec son fusil en me criant : Qui va là ? — Ami ! répondis-je. — Ici point d'ami ! . . . Asseyez-vous, et ne bougez pas jusqu'à ce qu'on vienne me relever, ou je vous tue ! — Je lui assurai que j'allois rester tranquille ; il ajouta en me tenant toujours en joue : Êtes-vous seul ? — Oui. — Où allez-vous ? — Aux Forges. — D'où venez-vous ? — De Québec. Sentinelle, s'il vous plaît, laissez-moi continuer mon chemin ! — Je ne le puis, sous peine de la vie. Si le caporal qui va me relever veut le faire, je ne m'y oppose pas, mais j'en doute.

Heureusement que c'étoit dans la belle saison du mois de mai ; quoiqu'à 10 heures du soir, je n'avois pas froid ; j'étois si fatigué, que je m'endormis la tête sur une de mes pièces de toile. Ce fut le caporal qui me réveilla. — *Holloo ! ho ! get up !* Qui êtes-vous ? — P. LaTerrière, inspecteur des Forges. — D'où venez-vous ? — De Québec. — Où allez-vous ? — Aux Forges. — Venez-vous-en avec nous à la garde. M. Pélassier est en ville ; si vous dites vrai, vous serez relâché. A 11 heures, Pélassier et un lieutenant vinrent me reconnoître, et m'accompagnèrent jusque chez

M. Delzène. J'avois une permission d'aller où je voudrois. J'étois si fatigué que je me couchai, après quelques complimentemens échangés avec M. et Mde. Delzène. Le lendemain, comme je n'avois pas de hardes convenables, ayant déjeuné et rendu compte de mon voyage à Pélissier, je partis pour les Forges. A la porte de la grande maison, la première personne à qui je parlai, fut ma bonne amie, qui me dit : — Nous vous croyions perdu, et Pélissier vous avoit envoyé exprès dans un moment si critique pour te sacrifier. M. Guky, qui est ici caché, et moi lui en avons fait de vifs reproches ; il n'a rien répondu. — Je ne m'en étonne plus, lui dis-je, qu'il ait paru peiné en me voyant : ça veut dire qu'il est jaloux. Il faut être fort prudent et se défier de lui et de ses espions. — Oui, répondit ma bonne amie ; nous sommes observés de près et continuellement par la Vollgni et ses créatures. Faire semblant de rien est le plus sage parti. Montrons-lui et à tous ses satellites beaucoup de confiance !... Je l'embrassai de bon cœur, elle me rendit la pareille, avec promesse de souffrir la mort plutôt que de se trahir.

Nous nous vîmes tous au diner, ou Pélissier m'exprima le regret qu'il avoit eu de m'avoir exposé : cela n'avoit pas été à mauvaise intention, mais le besoin urgent de marchandises et de provisions lui avoit inspiré ce dessein, dont il ne croyoit pas l'exécution si dangereuse. M. Guky lui repartit que s'il eût *espéré* un peu plus longtemps, les choses eussent paru plus naturelles ; que me faire passer, avec un passeport, à travers les Bostonnois, encore à Deschambault, c'étoit provoquer les soupçons, surtout quand lui, Pélissier, étoit connu ouvertement pour être de leurs amis ; que tout autre que le général Carleton, dont l'humanité pour les Canadiens étoit connue, auroit sacrifié M. de LaTerrière. Celui-ci ne doit donc la vie qu'à la douceur de ce général. Mais le voilà avec nous ! oublions le passé, et buvons à sa santé et à son retour !... Personne

de ceux qui étoient à table ne reprit le propos, car M. Gagy en avoit dit assez. De ce moment, Pélassier et moi restâmes réciproquement sur la limite de la bienséance.

Les Américains, s'étant tous ramassés aux Trois-Rivières, y tinrent jusqu'à l'arrivée de la flotte angloise, avec le général Carleton à la tête. Voyant l'impossibilité de résister, ils s'enfuirent à Sorel, et les Bretons reprirent possession des Trois-Rivières et s'y fortifièrent ; voici en partie pourquoi. Larose, habitant de Machiche, qui avoit joint les Bostonnois, leur avoit fourré dans la tête qu'en cernant les Britanniques par l'angle des bois et les Forges, à leur insu, ils pourroient à coup sûr les détruire ou les prendre. Ils donnèrent aveuglément dans le panneau ; ce corps de 4000 Bostonnois partit de la Pointe-du-Lac, conduit par Larose et comme assuré du succès. Le général anglois connoissoit leur dessein et les attendoit de pied ferme et bien retranché, surtout à la Croix-Migeon, hauteur qui commande toute la ville et ses environs. Effectivement, ils arrivèrent un matin, mal conduits et les uns après les autres, de telle façon qu'ils furent battus, tués ou pris presque tous ; il s'en sauva un certain nombre dans les bois des Forges ; plusieurs s'y perdirent et y moururent, car, pendant tout l'été, mes chercheurs de minéral en découvrirent de petits groupes, morts et pourris.

Le lendemain de cette action, Son Excellence m'envoya l'ordre de faire battre le bois par mon monde pour les ramasser et de les traiter le plus humainement possible. Lorsque cet ordre arriva, j'en faisais mener dans dix voitures soixante qui s'étoient rendus d'eux-mêmes. Le lendemain, mes chercheurs et chasseurs en trouvèrent soixante-et-dix ; je fis donner à manger à ces prisonniers et les envoyai aux Trois-Rivières. Son Excellence le général Carleton approuva ma conduite, et le général américain Smith me remercia de mon humanité. Eh ! voilà comme dans tous les tems j'ai cherché à être utile à mes semblables et à faire mon devoir !

Ainsi finit la folle attaque de Larocé par les banlieues des Trois-Rivières; les Bostonnois avoient pensé sans doute trouver les troupes britanniques endormies.

La veille du jour que l'action se donna, Pélissier ayant en avis du grand vicaire Saint-Onge que son excellence ne seroit pas charmée de le rencontrer sur son passage, il en avoit été si fort épouvanté qu'il étoit monté en canot et s'étoit fait mener par deux hommes secrètement à Sorel. J'étois resté seul, comme je l'ai déjà dit, à la tête de l'établissement.

Lorsque je vis son excellence, elle me dit : — Pélissier est donc parti ? — Oui, mon gouverneur. — Qu'est-ce qui l'a fait quitter ainsi sa famille et les forges ? — Autant que je puis le savoir, c'est un billet du grand vicaire Saint-Onge, à qui il paroissoit que votre excellence avoit ordonné de l'avertir de ne pas se trouver sur son passage. — Cela, fit le gouverneur, ne vouloit pas dire de tout abandonner pour aller rejoindre ouvertement l'ennemi. S'il étoit resté paisiblement chez lui et m'avoit écrit un mot de justification, cela auroit suffi. — Il craignoit la malice des faux délateurs, dont il connoit le venin. — Tout cela ne lui eût pas ôté un cheveu, et je suis fâché de sa folie. Eh! quel mal vous arrive-t-il à vous et aux autres officiers de ces Forges ? — Aucun, mon général. Nous sommes prêts à vous obéir à votre premier ordre. — Continuez de soutenir cet atelier dans toute son activité pour les besoins et le bien de la province, de l'État, c'est là tout ce que j'exige à présent de vous. Je le remerciai et le priai de vouloir continuer à nous protéger. Avant de partir de la ville des Trois-Rivières, ce général et tout son état-major nous honorèrent d'une visite des Forges, et je n'en reçus que des complimens.

Pélissier n'avoit qu'à demeurer tranquille chez lui et à ne pas se montrer, il ne lui auroit rien été fait; il aimoit mieux tout abandonner, prendre plusieurs mille louis

qu'il avoit en masse, 2000 louis d'avances en fers, poëles et autres articles faits aux Américains, et nous laisser à notre mauvais sort. Il se retira d'abord à Sorel, puis à Saint-Jean et à Carillon, sur les lignes : à cette dernière place il fit le rôle d'ingénieur longtems, mais à la fin, ne pouvant pas s'y entendre avec l'ingénieur en chef, il s'en fut au Congrès, qui lui paya les 2000 livres, et passa ensuite en France, à Lyon, où il avoit sa famille et d'où il revint avec le général Haldimand, lorsque le général Carleton fut relevé. Haldimand étoit d'un caractère dur, avare, vindicatif, et se plaisant à faire souffrir l'humanité ; aussi a-t-il fait en trois ans une grande fortune, et le diable à présent s'en doit-il réjouir avec lui. En racontant plus loin mes souffrances sous ses griffes j'entreai dans de plus grand détails.

L'été se passa en succès pareils, dignes du chef ; car après l'échauffourée de Larose, les Américains se retirèrent à Carillon sans guerroyer que pour s'y défendre jusqu'à la paix entre les deux gouvernemens. Aller plus avant de ce côté m'écarteroit de mon sujet, et je reprends le fil de mon histoire pour la curiosité de mes enfans et des lecteurs qui m'auront connu ou auront entendu parler de moi et qui voudront me lire.

La frégate le *Triton*, où j'avois été détenu un mois, monta avec l'expédition jusque devant la ville, et j'eus le plaisir de revoir tous les officiers de marine de qui j'avois reçu, pendant mon séjour à bord, tant de marques d'honnêteté et d'attentions. Le sentiment d'une reconnaissance philanthropique fit que je les invitai à venir me voir à l'établissement, où je les traitai de mon mieux, jusqu'à les envoyer chercher dans nos voitures de poste à mon compte : ils en furent si sensiblement touchés qu'ils auroient fait tout pour nous en prouver leur gratitude ; des fils de lords d'Angleterre me forcèrent de recevoir des lettres sur leurs parens et amis, en cas que quelque cir-

constance me forçât dans un temps si orageux d'y avoir recours. Nous nous quittâmes ainsi, et la frégate repartit, son temps de station étant expiré.

Je reviens au temps où, heureux sur mon isle, j'attendois le cher printemps pour rentrer aux Forges aux conditions de mon acte ( déjà mentionné ) avec Alex. Dumas, pour y tenter d'augmenter ma fortune. Les désirs des hommes sont presque toujours fort contrariés et traversés ; en voici la preuve. Un jour de février, étant allé de mon isle aux Trois-Rivières pour mes affaires et pour y voir mes amis, j'y fus arrêté prisonnier d'État *ex abrupto* et mené à la garde avec défense de parler à personne. Pourquoi ? je n'en savois rien, sinon qu'il avoit plu au général Haldimand d'en donner l'ordre à M. Tomancour, au juge Rouville et à M. Gogy. Ma bonne amie fut aussi arrêtée, on prit tous mes effets et papiers à l'isle ; toute ma propriété, mobilière et immobilière, fut dès ce moment une proie ; une petite formalité eut lieu : on établit gardien un de mes domestiques, qui m'a trahi et a' divertit tout ce que je possédois.

Tout ce que je sus au moment de mon arrestation me fut dit en confidence par mon bon ami Saint-Martin, avec qui je dinai à l'auberge de Sills. En m'accompagnant jusqu'à la garde, il me dit qu'il venoit d'apprendre que le juge Rouville, Tomancour et le grand vicaire Saint-Onge avoient depuis longtemps des ordres du gouverneur Haldimand de me guetter et de profiter du moindre, du plus spécieux prétexte pour m'arrêter, et que les dépositions de M. Delzène, de son fils Michel et de John Oakes, déserteur de Québec, avoient servi de basé et de cause. Toujours conformément à la promesse qu'il avoit faite, c'est-à-dire Haldimand, à Pélessier de me faire périr dans les prisons sitôt qu'il en auroit le pouvoir. Les beaux et humains sentimens ! ....

- Il me parait nécessaire d'esquisser ici, au mieux de mes

connoissances, les portraits de tous ces vilains acteurs que cet Haldimand avoit choisis pour jouer le rôle de mes poursuivans et dénonciateurs, et de faire connoître leurs différens motifs pour causer ma perte.

D'abord Rouville n'avoit été fait juge que par faveur, et il étoit naturellement dur, vindicatif et méchant ; pour se soutenir dans cette place, il étoit capable de tout sacrifier. D'ailleurs, il m'en vouloit à la mort d'avoir jeté hors des Forges son fils bâtard Voligni, qui y avoit la place de contre-maitre.

Le père Tonnancour étoit un génie à toutes farces. Il avoit fait fortune, selon le rapport public, avec le bien du roi de France, et se prêtoit à tout pour conserver son bien. Les Anglois en firent quelque cas, et il en sut tirer parti par n'importe quel moyen. Étant l'ennemi de Pélissier et le mien, il suivit son penchant en nous trahissant sous main : lorsqu'il nous parloit, vous auriez juré que c'étoit le meilleur ami que nous eussions. Il avoit toujours été plein d'envie contre Pélissier parce qu'il étoit directeur et propriétaire des Forges, qu'il auroit voulu avoir pour lui-même, une partie des mines de fer étant sur ses terres, contre le fief Saint-Maurice. Tonnancour étoit encore un homme illibéral, sans éducation, jésuite comme un chien et ne pardonnant jamais. Malgré sa richesse, il n'a pas fait grand' chose de ses enfans, qui étoient nés avec des dispositions. Vivant et tenant son magot en Harpagon, il ne donna d'état de choix à aucun, tel que le vouloit sa fortune. L'aîné qui n'a pénétré qu'au rang de colonel de milice, eût montré du génie. Godefroi auroit fait un bon médecin ; Labadie un bon agriculteur ; le chevalier s'est ruiné à la traite avec les Têtes-de-Boule, tandis qu'il auroit été bon avocat. Avec toutes ces aptitudes, ils n'ont été que ce qu'ils se sont faits eux-mêmes, et presque tous sont morts pauvres, excepté l'aîné qui vit encore et est seigneur de Maska. Ils avoient bon cœur, cela est sûr, et

les élémens de l'habileté de leur père. Quoique ce second Harpagon ait laissé un million en mourant, sa richesse ne l'empêcha pas d'envoyer par un de ses fils, au camp bostonnois d'Holland plusieurs tonnes de rum dans le tems même qu'il servoit ou faisoit semblant de servir les Anglois et d'être leur ami. Partout où il pouvoit leur donner des marques de cet attachement, il le faisoit; et je lui fournis une occasion mémorable, où il n'épargna rien, de concert avec ce marchand de chair humaine Rouville et le grand vicaire Saint-Onge, pour se défaire, disoient-ils, d'un mauvais sujet. Pendant ce tems, pour que je n'eusse pas de soupçon, il m'envoyoit le vieux notaire Maillet et son valet de bourreau Leproust pour s'informer à la garde de ma santé, m'assurer qu'il n'avoit aucune part à mes malheurs, que le seul juge Rouville avoit tout fait, malgré lui, et qu'il ne voyoit pas matière suffisante à me priver de ma liberté. Le connoissant pour un parfait tartuffe, plus il paroissoit s'intéresser à mon sort, plus je le voyois s'intéresser à me perdre, et je ne doutai pas que cette cabale ne m'eût noircie le plus possible aux yeux de ce cheval de général Haldimand : en effet, les suites me l'ont bien fait voir. Il est mort : si le diable s'empare des hommes faux, Tonnacour est bien avec lui. Les incidents de ma détention prouveront que je ne l'accuse pas à faux.

Le grand vicaire Saint-Onge, homme éduqué, ambitieux et rusé (quoiqu'il n'ait jamais pu être évêque, quelques tentatives et efforts qu'il ait faits, à cause de Mlle. Cabana, qu'il n'a jamais voulu abandonner), faisoit tout ce qu'il pouvoit pour être remarqué du gouvernement. Lui aussi en vouloit à Pélissier à ne jamais lui pardonner, et sans autre cause connue, à tous ceux qui étoient attachés à l'établissement; ils étoient de sa haine, surtout ce pauvre LaTerrière, à cause de sa bonne amie. Aussi profita-t-il de ce que j'étois arrêté prisonnier d'État pour me diffamer, d'autant que dans les actes d'État jamais les dénonciateurs

ne sont connus. Il avoit (à l'exemple de l'abbé Sieyès qui se tenoit sans cesse derrière le rideau) la liberté de tout dire et d'écraser chrétiennement qui il vouloit ; et c'est un grand malheur qu'il ait eu tant d'influence en Canada. Quoiqu'il ne se soit pas montré à découvert, il m'a porté les coups les plus traitres dans l'esprit de l'évêque Briand et d'Haldimand, — toujours au nom d'une famille qui lui faisoit pitié, c'est-à-dire de celle de ma bonne amie, qui, disoit-il, avoit tant droit de se plaindre de moi, puisque je vivois avec elle en dépit des lois. Et mille autres moyens d'irritation qu'il mettoit en avant, ayant avec les autres et plus qu'eux promis à Pélissier de se joindre à l'inhumain général Haldimand pour me faire périr.

Le père de ma bonne amie, honnête homme, étoit sans éducation et très-crédule. On lui persuadoit qu'il étoit de son honneur de se joindre à cette clique de marchands de chair humaine pour se venger de l'affront qu'il prétendoit que j'avois fait à sa famille ; il oublioit le tort qu'il avoit eu de marier sa fille de force, les différens services de conséquence que je lui avois rendus depuis qu'elle étoit avec moi, son aveu que sa fille étoit bien avec moi, qu'il savoit que de cœur et d'âme elle étoit mon épouse ; il oublioit que la propre mère de ma bonne amie, son épouse à lui, me l'avoit amenée à l'isle avec son fils Michel, à qui on faisoit jouer maintenant comme à Oakes le rôle de délateur .... Plusieurs fois M. et Mad. Delzène étoient venus voir leur fille chez moi à l'isle, et s'en étoient retournés contents et chargés de présens. Cet hiver-là même, je leur avois envoyé en ville tout leur bois de chauffage. Rien ne pouvoit les contenter, et en ce moment ils visioient en espérance à mes dépouilles. Si loin qu'ils aient porté leur malice, après le départ de Pélissier de ce pays, ils nous ont suivis partout ; j'ai été humainement obligé (aimant ma bonne amie) de les secourir, en santé comme en maladie, de mon mieux, jusqu'à ce qu'il ait plu à Dieu de leur fermer les yeux. Voilà comment je me suis vengé d'eux ....

Mon isle étoit seule, éloignée des autres habitations de demi-Isle; en hiver, plusieurs chemins de traverse sur le fleuve glacé s'y croisoient. Un soir, au commencement de janvier 1779, qu'il neigeoit beaucoup, le fermier vit paroître un étranger d'assez mauvaise mine et presque nud, qui lui demanda l'hospitalité; ce fermier, dont le nom est Bergeron, envoya sa femme pour savoir si on le recevroit. — Certainement, c'est un homme et sans doute un chrétien. Qu'on le réchauffe et lui donne à manger! après qu'il aura pris des forces, il dira plus à son aise qui il est, d'où il vient et ce qu'il cherche dans un endroit aussi écarté. Ayant ordonné au fermier de le faire entrer dans ma chambre, je lui fis les questions suivantes: — Qui êtes-vous? — John Oakes; — D'où venez-vous? — Des casernes des loyalistes de Machiche, et j'en suis un. — Que cherchez-vous? — De l'ouvrage. — Quel genre d'ouvrage? avez-vous une profession? — Non, mais je travaille à la journée, soit à bûcher ou à faire tout autre ouvrage. Je suis venu ici, parce que j'ai ouï dire que vous faisiez bûcher pour envoyer du bois en ville. — Si vous êtes honnête, je vous donnerai un chelin par jour, avec la nourriture, et je vous fournirai de haches. — J'accepte de bon cœur, pourvu que vous me fassiez des avances en chaussures et hardes de corps. — C'est bon. Il se reposa une journée et fut ensuite au bois avec mes autres engagés: tous les soirs, sans mystère et sans gêne, il alloit veiller dans la paroisse avec les autres, et surtout chez le capitaine de milice Thonnette Leblanc, qui étoit mon plus proche voisin. Sous cette couleur il resta jusqu'en janvier; pendant ce tems, trompant ma bonne foi, peu à peu et secrètement il avoit débauché le frère de ma bonne amie, que son père et sa mère avoient placé chez moi pour l'hiver, ou d'un commun accord fait avec lui le complot de désertir aux Bostonnois: le tout avoit été arrangé avec nos marchands de chair humaine et M. Delzène, pour que cette désertion,

rejaillissant sur moi, eût l'effet qu'elle a eu. Que cet Oakes ait été de leur complot avec connoissance de cause ou non, je n'ai jamais pu m'en éclaircir ; mais je suis sûr de ceci, qu'une nuit ils me volèrent dans la laiterie pain et viande tant qu'ils en voulurent emporter, et partirent avec mes raquettes par la rivière Bécancour, gagnèrent celle de Nicolet, vinrent se faire prendre prisonniers par le Capne, Bellarmin et furent amenés aux Trois-Rivières, devant les auteurs de la *marotte* (artifice, stratagème ?) qui agissoient comme commissaires. Dans l'examen que firent ceux-ci, ils trouvèrent, à ce qu'ils dirent, assez de matière pour m'arrêter, parce que les deux prisonniers prétendoient être partis de chez moi avec mes provisions et mes raquettes, encouragés en outre par moi, pour aller porter des nouvelles aux ennemis, ce qui étoit absolument faux, car j'ignorois tout-à-fait leurs criminelles intrigues. Ils avoient, disoient-ils, trouvé la clef à me faire pendre ; eux et leurs partisans s'en réjouissoient d'avance ; tandis que, eussé-je même été coupable de la faute supposée par eux, suivant la loi du pais, c'est-à-dire les ordonnances du conseil et du gouverneur, je n'étois passible que de 3 mois de prison et d'une amende de 3 guinées ; mais le despotique et dur Haldimand, pour la forme, ordonna une enquête et en chargea les mêmes individus, qui empêchoient mes amis de venir me voir ; et pour donner à cette enquête plus de poids, ce chef ajouta à la commission M. Baby, un des membres et créatures de son conseil, qui arriva aux Trois-Rivières le 16eme jour de ma rigoureuse détention à la garde, et ordonna comme président que, le 18 mars 1779, Pierre de Sales LaTerrière et ses témoins seroient examinés et entendus. Le fourbe de Tonnancour me fit annoncer cette nouvelle par l'officier du jour ; il m'en félicitoit, car comme il n'y avoit que des mensonges contre moi, il lui paroissoit impossible que l'on pût me retenir. Dans le tems même, il avoit le contraire, et que

je devois être envoyé en prison à Québec sous le bon plaisir de son excellence l'inferral général Haldimand.

En attendant que je paroisse devant ce corps contraire à ma paix et tranquillité, parlons un peu de l'endroit où j'étois gardé et de ceux qui m'y gardoient.

Le service du roy ayant nécessité des troupes auxiliaires, un corps du général Pretorius, du Brunswick, étoit là, en garnison. Ce fut par ces hommes que je fus gardé ; nuit et jour je respirois la fumée infecte de quatre *boucaniers* de nicotiane pourrie ou mal préparée, dont je haïssois l'odeur ! . . . me plaindre des pauvres machines-soldats qui m'entouroient, j'aurois eu tort, car, tout allemands qu'ils étoient, ils connoissoient assez mon innocence par où dire pour me prendre en pitié, et ils m'assistoient de leur mieux ; leurs officiers, je le sais, leur disoient secrètement de le faire, me sachant victime d'une cabale de marchands de chair humaine, qui cherchoient des places auprès du méchant suisse Haldimand. Je ne puis passer sous silence un trait d'envie que ces égards pour un prisonnier innocent suscitèrent dans l'esprit de ces monstres. Ils dirent que j'étois si bien avec ce corps de troupes que j'avois conçu le dessein de me mettre à sa tête et de désertier et que quantité d'officiers étoient compromis dans ce complot. Tout cela étoit faux et archifaux : ni moi ni personne autre n'y avoit même pensé. Heureusement que le jour de l'enquête, ceux qui avoient le plus d'intérêt à soutenir un mensonge si infâme, ne purent jamais la faire admettre, ni même lui donner quelque semblant acceptable ; et l'on en revint aux premiers chefs d'accusation. Les charges, quoiqu'elles ne fussent point prouvées, avoient été représentées au cruel Haldimand avec toute la noirceur dont une forte haine est capable ; le lecteur peut imaginer la mauvaise impression qu'elles durent faire dans l'esprit d'un homme si dur et si porté d'inclination à tenir parole à Pélissier, au clergé et aux

autres tyrans qui méditoient ma perte pour faire un exemple nécessaire au païs.

Le 18 de mars, je vis passer devant ma fenêtre Delzène et Oakes, s'en allant à la cour d'enquête accompagnés de deux soldats armés. On me dit que mon domestique Louis, le fermier Bergeron et sa femme avoit été aussi entendus. Sur les 11 heures, mon tour vint: escorté par les quatre grenadiers qui me gardoient, j'entre et monte chez M. de Tonnancour, dans une salle connue de tout tems pour la chambre de danse, où je vis, assis autour d'une grande table en qualité de commissaires, de Tonnancour, Conrad Guky, seigneur de Machiche, le juge Rouville et M. Baby, de Québec. Ce dernier prit la parole et ordonna à la garde d'aller m'attendre à la porte, puis, d'un air grave et rébarbatif, il me dit: — Prisonnier Pierre de Sales LaTerrière, avez-vous connu un nommé John Oakes, déserteur des prisons de Québec? — Il est venu à mon isle, un soir, en janvier, un homme mal vêtu qui m'a dit s'appeler de ce nom, qu'il venoit de Machiche, qu'il étoit un des loyalistes casernés là, et qu'il cherchoit de l'ouvrage. — Vous saviez qu'il étoit déserteur? — Non, du tout; je l'aurois arrêté et fait conduire aux Trois-Rivières. — Il ne vous avoit pas dit qu'il étoit Américain? — Pardon, oui, qu'il étoit Américain, mais aussi qu'il étoit loyaliste et que sa famille logeoit à Machiche, dans les casernes que le roi leur avoit fait bâtir. — Lui aviez-vous ou à M. Delzène, fourni des provisions et des raquettes pour leur voyage chez l'ennemi? — Non ils en ont volé dans ma laiterie. — Vous n'en saviez rien? — Non, très-sûrement, je n'en savois rien; car sur le moindre soupçon, je les aurois fait mettre en sûreté. — Est-il possible que cette désertion de chez vous ait eu lieu sans que vous ni aucun de votre maison ou de la ferme en ayez eu connoissance? — Quant à moi, je l'ignorois absolument; si quelque autre le savoit cela n'est point venu à ma connoissance. Le fermier Bergeron,

sa femme et ses enfans peuvent être entendus, la sœur de Me. Delzène et mon domestique Louis aussi : je les crois tous d'honnêtes gens ; ce qu'ils diront sous serment sera la vérité. — Vous êtes accusé d'avoir voulu débaucher la garnison. — Oh ! pour le coap, je ne pensois pas qu'il y eût tant de malice, de fausseté et d'infamie chez mes ennemis. Je les défie de prouver cela, n'ayant jamais eu telle intention. On m'en veut donc bien pour me charger d'une si horrible fausseté ! Je demande que le général Iron Crook fasse la question générale à tous ses gens, officiers comme soldats : ils ont trop d'honneur pour accréditer une telle imposture. — Retournez à la garde jusqu'à ce que son excellence le général Haldimand vous mette en liberté, ce qu'il ne manquera pas de faire, ajouta M. Baby, après avoir pris connoissance de mon rapport, ainsi que des avis de ces messieurs, qui tous comme moi s'intéressent pour vous.

Ainsi finit cette enquête. Le grand vicaire Saint-Onge et le bourreau Leproust étoient dans la chambre durant l'examen. Les quatre satellites militaires me reprirent à la porte et me ramenèrent à mon très-puant logis pour jusqu'au 20. Dès cet instant même on dit que j'allois descendre à Québec ; cependant on voulut ensuite me faire accroire que son excellence n'avoit ordonné mon départ que le soir du même jour par le courrier ; ce que j'ai su depuis être faux. Fruit exquis de leur recommandation ! . . . Sans en avoir eu aucunement avis, je partis donc, promptement, pour Québec, accompagné d'un officier avec huit soldats armés, en carrioles. Défenses strictes de me laisser parler à personne sur la route. Ainsi escorté et traité inhumainement (par un froid extrême j'étois vêtu à la légère), je fus transporté en deux jours à la grande garde, au Château, ainsi que Delzène et Oakes, que je n'avois pas encore revus, et à 2 heures de l'après-midi, j'étois logé par le prévôt Prentice dans la prison d'État, batterie du

diable, où je devois rester trois ans et demi à souffrir sans être entendu ....

Retournons à ma maison de l'isle. J'étois à peine parti des Trois-Rivières, que les mêmes grands personnages envoyèrent les fils de Tonnacour avec ce Leproust chez moi, à l'isle, enfoncer et fouiller partout où ils croiroient pouvoir trouver des correspondances ou des papiers compromettants; ils burent et mangèrent à gogo pendant trois ou quatre jours que dura cette perquisition. — Le bougre, se disoient-ils, va être pendu, il n'aura donc plus besoin de rien: divertissons-nous à ses dépens. Leur piraterie finie, ils emportèrent en ville les valises de ma bonne amie; elle-même, fut censée arrêtée, et fut mise chez son père sous la garde du grand vicaire (le voilà géolier!); le reste d'un beau ménage fut laissé aux soins de mon domestique; les granges pleines de grains et de foin, les étables pleines d'animaux, aux soins de ce fermier Bergeron. De tous ces biens, je n'ai rien retrouvé à ma sortie de prison. Les animaux étoient morts, et le fermier s'étoit emparé du reste pour prix de ses prétendus soins. Sans exagérer, je puis dire que ma perte réelle de ce côté a été de 300 à 400 louis. Mon ménage, à la garde d'un coquin de domestique, avoit fondu dans ses mains; il l'avoit tout fait vendre, disant qu'il avoit des ordres de moi; jusqu'à 300 guinées que j'avois de cachées en espèces dans la cave, sous la poutre, tout m'a été pris et gaspillé par lui ou par d'autres. Le coquin s'en est carré pendant deux ans: étant venu à Québec, vêtu de mes hardes et de mes bas de soie, son audace piqua tellement mes amis qu'ils allèrent trouver le lieutenant-gouverneur Cramahé et l'informer de la friponnerie de mon domestique, qui avoit fait vendre mes beaux lits de plume à l'encan à Québec. M. Cramahé me fit demander par le prévôt Prentice si j'avois donné ordre à ce domestique de vendre mes effets: je répondis que non, que je ne connoissois rien de

sa conduite, que ceux qui l'avoient établi gardien devoient être responsables de ses actions, que s'il agissoit de la sorte, c'étoit un voleur, et que l'autorité devoit le faire arrêter, que quoique je fusse accusé, je n'étois pas convaincu, et que personne n'avoit le droit de toucher à ma propriété. Huit jours après, j'appris qu'il étoit enfermé dans la prison commune pour ces choses : il y resta un an, pendant que j'étois prisonnier d'État, après quoi, faute de preuves, il fut élargi ; mais six mois après on le pendit à Halifax pour de nouveaux méfaits. A ma sortie de prison, je n'ai pas trouvé pour la valeur de six sols de ce que mes marchands de chair humaine lui avoient confié, et j'évalue cette perte sans exagération à 600 ou 700 louis. Pourtant, en conscience, quelqu'un devoit me dédommager ! . . . . Les valises de ma bonne amie lui avoient été rendues au bout de trois mois par ordre de cet humain gouverneur le Suisse Haldimand . . . .

Il y a trois mois que je suis logé dans un bas de prison, fort malsain, de 33 pieds carrés. Je couche sur une vilaine couchette, sur une dure paille ; je n'ai pas d'autres hardes que celles qui me couvrent ; je suis sans chemise, car celle que j'avois est tombée de mon corps par morceaux et pourrie. Je n'avois pour toute compagnie qu'un chien fidèle, qui n'avoit pas voulu m'abandonner. Un jour qu'il étoit sorti dehors pendant que le tourne-clef faisoit la visite de ma chambre, où je ne voyois le jour que par quatre carreaux de vitre, devant lesquels on avoit placé une sentinelle, lorsqu'il voulut rentrer, trouvant la porte fermée, le pauvre animal hurla un peu ; ce cruel monstre le tua sous mes yeux d'un coup de sa baïonnette, q'il lui plongea dans la tête. Je lui criai : Pourquoi avez-vous fait cela ? Il me répondit que si je ne me retirois de la fenêtre, il m'en feroit autant, c'est-à-dire qu'il me tueroit de la balle que contenoit son fusil. Ce n'étoit pas assez d'être détenu comme je l'étois, il me falloit encore craindre d'être

assassiné ou fusillé : je me retirai pour gémir et pleurer. A quoi devois-je m'attendre après ce que je voyois ! .... Hélas ! je n'avois plus pour me tenir compagnie que des souris, en assez grand nombre. On se familiarise avec tout. J'en apprivoisai une, que j'attalai pour la reconnoître à un petit fourgon léger, que je lui fis avec un canif, le seul instrument que mes geôliers ne m'eussent pas ôté ; elle s'y accoutuma et devint si familière que rien ne l'effrayoit, hors le bruit foudroyant des verrous de la porte auquel elle n'eût jamais s'accoutumer pendant les treize mois que je fus seul dans ce vilain appartement. Pour sa commodité, afin qu'elle put venir prendre ses repas avec moi à table, j'avois fait un petit pont incliné de planche ; deux petits grelots fixés à sa voiture m'annonçoient où elle étoit, son éloignement et son approche. Elle fut remarquée par les gardes, le tourne-clef et le prévôt, et l'on commença de parler d'elle en ville et au château, si bien qu'un jour Prentice l'emporta avec lui au lever ; Haldimand, quelque dur qu'il fût, eut désir de m'en priver pour l'envoyer à la fille d'un de ses protecteurs, miss Wymouth. Avant qu'elle me fût rendue, il me la fit demander. Si je lui refusois, je ne la reverrois plus ; il me parut plus sage de répondre : *Avec plaisir, je vous prie de l'accepter* .... Cette séparation me rendit fort mélancolique. Si on n'avoit pas mis dans ma chambre deux nouveaux prisonniers, un avocat de Montréal appelé Jotard, et Fleury Mesplet, imprimeur, j'ignore quel temps se seroit écoulé avant de m'en consoler.

---

## CHAPITRE SIXIÈME. 1

*Ce qui arrive à l'auteur pendant son emprisonnement. Ses efforts pour prouver son innocence, et le peu de cas que l'on en fait. Sa cage et machine représentant les Forges et toutes les fortifications de Québec. Esquisse des autres prisonniers.*

Me voyant seul en ce vilain logis, ayant la garde à ma gauche et un autre prisonnier — un espion, disoit-on — pour voisin, je ne savois où porter mes pensées. Un matin, aux portes ouvertes, ce camarade prisonnier se présenta à moi et me dit ex abrupto que nous pourrions faire connaissance par le moyen de la muraille où étoit le poêle de fer, et sans que le geôlier s'en aperçût, que nous pourrions nous écrire et nous parler par la porte ouverte de ce poêle : le plus difficile lui paroissoit de convenir d'un mot pour nous avertir quand il y auroit quelque cerbère suspect dans l'une de nos chambres. Je choisis le mot *pot à l'eau* pour signal d'aller écouter au poêle, qui nous servoit aussi de petite poste, par où les billets s'échangeoient au bout d'un bâton mince et fendu. Son mot à lui étoit *wind* ou vent. De cette manière, pendant le temps que nous fûmes seuls, notre correspondance marcha librement : sur quoi ? sur ce que le tourne-clefs, ceux qui étoient avec lui ou le prévôt Prentice lui-même avoient dit ou rapporté ; car pour d'autres nouvelles, il n'en venoit point à notre connaissance, attendu que nous ne pouvions correspondre avec personne, si ce n'est par la permission du lieutenant-gouverneur Cramahé, sous les yeux de qui tout devoit passer. Oh, Dieu ! quelle gêne ! .... C'étoit là le seul commerce que nous pussions avoir avec les mortels libres ! ....

Enfin je reçus une valise contenant des hardes et du linge ; il étoit tems, rien ne me tenoit plus sur le corps, et je pouvois exciter la pitié de l'être même le plus insensible.

Ce fut dans ce tems que je vis arriver ce pauvre M. DuCalvet, soupçonné d'inimitié et accusé, je crois, faussement d'avoir des intelligences avec l'ennemi : son plus grand tort étoit d'avoir, à Montréal, le juge Fraser, Rouville et trois ou quatre autres pour Shylocks, ayant été en chicane avec eux depuis plusieurs années, et ayant couru plusieurs fois le danger d'être assassiné par eux. A ce propos, je renvoie le lecteur à un mémoire de justification du dit sieur, imprimé à Londres, où le détail de tous ces faits est très-supérieurement raconté. On logea DuCalvet dans une vilaine chambre de l'ancienne prison, appelée prison de la reine du tems du gouvernement françois, où il étoit si mal qu'à force de pétitionner le dur Haldimand, il fut transféré, six mois après, prisonnier aux Récollets, et le supérieur, le Père Bère, (de Bercy), devint son gardien. Ce M. DuCalvet étoit un gentilhomme françois qui avoit vendu ses propriétés en France pour venir s'établir en Canada, calviniste de croyance, fort honnête homme, juge de paix de S. M., mais juge sévère et juste, seigneur dans la rivière Chambly, et tenant une forte maison de commerce en gros à Montréal. Il a péri en mer, entièrement ruiné : sa mort a été un mystère, et ses tyrans ont été soupçonnés de l'avoir fait jeter à la mer, notamment et surtout le général Haldimand, contre qui il étoit en instance pour emprisonnement arbitraire !

Quelques jours après que ce despote de gouverneur Haldimand, malgré la majeure partie de son conseil et l'opinion du juge en chef Livius, homme vertueux et juste, et Anglois dans toute la force du terme, eut pris sur lui de porter atteinte aux privilèges du sujet, je vis arriver dans ma chambre, comme prisonniers d'État aussi, un avocat appelé Jotard et un imprimeur appelé Fleury Mesplet, inculpés le premier d'être rédacteur et le second imprimeur d'un papier connu sous le nom de *Tant pis, tant mieux*, du genre libellique, qui se permettoit d'attaquer

la sage politique du gouvernement anglois et surtout de combattre le despotisme du Suisse Haldimand.

L'éducation de ce Jotard étoit solide sans être accomplie. Il étoit satirique et sophistique comme un avocat, avec un front d'airain que rien n'étonnoit, ivrogne, faux et menteur comme le diable et grand épicurien ; il haïssoit tout ce qui étoit anglois, pour quelle raison ? je ne l'ai jamais pu savoir. En outre, il étoit plein de préjugés, jésuite surtout et fort mauvais ami. Mesplet différoit de Jotard par l'éducation : son talent, c'étoit d'être ouvrier imprimeur : il avoit des connoissances pourtant ; mais il s'en faisoit accroire, et ne parloit que d'après son rédacteur ; d'ailleurs fourbe et menteur presque autant que celui-ci, et d'un génie méchant ; si son épouse, qui étoit très-respectable, ne l'avoit pas adouci, il auroit été coupable de bien des choses indignes d'un honnête homme.

Une couple de mois après, on amena encore dans ma chambre un Écossois, du nom de Charles Hay, maître-tonnelier de Québec, accusé, disoit-on, de correspondance avec l'ennemi. Il avoit été bien éduqué au collège d'Édimbourg (quoiqu'il exerçât la tonnellerie) ; il étoit doux, sobre et fort obligeant, père d'une nombreuse famille et époux d'une très-jolie et respectable femme, mais très-ambitieux et homme à hauts sentimens. S'il visoit au-dessus de son état, c'étoit bien pardonnable ; cependant, je crois qu'il étoit innocent de ce dont on l'accusoit, car, pendant les trois ans que nous avons vécu ensemble, je ne m'aperçus jamais de rien qui indiquât qu'il avoit des desseins contre sa patrie.

Me voilà donc obligé de vivre avec trois étrangers, buvant à la même tasse de prisonnier d'État. Je ne fus pas longtemps sans donner la préférence à M. Hay, à cause de sa sobriété et de l'égalité de son humeur, ce qui causa de la jalousie aux deux autres : des disputes s'ensuivirent, et à la fin des coups. J'étois jeune et vigoureux ; bien

souvent Hay nous séparoit, ou le tourne-clefs et la garde, étoient obligés de venir. J'avois affaire à Jotard et à Mesplet ensemble, l'un ne m'attaquoit pas sans l'autre, ou sans appeler l'autre à son secours; heureusement que je les rossois tous les deux à mon aise, et je n'avois besoin que du témoignage de Hay, qui connoissoit leur tort; ils ne m'insultoient d'ailleurs que quand ils étoient ivres, c'est-à-dire presque toutes les après-midis, tirant sur le soir. Ce témoignage impartial me mettoit à l'abri; ils avoient beau faire et écrire au gouverneur, j'avois toujours raison, puisque je me battois à mon corps défendant. — Que faire? disoit le gouverneur. Le mettre en prison! il y est déjà; qu'il y reste donc! — Et c'étoient là toute la satisfaction qu'ils recevoient.

Voyant cela, ils firent jouer d'autres ressorts. Comme les épouses de Hay et de Mesplet avoient obtenu permission de venir voir leurs maris, ma bonne amie et ma chère enfant Dorothée venoient pareillement. Je peux dire qu'avec la clef d'argent on ouvre bien des portes. Cette clef faisoit entrer mon amie avec mon enfant, et la femme de Hay, tous les soirs. Jotard et Mesplet s'en plaignirent au gouvernement, auprès de qui ils n'eurent cette fois encore aucun succès. Alors ils voulurent se venger par la séduction, en se couvrant des apparences de l'amitié. Ma bonne amie, à qui j'avois acheté exprès une maison près de la porte de notre prison, faisoit faire chez elle mon ordinaire; ma petite fille m'apportoit le déjeuner, une servante le dîner et le *tea*, et ma bonne amie passoit souvent la nuit avec moi; car nous avions divisé ce grand appartement en quatre cabinets, outre une chambre commune de compagnie, et chacun avoit fait fermer son cabinet, et y faisoit comme chez lui ce qu'il vouloit. J'étois voisin de Jotard, qui profitoit souvent de ce voisinage pour lier conversation avec ma bonne amie, ce dont je ne me formalisois pas. Le fourbe fit part à Mesplet et

à la femme de celui-ci de l'intrigue qu'il tramait, et se mit en campagne dans le plus grand secret.

Un soir, il s'ouvrit enfin de cette sorte : — Vous n'êtes point mariée avec LaTerrière ; pourquoi ne l'êtes-vous pas ? Il vous trompera à la fin. Si vous voulez suivre mon conseil . . . — Ma bonne et sincère amie, en femme curieuse et rusée, lui dit : — Eh bien, M. Jotard, qu'avez-vous à m'offrir qui soit faisable et mieux ? Voyons, ne me déguisez rien. — J'avois, répondit-il, chargé madame Mesplet de vous en parler, mais puisque les circonstances me procurent à moi-même ce plaisir, je m'ouvrirai à vous avec votre permission. Je vous aime à la folie : puisque les choses ne permettent pas à LaTerrière de vous épouser, si vous voulez me donner votre main, nous nous marierons tout de suite devant un ministre ; mais auparavant, comme LaTerrière sera enragé contre vous, saisissez-vous de tout ce qu'il a de meubles, hardes et argent, et f . . . vous de lui ! Je vous jure de vous rendre heureuse. — Est-ce là votre conseil ? Il est horrible, et je ne suis pas femme à le suivre ! Oubliez-moi ! votre projet me fait horreur. Vous dites que vous ferez mon bonheur, mais c'est un cœur faux qui me l'assure. Mon âme est juste et reconnaissante envers celui qui a tout fait pour moi et pour mon enfant. Jamais il ne mérita d'être trompé ! Au lieu de le priver du bien qu'il m'a confié, je vendrais plutôt jusqu'à ma chemise pour adoucir ses malheurs, qu'il ne mérita jamais. Je vous le dis de cœur et d'âme : finissez vos ingrats et faux procédés . . . Je veux bien lui cacher votre effronterie, votre scélératesse . . . Je le connois, ici même, dans cette prison, il vous mettroit en pièces ! . . . Dieu ! j'aimerois mieux perdre la vie que de l'affliger par un tel trait d'ingratitude ! car je n'ai qu'à me louer de sa conduite. Si je ne jouis pas du bonheur qu'il me souhaite sans cesse, ce n'est pas sa faute : la force et l'injustice qui l'écrasent, l'empêchent de me le donner ; et

je me fais honneur de partager ses peines : Dieu nous les fera oublier, en ramenant les beaux jours et un nouveau et rayonnant soleil ! . . . Allez, monsieur, et ne m'en parlez plus, parce que les conséquences en seroient affligeantes, funestes pour vous . . . — Aussi vite qu'elles avoient commencé, finirent les amours d'un fourbe et méchant homme . . . Il changea de batterie, et trouva d'autres ruses, que sa lâcheté et les *ringades* que je lui donnai de tems à autre l'empêchèrent de mettre à exécution.

Le printemps nous amena six autres prisonniers d'État du Détroit et un de Montréal, appelé M. Cazeau, tous soupçonnés de correspondances avec l'ennemi, — et les officiers et soldats américains pris en différens endroits, de sorte que cette partie de la prison étoit pleine ; il n'y avoit qu'une cour de moyenne grandeur pour leur faire prendre l'air depuis 7 heures du matin jusqu'à 7 heures du soir. Nous n'avions pas encore joni de cette faveur, mais nos chambres étant remplies, on fut obligé de nous l'accorder ; nous reçûmes l'ordre dur et strict de ne pas nous mêler aux militaires américains, ordre qui fut exécuté, surtout lorsqu'il y avoit garde allemande : la garde anglaise n'y faisoit pas attention. Dans ces promenades et communications, les prisonniers se confioient réciproquement leurs peines, et ceux qui ne pouvoient pas consommer leur ration la donnoient aux autres, dont le nombre étoit grand, parce que Haldimand avoit diminué les rations des prisonniers d'un quart. Ils en pâtissoient beaucoup, et un jour que le gouverneur traversoit la cour avec ses aides-de-camp, tous les prisonniers se mirent à lui crier : *Barbare !* puisque tu nous a enfermés, au moins donne-nous de quoi manger ! remets à nos rations ce que tu nous a ôté pour ton profit ! . . .

C'est ainsi que s'écoulèrent quatre années environ, sans qu'aucun de nous pût obtenir sa liberté. Tous les huit

jours nous accablions cet homme aussi dur que l'airain, de pétitions, demandant qu'on nous jugeât ou qu'on nous admit à caution. Point de réponses. Nos justes demandes étoient mises dans la poche pour servir ensuite de papiers de commodités ; c'étoit tout ce que nous en apprenions du prévôt seul. Nous avions la perspective consolante d'être détenus jusqu'à ce que la guerre américaine prit fin ! N'importe, Dieu ayant donné la raison à l'homme, il importoit d'en faire usage pour employer le tems à quelque chose d'utile, afin de ne pas tomber dans l'abrutissement où la mélancolie conduisoit naturellement, ou de ne pas faire pis en s'adonnant à la boisson, comme plusieurs firent, surtout le vilain Jotard et Mesplet, qui bientôt ne furent plus supportables.

Vers la fin du premier automne, voyant que tout espoir d'élargissement étoit évanoui, ne voulant tomber dans aucun des vices de l'inaction, comme j'avois vu travailler tout l'été les ouvriers artificiers, l'idée me vint de construire une machine qui représentât les fortifications et batteries de la ville, ainsi que les forges de Saint-Maurice, en petit et le tout marchant par le moyen de roues et de poids, ou d'un chat dans une grande roue. Pour cela j'avois besoin de bois, de plomb, de cuivre, de fer, d'ivoire, d'outils et d'un tour ; avec de l'argent je me procurai toutes ces choses des artificiers ; elles me coûtèrent dix louis et quelques shillings. Je mis trois ans à faire ma machine à mon goût, et j'eus la satisfaction de faire partir dans l'espace de dix minutes, 76 pièces de canon, servies par-des hommes qui alloient de l'une à l'autre mettre le feu à la lumière, par l'action de roues, d'échelles et de poids. Audessus, étoit la représentation des Forges, fourneaux, chaufferies et de la martellerie qui frappoit sur l'enclume 60 fois par minute ; il y avoit jusqu'à un moulin à farine et un à scier, marchant très-bien. Je ne m'aperçus du mérite de mon ouvrage que quand il fut fini et que tout

le monde l'admira ; je ne l'avois entrepris que pour m'amuser sans grande espérance de réussir. Je puis dire qu'il en fut parlé au Château même, au dur Haldimand, et que celui-ci ordonna au prévost Prentice de lui apporter la machine au premier lever. Un peu de joie, un peu de peine. Je vis partir le fruit de trois ans de travaux, sans savoir si je le reverrois jamais — et en effet je ne le revis plus. Ce despote se contenta de me faire demander combien je le voulois vendre. J'en fus très-chagrin, parce que j'étois attaché à toutes ces petites choses qui m'avoient distrahit et désennuyé : consentir gracieusement ou refuser, je n'avois pas d'autre alternative, et refuser pouvoit produire des conséquences qu'un prisonnier de quatre ans n'aime pas à voir naître. Mon ami Hay et le prévost lui-même me firent entrevoir que je pourrois tirer de là ma liberté ; le dernier ajouta que le général, après avoir vu la machine en mouvement, s'étoit écrié : — « Quel dommage qu'un tel génie soit enfermé ! S'il étoit notre ami, il pourroit être très-utile. » — Tout considéré, je lui fis dire que les talens d'un gentilhomme n'étoient pas à vendre ; que j'avois travaillé à ma machine pendant quatre ans pour mon plaisir, et que de ma libre volonté, bien que mon corps ne fut pas libre, j'offrois le fruit de mon travail à son excellence. Elle l'accepta et me fit demander si je n'avois quelque désir que je voulusse voir accomplir. Je répondis que je serois charmé que mon procès se fit ou que ma liberté me fût rendue. Son aide-de-camp Mathis m'apporta une lettre, qui m'accordoit la liberté, en quelque pais que je voulusse aller, jusqu'à la paix, et disoit que son excellence ne pouvoit pas me faire juger.

## CHAPITRE SEPTIÈME.

*Sortie de prison de l'auteur. Son voyage à l'isle de Terreneuve. Son retour dans la province ; ce qu'il y fait jusqu'à l'examen des chirurgiens, et son départ pour l'université de Cambridge, près de Boston.*

Ce qu'ayant vu, et considérant l'incertitude d'une plus longue guerre, et que j'étois jeune, il me parut sage de sortir de prison et d'aller voyager pour rétablir ma santé, qu'une si longue et rigoureuse détention avoit altérée. C'étoit en automne, et tous les bâtimens pour l'Europe étoient partis ; je me résolus de prendre passage pour l'isle de Terreneuve, sur un brick qui alloit au Havre-de-Grâce, à 15 lieues de Saint-Jean — commandé par le capitaine Fall, natif de Guernesey. Le navire devoit débarquer à ce port sa cargaison de farine et de pois et se recharger de morue. Je n'eus que vingt-quatre heures pour me décider et faire mes préparatifs ; je préférai partir plutôt que de rester en prison. Ma bonne amie étoit allée voir son père aux Trois Rivières ; je ne pus emmener que mon enfant Dorothée, qu' étoit restée avec moi pendant cette absence. Je lui fis faire des habits d'homme, et je l'embarquai déguisée de cette façon ; personne à bord ne savoit que c'étoit une petite fille, n'étant connue que sous le nom de *Jacky à son papa*. Je dis, je l'embarquai ; nous sortimes de prison un matin et fâmes dîner à l'auberge de la Basseville avec le p évost Prentice, qui vint ensuite nous accompagner jusqu'à la chaloupe. C'étoit celle des Gourdeau et elle alloit à l'isle. Le bâtiment étoit déjà au Trou de Saint-Patrice, où nous le rejoignimes. Deux ou trois jours après, nous atteignimes le détroit de Belle-Isle, et au bout de onze jours comptés, nous jetions l'ancre dans le Havre-de-Grâce, au port, devant le quai et la maison de M. John Thomy, marchand, à qui le bâtiment étoit adressé.

Je descendis à terre et fus bien reçu des citoyens de l'enclroit. Je résolus d'y rester tout l'hiver ; ma santé l'exigeoit absolument et les invitations pressantes des principaux habitans achevèrent de m'y décider. Le juge Charles Garland m'assuroit qu'il me rendroit tous les services en son pouvoir tant par son influence que personnellement, et d'autres personnes dont je parlerai me donnoient les mêmes assurances. Le troisième jour, je débarquai et fus loger chez *Mother Cook*, en attendant qu'une couple de chambres, dans le comptoir d'un marchand guernesiois, me fussent livrées. Le consignataire du capitaine Fall, Jean Thomy, étoit Irlandois, bon, poli, libéral et généreux à ce point qu'il voulut absolument que j'allasse dîner chez lui, tous les jours, avec mon petit Jacky ; et je n'y manquois pas, excepté les jeudis, que nous allions dîner chez le juge Garland, à sa villa appelée le *Grove*.

Ce poste du Havre-de-Grâce est un très-joli endroit. Les premiers qui l'établirent étoient François, et il appartint d'abord au gouvernement français. Il est sis et situé dans le fond de la baie de la Conception, qui a neuf lieues dans son entrée et neuf de profondeur ; cette baie, dans le fond, se partage en deux. Le côté nord fut établi, comme je l'ai dit, par les François, et le sud, appelé baie des Espagnols, par des gens de cette nation ; cette dernière porte encore le nom de *Spanish Bay*. Ce n'est qu'un lieu de pêche et de chasse ; cependant, mon opinion est que les grains de toutes sortes, y réussiroient ; les patates et le jardinage y viennent fort bien. J'y ai vu ce qui m'a paru être un débris ou une mesure de moulin à farine : donc les premiers habitans y semoient des grains ; ils abandonnèrent ensuite la culture pour la pêche. La petite ville du Havre étoit des mieux situées, et renfermoit, outre ses échafauds de pêche, de fort belles maisons. Ses principaux citoyens étoient le ministre Defort, la famille Garland, et une vingtaine de gros marchands ou facteurs de compa-

gnies d'Angleterre, d'Irlande, de Jersey et de Guernesey, — outre deux chirurgiens. L'un deux étoit un François, appelé LeBreton, homme d'éducation, qui s'étoit réfugié là avec une religieuse qu'il avoit enlevée à un couvent de Nantes et avoit épousée; ils avoient une nombreuse famille et vivoient assez bien, sans être fortunés. L'autre chirurgien étoit un Italien, appelé Ferys, qui vivoit comme époux avec une jeune marquise, qu'il avoit aussi enlevée en Espagne; il tenoit une maison somptueuse, à une petite distance du havre, appelée la villa de la Carbonnière. Sans être meilleur praticien que LeBreton, il avoit plus de pratiques et, ayant par conséquent plus de revenus, faisoit plus de dépenses.

Après que j'eus répondu aux bonnes et aimables invitations de ces familles respectables, je me jetai aux promenades. Je parcourus les lieux souvent en compagnie d'un ministre méthodiste, M. Stratton, homme poli, sociable et bon, de même que son épouse, et sans enfans. Je leur confiai plus tard mon petit Jacky, dont je leur découvris confidemment le sexe.

La navigation fermée à la pêche de long cours, il n'y avoit plus que les cabotiers qui allassent encore d'un poste à l'autre. Ces petits postes tirent leurs approvisionnemens pour l'hiver des grandes places comme Saint-Jean, qui est la capitale. Mon bon ami Thomy m'engagea, vers le 10 de janvier, à aller avec lui et plusieurs messieurs à cette ville, par terre, du côté de Belie-Isle — trajet d'environ quinze lieues par un chemin de pied; il ne falloit coucher qu'une nuit dehors, et, pour le retour, si le vent étoit favorable, nous reviendrions en quatre heures dans sa goëlette. Ayant dit oui, nous convînmes de partir dans trois jours, avec des hommes pour porter du bagage et des provisions. Une chaloupe nous traversa de l'autre côté de cette partie de la baie jusqu'à ce chemin de pied. Je ne m'étois pas allongé les jambes en prison, ici il me

fallut bien le faire. Ce que je vis dans ce voyage m'intéressa beaucoup ; le pays étoit pittoresque, garni de forêts qui le faisoient ressembler à plus d'une localité dans le nord du Canada. Sapins, épinettes, bouleaux, mérisiers, aunes noires, etc., en faisoient la richesse. Le sol, que j'examinai en plusieurs endroits, me parut bon et même riche, à trop de roches près ; ce qui me faisoit penser au système de .. . . . . et autres, d'après lequel cette isle ne seroit pas absolument ancienne, au-dessus des eaux, le détritit des feuilles et la forêt n'ayant pas encore couvert tous les rochers lavés autrefois par les eaux de la mer. Il me paroissoit aisé d'y faire de belles prairies. — Eh ! disois-je à mes compagnons de voyage, qu'est-ce qui peut en empêcher l'essai ? — Rien, me répondirent-ils, si ce n'est la pêche, qui rapporte plus que ne le feroit la culture. — En nous entretenant du país et de son climat, nous arrivâmes sur la hauteur où est la citadelle, toujours gardée par 4000 hommes. C'étoit le colonel Pringle qui avoit le commandement de cette place et de toute l'isle en 1783.

Nous donnâmes nos noms à la garde, après quoi il nous fut permis de descendre à la ville. Nous l'examinâmes à notre aise, ainsi que sa rade et le détroit par où entrent les navires arrivant de la mer. Je crois que c'est la plus belle rade du monde. Je ne vis sur le port qu'une frégate et un vieux vaisseau servant de *Prison-Ship*. Nous nous rendîmes ensuite chez un Irlandois catholique, appelé Cannon, qui tenoit auberge, et je m'y reposai jusqu'au lendemain.

Mon nom étant parvenu à la forteresse et devenu public, un ami que j'avois connu à Québec, qui y étoit commissaire — Jean Lee — vint me faire de bon matin une visite, que je lui rendis toute chaude en allant chez le commandant, à qui il me présenta et dont je reçus toutes sortes d'égarde. Ma visite d'État faite, il voulut m'accom-

pagner, et même dîner avec nous à notre auberge ; pendant mon séjour en cette ville, il ne me quitta pas. Son plus grand plaisir, disoit-il, étoit de me voir, de me recommander et de m'introduire dans les meilleures maisons. Ayant su mon injuste et dure détention, il faisoit trophée de m'annoncer comme une victime maltraitée. Il étoit pourtant royaliste et dans le service, ainsi que ceux à qui il apprenoit mes infortunes, mais c'étoit justement ce qui leur faisoit prendre plus de part à ma situation ; ils me disoient tous : Restez parmi nous ! Voilà comment l'on traitoit les malheureux à Saint-Jean.

Comme c'étoit le tems des bals, dîners et fricots, il ne se passoit pas de jours que je ne fusse invité.

La cour du banc du roi se tenoit alors, et on fit le procès d'un marchand de la Carbonnière, accusé d'avoir tué sa femme par jalousie. Cette affaire intéressoit beaucoup de monde : la famille de la femme étoit de la ville et demandoit vengeance avec ses amis ; de son côté il avoit aussi de nombreux amis qui vouloient le faire trouver innocent. Le procès dura quatre jours entiers. Les circonstances, les témoignages, les indices, paroisoient forts contre l'accusé, et ceux qui prenoient intérêt pour la femme s'en réjouissoient, disant : Ce vieux laid de veuf sera pendu ! . . . Enfin, après des plaidoiries vives et savantes des avocats pour et contre, le jury rendit le verdict, *non-coupable*. J'avois suivi le procès, et il me paroisoit impossible, et à bien d'autres spectateurs impartiaux de même, que l'accusé fut trouvé innocent. La cour avoit prononcé, plus de réflexions ! . . . Nous dînâmes à 7 heures, à cause de cette affaire, et au nombre d'environ 200 personnes, de bonne et moyenne éducation, et tenant les unes pour le mari les autres pour la femme. Il se dit qu'elle étoit respectable et de grand mérite, et que lui étoit homme d'esprit, mais vieux, laid et jaloux même de son ombre. Il n'est pas impossible cependant qu'elle eût eu quelque intrigue pour ces trois causes.

Parmi ces bons citoyens, il s'en trouva un — un marchand — que ma situation intéressa particulièrement. M. Buffet étoit né à Waterford. Causant un jour avec moi, il me demanda ce que je me proposois de faire, pendant l'hiver, dans un lieu de commerce. Rien, lui répondis-je. Alors il s'offrit à me procurer des marchandises, en me faisant entendre que je gagnerois la moitié, et sans en savoir plus long, je me chargeai de rhums et autres effets pour une assez jolie somme. Cela ne produisit que des créances qu'en partant je laissai pour lui aux soins de M. Garland. Les a-t-il fait rentrer? Les a-t-il transmises à mon bon ami en poissons, huiles, etc? Je l'ignore; j'ai seulement appris depuis que cet ami étoit mort.

Notre tems de réjouissance fini, j'allai remercier tous ceux qui m'avoient si bien accueilli sur la recommandation de mon ami Thomy et surtout de Lee. Le premier, qui avoit terminé ses affaires et dont la goëlette étoit prête à partir, me dit un soir qu'il falloit faire nos adieux au plus vite et embarquer sitôt que le vent le permettroit. — Quand il vous plaira, lui répondis-je, et je vais de ce pas à la citadelle saluer le commandant et mon bon ami Lee, prendre leurs ordres et les remercier de toutes leurs bontés. — Ma conduite leur plut beaucoup et ils m'offrirent de m'écrire à l'arrivée du vaisseau de guerre attendu d'Europe de moment en moment, s'il y avoit quelque chose qui pût me regarder, comme quelque mesure politique. Je redescendis à mon auberge. Que vis-je arriver un instant après? Mon ami Lee, qui venoit dîner avec nous et nous passâmes le reste de la journée ensemble. Le lendemain, vers le jour, une voix de tonnerre se fit entendre. — M. Thomy, levez-vous! Embarquons, le vent est bon! — Au bout de quelques minutes, nous étions à bord. Nous y trouvâmes onze passagers, avec des vivres et de l'eau pour 24 heures seulement, le trajet avec bon vent d'un poste à l'autre n'étant que de 4 heures.

Le vent nous servit bien pour sortir du détroit ; mais dans cette saison il est variable, et il se jeta tout à coup au nord-ouest avec une telle violence, qu'il nous repoussa plus de cent lieues en pleine mer, quelques manœuvres que nous fissions pour nous rapprocher de terre. La septième et la huitième journées, nous nous trouvâmes réduits à manger nos souliers et nos bottes et à boire notre urine, parce que le vin, le rhum et la morue salée qui étoient à bord rendoient tous les passagers fort malades. Notre situation étoit critique. J'avois beau, en qualité de médecin, leur recommander de ne pas perdre une goutte de leur urine, ils ne me crurent point, à l'exception de Thomy et d'un matelot nommé John, qui, nous voyant faire, suivit notre exemple. Par cet heureux moyen, quoique très-affaiblis, nous nous soutenions encore, tandis que nos compagnons étoient étendus à fond de cale et à demi-morts. Nous étions en ce triste état, lorsque tout-à-coup John prit la parole. — Je vois bien, dit-il, qu'il nous faut tous mourir : le vent ne change pas et nous sommes bien loin de terre ! Il ne nous reste plus qu'un moyen de prolonger nos jours. — Quel est-il ? demanda Thomy. — Tous nos gens sont presque morts, répondit cet homme ; il y a parmi eux un boulanger qui est vieux et fort gras. Plutôt que de mourir de faim, si nous l'achevions ? . . . Avec des morceaux du doublage du bâtiment, nous ferons du feu et en ferons cuire ! — Quoique cette idée nous parut a-reuse, nous ne dîmes pas grand'chose ; nous le calmâmes cependant en lui disant : — Patiente jusqu'à minuit ou demain matin. Hélas ! si Dieu ne nous envoie pas d'autre vent, nous y consentirons . . . Avec bien de la peine il nous écouta, tant la faim le dévorait. Ventre enragé n'a point d'oreilles. John étoit un Irlandois catholique, et notre divine religion toucha son cœur ; il pria Dieu comme nous de changer le tems, et le Tout-Puissant eut pitié de nous ; car une couple d'heures avant le jour, le 22 janvier,

le vent passa tout à coup au sud-est avec la même force. Malgré la grosse mer, nous mimes toute voile dehors et vognâmes vent arrière. Et notre espoir de revoir la terre de renaître, quoique nous ne sussions point exactement où nous irions atterrir, n'ayant pas d'instrumens pour prendre hauteur ni un capitaine assez intelligent pour cela. Tout ce que nous savions, c'étoit qu'en faisant route vers l'ouest-nord-ouest, nous ne pouvions manquer de prendre terre, mais où et quand? Si la côte n'étoit pas habitée, nous ne serions guère mieux vu notre extrême détresse. N'importe! espérons! . . . Vers les quatre heures de l'après-midi, nous vîmes une grande noirceur à l'ouest, au niveau de l'horizon, ce qui nous encouragea. J'avois encore quelques ribandelles de mon capot de loup-marin, je les fis griller au feu et j'en mangeai; mon ami et le matelot en mangèrent aussi. Nous étions déterminés à courir toute la nuit, vent arrière, vers cette noirceur. Au point du jour, nous nous en étions beaucoup approchés, et sur les onze heures, il n'y avoit plus à s'y tromper, nous reconnûmes la terre. La joie et le courage nous étoient revenus d'une manière surprenante; mais pour nos moribonds, dans la cale, rien! . . . Nous n'osions pas descendre, craignant de les trouver morts, parce que nous n'entendions plus aucun bruit. Ainsi poussés par un vent favorable, nous arrivâmes à la baie de la Trinité, habitée heureusement pour nous. A notre arrivée à l'échafaud du principal marchand de ce lieu, ayant fait signe de détresse, dans l'instant nous fûmes secourus. Le marchand lui-même, appelée Walker, vint à bord entrer notre goëlette dans le havre, et fit porter vite tous nos gens dans une maison, où j'ordonnai (il avait été pris un caribou) de faire du bouillon, d'y joindre un peu de farine, et d'en faire prendre à tout notre monde. Et point d'autre nourriture jusqu'à ce que les intestins se fussent remis à fonctionner! Grâce à ces soins prudents, dix jours suffirent

pour nous rétablir tous. Ce Walker étoit juge de paix, excellent homme et philanthrope ; il n'épargna rien pour notre bien. Mon bon ami Thomy et lui étoient d'anciennes connoissances . . . . Chacun, étant rétabli, pensa au départ, et quoiqu'il y eût 30 lieues par terre et point de chemin autre qu'un sentier de pied, presque impraticable dans cette saison à cause de la neige, tous, d'un commun accord, préférèrent faire le trajet à pied plutôt que par eau. La goëlette fut laissée là en hivernage jusqu'en mars.

Deux jours suffirent pour les préparatifs de ce voyage ; nous nous munîmes notamment de raquettes de bois, nécessaires pour passer les bas-fonds surtout, où le vent avoit amassé plus de neige. Quatre guides, loués par nous, portoient notre bagage et nos provisions. Lorsque nous voulûmes payer M. Walker, il nous assura qu'il n'avoit fait que ce que lui-même désireroit qu'on lui fit dans un semblable accident, et qu'insister seroit l'offenser et le rendroit de fort mauvaise humeur. Il nous chargea des meilleures provisions qu'il eût et avec abondance ; aussi le quittâmes-nous et sa famille entièrement pénétrés de leurs bienfaits. Je le revîs au mois de mai suivant, à Saint-Jean, et je dinai avec lui, lecteur, juge avec quelle joie !

Lui ayant fait nos remerciements, nous filâmes vers le sud-est et fîmes une lieue sans rien dire tant cet homme généreux avoit touché notre âme. Lorsque nous ouvrîmes la bouche, ce fut pour parler de lui et du besoin que nous avions eu de rencontrer un être si hospitalier et si bon !

Comme de coutume, je ne manquai pas d'examiner et observer attentivement l'aspect de ce pays, appelé Côte du nord de l'île. Les bois francs et mous m'annonçoient que là aussi le sol pouvoit être cultivé, et répondroit à l'idée favorable que j'avois de tout le littoral. Les patates et les autres légumes récoltés à la baie de la Trinité prouvoient cette opinion. Qu'est-ce qui empêchoit donc que cette

côte ne fût établie et cultivée? La pêche, le manque de bras, et l'insouciance pour l'agriculture. La première nuit, nous nous arrêtâmes au bas d'une montagne, à l'abri de presque tous les vents, au bord d'une rivière. La rive étoit un sol d'alluvion, très-riche : il y avoit donc de bonne terre dans les environs puisque les eaux en charrioient dans leurs lits? Le lendemain et le reste du voyage, qui fut de six jours, ce fut le même aspect — de belles plaines où vraisemblablement le foin pousse en abondance l'été.

En arrivant au Havre, nous apprîmes que l'on nous croyoit perdus, car on avoit su par d'autres personnes parties après nous de Saint-Jean, le jour de notre départ dans la goëlette de Thomy. Jugez combien les parens et les amis de nos compagnons de voyage se réjouirent de nous recevoir : ce ne fut que fêtes partout pendant quelques semaines.

Les effets que mon ami Buffet m'avoit confiés étoient à terre depuis dix à douze jours, dans une maison que le juge Garland m'avoit procurée. Je pris possession et j'établis mon petit ménage pour l'hiver. Le capitaine Fall m'avoit laissé un de ses matelots pour me servir, mais il ne répondit pas à ce que j'en attendois et je le congédiai ; puis je m'arrangeai avec une vieille veuve — Mother Ray — et son garçon, qui étoient déjà dans la maison : elle devoit faire ma cuisine et mon petit ménage, lui devoit me fournir de bois. Je passai ainsi l'hiver, recevant les amis qui venoient me visiter et allant chez eux ; ils en usèrent si poliment que de m'inviter à tous leurs festins, bals et friçots. J'ayoue qu'ils me firent tant danser chez la veuve Soeklin, où il y avoit assemblée tous les jeudis, que j'y attrapai une pleurésie, dont je me guéris avec l'aide du Dr. LeBreton, mon confrère, qui me visitoit tous les jours, ce qui accrut notre intimité à ce point que je ne pouvois passer deux jours sans aller chez lui. La société de son-épouse, femme de grand mérite et très-spirituelle,

m'y attiroit beaucoup, et mon petit Jacky jouoit avec tous ses enfants ; il n'y avoit que M. et Madame LeBreton qui sussent son déguisement. On a beau dire, la sympathie nationale a partout son influence ; car je me plaisois mieux avec eux qu'avec mes autres amis, quelques égards affectueux qu'ils eussent pour moi ; il en paroissoit autant de leur côté : pendant ma maladie, ils eurent tous les soins pour moi, et après, quand ils ne me voyoient pas, leur inquiétude étoit frappante par les exprès qu'ils envoioient pour s'informer de ma santé, en quelque part que je fusse.

Cette respectable famille Garland ne leur en cédoit pas, surtout M. David Garland, frère du juge. Enfin, tous les citoyens de l'endroit rivalisoient ensemble à qui m'obligeroit le mieux. Je répondois à tant de marques d'estime en étranger sensible et plein de reconnoissance . . . Ils auroient bien voulu me garder en ma qualité de médecin, après le trait suivant, que je vais rapporter sans m'en donner louange.

La femme du juge civil, étant enccinte de huit mois, tomba dans des spasmes nerveux, qui amenèrent une perte avec convulsion dont rien ne pouvoit triompher. Sa faiblesse devint telle qu'on perdit toute espérance. Son médecin étoit le Dr. Ferries, qui l'avoit déjà accouchée. LeBreton fut appelé, mais la malade continua de s'en aller en poste ; et l'on vint me chercher pour consulter en ce moment critique. En présence d'une nombreuse famille, qui s'attendoit à la voir fermer les yeux, je demandai aux deux praticiens si, à chaque grossesse, la malade avoit aperçu de pareils signes ? Ferries répondit que non. — Quelle est donc selon vous la cause de la perte ? — Quelque vaisseau rompu *in utero* — N'admettez-vous pas d'autres causes ? — Non. — Et vous, M. LeBreton ? — Je suis de l'opinion du Dr. Ferries. — Comment regardez-vous la malade ? — Comme étant dans le plus grand

danger. — Vous ne trouvez aucun autre moyen à tenter ? — Non, et vous M. le Dr. LaTerrière ? ajoutèrent-ils d'un ton goguenard. — Messieurs, je suis étranger ici ; je ne viens assister la malade qu'au désir de sa respectable famille. Je respecte vos opinions, qui sont fort sages ; mais une spécialité de notre profession qui m'est bien familière est celle d'accoucheur, et j'ai rencontré plusieurs cas semblables à celui-ci, dans différentes villes et paroisses du Canada. Voici la méthode que j'ai employée dans ces cas désespérés : je m'assurois si les pertes venoient de ce que le placenta étoit devant l'enfant à l'orifice du gravide uterus ; cet état d'inertie et d'irritation, avec la pression de l'enfant, cause les convulsions et en est la conséquence. De pareils accidens n'admettent que deux moyens, l'un curatif et l'autre palliatif. L'humanité exige que nous les employions ici, car ils pourroient sauver la vie à la malade et à son fruit. Abandonner la malade seroit cruel, quand cette espérance promet une ombre de succès. — Ferris s'y opposa en homme irrité ; LeBreton partageoit son opinion. Quelque danger qu'il y eût pour cette victime condamnée, ne falloit-il pas tenter les moyens proposés ? A l'instant même, il fut décidé par l'époux et toute la famille en pleurs d'essayer l'impossible et Dieu feroit le reste. — Je n'ai besoin que de deux femmes et du Dr. LeBreton, ôis-je, et qu'on me donne de l'huile d'olive ! ...

L'attouchement me convainquit que le Dr. Ferris avoit fait quelque tentative, car les parties étoient tuméfiées et un coin du placenta étoit sorti et bien égratigné, ce qui devoit produire les convulsions et l'hémorragie. Je dis à LeBreton de donner à la malade deux cuillerées de vin et d'eau et 20 gouttes de castoréum ; pendant ce tems de la fomenteur avec de l'eau tiède huileuse. Quand il eut fini, je lui demandai quelle heure il étoit. — Deux heures précises. — J'introduisis toute ma main dans le vagin pour

m'assurer de l'état d'adhérence du placenta. Une tranchée que la titillation de ma main lui donna, amena l'entière sortie de cet organe. Glorieux de ce succès, je le cachai, et vite ment j'insinuai la main *in utero* pour rompre les membranes des eaux : même succès. Depuis plusieurs jours que cet enfant souffroit, faute d'une main habile, je ne lui eus pas plutôt ouvert cette voie, qu'il présenta une main et l'épaule : je les fis rentrer et je l'amena suivant l'ordre des choses, sans autre accident qu'une extrême faiblesse. L'hémorragie et les convulsions cessèrent, et furent suivies d'une faiblesse de *deliquium animi* pendant trois jours. Je mis la malade dans son lit avec ordre de lui faire avaler une cuillerée de bouillon toutes les minutes, la première heure, en augmentant par degrés. On s'apercevoit qu'elle n'étoit pas morte, mais c'étoit tout. Elle revint à la vie, et l'enfant aussi ; ils vivoient encore tous les deux au printemps, lorsque je quittai le havre ! . . .

Ce succès ramena le Dr. Ferries, mais l'oreille basse. Personne ne donnoit une goutte d'eau à la malade sans que je l'eusse approuvé. Le Breton m'avoua n'être pas accoucheur et que le Dr. Ferries n'étoit qu'un intrus en médecine. Une pareille cure me recommanda jusqu'à Saint-Jean même, et on auroit bien voulu que je restasse au Havre pour y pratiquer comme accoucheur. Hélas ! la destinée me désiroit ailleurs.

Le navire de guerre, si longtemps attendu d'Europe, arriva le 20 février ; il apportoit effectivement la nouvelle de la paix, et mon bon ami Lee me l'écrivit tout de suite. On peut naturellement juger de la joie que j'en eus : mes espérances d'un prompt retour au Canada renaissent, avec le désir de revoir ma bonne amie, qui me rendoit le réciproque, je n'en doutois pas un moment ; quant à mes autres amis, cela alloit sans dire ; pour les tyrans qui m'avoient tant persécuté, je ne me faisais pas scrupule de croire qu'ils ne désireroient aucunement me revoir. De ce

moment, je ne désirai que l'arrivée du printemps. Que les mois, les jours me parurent longs, si bien traité que je fusse par mes amis de cette partie du monde! Je ne pensais qu'au Canada. Au commencement de mai, je réglai et tirai mes comptes avec mes débiteurs et avec ceux à qui je devois: la pacotille qui m'avoit été confiée étoit vendue, à peu de choses près, et mes créances se montoient au dessus de la balance que je devois à M. Buffet, que je fus voir moi-même à Saint-Jean pour le prévenir que je les remettrais en bon ordre à notre commun ami le juge Garland; celui-ci en retireroit le montant en morue ou huile à l'automne et le lui enverroit. M. Buffet fut content de ma conduite et m'encouragea à regagner le Canada au plus tôt. J'eus aussi le plaisir de revoir et remerciai mon bon ami Lee, ainsi que M. le commandant Pringle.

Revenu au Havre, je m'enquis d'une occasion, qui me paroissoit difficile à trouver à cause de la saison que toute cette peuplade employoit à pêcher. Ma dernière ressource étoit de m'embarquer à Saint-Jean. Comme Dieu n'abandonne jamais ses enfans, arriva au Havre, en pacotille, un nommé Wm. Hardy. Voyant que le poste n'étoit nullement favorable à la réalisation de ses espérances, le chagrin le prit, et s'en étant ouvert au juge Garland, celui-ci lui conseilla de me voir, qu'il auroit peut-être plus de chance de succès au Canada. Hardy vint me voir, et me fut présenté par mon ami. J'examinai la facture de ses effets et n'y vis rien qui ne dût être d'une prompte défaite à Québec, hormis que la nouvelle de la paix n'eût amené une trop grande abondance. Je lui dis qu'en ajoutant du *tea*, du sucre et de la mélasse à ses autres marchandises, nous pourrions louer la grande chaloupe de Knarisborough, et en nous rendant au Canada, faire le commerce côtier dans tous les postes habités de l'Isle, sur le détroit de Belle-Isle, et vendre ou échanger nos denrées pour ce que nous trouverions, poisson, huile et pelleteries. L'idée parut

bonne et fut mise à exécution. La barque fut louée par nous et mise en charge aussitôt, et le 19 juin nous étions à la voile!

Le peu de jours que j'eus furent employés à faire mes adieux et remerciemens à tout le monde et surtout à mes bons amis, la famille Garland, le Dr. LeBreton, le ministre Delfort et Stratton .... Ces respectables gens vinrent nous accompagner à bord, et nous souhaitèrent bon voyage. Me voilà encore une fois en mer! .... mais en touchant de havre en havre, les fatigues de la navigation furent bien adoucies, et nous échangeâmes de nos marchandises, surtout dans la baie de Toulinguet qui est bien habitée, à 15 lieues à l'est de Quirpon; ce lieu est beau, curieux et tout à fait pittoresque; les habitans — des Irlandois, des Ecossois et des Anglois — sont bons et polis. Pendant trois jours que nous y séjournâmes, ils nous montrèrent toute sorte d'égards et nous offrirent de ce qu'ils avoient de meilleur. De là nous gagnâmes Quirpon, fréquenté par des navires françois de Saint-Malo. Une ville sera bien là plus tard: le havre est sûr, abrité contre tous les vents: c'est une belle et profonde rivière qui sort à l'entrée d'une petite baie en forme de demi-lune, justement à l'opposite du détroit de Belle-Isle, parce que ce Quirpon projette beaucoup en mer, ce qui lui aura fait donner le nom breton de *Tierpon*. Le sol autour du havre est jaune et fertile, les prairies sont belles et le jardinage y réussit bien, à ce que me dirent les navigateurs et pêcheurs françois, avec qui nous commercâmes pendant 5 à 6 jours que le vent contraire nous retint à cet endroit. Quirpon et la baie de Toulinguet m'avoient charmé, et si j'avois été mal reçu à Québec, je serois retourné à l'une ou l'autre de ces deux places; car je m'y croyois être en France. Il n'est point d'amis qui ne se quittent: le vent s'étant mis à souffler de l'est, nous en profitâmes pour nous rendre en trois jours aux Isles aux Oiseaux, au nord d'Anticosti, et où nous m-

massâmes une grande quantité d'œufs et de plingouins. Le vent favorable nous dura jusqu'aux Sept-Isles ; à des vents contraires nous retinrent plusieurs jours : nous fîmes à la pêche et à la chasse plusieurs fois. Ayant remis à la voile, nous n'atterrâmes plus qu'au Bic, où nous descendîmes à terre du côté du sud. Je fus surpris que cette isle ne fût pas habitée, car elle pouvoit aussi bien se cultiver que les autres parties du Canada. Pourquoi n'étoit-elle pas cultivée ? Faute d'une plus nombreuse population sans doute, ou par dégoût d'être habitant insulaire. Je fus aussi tenté de venir m'établir dans ce lieu : tout me faisoit envie, tant mes malheurs et mes voyages m'avoient rendu l'esprit incertain et flottant ! . . . . Nous repartîmes à la faveur encore d'un bon vent, et en compagnie de plusieurs goëlettes et bateaux, entre autres du bateau de mon ancien ami Trudelle, commis au grand Mekatina. Trudelle étoit lui-même à bord ; comme notre bateau étoit plus rapide que le sien et que nous avions besoin, d'ailleurs d'un pilote, nous le suivîmes d'assez près pour pouvoir nous parler. Sitôt qu'il m'eut reconnu, il envoya sa chaloupe me chercher, et je restai avec lui jusqu'à l'Isle d'Orléans. Il me donna sa parole de piloter notre embarcation ce que je criai à nos gens, leur disant d'être attentifs à suivre et qu'à la nuit on mettroit exprès un fanal à la tête du mât ; ils répondirent qu'ils étoient bien reconnoissans et qu'ils n'y manqueroient pas. Pour moi je me fis descendre chez Gourdeau : je le priai d'aller voir l'aldé-de-camp Mathis pour le prévenir et le gouverneur de mon retour, la paix étant faite, et que je n'avois pas voulu rentrer en ville sans cette marque de déférence. Le même soir, je reçus réponse que je pouvois paroître en ville sans aucun obstacle, que son excellence me donnoit passe pour aller mettre ordre à mes affaires et réclamer mon bien en quelques mains qu'il fût. Je fus loger dans le Sault-au-Matelot, chez un nommé Dumas, ancien courrier, dans le

hangar de qui tous les effets de ma société avec Hardy furent déposés pour être vendus.

Mes amis, heureux de mon retour, vinrent me voir, et m'assistèrent de leurs bons services. Ceux qui n'avoient pas osé le faire pendant ma détention, me donnèrent leurs raisons, qui étoient bonnes : le tyran guettoit tout le monde ; mais que le tems de sa cruauté étant passé et la paix ayant cirénté la tranquillité de tous les citoyens, ils ne craignoient plus de m'approcher pour me témoigner combien ils avoient souffert pour tous les prisonniers d'État et pour moi en particulier ; qu'il n'y avoit plus qu'à se réjouir, que le pauvre M. DuCalvet avoit fait relever le tyran et que l'homme lord Dorchester revenoit gouverner le Canada.

Il me falloît renvoyer la barque et mon associé au Havre et lui procurer une cargaison de farine. Je lui en formai une, avec l'aide de ce même Dumas, dans l'espace de huit jours, et il repartit avec l'intention, réciproque de ma part, de continuer notre commerce, lui à Terre-neuve et moi en Canada. Mais ce genre d'affaires étoit tout-à-fait nouveau pour nous, et mes amis me firent voir que si j'avois quelque chose, j'aurois bientôt tout perdu, que tel et tel qui faisoient le même commerce sur un grand plan s'y étoient ruinés . . . . J'avois presque remis à ce Hardy la balance d'importation par l'exportation, et je ne craignois aucune mauvaise conséquence, je changeai donc d'idée. Les affaires provinciales n'offrant rien de favorable, je me bornai, en attendant mieux, à me munir d'une petite pharmacie et à acheter un fonds de commerce assorti qui étoit à vendre par suite du décès d'un marchand-tailleur, auquel je joindrois l'invendu de ma société avec Hardy, dans le dessein d'aller m'établir à Bécancour, où, avec ces deux états de médecin et de marchand, en vivant avec économie, si je ne faisais pas fortune, je vivrois du moins, et au milieu de mes amis. Aussitôt projeté, aussitôt exécuté ; et

J'y étois établi et logé chez Désilets, trois semaines après.

Jusqu'ici j'étois sans nouvelles de la barque, que je croyois rendue à sa destination. Hélas! tout en ce bas monde ne va pas au gré de nos désirs, mais à celui de la Providence. Un matin, est-ce que je ne vis pas arriver devant ma porte ce même Hardy, que je croyois déjà au Havre. — Quoi, cher ami, vous voilà! Que vous est-il arrivé? — Naufrage au Kamouraska, mais sans aucune perte, hormis du retard et des frais pour le propriétaire du bateau. Pendant la réparation, je suis revenu à Québec, où j'ai appris votre nouvelle demeure, et votre changement d'idée par rapport à notre branche de commerce. Qu'est-ce donc qui vous a fait changer? — Les conseils de tous mes amis qui sont devenus les vôtres. Quand nous avons arrêté ensemble de faire ce genre de commerce avec l'isle de Terre-neuve, nous y étions vous et moi parfaitement étrangers .... Nos amis ayant su une partie de nos desseins, m'ont blâmé et fait voir que nous nous y ruinerions, parce que les maisons angloises les mieux fondées n'y faisoient que battre l'eau; craignant alors des reproches de votre part, je réfléchis et me dis: Ce que M. Wm. Hardy emporte, payera à peu de choses près ou peut-être au-delà, sa part de notre mise, en sorte qu'il ne perdra rien; — et j'allois vous informer de tout par la voie de Saint-Jean: mes lettres écrites et prêtes à partir me justifieront et vous convaincront de ma bonne foi. Mais puisque vous êtes revenu, s'il y a un moyen honnête de mettre fin à notre société, je suis tout prêt à l'employer. — C'est, me répondit-il, ce qui m'a ramené, et je pense à cet égard comme nos amis et vous .... Les effets sont-ils vendus? — Il n'en a pas été vendu pour un sol depuis votre départ: l'abondance du produit des Isles a tout arrêté et a changé les anciens prix en grandes pertes, comme vous devez en avoir été informé à Québec. Si cela continue, je me trouverai en arrière pour le paiement des farines à

bord de la barque, et c'est ce qui m'inquiète. Je voudrais ne m'être pas rendu responsable d'une aussi forte somme, et vous êtes bien heureux que votre nom ne soit pas affecté. L'époque du paiement est en octobre, et il ne faut pas perdre un moment pour faire des espèces, ou je serai obligé d'envoyer tout à l'encau.

L'ayant laissé toute la journée réfléchir, le lendemain il me dit : Comment réglerons-nous ? — Je ne sais, lui répondis-je. Je ne vois qu'un moyen, c'est de faire un inventaire aux prix actuels de Québec, puis rabattre dix pour cent, sur ce qui restera, nous composerons à tout risque : vous ou moi nous en chargerons. — C'est juste, dit-il, on ne peut faire autrement. — Le compte courant fut, en conséquence, dressé, et il se trouva une petite balance de 5 *pounds* et quelques *shillings*. Nous nous mîmes à table pour dîner ; au dessert je dis : Eh bien ! qui se chargera de notre mauvaise entreprise ? — Je ne voudrais pas m'en charger, répondit Hardy, vu mes autres affaires à Elsie et à cause de la goëlette. — A croix ou pile, si vous voulez ? — Non, j'accepte le compte courant. Payez moi la balance, et déchargeons-nous réciproquement. Cela fut fait dans l'instant. Il vouloit repartir tout de suite ; mais je lui fis tant d'instances, qu'il resta six jours, pendant lesquels je le menai visiter les Trois-Rivières, où je le présentai à tous mes amis. Ce tems expiré, nous nous quittâmes amis et fort contents l'un de l'autre, et d'avoir vu et reconnu notre erreur quand il en étoit encore tems ; et je restai seul chargé de tout. J'avois des effets solides pour faire face à mes engagements : d'ailleurs, Dumas étoit presque payé pour les farines par d'autres moyens qui m'étoient personnels.

Dès ce moment je n'eus rien de plus pressé que de mettre toutes voiles dehors, c'est-à-dire mes facultés, tant médicales que mercantiles. Ma bonne amie étant venue me rejoindre, je la plaçai, avec son frère Michel, à Saint-

Pierre-les-Becquets, à la tête d'un petit magasin, sous la recommandation du père Louis, récollet; la distance d'où je me trouvois n'étoit que de six lieues, et j'avois par là l'occasion de la voir très-souvent, ainsi que ma chère enfant. Nos intérêts exigeoient que nous agissions de la sorte.

La médecine m'aïdoit fort bien, le commerce si peu que pour faire honneur à toutes mes obligations, je me jetai aux entreprises de bois de mâture et de chauffage. J'achetai dans Gentilly, une terre de neuf arpens de front d'un nommé Augé, très-peu avancée, mal bâtie, mais, bien boisée d'essences diverses. Au bout de deux ans, je fus obligé de quitter Bécancour et de me transporter à Gentilly pour faire marcher mes entreprises, ce que je fis, avec ma bonne amie, au petit printemps de 1784.

Mais comme il me restoit encore beaucoup de marchandises qui probablement se vendroient à cette nouvelle résidence, je mis à exécution un nouveau projet dans l'hiver de 1784. Tout extraordinaire qu'il ait paru, il ne répondit pas à mes espérances. Voici ce que c'est: Je fis faire dans l'automne un traîneau de vingt pieds de membres sur l'ordinaire largeur des chemins au Canada, couvert et bien solide; dans le devant étoit un magasin assorti; au milieu et en travers, une armoire pour y mettre une apothicairerie et des instrumens de chirurgie; sur le derrière, une petite chambre où étoient un poêle et des coffres renfermant lit, vaisselle et provisions pour vivre sans être obligé d'aller aux maisons. Cette curieuse machine étoit remuée par deux chevaux, qui n'en sortoient point; car une tente coulée sur le siège du cocher, étendue, faisoit leur écurie — il falloit seulement acheter au fur et à mesure leur nourriture partout; des seaux pour les faire boire, une hache, une pelle, une étrille, etc., étoient pendues aux côtés de la cabane. Ainsi installé, me voilà parti de Saint-Pierre-les-Becquets par un beau jour et un beau chemin,

Notre première couchée se fit à Gentilly, les chevaux sous leur tente, et moi et le garçon dans notre maison mobile. L'étrange aspect d'une telle voiture, la fumée du poêle, attiroient tout le monde aux chemins; pour ce qui est de cela nous n'avions pas grand' peine, mais les beaux regards ne répondoient pas à nos espérances .... Le lendemain, nous nous rendîmes au village Sainte-Marguerite, peuplée d'Acadiens: là aussi force curieux et peu de besoin de marchandises et de médecines! .... Si les choses ne vont pas mieux, me disois-je, je n'irai pas loin. Cependant, ce jour-là, nous gagnâmes la paroisse de la Baie-du-Febvre, où je restai quatre jours, devant chez le nommé Joseph Houle, à l'entrée d'une route. Le dimanche nous procura beaucoup de curieux mais fort peu de profit. Il arriva au garçon un accident qui pensa tout ruiner. Le soir, comme il avoit placé ses hardes trop près du poêle, le feu y prit, et, ma foi, la maison et toute la pacotille brûloient si le pied droit du garçon n'avoit posé sur la partie. La sensation de la brûlure, réveilla mon compagnon; le feu fut éteint, et, le matin, j'en fus quitte pour lui donner de nouvelles hardes.

Mon peu de succès n'avoit découragé; mais l'orgueil, par défaut d'expérience, n'étoit pas encore battu et content: je résolus de poursuivre ma route et de visiter la paroisse Saint-François: j'y eus un peu plus de chance. De là, j'allai à Maska, où je séjournai chez M. de la Feuillade plusieurs jours. J'y vis M. de Tonnancour et mon père le Dr. Roque, dit La Lancette. J'appris à cet endroit une nouvelle qui m'effraya: un voleur public, appelé Mondon, échappé des prisons, étoit dans le haut de la rivière, qui me guettoit, avec deux autres, disoit-on, et tous les trois armés, pour voler ma pacotille. Pour les armes, je n'en manquois pas non plus, ayant trois fusils et un sabre, et des balles et de la poudre suffisamment. Cependant, j'étois un peu déconcerté; que faire? M'en-retourner

ou continuer mon chemin ? Tout bien considéré, j'appelai le garçon, je l'armai et je lui fis la leçon de ne pas abandonner le devant de la voiture et d'être toujours prêt à faire feu au premier appel ; moi je marcherois derrière, deux fusils en bon état accrochés aux côtés de la voiture. J'étois bien déterminé à me défendre. Je ne vis rien jusqu'à l'endroit où on disoit ces voleurs cachés ; mais en approchant, un homme vêtu en habitant se présenta devant nous, un moyen bâton à la main dont il s'aïdoit pour marcher. Lorsqu'il fut assez près, je lui criai de passer à droite ou à gauche loin de nous, ou que nous tirerions sur lui. Dans le moment se montrèrent deux autres hommes, dont l'un étoit Mondon. J'avois reçu du colonel de Tonnacour, juge de paix, l'ordre de tirer sur ce misérable, et convaincu, d'après le signalement qui m'en avoit été donné, que je l'avois là devant moi, dans un lieu suspect, sans habitans, je ne balançai pas à leur dire que je les connoissois pour être de la bande de Mondon, et que j'avois ordre du magistrat de tirer sur eux, s'ils refusoient de s'éloigner de ma voiture. Au premier avertissement, ils ne répondirent rien ; au second, ils crièrent, Jean Foutre ! qu'ils étoient armés aussi, mais je ne vis que des pistolets dans leurs mains. Je tirai à balle et à mitraille dans les jambes de Mondon ; mon garçon m'imita. Aussitôt ils s'enfuirent par l'autre rivière. Nous rechargeâmes promptement nos armes, et notre voiture s'ébranla de nouveau pour monter cette route à travers bois : nous avions de grands yeux et nous tenions nos fusils armés, prêts à faire feu. Heureusement, nous n'aperçûmes personne, et une heure après, nous étions sains et saufs à Saint-Hyacinthe, chez Madame veuve Delorme, seigneuresse. La première question qu'elle me fit fut : D'où venez-vous ? — Du Grand-Maska. — Et Mondon, comment l'avez-vous évité ? — Je lui racontai la rencontre et comment il avoit pris la fuite à notre décharge de fusils sur eux. — Il faut, ajouta-t-elle, que vous en ayez blessé

quelqu'un. — Je n'en sais rien, répondis-je ; mais j'étois déterminé à le tuer, et ses associés aussi, s'ils n'avoient pas pris la fuite. — Foutre ! dit-elle, vous avez été brave et résolu. — On se tire, Madame, comme on peut d'un mauvais pas. — Je couchai chez elle, et le lendemain, je fus chez mon bon ami Deberges, son neveu, où je demurai trois jours ; j'y fis assez bien en échangeant de mes marchandises contre des pelleteries. Je gagnai ensuite la rivière Chambly, à Saint-Ours, où je n'eus aucun succès ; de manière que, le jeu ne valant pas la chandelle, je rebroussai chemin, et trois jours, par Sorel, me ramenèrent auprès de mon épouse. à Belle-Vue, à Gentilly, guéri de ce nouveau projet et bien fatigué, avec beaucoup plus de frais que de profits. Mais si je n'en avois pas fait l'essai, j'aurois cru avoir manqué une chose de conséquence ! . . . Maintenant, m'attacher à mon établissement et y épuiser toutes mes ressources, c'étoit ce qui me paroissoit de plus sage, et c'est ce que je fis le printems de 1784.

J'étois le dernier habitant sur la côte sud de la rivière Gentilly, à demi-lieue du fleuve Saint-Laurent. Ma maison — une petite maison de bois de 24 pieds carrés — étoit assise sur une haute éminence, dont elle faisoit l'ornement ; à notre arrivée, ce lieu champêtre et pittoresque fut nommé le château-villa de Belle-Vue ; en effet, de ma porte, on découvroit complètement toute la paroisse, le fleuve, Champlain et Batiscan !

C'est en ce lieu isolé que ma bonne amie, mon enfant *Dothée* et moi nous avons vécu cinq ans. Par notre économie industrie, nous y récoltions toutes les douceurs de l'agréable nécessité sans semer beaucoup ; nous récoltions assez de grain pour la famille, qui n'étoit composée que de quatre ou cinq personnes, et pour deux vaches, un cheval, des cochons, des moutons, des dindes, des oies, des poules et des canards, qui tous étoient toujours très-gras. Une sucrerie d'érables nous donnoit de 400 à 500 livres de sucre,

et sans peine, échant à notre porte. Les fruitages abondoient tout l'été; j'avois fait une plantation de pommiers, qui promettoient de récompenser mes peines. Le sol, sans être des plus riches, y nourrissoit toutes les graines que le cultivateur lui confioit, — jusqu'aux melons, qui y venoient en toute beauté. A mesure que j'en avois le moyen, j'agrandissois l'établissement . . . Mes entreprises de bois entraînèrent un grand capital, — fausse spéculation où j'avois cru réussir. Il est certain que tous mes bois avoient été solidement *encagés*; mais je n'avois pas assez tenu compte de la longueur du flottage sur un fleuve plein d'écueils, et de l'incertitude des vents. Sur 6000 cordes, je n'en vendis, à la capitale, que 69 cordes, le reste fut égrené et entièrement perdu. Je n'eus pas plus de succès avec les mâtures: elles n'avoient alors aucune valeur. Bref, je restai endetté et tout à fait ruiné, n'ayant plus que cette petite terre pour y végéter en agriculteur du petit ordre. Si je n'avois pas été médecin, j'y aurois crevé de faim; mais cette profession valoit pour moi une vingtaine de semblables terres! . . . Cependant, je l'avoue, nous étions heureux à Bellevue; les voisins et les habitans des deux paroisses qui m'employoient avoient toute sorte d'égards pour nous, et l'abondance régnoit dans la maison. Souvent je me disois: Arrive qui plante! nous ne serions jamais mieux ailleurs!

Pendant tous ces changements dans notre existence, le père et la mère de ma bonne amie s'étant retirés à la Baie-du-Febvre, sur une mauvaise terre qu'ils y avoient achetée pour bonne, nous eûmes l'occasion de connoître cet endroit, et ma pratique médicale y ayant pris racine, j'y étois fort souvent, tellement qu'à la fin j'y achetai moi-même une autre petite mauvaise terre, proche de l'église et sur laquelle je finis par bâtir une belle maison. Lorsque j'abandonnai le château de Bellevue, j'y plaçai un des frères de ma bonne amie, qui naturellement fort paresseux, n'y fit

rien et abandonna aussi à son tour ce lieu champêtre : la maison resta un hiver sans habitans.

Mes amis de la Baie s'étant bien trouvés de ma manière de traiter les malades, la renommée s'en établit à Saint-François, au village sauvage et à Maska, et j'y étois appelé sans cesse. J'y fis la connoissance intime des personnes les plus considérables comme M. le curé Lenoir, M. d'Estimauville, agent des Sauvages, M. Gamelin, interprète, Madame Daberge, M. de Saint-François, etc. J'y gagnois beaucoup d'argent et tout ce dont j'avois besoin pour ma maison ; mais ma maison de confiance dans cette paroisse et où j'arrêtois toujours, que j'y eusse affaire ou non, étoit celle de mon ami d'Estimauville : c'étoit là que les gens venoient me chercher et me ramener.

Dans ces entrefaites, la mère de ma bonne amie tomba malade, et quelque chose que je fisse pour la conserver, jeus le chagrin de la voir mourir entre mes bras, contente et me recommandant sa fille, son mari et tous ses enfans.

À la Baie, j'avois aussi pour ami intime le curé Archambault, homme d'esprit et ami des hommes.

La mauvaise fortune me réservoir d'autres peines. La Chambre d'Assemblée passa une loi qui ordonnoit à tout praticien en médecine de se présenter à l'examen ou de montrer et faire enregistrer ses diplômes ou lettres chirurgicales, sous de grièves peines. J'avois perdu mes certificats de Saint-Côme et mon acte d'apprentissage à Paris ; mais je me connoissois assez de talens pour subir un examen. Je fus le premier à me présenter devant le bureau médical. Je parus à 8 heures du matin en présence de 4 praticiens et 4 conseillers et d'une très-nombreuse assemblée, que la curiosité y avoit attirée, parce que c'étoit chose nouvelle en ce pays. L'examen dura jusqu'à 4 heures de l'après-midi. Une question n'attendait pas l'autre. Quelque justes que fussent mes réponses, mes examinateurs, faute par moi de leur représenter mes lettres, ne voulurent pas me per-

mettre de continuer à pratiquer : il me falloit repasser à un nouveau collège pour obtenir d'autres lettres. Leur partialité, leur dureté, leur malice étoient si visibles, que plusieurs amis, simples spectateurs, me dirent : Partez pour Cambridge, près Boston, où dans peu de tems, avec les connoissances que vous avez déployées ici, vous obtiendrez ce qui vous manque. Mes examinateurs ayant vu cela, et les reproches que le public leur faisoit, plutôt par honte que par amitié, se mirent à dire : Oui, que le candidat aille à Cambridge ou ailleurs, nous allons lui donner un certificat très-favorable des talens et des connoissances qu'il a montrés. — Je leur demandai : Quand est-ce que je l'aurai, messieurs ? — Demain, à 10 heures. — Je ne manqueroi pas de l'accepter, et d'aller tout de suite mériter d'avoir ce que vous trouvez qui me manque. Le plus difficile étoit de me procurer de l'argent pour une pareille entreprise ; m'étant ouvert à un ami sa bourse fut mise à mon service, et huit jours après, le 7 septembre 1786, je partoisi de Saint-François avec deux sauvages, par cette rivière et le lac Mara ou Megock.

Je montai à la Baie-du-Febvre informer mes amis de ma situation et de ma résolution. Toute peinée que fut ma bonne amie, elle consentit à ce départ, et je me déterminai à envoyer ma chère enfant *Dothée* à Québec chez mon bon ami Dumas pour la faire instruire et la mettre en sûreté, en qu'il m'arrivât quelque accident dans mon voyage. Je partis donc avec ma bonne amie pour Saint-François, où je la voulois laisser sous la protection de notre ami d'Estimauville jusqu'à mon retour, et le même jour ma chère fille partit pour Québec dans un canot avec deux hommes.

M'étant muni de pain, viande, etc., poudre, plomb, et d'un fusil avec une bonne paire de pistolets, outre mon bagage, je me mis, à la garde de Dieu, sous la conduite d'un Sauvage nommé César, que d'Estimauville m'avoit

procuré pour me mener avec mes effets, en canot d'écorce, jusqu'aux premières maisons américaines. Comme j'allois partir, il prit envie à un frère de ma bonne amie de m'accompagner, et d'aller rejoindre son frère Joseph, parvenu au poste de capitaine ingénieur à la solde des États-Unis. Le Sauvage consentit avec plaisir à le recevoir à condition qu'il travailleroit dans le voyage, ce qui fut accepté. Le 8 septembre, au matin, d'Estimauville fit transporter par ses voitures tous nos effets au canot : lui, sa famille et ma bonne amie, qui fondoit en larmes, vinrent jusqu'à l'embarquement et nous dirent adieu, puis chacun au plus vite s'éloigna vers sa destination. En peu de minutes, nous perdîmes les habitations de vue, et aussitôt la scène changea : je sentis tout le regret d'être séparé, bien que pour un tems, de ce que j'avois de plus cher dans mon pays d'adoption — mon épouse, mon enfant, mes amis.

J'avois du papier et de l'encre, et quoique le baron de La Hontan eût déjà fait la description de cette rivière, — n'ayant rien à faire dans le canot et dans les portages qu'à observer de tous côtés, je ne m'occupai que de ce soin. Mon journal, bien circonstancié, fut oublié par moi, à mon départ de Boston, dans une petite cassette, chez le Dr. Warren, notre professeur d'anatomie. Je vais y suppléer autant que ma mémoire me le permettra après un aussi long espace de tems.

La rivière Saint-François se jette, au village de ce nom, dans le lac Saint-Pierre. Vis-à-vis, du côté du nord, se trouve la Rivière du Loup et Machiche. Le chemin d'hiver, d'une rivière à l'autre, à travers le lac, court exactement du sud au nord. Elle est très poissonneuse, surtout dans la baie où elle se verse, en éturgeons, en anguilles, etc. Les rives sont plates, et les prairies y sont belles et riches. Le sol est très-productif jusqu'au village sauvage, où des indigènes, de la nation des Abénakis, ont une centaine de maisons, avec une église, fondée par les Jésuites et soute-

nue, depuis l'extinction de cette société, par l'évêque et le clergé catholique du Canada. Les environs de ce village sont pleins d'îles, appartenant à ces Sauvages et entièrement cultivées par eux : ils y sèment du bled d'Inde, des citrouilles et des fèves.

A juger de cette population par la douceur de sa langue, par sa police et par ses conseils, on croiroit que ces enfans de la nature sont les descendans dégénérés d'une nation qui a fleuri dans son tems. J'ignore s'ils avoient quelque croyance ou religion avant d'être chrétiens catholiques, mais je suis certain de ceci, c'est qu'ils sont religieux et qu'ils chantent supérieurement les hymnes d'église en leur langue, qui sonne à l'oreille d'une manière fort musicale, au point d'étonner tout étranger.

Ils sont doux, très-hospitaliers ; vous jureriez en entendant leurs femmes causer entre elles, et surtout narrer, que la chose qu'elles racontent, se passe à l'instant même, tant l'expression est naturelle.

Je les ai souvent traités dans leurs maladies, et j'ai même suivi, l'été, leurs *doctereses* dans les bois. Ils m'ont toujours paru francs, de bonne foi, et, pour ce qui est de la connoissance des plantes, dont toute leur médecine est formée, bien supérieurs aux Européens. Cette connoissance leur suffisoit anciennement pour le soulagement de leurs maladies : n'ayant pas autant de besoin que nous, la somme de leurs maux étoit en proportion fort moindre. Quant à la chirurgie opératrice, ils n'y entendent rien.

---

## CHAPITRE HUITIÈME.

*Relation du voyage de l'auteur depuis le village abénaquis jusqu'à Boston. Ses études en médecine à l'Université de Cambridge, Son retour en Canada par le lac Champlain, et son ré-examen par le bureau de médecine, à Québec, où il obtient sa licence pour pratiquer dans la province du noble et généreux lord Dorchester, gouverneur. Il retourne à la Baie-du-Febvre. Changemens de demeure. Il s'établit enfin à Québec pour mettre ses fils au collège.*

C'est de mémoire, vingt-trois ans après, que j'écris l'histoire de mon voyage aux Etats-Unis, en cas que la véritable relation oubliée en 1788, chez le Dr. Jr. Warren, à Boston, soit perdue ; elle vaut la peine que mes enfants la réclament pour la joindre au présent récit et rectifier les inexactitudes qui pourront se glisser sous ma plume.

Comme je l'ai déjà dit, en quelques minutes nous perdîmes de vue les maisons canadiennes et sauvages. Ce jour-là, nous fîmes coucher à la Redoute, bâtie par l'ordre du général Haldimand, à environ trois lieues du village, et où il y avoit eu un moulin à scier, car tous les écores sont hauts et bien boisés de pins blancs. La terre est jaune et légère.

En bien des endroits, sur la rive ou grève, on voyoit des veines de mines de fer. Mêmes aspects pendant 4 ou 5 jours, sauf des *platins* et des pointes basses, qui étoient de terres d'alluvion, et tous couverts de bois francs de haute futaie. Tous les soirs, notre sauvage cabanoit et tendoit des pièges ; il étoit sûr de prendre du gibier. En marche, s'il entendoit des perdrix, il mettoit son canot à terre et alloit les tuer ; aussi en avions-nous à tous les repas.

Nous arrivâmes au grand portage ou saut, qui reçoit la rivière en deux branches, l'une du Mégantick, E.-N.-E., et l'autre du lac Mara ou Magoek, Ouest. Pendant que le sauvage portoit le canot et le bagage, je m'amusai à lire les noms, écrits sur des pierres et sur des bois équarris, de ceux

qui avoient été envoyés là en découverte, et les noms, très-nombreux, des étrangers qui y avoient passé depuis la découverte de ces régions. Un jour à venir, cet endroit sera bien établi et de conséquence, parce qu'il sera l'entrepôt d'un lieu où tout va. Nos petits enfans et nos arrière-neveux verront cela ! Le sol y est bon : les raisins et autres fruits sauvages que j'y vis annoncent que toute culture y fructifiera comme ailleurs. Tous les environs sont pais plat, à quelques côteaux et ravines près. Ayant couché en cet endroit, nous nous mîmes, le matin, à franchir le sault *rapideux* en canot. Arrivés au grand fil de l'eau, un grand coup d'aviron pensa nous faire perdre la vie ; le canot vint de travers, vira bout pour bout et pencha si fort que le sauvage, alerte, se jeta à la nage et avec ses dents traîna sa voiture hors du danger. Il en fut quitte pour la perte de son fusil, et nous pour la peur. Je ne crois pas avoir été jamais si proche de la mort, et Dieu, qui m'a toujours préservé, fit alors un miracle. Le sauvage nous dit que bien des canots d'écorce avoient déjà eu le même accident, que ceux qui étoient dedans avoient toujours péri, et que les débris de leurs voitures avoient seuls été retrouvés ! . . . J'en fus si affecté que, pendant plusieurs jours, le frisson me prenoit au moindre bouillonnement d'eau que je voyois. Partout, jusqu'au lac, se rencontrent de belles istes, des rives couvertes de noyers. Il y a un endroit, appelé le Camp-des-François, qui sera un jour ville ou village, à cause de la bonté du sol. Nous gagnâmes les prairies, où je vis pour la première fois un troupeau d'originaux, qui, sitôt qu'ils eurent connoissance de notre approche, s'enfuirent dans le bois avec un bruit de tonnerre.

De là quatre jours nous suffirent pour atteindre notre dernière couchée, sur le bord nord du lac Mara ou Megock. Cette route est si fréquentée par les sauvages, que, de distance en distance, ils y ont des cabanes faites, que chacun répare et entretient à son tour : elles servent à tout *primo*

*campi*. Ainsi, lorsque nous arrivâmes à la deuxième couchée, une famille de cette nation occupoit déjà la cabane, et il nous fallut faire comme ceux qui arrivent à une auberge trop tard, c'est-à-dire nous cabaner à côté pour passer la nuit. Nous n'y perdîmes rien : le chef de famille venoit de la pêche au saumon et de la chasse à l'orignal, et il étoit chargé de ses prises ; quelques coups de rhuu nous procurèrent assez de chair et de poisson bien boucanés pour le reste de notre voyage. Le lac est grand et vaste, la rive plate presque partout. Le matin, après le soleil levé, je fis mes observations. Le lac ressemble à un entonnoir. Le sol me parut excellent et couvert de bois de toutes sortes. Depuis mon passage, cette localité s'est peuplée d'habitans américains, qui, dit-on, y vivent à leur aise. Nous arrêtâmes pour dîner sur l'île des Noyers, au milieu du lac, à 8 ou 9 lieues de notre dernière couchée. Cette île est plate, et probablement très-fertile, car les arbres y croissoient hauts et gros ; le rivage étoit garni de bonne herbe et de quantité d'arbres et arbustes à fruits. Nous eûmes le temps avant le soir de gagner l'île où est la ligne de séparation entre les deux provinces, tracée par Samuel Holland : et justement nous cabanâmes là où la ligne commence. Même terrain qu'à l'île des Noyers ; seulement la première est un peu montagneuse, et, le matin, m'étant avancé dans l'intérieur, j'y vis une couple de châtaigniers, que je reconnus à leurs piquants. Je n'en avois encore vu nulle part depuis que j'étois parti de l'Europe. Cette journée nous suffit pour atteindre l'embouchure de la rivière Noire, à l'extrémité sud du lac. Ici, nous trouvâmes encore un sauvage avec sa famille, qui dépêchoit un orignal qu'il avoit tué la veille. C'étoit un ami de mon César, et celui-ci voulut passer la journée dans ce lieu, ce qui me permit de visiter les alentours. Le pays ressembloit à celui que j'avois vu, excepté que le climat m'y paroissoit bien plus doux, et toute la végétation s'en ressentoit. Ce point aussi me sembla fait

par la nature pour servir tôt ou tard d'emplacement à un bourg ou une ville ; — tout y étoit de toute beauté !

Le lendemain, un tems clair nous invita à nous remettre en chemin. Nous avançâmes rapidement dans cette rivière Noire, dont les bords ou accores s'élèvent à mesure qu'on s'approche du chemin Dazen ; son nom de rivière Noire lui vient de la hauteur de ses rives et des grands arbres fort branchus qui la couvrent presque. Son cours est en général sud-sud-est, et le chemin Dazen, au pont, ouest-nord-ouest. Nous mîmes deux jours pour franchir la distance de 15 lieues environ, du bout du lac d'où nous étions partis jusqu'au pont. Ici, un mauvais tems neigeux nous retint deux jours, cabanés avec des sapinages seulement. C'étoit à ce lieu que le sauvage devoit laisser son canot, pour transporter nos effets sur son dos jusqu'aux maisons on *Abraham's Plains*. Comme il ne put tout porter dans un voyage, mon beau-frère resta, et je me mis en marche ; je marchai une journée et demie pour arriver à la première maison, où je me reposai en attendant le reste du bagage.

Le particulier chez qui nous logeâmes étoit généreux, poli, et à son aise, ayant un moulin à farine, un moulin à scier et beaucoup d'animaux. Son nom étoit Welch. Ayant appris que j'étois médecin, il m'invita à rester quelques jours chez lui ; son meunier étoit bien malade, et il désiroit que je le visse pour lui sauver la vie, s'il étoit possible. Je me fis avec plaisir conduire auprès du malade, que je trouvai atteint d'une vraie pleurésie avec tous les symptômes d'inflammation. Quoique ce fût sa cinquième journée, je crus sage de le saigner trois fois et lui mettre les mouchez sur le côté. Au bout de trois fois 24 heures, il étoit mieux ; ce n'est qu'au bout de 9 jours, lorsque je le vis hors de danger, que je l'abandonnai. Cette cure me donna beaucoup de réputation dans l'endroit, à ce point que l'on m'engagea à m'établir parmi cette nouvelle population. Ne sachant pas comment mes affaires tourneroient en Canada, je ne

dis pas non, mais je fis entrevoir à M. Welch que j'avois de grandes affaires à arranger et que je n'en prévoyois pas l'issue. J'avois renvoyé mon sauvage, avec des lettres, — fort content de nous avoir rendus aux habitations bostonnoises, sains et saufs. Après avoir guéri le mennier, je témoignai à mon hôte mon intention de continuer mon voyage jusqu'à Boston : pour me rendre à cette ville, j'avois encore 60 lieues à faire. Il m'offrit sa voiture et nous fit conduire avec nos effets à 20 lieues, beaucoup plus bas qu'*Haverhill Roads*, chez un nommé Smith, dont il se trouva que j'avois bien connu le frère au Canada, sous le nom de colonel loyaliste Smith : tous les jours cet officier venoit voir ses pairs, les officiers américains prisonniers comme moi à Québec. Ce Smith nous traita très-bien ; il paroïssoit vivre comme il faut, quoiqu'il fût établi dans la partie déclive de *Haverhill Mountain*. Il nous envoya mener généreusement chez un Canadien, appelé Mailloux, à 3 lieues de là, dans la plaine de Plymouth. Ce dernier nous reçut aussi fort poliment et avec cette sympathie que l'on ressent pour des pairs. Sa famille habitoit Berthier ; son frère étoit marié à une sœur du curé Pouget, cousin de mon épouse, en sorte que nous nous trouvâmes parents par alliance. Ici encore je traitai et mis hors de danger un jeune homme de qui l'on désespéroit, que deux charlatans de l'endroit traitoient et à qui ils avoient tout fait, excepté la saignée. Je le trouvai dans le délire inflammatoire : ils le tuoient avec le quinquina et la crème de tartre. Leur ayant demandé pourquoi la saignée n'avoit pas été pratiquée et répétée même, ils me répondirent qu'ils n'avoient pas coutume de saigner, qu'ils avoient vu ce remède produire tant de mauvais effets qu'ils ne s'en servoient que fort rarement. — Quoi ! jamais dans les synoques, le typhus ? — Non, nous ne savons pas ce que c'est. Un ministre méthodiste, qui exhortoit le malade à la mort, ayant dit à Mailloux qu'il étoit cruel de laisser mourir cet homme

sans avoir essayé tous les moyens qu'offroit le véritable art médical, les parents du morant, qui l'aimoient beaucoup, firent faire une assemblée où il fut résolu que le nouveau moyen seroit tenté, puisque les deux chirurgiens n'avoient plus d'espoir ; et je fus appelé sur-le-champ. Le malade délirait si fort qu'il fallut le tenir pour le saigner ; la saignée rendit copieusement, et le soulagea tout de suite. Une heure après, sans le repiquer, par la même ouverture, je lui tirai autant de sang, pendant que mes deux charlatans criaient que le malade n'avoient que peu de minutes à vivre. Ce pauvre malheureux, débarrassé de ses spasmes délirans, se calmoit, alloit de mieux en mieux. Une tisane de graines de citrouille, de mille-feuilles et de nitre, dont on lui fit boire toute la nuit, acheva de le tranquilliser. Après quoi, des prises de calomel avec de la crème de tartre, que je lui donnai pendant quatre à cinq jours que je restai là, le mirent tout à fait hors de danger, à la grande surprise des spectateurs, qui portèrent aux nues le *French Doctor*. Les deux charlatans auroient voulu, eux, me voir à tous les diables. Cette cure nous valut d'être menés à la distance d'une vingtaine de lieues. Il ne restoit plus que 20 autres lieues à faire jusqu'à Boston, et, ayant laissé nos effets au bureau de lestage, nous entreprîmes de les faire à pied tout doucement.

Depuis chez Welch, le sol étoit le même partout : terre légère et jaune, contenant beaucoup de sable, la plaine de Plymouth exceptée qui me parut d'un sol fort riche. Tout ce pays, depuis les hautes montagnes que nous avons passées jusqu'à la mer, présente généralement la même déclivité ; il est donc fort salubre, car il n'y existe que très peu de marais. Quoique la culture n'y datât pas de loin, elle étoit partout bien établie : les vergers et les champs, surtout les champs de bled d'Inde, surpassoient tout ce que j'avois encore vu ailleurs, et témoignaient de l'industrie des habitans, pour la plupart d'origine hollandaise.

A mesure que nous approchions de la grande ville de Boston, les constructions devenoient plus élégantes.

Une chose curieuse, que j'ai oublié de rapporter, nous étoit arrivée entre Plymouth et Concord. Un dimanche matin, on nous arrêta sur le chemin et on nous mena devant un *squire* ou magistrat, qui nous demanda pourquoi nous voyagions le *Sablath Day*. Nous répondîmes que nous étions Canadiens, étrangers, que nous allions à Boston et que notre bourse nous contraignoit de faire diligence. Eh ! en l'honneur de quel préjugé, dans un païs républicain, un tel despotisme se faisoit-il donc sentir, quand dans l'univers entier on ne sentoit, nulle autre part, une pareille gêne ? Le *squire*, n'ayant que de puériles raisons à donner, finit par dire : Soyez les bien venus chez moi. Je préfère vous bien traiter que de vous laisser aller et de vous voir arrêter à tout moment. . . . C'est une de nos faiblesses, dans ce district, et qui a passé en force de loi ! . . . Nous restâmes chez lui, bien nourris, bien couchés ; et il vint lui-même nous ramener au chemin public, et il nous souhaita un heureux voyage. Bon homme, mais attaché au fanatisme méthodiste.

A la vue de Cambridge et de Boston, nous fîmes halte pour décider où nous irions d'abord. Réflexion faite, nous nous dirigeâmes vers Cambridge, où nous allâmes descendre dans une auberge. Informations prises, il se trouva là un étudiant du collège d'Harvard, qui nous dit : La seule personne qui vous puisse renseigner sur ce qu'il faut faire est M. Willard, président, à qui je vous présenterai si vous le désirez. — Je vous en serai infiniment obligé, dis-je. — Ce jeune homme obligeant nous dit cependant qu'un de deux étrangers arrivant au Canada désiroit beaucoup lui parler. — Dites-lui de venir me voir quand il le voudra, dit-il ; voici justement le moment où je vais donner audience. L'autre ne fit qu'un saut à notre auberge, et nous partîmes ensemble. Il m'accompagna jusqu'à la

porte, où il frappa, et je fus introduit. Monsieur, dis-je au président du collège, je suis un ancien praticien en médecine, né François, élève des écoles médicales de Paris. M'étant transporté au Canada en 1766, j'y ai resté depuis et j'y ai pratiqué. La fatalité de la guerre entre les Etats américains et la Grande-Bretagne a enfanté bien des animosités, et les mignons ou protégés, dans notre pays, se font un plaisir d'accaparer tout ce qui peut les avantager. L'ordonnance sur la médecine, ou la loi qui vient d'être rendue touchant cette profession, comme vous en pourrez juger par l'extrait que je vous soumetts, ne vous laissera aucun doute à cet égard. Tous ceux qui n'ont pas servi dans l'armée et qui n'avoient pas de diplômes, ont été obligés de subir un examen. N'ayant pas prévu la nécessité de représenter ces actes, et ayant perdu les miens depuis longtemps, j'ai dû aller les mains vides devant des examinateurs durs et rigides, et quoique mon examen, devant une nombreuse compagnie, ait duré huit heures, — comme je portois la tache d'avoir été quatre ans prisonnier d'Etat pour avoir été soupçonné d'être l'ami des Américains, j'ai été refusé, et voici un certificat d'eux! . . . Je n'ai pas voulu en démordre toutefois, parce que je me crois capable de pratiquer aussi honorablement qu'aucun de ces médecins; et puisqu'il ne falloit que mériter un diplôme, écoutant les intérêts de ma famille et me sentant assez de sang dans les veines, j'ai formé le dessein de recommencer un nouveau cours, suivant le système anglois, au lieu le plus proche. Un M. Coffin, né et élevé à Cambridge, qui étoit à mon examen comme simple spectateur, peiné de me voir traité si strictement, ne put s'empêcher de dire tout haut que le candidat l'avoit belle, que l'université de Cambridge étoit proche, que là il mériteroit bientôt et obtiendrait sûrement ce qui lui manquoit. Un cri général se fit entendre, et les examinateurs se virent obligés de m'offrir le présent certificat. Lorsque vous aurez démêlé leurs

intentions dans cet écrit, je me flatte, monsieur, que vous aurez égard à ma situation et au désir que j'ai d'être admis comme *pupil* à ce collège pour le tems qu'il me sera strictement nécessaire d'y rester. Ma famille, mes amis et moi nous vous en aurons une entière reconnaissance. — Laissez-moi vos papiers, me répondit-il; je vous enverrai à votre auberge une lettre adressée au professeur d'anatomie, M. Warren, à Boston, que vous irez voir. Je vais en attendant prévenir la corporation, et mardi vous serez averti de ce qu'il vous faudra faire. Le Dr. Warren est un ami des hommes, et, pour moi, soyez assuré de ma protection. Je vois que vous avez été fort maltraité; mais vous trouverez ici des amis.

En conséquence, mon beau-frère et moi nous partîmes immédiatement pour Boston, où nous allâmes prendre notre logement du côté nord du beau pont, chez un nommé David Bradley, à l'enseigne du Cheval Blanc. L'après-midi du même jour, je me fis mener chez le Dr. Warren, que j'eus le bonheur de trouver; je lui remis la lettre du président du collège, et l'ayant lue, il me pria de lui répéter toutes les particularités de mon affaire, ce que je fis. Il parut s'intéresser extrêmement à ma situation, et il m'encouragea en me disant: Vous serez admis, et vous verrez que des inconnus vous traiteront en ami. Où êtes-vous logé? — A l'enseigne du *White Horse*, Bradley; — C'est bien, vous y recevrez avis de ce qui aura été décidé à votre égard. Je le saluai et m'en revins au logis.

Le lendemain, dans l'après-midi, M. le Dr. Warren, en revenant de Cambridge, vint me voir et me dit d'aller chez lui le lendemain, à 9 heures, que toute la corporation devoit s'assembler pour me faire passer l'examen d'admission, et qu'il m'introduiroit en sa présence. Je fus exact. Lorsque je parus devant l'assemblée, chacun me salua très-cordialement. Le président ouvrit ensuite la séance: Nous sommes réunis ici, dit-il, pour rendre justice à un candidat

étranger qui se présente pour faire ses cours en médecine à notre Université. Pouvons-nous lui faire les questions ordinaires pour connoître s'il en est digne ? Tous répondirent que oui. — Qui êtes-vous ? où avez-vous reçu votre éducation ? — Je suis né François. J'ai fait mes études primaires à Alby, ville du Languedoc, et mes humanités à Toulouse ; j'ai fait en outre un cours de mathématiques à La Rochelle. ? — Etes-vous praticien en médecine ? où avez-vous étudié la médecine ? — A Paris, chez le Dr. De la Rochebeault, médecin de la Reine, en 1765 et 1766 ; j'ai fait mes cours à Saint-Côme, sous Dionis, et assisté à l'Hôtel-Dieu. — Faites serment de ces choses.

Ils furent unanimement d'avis que je pouvois et devois être admis à mériter un diplôme dans ma profession, et à jouir des mêmes privilèges que tous les autres étudiants. Je les remerciai, et m'en retournai avec le Dr. Warren, qui me promit de me placer chez M. Ebenezer Sewell, professeur de langues orientales et docteur en théologie, qui demeure auprès du collège. Demain, ajouta-t-il, en revenant de Cambridge, je vous ferai connoître sa réponse. Aujourd'hui venez dîner avec moi. Je fus reçu par madame Warren et toute la famille avec la plus grande politesse ; la conversation roula sur le Canada et sur la France. Il estimoit beaucoup les François : un chirurgien de cette nation (dont l'ouvrage anatomique étoit au muséum de Cambridge) lui avoit rendu de grands services, et il vouloit en faire autant pour moi. Je fus touché de ces paroles, je l'en remerciai et lui promis de conserver une éternelle reconnaissance de ses bontés.

Il m'apprit que les leçons et démonstrations d'accouchement se feroient chez lui, et me montra son cabinet de préparation. Je revins à l'auberge, content de ma journée. Comme il me l'avoit promis, il vint lui-même me faire part, le lendemain, de la réponse de M. Sewell. — Vous aurez, me dit-il, votre logement avec la pension chez le

père Sewell pour 10s. par semaine. Vous pourrez aller prendre possession quand il vous plaira. Je vous reverrai là. — Je m'y rendis dans l'après-midi. Mes moyens ne me permettant pas d'entretenir mon beau-frère plus longtems, je lui donnai quelque argent et lui conseillai d'aller rejoindre son frère à West-Point, ce qu'il fit. Le pauvre jeune homme, je ne l'ai plus revu jamais : il tronya son frère, avec qui il passa un assez long tems, et c'est tout ce que j'en ai su. Le père , . . . . . , homme docte et des plus respectables, tenoit maison avec deux nièces ; je reçus d'eux le bon accueil et les soins que mon excellent protecteur M. Warren m'avoit dit que j'en recevrois.

Le Dr. Waterhouse, professeur en médecine, vint me faire visite, et je lui rendis sa visite le lendemain ; de chez lui il m'accompagna chez le président, me promena dans tout le collège, et me présenta au bibliothécaire le ministre Smith. C'est de celui-ci que j'ai reçu ensuite les livres et les instrumens nécessaires à mes études, qu'il me livroit sur un reçu qu'il falloit rapporter le samedi.

Sans perdre aucun tems, dès le lendemain, j'assistai aux démonstrations, qui se font à des heures différentes pour que le même étudiant puisse s'y trouver. Voici les noms des professeurs : M. Benjamin Waterhouse, pour la médecine ; il suivit le système colinien dans toute sa nosologie, et l'appliquoit à l'appui ou contre tous les autres auteurs. — Jean Warren, professeur de chirurgie et d'anatomie, suivait le système de Hallet et de Winslow et Bell en chirurgie. — Aaron Dexter professoit la chimie et la matière médicale, suivant le système de Fourcroy.

Il me fut ordonné de prendre des notes des lectures théoriques de chacun d'eux, et de me servir, pour m'aider dans ce travail, des auteurs qui étoient dans la bibliothèque. J'eus ainsi bientôt de l'ouvrage taillé, sans compter les paussemens à l'hôpital Darinhouse, pour lesquels j'avois mon tour tous les mercredis et jendis.

En outre, je suivois un cours de physique expérimentale par Cleber, qui étoit très-savant en cette science.

Puisque j'avois franchi les montagnes qui séparent le Canada des États-Unis uniquement pour obtenir un diplôme, j'étois bien résolu de profiter de tous les moments, afin de ne pas manquer mon coup à l'examen, quand le temps de mes études seroit fini ; car il n'en est pas de cet état comme de beaucoup d'autres : dans celui-ci, pas de faveurs ; il faut apprendre à guérir d'après des principes connus, et savoir bien entendre ces principes, pour passer à l'examen devant un corps de savans, par qui la moindre hésitation est tenue pour ignorance, et qui en pareil cas recule d'un an le candidat — un an à ajouter aux deux années absolument requises. Aussi ma devise fut-elle : *Réussir ou . . . mourir !*

Toutefois, je vais me délasser un tant soit peu en parcourant Boston, ses environs, Cambridge, etc., en disant ce qui m'aura frappé.

Boston est certainement une belle ville maritime, dont la population, à ce qui me fut rapporté, s'élevoit alors à environ 22,000 âmes. Son port, avec son long quai, est très-commode : il y a sur ce quai une rangée de maisons ou magasins. Les Boucheries et l'*Exchange* sont aussi fort commodes. Les promenades du côté de Beacon-Hill sont très-jolies. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est le *North-Bridge*, garni de lampes.

Le sexe y surpasse en beauté tout ce que j'ai vu en Amérique. On parle à Boston un anglois très-pur.

Tous les chemins qui aboutissent à cette ville sont beaux, et très-bien entretenus. Il y a de fort belles églises de toutes les sectes ; les méthodistes cependant y sont en plus grand nombre.

J'y vis avec étonnement le baril au brai d'alarme, sur un haut mât planté à Beacon-Hill, et le baril au goudron, dont on s'étoit servi pour emplumer le premier commissaire

anglois qui avoit été porteur du papier timbré. Je vis de beaux jardins, des corderies bien et artistement conduites et une verrerie au sud de la ville, et des moulins à farine à la grande chaussée, mus par la marée, du côté de *St. Charles-River* lorsque la mer monte, et du côté contraire, lorsqu'elle baisse. Les prairies et les champs, entre Boston et Cambridge, étoient tous bordés de haies en épines-vinettes.

Cambridge est bâti sur une plate-forme. Il y a de belles maisons, mais son plus bel édifice est le collège, formé de trois corps-de-logis disposés en rectangle, sur trois faces ; la quatrième est la cour. Il est entouré de murs, sauf le devant, sur la grande place de la ville, qui est garnie d'une clôture à barreaux. Les salles d'étude y sont vastes, commodes et nombreuses ; la bibliothèque est belle, le musée et le cabinet de physique aussi ; la salle de physique expérimentale ne peut être surpassée. La grande salle à manger est faite pour 600 étudiants ; et les voûtes qui servent de cuisine et de laboratoire sont spacieuses en proportion, ainsi que les amphithéâtres de dissection et des différentes sciences. Au-dessus, sont les cellules et chambres des étudiants, qui logent deux ensemble seulement par appartement!... Enfin, il y a le jardin et le parc, pour l'amusement des étudiants, avec deux maisons de *vivandiers*, ayant tout ce que les étudiants peuvent désirer, d'après leurs moyens. La pension est fixée à 10s. par semaine.

Comme Cambridge est dans une plaine, les belles prairies, remplies de jardins et d'arbres fruitiers, qui le bordent et l'entourent, font son principal ornement, avec le pont de pierre sur la petite rivière. J'ai mangé là, en juin, d'excellentes cerises, et je buvois, pour ma boisson ordinaire, du cidre très-bien fait. Le terrain est pourtant graveleux.

Peu de semaines me firent faire connoissance avec tous mes camarades d'études, et avec ce qu'il y avoit de mieux

parmi les citoyens de cette petite ville : c'étoit à qui me rechercheroit davantage et d'une manière plus affable. J'étois déjà lié avec plusieurs François, qui demeuroient à Boston, et plus particulièrement avec M. Joseph de Nancré, qui étoit professeur de langue française au collège, et que j'invitois fort souvent à dîner à ma pension ; il me rendoit le réciproque tous les jendis à Boston. Je me mis avec lui dans une étroite intimité, parce qu'il étoit estimable : il m'a rendu de grands services ; aussi partout où je serai ou quelqu'un de mes fils, souvenons-nous en. Il étoit marié avec une fort jolie femme. Je me liai aussi d'intimité avec un prêtre, M. de la Poterie, homme d'une grande éducation : c'est lui qui a fondé l'église catholique française, sur l'emplacement et les fondations mêmes d'une église française calviniste, dont le titre (c'est-à-dire la donation du fonds) étoit qu'elle ne tomberoit jamais qu'entre les mains de François, sans expliquer de quelle croyance. Elle a été érigée sous l'invocation de la Sainte-Croix, et je suis un des souscripteurs pour sa construction. Comme je souscrivis à mon arrivée à Boston, je dois à ce bienfait d'avoir sauvé le peu d'argent que je possédois : ce fut véritablement un miracle. J'ai dit qu'en arrivant à Boston, j'allai loger chez Bradley. Croyant ce peu d'argent en sûreté avec mes effets dans la chambre qui m'y avoit été donnée, fatigué d'ailleurs d'avoir, depuis mon départ du Canada, porté toutes mes espèces sur ma peau, qui s'étoit écorchée à ce dur contact, je confiai le tout à une petite cassette, tant aussi je la croyois en lieu sûr dans une maison, dont tous les habitans me paroissent honnêtes. La maisonnée ne se composoit que du mari, de la femme et d'une demoiselle, et personne autre que cette dernière n'alloit dans ma chambre. Lorsque je revins avec M. de la Poterie pour lui compter ma souscription, je trouvai ma cassette ouverte et deux portugaises de moins. Je remerciai bien Dieu de ce que toute ma ceinture de cuir, ou toute ma ressource,

ne fût pas partie ! Je n'en dis rien dans la maison, crainte de pire, et M. de la Poterie, à qui seul je contai ma perte, me recommanda d'en faire le sacrifice, ce que je fis. Peut-être que si je n'avois pas eu ainsi l'occasion de participer à une si bonne œuvre, je n'eusse pas visité ma cassette de plusieurs jours, et mon petit trésor eût été déniché ! Je me serois trouvé ruiné, sans amis, et hors d'état de faire mes études à Cambridge ; il m'auroit fallu partir . . . Cette aventure fait voir que, nuit et jour, il faut être sur le qui-vive, en quelque part que l'on soit. Plus tard, la servante me dit en riant : Vous avez donc fait gagner une robe à Mlle. Bradley ? Par là je ne doutai plus que ce ne fût elle qui m'eût volé. De Nancred la connoissoit pour une rien-qui-vaille ; il me fit porter mon argent à la banque, qui m'en donna un petit intérêt.

Le climat de Boston, de Cambridge et des environs, est fort sain ; les vents de mer, les vents d'ouest et de nord-ouest, qui s'y font sentir presque continuellement, en éloignent les fièvres et autres maladies. La salubrité, en hiver comme en été, n'y laisse subsister que les indispositions inflammatoires, nerveuses, bilieuses, et, comme ailleurs, celles qu'amène l'intempérance. A ce sujet, je rapporterai un fait flatteur, qui me fut raconté par d'anciens professeurs de l'Université : c'est une observation que le public avoit faite. Lorsque leurs villes étoient en la possession de l'armée angloise, il ne se passoit pas de nuit que la police ne ramassât des soldats, des officiers même, ivres morts dans les rues ; tandis que l'hiver que les troupes françaises y furent en quartiers, jamais on n'en trouva un en état d'ivresse . . .

Comme on peut partout faire le mal et le bien ! . . . Parmi ces François avec qui j'étois lié, il y en avoit un de la Martinique, fort riche et petit maître jusqu'au bout des ongles. Il avoit été recommandé à un des premiers négocians de Boston, chez qui il étoit comme l'enfant de la

maison, si bien qu'il engrossa une de ses filles. Il diroit avec moi tous les dimanches, et me faisoit cent offres pour m'engager à aller m'établir avec lui à la Martinique ; par là il croyoit me tenir. Un jour, les larmes aux yeux, il m'avoua tout le mystère, et me pria, avec promesse de faire ma fortune, de lui composer des remèdes pour procurer un avortement à cette demoiselle, sinon qu'il alloit décamper, et qu'il étoit l'homme le plus malheureux du monde. — Je le crois, vous dis-je. Je vous estime beaucoup, mais sachez que je suis né gentilhomme, et que je suis incapable de commettre un crime. Il feroit beau voir que j'eusse passé de France en Angleterre et d'Angleterre au Canada, pour venir du Canada me faire pendre à Boston ! . . . Pour tout autre service, honnête et convenable, je suis prêt . . . . Puisque la faute est faite, voici mon conseil : de deux choses l'une, ou mariez-vous tout de suite, ou décampez secrètement par le premier bâtiment qui partira. — Et je vais prendre ce dernier parti, s'écria-t-il. Jamais son père ni le mien, pour des raisons de religion, ne consentiroient à notre mariage ! — Huit jours après, j'appris qu'il étoit parti. Et cependant, quoi qu'il n'y fût plus, dix ou quinze jours plus tard, on trouva un matin, vis-à-vis de la maison de ce marchand, un enfant nouveau né dans le milieu de la rue. Je n'eus aucun doute touchant le mystère, mais ce n'étoit pas à moi de parler . . .

Mes études avançoient, et de la meilleure façon. Nuit et jour, je remplissois ma mémoire du fruit de mes leçons à l'école et de mon expérience à l'hôpital. Plusieurs fois, je pris, pour les pansemens, la place d'autres dans l'esprit de qui les plaisirs prépondéroient, ce qui me rendoit ces soins plus familiers et me rendoit moi-même plus recommandable aux yeux de nos professeurs ; à ce point que quand il se faisoit quelque opération soit dans Pune ou l'autre ville, le malade étoit laissé à mon soin. Lecteur, jugez du bon effet ! Ma réputation y gagna tellement, que notre

professeur ayant été appelé à Plymouth, un jour, pour faire l'opération de la pierre au fils d'un cordier, âgé de 14 ans, il m'y emmena avec lui et me fit faire la taille, en présence de plusieurs praticiens du lieu : je réussis à merveille à extraire une pierre qui pesoit  $\frac{3}{4}$  oz. Il repartit pour Boston, après m'avoir ordonné de rester 9 jours auprès du malade. Au bout des neuf jours, je confiai celui-ci aux soins du chirurgien de la maison.

Je puis dire avec vérité que je fus fêté pendant tout ce tems par mes confrères et tous les bons citoyens de ce petit port de mer américain. Je me faisais un plaisir d'aller avec eux visiter leurs malades. J'en connus un assez intimement pour l'engager à venir à notre examen ; il y vint en effet, et je lui fis toutes les politesses dont j'étois capable. Il fut si étonné de mes réponses à l'*exhibition*, qu'il m'offrit et me donna une lettre des plus favorables au Dr. Nooth, le premier médecin anglois de Québec, avec qui il avoit servi dans la guerre américaine, en qualité de chirurgien, à Halifax et à New-York, — lettre qui, comme je le dirai par la suite, me fut bien utile à mon retour.

Revenu à l'université, je fis mon rapport à notre professeur, qui en fut très-satisfait, et je repris le fil de mes exercices.

Quatre pendus nous fournirent ample matière à dissection. Je n'en perdis pas un cheveu : j'analysois chaque pièce à l'amphithéâtre, et je l'emportoais dans ma chambre pour la dépeindre sur le papier. Le cours de nosologie collinienne par M. Waterhouse, et celui de matière médicale dans les laboratoires par M. Dexter m'occupoient aussi beaucoup ; je gardois une exacte copie de toutes mes rédactions afin d'y avoir recours au besoin, ce que je pouvois faire même en me promenant dans ma chambre, car les cloisons étoient tapissées de ces écritures.

Il mourut de mort subite, à Boston, une vieille fille, grosse et grasse. Sur l'avis qui nous en fut immédiatement

• donné par le bedeau de l'église du Christ, nous fûmes l'acheter secrètement de lui, et il ne mit pas grand'terre dessus, et nous laissa une pelle ferrée. La nuit suivante — nuit noire — trente de nous enlevèrent le corps dans une grande poche. Quelqu'un nous avoit aperçu, mais avant que la police ait pu s'approcher assez pour s'informer de ce qui se passoit, nous gagnâmes la chaussée des moulins à farine ; les cinq ou six estafiers qui se présentèrent les premiers furent si bien prévenus d'avoir à nous laisser passer, que, voyant notre nombre supérieur au leur et craignant pour leur peau, ils ne furent pas incrédules. Nous nous rendîmes donc à bon port. Le lendemain matin, la nouvelle de ce corps enlevé se répandit dans les deux villes : les parens demandèrent un *warrant* de recherche au gouverneur, mais étant lui-même membre de la corporation du collège, il le refusa, et le bruit que cela avoit causé s'appaisa peu à peu. Nous disséquâmes la vieille fille secrètement et à notre aise ; ce fut un sujet superbe ! . . . Moi et un camarade, qui plus tard sera gradué à mes côtés, nous eûmes la permission de travailler la nuit au théâtre anatomique ; nous ne perdiâmes pas un moment pour compléter notre étude de la physiologie, et le travail myologique que nous offrîmes à la corporation, le jour de l'*exhibition*, et qui fut déposé au muséum, fera toujours honneur à Pierre de Sales La Terrière et Wm. Pearson. Ce n'est là que le fruit des travaux et des démonstrations de l'automne : ceux du printemps, je l'espère, nous seront aussi profitables. L'étude des théories et des pratiques et la rédaction de nos notes vont nous occuper au point de ne nous laisser seulement que le tems d'assister au cours de physique expérimentale par le professeur Webster, qui ne fait que d'arriver de Londres, Saint-Petersbourg et Paris, où il a fait des cours suivant le nouveau système.

Sa première lecture fut sur le pouvoir d'attraction des corps. Il nous développa, en en faisant les expériences,

toutes les découvertes modernes, et nous indiqua la distance où nous nous trouvions des anciens, tant sous le rapport des idées, des faits, que des principes. Il nous exposa le système newtonien, et combien Descartes étoit inférieur à Newton, avec son système de la pression. Je ne pus le laisser aller plus loin sans lui demander lequel de ces deux grands hommes avoit mis sa pensée au jour le premier ? Il me répondit : Descartes. — Qui sait, ajoutai-je, si Newton eût trouvé le système de l'attraction s'il n'avoit pas eu devant les yeux les travaux de Descartes. L'honneur en premier lieu en revient à celui-ci ; car, pour ce qui est de la vérité, peut-être n'en sont-ils pas plus près l'un que l'autre. Il falloit un système qui pût contenter le genre humain : celui de Newton paroît mieux remplir cet objet, en attendant d'autres découvertes plus frappantes touchant l'universalité des mondes, — d'autres systèmes aussi bien établis et constitués que les nôtres, aussi conciliables avec les règles du bon sens. Mais tout cela ne pourra se prouver que quand nos découvreurs aérostatiques auront inventé un mode de navigation sur des flottes aériennes, pour voyager dans les différentes régions de l'atmosphère. Des ballons solides et bien voilés, armés d'un gouvernail de gaze, pourroient suppléer ce qui manque à d'aussi sublimes découvertes ! . . .

Dans sa deuxième lecture, il nous expliqua le système planétaire sur . . . . . Il nous donna une idée de la formation de l'univers et nous dit comment les différens globes, dans le vuide, s'attiroient ou se repousoient. Il nous permettoit de raisonner avec lui. — Que pensez-vous de notre globe ? — Je lui répondis que je le considérois comme un atôme en raison de l'idée que je me faisois du reste de l'univers. — Eh ! comment pouvons-nous tenir sur un atôme ? — C'est parce que nous sommes d'autres atômes des milliards de fois plus petits — Avec vos yeux imperceptibles relativement que voyez-vous ? — Un vaste vuide,

une mer, le ciel, la lune, le soleil et une immense quantité d'étoiles. — Que vous semble de la lune ? — Qu'elle est bien grande et lumineuse. — Sachez qu'elle n'est lumineuse que par une réflexion du soleil ; sa superficie est treize fois moindre que celle de la terre ; sa solidité 48 fois ; et son diamètre n'est que le quart de celui de la terre, c'est-à-dire de 750 lieues. Elle n'est éloignée de nous que de 30 fois le diamètre de notre globe, ou de 100,000 lieues ; elle fait par jour dans sa course 540,000 lieues seulement, ou par heure 22,500 lieues et par minute 364 lieues ; elle va par conséquent 5,600 fois plus vite qu'un cheval qui feroit 4 lieues par heure ; elle doit voler 80 fois plus vite que le son du tonnerre ou d'un canon, qui parcourt 270 lieues par heure. — La croyez-vous peuplée ? — Oui, ce seroit choquer le bon sens et faire injure à l'Être Suprême, que de croire le contraire. Ce grand Être se seroit-il donc amusé à peupler de préférence notre petite terre, tandis qu'il auroit laissé déserts le soleil, la lune et des millions et des milliards d'autres planètes, beaucoup plus vastes qu'elle ? Quelle absurdité ! D'ailleurs, M. le professeur, vous nous faites voir avec le télescope des bois, des montagnes, des vallons et des rivières dans la lune, pourquoi cette végétation, *et cœtera*, si elle est sans habitans ? Je la crois aussi bien habitée que la terre, et peut-être gouvernée plus sagement. — Y a-t-il quelque comparaison à faire entre la lune et le soleil pour leur grandeur, leur éloignement et leur course ? — Il ne devoit y en avoir aucune. — Puisque la terre a 3000 lieues de diamètre, et que le diamètre du soleil est cent fois plus grand, il en résulte donc que celui-ci est de 300,000 lieues : si c'est là la largeur du soleil en tout sens, quelle en peut être la superficie et la solidité ? — Je comprends qu'il faudroit un million de terres comme la nôtre pour égaler la grosseur du soleil. — Que direz-vous de son éloignement ? — A en juger par l'apparence, il est prodigieux. Vous nous démontrez qu'il y a de nous au soleil

10,000 diamètres terrestres, ou 30,000,000 de lieues ; mais peut-être y en a-t-il quatre, six ou dix fois davantage, puisque vous faites observer que l'on n'a encore trouvé aucune méthode certaine pour déterminer cette distance ? — Pour aider votre imagination par une hypothèse, supposez une meule de moulin tombant du soleil vers la terre avec la plus active vitesse, disons à raison de 15 toises par seconde, ou de 900 toises par minute, pour que ce soit plus aisé, mettons à raison de 1000 toises ou d'une demi-lieue commune, quel en sera l'effet ? — En une heure elle fera 30 lieues, et en un jour 720 lieues. — N'a-t-elle pas à traverser 30,000,000 de lieues avant d'arriver à terre ? — Oui, et il lui faudra 4,166 jours. — Ne vous effrayez pas, vous allez avoir lieu d'être surpris. La distance de la terre à Saturne est au moins double de celle de la terre au soleil, qu'est-ce à dire ? — C'est nous dire qu'elle est de 300,000,000 de lieues, et qu'une meule mettroit plus de 110 ans à arriver de Saturne à la terre. — Par cette élévation, pouvez-vous imaginer le chemin qu'il parcourt chaque jour au-dessus de nos têtes ? — Difficilement. Saturne à 600 millions de lieues par heure, courroit 20,548 ans pour accomplir ce voyage. — Et croyez-vous tout connoître sur ce miracle du monde visible ? connoître toutes les merveilles du hasard que vous admettez pour cause première des choses ? — Non ; il est un ouvrier plus admirable que vous ne pensez : ne donnez au hasard que ce qui lui appartient ! Allez plus loin, et vous verrez la puissance de Dieu. — Savez-vous que cette distance de la terre au soleil, de la terre à Saturne, n'est rien en comparaison de l'éloignement des étoiles ? — Quelle proportion peut-il y avoir de ce qui est mesurable à ce qui ne l'est pas ? — Aucune. On ne connoît pas la hauteur des étoiles, qui me paroissent incommensurables, parce qu'elles n'ont ni angles, ni sinus, ni parallaxes. — Si un homme placé à Paris et un autre au Japon observoient une étoile, où leurs regards se joindroient-ils ?

— Leurs regards ne feroient qu'un, sans angle, tant la terre entière est peu étendue par rapport à cet éloignement. — Les étoiles ont-elles rien de commun avec Saturne et le soleil ? — Si deux observateurs, l'un sur la terre et l'autre au soleil, observoient en même tems une étoile, suivant notre principe, les lignes de leurs regards ne formeroient pas d'angle sensible. — Connoit-on la distance entre les étoiles ? — Non, quelque proches ou voisines qu'elles nous paroissent. — Voit-on toutes les étoiles ? — Nous n'en voyons pas la millièame partie. — Quelle est l'étendue de l'immensité qu'elles remplissent ? et le cercle de leur diamètre ? — Il vaudroit autant sonder les abîmes que d'imaginer un tel cercle. — N'est-ce pas une chose admirable qu'elles conservent quelque apparence à nos yeux ? — Oui, d'une hauteur si prodigieuse que l'esprit humain s'y perd. — Que pensez-vous de celles qui forment la voie lactée, cette trace lumineuse ? — Il est bien impossible d'en rien dire que de conjectural, car nous ne voyons qu'une blancheur qui forme un chemin ? — Nous sommes donc sur la terre comme sur un grain de sable qui ne tient à rien ? — Oui, suspendu au milieu des airs, et environné d'un nombre infini de globes incommensurablement grands, tournant et roulant tous les jours autour de ce grain de sable, Dieu seul sait depuis quand, dans les espaces immenses des cieux.

TROISIÈME LECTURE. — N'est-il pas merveilleux de savoir la terre emportée avec une rapidité inconcevable autour du soleil, dans le centre de l'univers ? — Oui, je me représente tous ces globes en marche : c'est un miracle qu'ils ne s'embarassent jamais ; car un d'eux qui se dévieroit, que deviendroit la terre ? Tous me paroissent à leur place, suivant l'ordre que leur a prescrit le maître, et si paisiblement à notre égard, que nos oreilles n'en sont point offensées. — Cette économie si merveilleuse n'est-elle pas l'ouvrage du hasard ? — Non, mais d'un Être tout puissant. —

Et ce petit animal qui a nom l'*homme* n'a-t-il pas l'audace de prédire des phases, des phénomènes de leur course à 80,000 ans à l'avance ? — Oui ; si le hasard avoit tout fait quel ordre auroit-il pu établir ? Car ce hasard est-il corps ou esprit ? Est-ce un être distinct, ayant son existence propre, et qui soit partout ou quelque part ? Pour moi le hasard qui a créé et disposé l'univers, je l'appelle Dieu.

Le reste du cours roula sur ces sciences encyclopédiques : l'électricité positive et négative, du moins ce qui a rapport aux différens fluides, et l'hydraulique. Le démonstrateur termina ses lectures expérimentales par un aperçu de l'aérostation et souhâta que de nouvelles découvertes fissent de la mer atmosphérique une mer navigable, et rendissent ainsi possible aux habitans des différens globes un commerce réciproque, social et utile ! . . .

Le printemps, cependant, approchoit à grands pas de l'époque de l'examen. Chaque candidat reçut ordre d'écrire une dissertation sur un sujet choisi pour lui par les membres de l'inspection collégiale, et de se préparer à la soutenir à son examen. J'eus pour sujet *la fièvre puerpérale*, que je traitai et défendis publiquement de manière à me faire honneur et à mériter l'approbation de ce digne corps : je fis imprimer à mes frais 500 exemplaires de ma thèse, que je distribuai gratis aux étudiants le jour de la réception des grades et des diplômes.

Cet examen eut lieu le 1er mai. Sur 26 aspirans en médecine, il n'y eut que mon bon ami Pearson et moi qui passâmes ; les 24 autres furent renvoyés à l'année suivante. L'examen par les professeurs fut assurément sérieux, car il se fit devant toute la corporation et tous les praticiens de la ville de Boston, dont chacun avoit droit de faire au candidat deux questions, outre environ 1500 faites par les professeurs. Un surtout, pensant m'embarasser beaucoup, me demanda d'un air bien emphatique ce que c'étoit qu'un sudorifique, et quel étoit le plus efficace ? — Un sudori-

fique, répondis-je, est tout ce qui provoque la sueur et le meilleur des sudorifiques, c'est paraître devant une aussi grande et respectable compagnie que celle-ci pour répondre scientifiquement et à propos! ... On claqua des mains: bien répondu! le candidat mérite son diplôme, etc., etc., etc. Quand vint le tour de mon confrère, qui étoit à côté de moi, parce que l'on nous examinoit deux à deux, il répondit fort juste et fort spirituellement. Il fut aussi applaudi, et les examinateurs dirent: le candidat mérite son diplôme!...

Les vingt-quatre autres eurent des complimens pour les talens qu'ils avoient montrés, mais qui ne furent pas jugés suffisans pour qu'ils pussent atteindre au diplôme. Donc *rusticated* pour un an encore!...

Il ne s'agissait plus pour moi que de faire et bien limer une dissertation, pouvant se soutenir en public, à ce qu'ils appellent *the Commencement Day*. Comme je l'ai dit le sujet que j'avois à traiter étoit la fièvre puerpérale. Le manuscrit fini, je le soumis aux professeurs-examinateurs, qui trouvèrent mon travail neuf et de leur goût, ce qui me mérita leur certificat pour le faire mettre sous presse à l'imprimerie du collège. Le jour si impatiemment attendu de l'*exhibition* publique étant arrivé, je me revêtis de la robe, avec le petit collet et le bonnet à quatre cornes et à gland de soie, et je me rendis au théâtre, où je restai assis dans la chaire d'honneur jusqu'à ce qu'un auditoire d'environ trois mille personnes eut pris place et que le président eut dit aux candidats de s'avancer avec ordre et grâce pour offrir leurs dissertations au public et les défendre. Les médecins eurent le pas sur les autres facultés, et en ma qualité d'étranger, on me fit l'honneur de me dire de commencer. Ayant salué M. le président et toute l'assemblée, je les suppliai d'être indulgens vu que j'allois m'exprimer dans une langue qui n'étoit pas la mienne; puis je lus avec la plus grande aisance et le plus grand calme ma

dissertation sur la fièvre puerpérale ; je restai ensuite debout, ferme et respectueux. Plusieurs praticiens de Boston, usant de leur droit, entrèrent dans la tribune opposée, et mirent sophistiquement en controverse avec moi certains points pratiques de mon sujet ; mais j'avois une connoissance, théorique et pratique, si familière de cette branche, que j'avois pratiquée longtems au Canada, avant cet essai classique, que je leur répondois sans peine et leur faisais à mon tour des questions, par rapport aux climats et aux habitudes, qui les embarrassoient fort. Les *optimè* de la corporation, et les applaudissemens de l'auditoire, déconcertèrent mes sophistes jusqu'à les obliger à céder, et à reconnoître le mérite dont je venois de faire preuve. — A un autre candidat ! cria le président. Et ce fut au tour de mon confrère John Pearson à soutenir sa thèse qui traitoit de la fièvre mêlée. Il s'en acquitta avec autant d'honneur. Rassis sur nos bancs, nous attendîmes que les aspirans des autres facultés eussent subi leur épreuve. Ensuite, l'ordre du jour fut d'aller, deux par deux, en procession, devant le président et la corporation, recevoir du greffier, par leur ordre, le diplôme et de jurer là de rendre la même justice à tous les hommes, sans exception, qui soumettroient leurs infirmités à notre science, puis, après avoir fait ce serment grave, de remercier à haute voix le président, la corporation et toute l'assistance, et de sortir dans le même ordre et décorum. Après quoi, des personnes placées aux portes distribuèrent les 500 exemplaires de nos thèses à tous ceux qui en voulurent, comme marque de reconnaissance des candidats envers leurs auditeurs. Ainsi finit cette auguste cérémonie . . .

Depuis le 1<sup>er</sup> juin jusqu'au 14, que je quittai cette ville pour m'en revenir au Canada, j'employai mon tems à voir et remercier tous mes amis. J'achetai un cheval pour faire mon voyage : le Dr. Warren, professeur d'anatomie et mon ami, eut bientôt fait cette affaire, en s'adressant à un ma-

quignon, qui au bout de trois jours me procura un grand cheval, d'une dizaine d'années, ni trop gras ni trop maigre, laid, ressemblant de corps à un orignal, mais marcheur excellent et trotteur sans pareil ; dans mes voyages en Canalla, j'eus l'occasion de parler de lui.

Ayant répondu aux lettres que j'avois reçues de mes cousins De Sales, membres du conseil supérieur à l'île de la Martinique, avec qui j'étois en correspondance, et m'étant muni de lettres de mes protecteurs de la corporation du collège, je fus dire adieu à M. le président Willard, MM. Benjamin Waterhouse, médecin, Warren et Dexter, leur témoignant ma plus vive gratitude pour leurs bontés et les priant de me permettre de correspondre avec eux et de leur mander tout ce qui pourroit me sembler digne de les intéresser. Ceux dont les marques d'amitié me touchèrent le plus, furent le père Sewell et ses deux nièces, chez qui je logéois et de qui j'avois été traité avec les plus grands soins. Ce père Sewell étoit membre du collège et professeur de langues étrangères, docte, bon, et qui me fut extrêmement utile pendant tout mon cours d'études ; ses deux nièces, sans être belles ni jeunes étoient aimables, pleines de talents, et avoient été d'une rare bonté pour moi . . .

Le 15 juin, au matin, avec mon Pégase, c'est-à-dire mon nouveau cheval, ayant une charge d'environ 200 livres, outre ma personne, je quittai ce lieu charmant de Cambridge et tous ces chers amis, pour me rendre à Concord, éloigné de 10 lieues, et où je descendis chez le père d'un de mes camarades d'études appelé Walker, qui avoit été reçu avocat ; j'eus de cette famille la plus généreuse hospitalité, et je me reposai chez elle deux jours. L'endroit n'est pas grand, est sur des côteaux et possède un sol de sable jaune. Deux rangées de maisons, bien bâties, forment le bourg ou la ville ; le *Meeting-House*, appelé église par les catholiques, est une construction commune. M. Walker m'introduisit dans plusieurs maisons, où l'on

en usa fort cordialement à mon égard. Il n'y a guère de distinctions et de rangs dans ces intérieurs, et maîtres et domestiques y mangent à la même table.

Je repartis de Concord de grand matin afin de faire une bonne journée et d'atteindre Plymouth, s'il étoit possible, et quoique j'eusse marché tard, je ne pus y arriver. Je dus m'arrêter à une méchante auberge : encore avoit-il failli m'arriver malheur. La nuit étoit noire, et point de maisons dans le voisinage. J'étois armé de mon fusil, bien chargé. Quelque chose me parut gêner la marche de mon cheval, même l'arrêter ; je criai : Qui va là ? Pas de réponse. Alors je me déterminai à lâcher mon coup ; heureusement il n'y eut que l'amorce qui prit feu, dont la lueur me fit voir que c'étoit un bœuf qui marchoit devant mon cheval. Le lecteur peut juger de ma joie que ce ne fût pas un homme ! Si je l'avois tué, cependant, je me serois trouvé dans l'embarras. J'arrivai peu de temps après à cette chétive auberge, où je couchai, sans rien dire de ma peur ! . . .

Le lendemain, vers midi, j'étois rendu chez mon ami Mailloux, à Plymouth, où je restai trois jours. J'ai déjà parlé de ce Plymouth et des malades que j'y avois traités, lors de mon premier passage, en me rendant à Boston — de l'un d'eux surtout qui étoit alors bien mal. A mon retour, il vint me voir et remercier lui-même ; il étoit entièrement rétabli, et il s'offrit, quand je partirois, de m'accompagner jusqu'à Haver-Hill avec son cheval pour porter mon bagage, ce qui soulageroit d'autant le mien, à raison des montagnes qu'il falloit franchir par de très-mauvais chemins. J'acceptai facilement son offre. Mon ami Mailloux vint avec nous jusqu'à la couchée chez le frère du colonel Smith, que j'avois vu aussi en descendant, et où nous nous séparâmes après qu'il m'eut donné des lettres pour sa famille à Berthier, au Canada. Je l'embrassai et le quittai le matin pour poursuivre mon voyage. Ce jour-là, notre couchée fut à Haver-Hill, chez le passeur qui tenoit le bac sur la rivière

qui vient du lac Megantick et passe à une ville appelée Number-Four. Cette partie de pais me parut belle, bien cultivée, et les maisons des habitans bien bâties.

Au lieu de revenir par *Abraham-Plains* et le chemin Dazen jusqu'au lac Maru ou Magoock, et de là par la rivière Saint-François, trajet qui ne pouvoit se faire à cheval, je pris la route qui conduisoit à la ferme du colonel David, dans le haut de la rivière Burlington, — traversant les *Johnston-Mountains*, qui étoient bien habitées par des Américains : sans être aisés, les habitans y paroissent bien vivre. J'y fis manger mon cheval en plusieurs endroits et j'y couchai une nuit, car je mis deux jours pour me rendre jusque chez l'hospitalier colonel David, qui tenoit une grande auberge, où, pour mon argent, je fus bien traité. Le lendemain, je parvins à Burlington, où je restai cinq jours pour attendre une occasion par eau jusqu'à Saint-Jean. Depuis ce *colonelat* jusqu'à la ville, le pais étoit encore inhabité. Bois de haute futaie, sol plat et riche le long de la rivière.

Burlington ne se composoit que d'une vingtaine de maisons, dont les principales étoient le *Court-House*, le *Meeting-House* et une grande auberge. Avec le tems cet endroit deviendra important : sa vue sur le lac Champlain est superbe, son havre est excellent, et il n'est distant que de 25 lieues du fort Saint-Jean. Les établissemens qui se feront par la suite le long du lac, enrichiront cette ville naissante et tout ce pais.

Lorsque le paquebot pour St. Jean fut prêt à partir, mon Pégase et moi y primes passage pour sept piastres. Mon cheval avoit toujours été si chargé depuis son départ de Cambridge, que sa selle n'avoit pu suffire pour protéger son dos, et le pauvre diable étoit si blessé que le maître du bac m'en offrit les sept piastres de mon passage, ajoutant : Quoi ! menez-vous une telle charogne au Canada, où il y a de si beaux chevaux ? — A votre aise, M. le bacheur ! Je

connois mon cheval, qui m'a bien servi depuis mon départ : il mérite un meilleur sort que de vous être laissé. Embarkuez-le, ayez-en bien soin, et je vous payerai bien le prix dont nous sommes convenus. — Il l'embarqua, mais contre son cœur, en disant qu'il puoit et que les taons et autres mouches le mangeoient. Je le fis couvrir avec une toile et on ne s'aperçut de rien. Le vent était bon et fort, et nous arrivâmes à Saint-Jean vers le soir, assez tôt, cependant pour pouvoir donner nos noms à la douane, qui se trouva proche de l'auberge où tous les passagers descendirent.

Il étoit temps que j'approchasse de quelque ami, car il ne me restoit plus qu'un écu françois et un compas de poche, que je cédai le matin à l'aubergiste pour ma couchée et celle de mon Pégase estropié. Je partis de ce lieu sans faire de remarques, me trouvant trop mal dans mes finances, et voulant gagner chez mon bon ami Dumont, Saint-Charles, du fort Chambly. Les rives de cette rivière me parurent bien établies. N'ayant plus un seul sol dans ma poche, tout me déplaisoit, et dans cette tristesse, j'arrivai enfin à la maison de mon ami, à midi environ. Lui et ses sœurs m'accueillirent de leur mieux. — Ah ! vous arrivez des États-Unis ? — Oui, me voilà. Dieu merci ! — Mon bagage fut descendu, et Pégase bien traité. Je restai jusqu'au lendemain avec eux à deviser de choses et autres. Ils voulurent me retenir plus longtemps, mais je brûlois d'envie de revoir mon épouse, et je les remerciai. Cet ami vint m'accompagner en calèche l'espace de six lieues, mon cheval ne portant rien et ne faisant que marcher à côté du sien. Enfin Dumont et moi nous nous dîmes adieu. Quoique j'eusse désir d'arrêter chez mon ami Laparre, à Saint-Ours, je continuai mon chemin sans mettre pied à terre, tant mon âme pressoit de se voir auprès de celle qui faisoit tout son souci. Je voulois passer à Sorel de jour, je ne le pus pas. La nuit noire étant venue, et voulant cacher la misère de ma bourse, je descendis de cheval dans un bas-

fond plein d'herbe : je déchargeai mon Jack, l'enfargeai avec une corde, et le laissai manger une bonne partie de la nuit. Deux ivrognes, qui passèrent dans le chemin, en criant et chantant à tue-tête, me réveillèrent. J'étois à côté du chemin, caché, ainsi que mon bagage, dans des *fredoches*. Mon pauvre cheval, après s'être soifé, s'étoit aussi couché à l'abri du vent. Le voyant tranquille, je le laissai là jusqu'à l'aurore. Un instant me suffit pour le seller, brider, charger, et remettre en chemin, avec une aisance telle que l'on auroit dit que je sortois de la meilleure auberge. Je passai en dehors de la ville de Sorel, comme le soleil se levait, pour prendre le chemin de Maska, où j'espérois arrêter chez mon bon ami le Dr. Roque, la Lancette, un de mes pairs.

Je ne puis donc pas dire grand'chose de Sorel. Le dehors m'en parut très-*indifférent*. Le sol y est tout sable, ce qui sera cause que Sorel progressera et s'agrandira lentement, quoiqu'il soit le port d'entrée et l'entrepôt de toute la rivière Chambly. On compte de Sorel à Maska quatre lieues par le Pot-au-Beurre. Pays bas aux environs du lac, sol riche, bois de toute espèce et de haute futaie. Nul habitant, à l'exception d'un Américain, établi à mi-chemin. Je lui vis de belles prairies, où le foin poussoit à verse. J'arrivai à midi à la maison de mon pair, où je me reposai jusqu'au lendemain. La joie qu'il eut de me revoir, et gendué dans ma profession, fut extrême. Il m'offrit sa bourse de bon cœur sitôt que, par mon histoire, il me vit aussi court d'argent, et sut que c'étoit là la raison de ma promptitude à quitter Saint-Jean et à descendre la longue rivière Chambly, et même de cette nuit passée par moi à la belle étoile. Admirable de courage ! s'écria-t-il. Je le remerciai de son offre, parce que j'étois proche de la demeure de mon autre ami D'Estimauville, agent des Abénakis de Saint-François. Nous passâmes le reste de la journée chez le curé, et nous en revînmes pour le coucher. Le lendemain,

après le déjeuner, je continuai ma route jusqu'à S. François. Mon ami demouroit de l'autre côté de la rivière, c'est-à-dire du côté sud. A travers les prairies, j'appelai ; il n'étoit pas chez lui ; son épouse, notre bonne amie, m'ayant reconnu, envoya son domestique me chercher en canot avec mon bagage ; le trajet fut vite fait, mon cheval suivant à la nage. J'embrassai cette aimable dame et ses enfans, et cette affectueuse cérémonie étoit à peine finie, que D'Estimauville arriva. Notre joie fut réciproque et bien vive, surtout lorsqu'il m'annonça que j'étois père d'un joli garçon qui étoit venu pendant mon absence, qu'il n'y avoit qu'un instant qu'il en avoit eu des nouvelles ainsi que de sa mère, toute rétablie et bien portante. Il m'apprit aussi que M. Delzène avoit donné à sa fille sa terre, qu'il avoit changée pour celle de Costel, et qu'ils demouroient en bas ensemble, en m'attendant. — Il y a chez Charlotte un homme de la Baie : je vais lui dire qu'il entre, en passant chez vous, apprendre votre arrivée à votre femme. — Ajoutez, cher ami, que je suis bien fatigué, mais que je me rendrai auprès d'elle demain.... — Qu'il ne partira que quand nous le lui permettrons, reprit madame D'Estimauville. Si elle est pressée, elle peut venir le rejoindre ici ! — Naturellement, puisque j'étois sur les lieux, je devois une visite à mes bons amis le curé Lenoir, Gamelin, Robin, madame la seigneuresse Deberges et autres, qui m'avoient tant favorisé avant mon voyage aux Etats-Unis. Mon retour ne fut pas plutôt connu dans la paroisse, que l'on vint me chercher pour des malades : refuser e'eût été perdre ces pratiques et me nuire dans une localité où j'entendois m'établir....

Tous ces amis furent grandement joyeux de me revoir ; nouvelles marques d'amitié et instances de ne les pas abandonner, parce que toute leur confiance étoit en moi. Je leur promis que je sacrifierois tout pour eux, puisqu'ils me promettoient la préférence ; je leur dis que j'allois des-

rendre à Québec immédiatement pour avoir ma licence, mais que ce ne seroit pas long, que j'avois fait de grandes dépenses et que j'avois bien besoin de travailler, que les malades qui m'avoient appelé depuis mon arrivée n'étoient point dans un état grave, et qu'en leur laissant des remèdes et mes ordonnances, j'aurois le tems de revenir de Québec. Je partis donc le lendemain pour aller voir mon épouse avec mon ami D'Estimauville et dans sa calèche, mon pauvre Jack étant trop blessé au dos pour porter la selle.

Chemin faisant, tous ceux de la Baie et des paroisses voisines qui nous rencontroient, ne cessoient de me féliciter sur mon heureux retour, et de me dire comme tout le monde m'avoit regretté, qu'il y avoit eu beaucoup de malades par suite de la grande misère et que chacun s'étoit écrié : où est le Dr. La Terrière ? s'il étoit auprès de moi, je ne mourrois pas ! . . . D'un compliment à un autre, nous arrivâmes au but chéri de mes souhaits. Enfin, je pressai dans mes bras cette chère épouse, qui me présenta d'abord mon fils aîné, né en juin 1788 ; je les embrassai tous deux de tout mon cœur ! Mon beau-père en fit autant et je le lui rendis bien sincèrement, en lui témoignant toute ma reconnoissance pour ce qu'il avoit fait pour sa fille pendant mon absence et en cas qu'il m'arrivât quelque accident. Je lui dis que mes intentions à l'égard de mon épouse et de ce qui lui appartenoit avoient toujours été droites et loyales, et que dans mon voyage Dieu m'avoit visiblement pris sous sa sainte garde. Ma bonne amie m'apprit qu'elle avoit eu bien du chagrin dans une année d'extrême misère comme celle que le Canada venait d'essuyer, où les trois quarts de la population avoient été obligés de vivre de son, de bled bouilli et de racines des champs ! — Ce tems-là est passé, ma chère ; oubliez-en les tristes momens. Si vous manquez de pain et d'autres douceurs, voici six louis, achetez-vous le nécessaire. Je suis arrivé à Saint-François sans le sol ; trois jours de soins portés à des membres souffrans

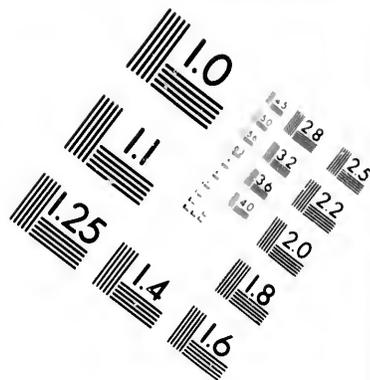
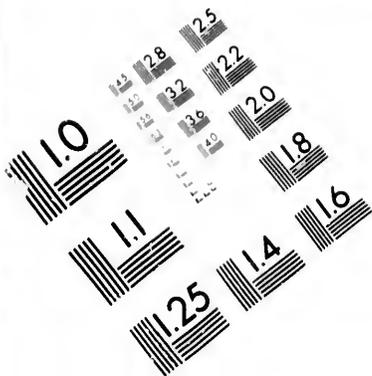
de Jésus-Christ, m'ont procuré ce que je vous apporte pour chasser d'ici l'indigence. En peu de jours j'aurai gagné autant, et ce gain vous donnera lieu de vous louer de mon arrivée, et de vous convaincre de la sincérité de l'affection que j'ai toujours eue au cœur pour vous. . . . Comment se portent nos amis le bon curé Archambault, Cressé et le père Brassard ? Sont-ils toujours demeurés mes amis ? — Oni, et m'ont obligée, surtout Archambault. — Je les verrai tous et leur en témoignerai ma vive reconnaissance.

— Ce cher fils est bien malgre ; est-ce qu'il pâtit ? — Non, cher ami, non ; il est venu au monde n'ayant que la peau et les os, tant ton absence m'a été sensible. — As-tu eu des nouvelles de notre chère Dorothée et de la famille de notre ami Dumas ? — Cet hiver, elle et toute la famille ont jôni d'une parfaite santé. C'est par eux que j'ai eu de très nouvelles depuis ton départ, et par la lettre que tu donnas à César, le sauvage, sur les lignes ; voilà tout ce que j'ai su de ton existence. Celle que j'ai menée après ton départ, je vais te la dire : Je restai un certain tems avec nos bons amis de Saint-François, et après, comme ils te l'auront dit, je revins prendre mon ménage chez le père Houle. Dans le cours de l'hiver, mon père, qui ne pouvoit plus tenir chez Pepin, s'arrangea avec Costel pour échanger sa terre contre la sienne, dont il me fit ensuite donation, et nous nous sommes mis ensemble. Il s'est attaché si fortement à ton fils qu'il ne l'abandonne pas un instant.

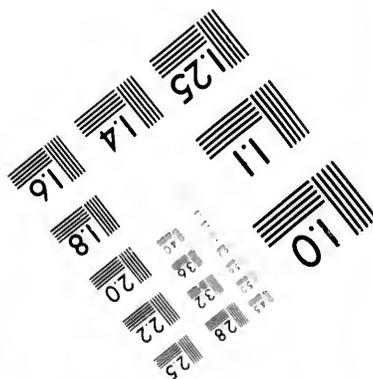
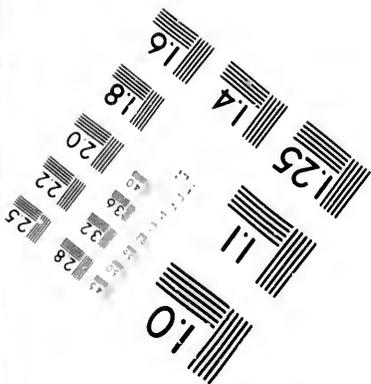
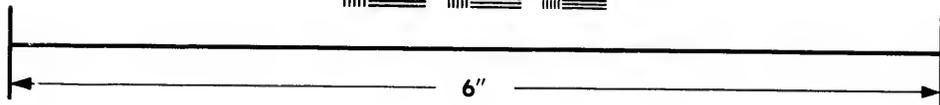
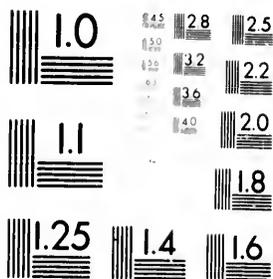
Tous les voisins me visitèrent, ce cher curé Archambault le premier, qui dina avec nous. Lecteur, vous pensez bien que la conversation fut animée et changea souvent de sujets ! . . . Le bon curé, D'Estimauville et moi ne faisions qu'un. Je vécus plusieurs jours ainsi, allant de chez le curé chez le capitaine Lafon, de chez celui-ci chez Gouin, etc., et jouissant de nous revoir en véritables amis. Et les malades qu'il falloit visiter ? et mon voyage à Québec pour ma licence ? Vif et diligent, je pourvus à tout. J'avais m's

mon cheval Jack dans un bon clos, pour que son dos blessé se guérisse; et je fis le voyage de Québec avec le cheval du capitaine Houle, cinq jours après mon arrivée des États. Partout où je passai, étant fort connu, je reçus des complimens de félicitation sur mon retour. Une journée et demie me suffit pour me rendre à la capitale, chez mon bon ami le Dr. Laparre, où ma chère Dorothée, dès qu'elle sut mon arrivée, vint me sauter au cou en pleurant de joie et en me disant : Cher papa, je ne veux plus te quitter; mon ennui depuis notre séparation à Gentilly, a été extrême pour bien des raisons. . . . — Je vis bien que, comme mon ami Laparre me l'avoit dit, madame Dumas maltraitoit ma chère enfant. Cependant, sans lui faire connoître cette pensée, je la caressai et lui dis toutes sortes de choses consolantes et surtout que je l'emmènerois avec moi. — Ah! quelle joie! je ne veux plus rester avec des étrangers, qui abusent du nom d'ami. — Chut, ma chère enfant! ne faites pas de ces réflexions : vous êtes trop jeune encore pour sentir la mauvaise fortune, et laissez à votre père et à votre mère, vos fidèles amis et protecteurs, le soin de vous protéger. . . . Agissez poliment : allez souhaiter le bon soir à M. et Madame Dumas de ma part. Demain matin, j'irai leur faire ma visite, et ne leur faites entendre ni à personne autre que je veux vous emmener. — Mon cher papa, je serai très-exacte à l'obéir en tout.

Ma première visite fut chez mon ami Dumas, et la seconde chez le gouverneur, pour qui j'avois des dépêches. Je déposai en même tems au bureau ma requête pour mon examen; il y fut répondu tout de suite et ordre fut donné aux MM. de la commission en médecine de m'examiner le mercredi. C'étoit un lundi que je pétitionnai Son Excellence lord Dorchester, et j'eus le tems de les voir tous, ainsi que le Dr. Nooth, pour qui j'avois une lettre particulière de recommandation du Dr. Penson, chirurgien à Halifax. Quoiqu'il ne fit pas partie de la commission, néanmoins,



**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

28 25  
32 22  
36 20  
40 18

10

étant médecin général, il me promit qu'il se rendroit au bureau pour empêcher qu'aucune injuste question ne me fût faite ; et il s'y rendit effectivement.

Me voici donc encore devant quatre personnages, et deux conseillers. Les premiers m'avoient toujours été contraires.

— Mettez vos papiers, certificats et diplôme devant la commission, me dit le Dr. Foot. — Les voilà, monsieur. — Votre diplôme étant d'une Université étrangère à la Grande-Bretagne, nous ne l'admettons, avec vos lettres de recommandation et les certificats des professeurs, que comme simple certificat d'étude, et nous ne pouvons vous recevoir que si vous vous soumettez à l'examen. — Si j'entends bien l'ordonnance, répondis-je, il y est dit : *Tout candidat diplômé dans une Université où la médecine étoit enseignée* ; et un tel diplômé n'est tenu qu'à faire enregistrer ses patentes. — Mais ils firent tous la sourde oreille, parce qu'à leurs yeux ce qui n'étoit pas sorti d'une école angloise ne valoit pas la boue. J'ajoutai que les connoissances, quel que fût le lieu de leur origine ou provenance — que ce fût Paris, Londres ou Pékin, devoient être respectées. Eux-mêmes ne vouloient-ils pas que les autres nations respectassent les leurs ? Mais ils ne m'écoutèrent pas, parce que leur dessein étoit de me faire subir un rigoureux examen. Il fallut m'y soumettre, et en dépit de la loi. Alors je pris la parole, et d'un ton grave et sévère, je leur dis : — Messieurs, la crainte de ne pas répondre convenablement à vos questions n'est point ce qui m'émeut : je m'afflige du peu d'égards que vous avez pour les témoignages d'hommes estimables et justes autant que savans. Je consens maintenant avec plaisir à subir un examen qui vous prouvera leur équité, et qu'ils ne confèrent de degrés qu'à bon escient. — Le Dr. Nooth se leva, et dit hautement, devant un public nombreux, que ma résolution me feroit plus d'honneur que si je m'étois refusé à passer à l'examen. Les assistants, qui sentoient la partialité, firent signe que cette remarque étoit juste.

Le Dr. Foot me questionna sur le système musculaire et la circulation du sang. Je répondis sans hésiter.

Le Dr. Fisher me fit sur les maladies certaines questions d'une manière étrangère à une saine nosologie, exprès pour m'embarrasser. Je répondis que je saisissois très-bien ce qu'il pouvoit dire, et que mes réponses étoient prêtes, mais que je demandois que les questions fussent posées suivant les règles de la science, et j'en appelai à l'équité de toute la cour et au Dr. Nooth. Celui-ci se leva encore et dit que j'avois raison : qu'on pouvoit être stricte, mais suivant les formes toujours. Alors le Dr. Fisher me dit : Puisque vous m'entendez, posez les questions vous-même. — Je le fis de la manière la plus ferme et la plus aisée.

Après ce fut au Dr. Oliva. Quelle différence y a-t-il entre un malade dans un livre et un malade dans son lit ? — Je répondis que la différence est la même qu'entre la théorie et la pratique....

Enfin le Dr. Lajust me demanda : De quels instrumens se sert-on pour faire l'opération du trépan ? — Les anciens, répondis-je, en employoient beaucoup ; les modernes n'en employoient que cinq ; tréphine, scalpel, rugine, aiguilles armées, emplâtre agglutinatif et bandage.

Foot se leva, me fit un compliment au nom de toute la cour et me dit que j'étois reçu à pratiquer en médecine, en chirurgie et en l'art des accouchemens, et que leur certificat me seroit envoyé dans la journée. Je les remerciai ainsi que le Dr. Nooth. A la porte les assistans me complimentèrent et me donnèrent la main. Je fis mes promenades en ville chez mes amis avec plus de satisfaction ; car il étoit déjà connu que j'avois passé avec honneur pour moi et pour ceux qui m'avoient gradué, et chacun m'en félicita chaleureusement.

Quelques amis particuliers me conseillèrent de m'établir à Québec ; j'eusse bien fait de les écouter ; mais j'y avois tant de jaloux auxquels ma prospérité eût porté om-

brage; que craignant d'y avoir de la misère, je préférai remonter dans les paroisses où mes talens étoient connus, et où l'on m'attendoit à cause de ma promesse : j'étois certain que si je ne faisois pas fortune là, j'y vivrois du moins comme il faut. Plein de cette espérance, sitôt que j'eus ma licence de Son Excellence, je repartis avec ma chère petite Dorothée.

C'est ici le lieu de transcrire ces pièces et titres; je commence par ceux qui se rapportent à mon grade de médecin bachelier à Cambridge, que je vais citer mot à mot dans les langues originales :

“ Whereas M. La Terrière hath diligently attended our lectures  
“ on Anatomy and Surgery, Theory and Practise of Physic, Chems-  
“ mistry and Materia Medica, in this University, and whereas we,  
“ the Medical Professors have strictly examined him in the above  
“ branches of our Art, and have read and approved his dissertation  
“ on the Puerperal Fever, we do hereby certify that we have found  
“ him so far qualified in his profession as to recommend to the  
“ reverend and honorable Corporation and Overseers, as worthy of  
“ a degree of Bachelor in medicine.

“ *University.* In testimony whereof we have hereunto subscribed  
of Cambridge. Our names this 14th day of July 1789.

(Signed)

“ J. WARREN, *M. D., Anat. Prof.*

“ W. H. WATERHOUSE, *M. D., Theor. and Pract. Profess.*

“ A. DEXTER, *M. D., Chem. and Mater. Med. Profess.*”

DIPLOME AVEC LE GRAND SCRAU *Ecclesia cum Christo.*

“ *Senatus universitatis harvardianæ Cantabrigiensis in Republicâ  
“ Massachusettsensi.*—

“ Omnibus ad quos littere presentes pervenerint salutem in Do-  
“ mino sempiternam.

“ Notum esto quod Petrus de Sales La Terrière, Canadensis, vir  
“ ingenio bono ac scientiâ utili moribus quoque probis ornatus  
“ postquam multum temporis, — medicinæ studio et praxi dedisset  
“ prelectionibus omnium in medicina hujusce Universitatis profes-  
“ sorum assidue interfuit, et examine publicè habito et disserta-  
“ tione sua de febris puerperali coram enunciata, — omnes profes-  
“ sores supra nominati eam laudabilem in arte medendi progressum  
“ effecisse invenerunt, et testimonium scriptum dederunt, idoneum  
“ esse qui ad gradum in medicina Baccalaurealem admittatur.

“Qua propter nos proceres et socii consentientibus honorandi ad  
“modum ac reverendis universitatis ante dictae Inspectoribus, ad-  
“missimus Petrum de Sales La Terrière ad gradum in medicina  
“Baccalaurealem, eique dedimus et concessimus potestatem de  
“medicina consultantis prax in ceteraque exercendi quae medicinae  
“Baccalaureali c. exercere solent, et omnia iniqua jura et privilegia  
“dignitatis ad honores quibus ad istiusmodi gradum  
“gentium exornantur vel ornari debent.  
“In cuius rei testimonium litteris haece nostro communi sigillo  
“munitis die Julii XV anno salutis MDCCLXXXIX, reipubli-  
“cae americanae XIV apposuimus chirographa.

(Signé) “JOSEPHUS WILLARD, S. T. D., *Præses*.  
“EVER UNDELL.  
“JOANES LOVELL.  
“E. WIGLESWORTH, S. T. D. et S. P. T. H.  
“(Illisible).  
“JIM CONWARD, S. T. D.  
“JOANES LATHROP, S. T. D.  
“BENEZER STORER, *Thesaurarius*.”

CERTIFICAT DES COMMISSAIRES EN MÉDECINE A QUÉBEC.

“We, the examining Commissioners of His Excellency the Right  
“Honorable Guy Lord Dorchester, (1) that pursuant to His Excel-  
“lency's Commission under an Ordinance of the Province intituled :  
“An Ordinance to prevent persons practising physic and surgery  
“within the Province of Quebec or midwifery in the Towns of Que-  
“bec and Montreal, without a license”: that Peter de Sales La  
“Terrière, late of the Parish of Gentilly, in the District of Quebec,  
“Gentleman, appeared this day before us, and produced a bac-  
“chelor's degree in physic from the University of Cambridge, in  
“the State of Massachusetts Bay, very ample certificates of his  
“great exertions in study and a recommendation from the Pro-  
“fessors of the said University, also a recommendatory letter from  
“Doctor Pain, late physician to the British Hospital at Halifax, in  
“the Province of Nova Scotia; upon examination we found him  
“deserving thereof, and conceive that he may be licensed to prac-  
“tise in Physic, Surgery and Pharmacy.

(Signed) “JOHN FOOTE, *Præses*,  
“JAMES FISHER,  
“JAMES DAVIDSON,  
“F. LAJUST.

“Quebec, 19 August 1789.

(1) Sic.

" We certify that were present at the examination of the above  
named Peter de Sales La Terrière.

(Signed)

" P. PANET, T. C. P.,

" TH. DUNN, T. C. P.

" J. CH. DE LÉRY } *Conseillers*

" F. BARY

" Québec, 19 aoust 1789."

Lecteur, maintenant que vous avez pris connoissance de la nature et du sens de mes patentes, avec toute l'impartialité naturelle à un esprit libéral et juste, dites-moi, les objections faites par les messieurs de la commission en médecine n'étoient-elles pas mal fondées ? . . . N'étoit-ce pas, de leur part, vouloir loger toutes les connoissances humaines dans le trésor de l'orgueilleuse nation angloise au préjudice des autres nations ? . . . Est-ce généreux ? — Non, certes, et il s'en faut de beaucoup que tous les Anglois bien nés partagent ces idées fausses ; ils savent rendre justice à qui elle appartient, et mon blâme ne tombe que sur une espèce d'égoïstes demi-savans, aux prétentions les plus sublimes. Que l'erreur de ces derniers est grande ! . . .

Pachetai des médicamens assortis, et, après avoir été serrer la main à mes amis, je partis de Québec pour Saint-Nicolas avec ma chère fille. J'avois laissé là mon cheval chez une ancienne connoissance, Jean Demers. Nous y fîmes coucher et le lendemain, nous reprîmes la route de la Baie-du-Fébyre : de paroisse en paroisse, d'un ami à l'autre, nous fîmes le voyage heureusement. Que ma chère enfant étoit contente d'être avec moi et de retourner auprès de sa mère, pour n'en plus être séparée de sitôt ! Le grand-père, la mère et jusqu'à mon petit garçon nous firent fête : bon augure ! c'est donc qu'ils étoient heureux de nous revoir. Les malades le furent encore plus, et à peine arrivé, je n'eus plus de repos ni le jour ni la nuit, tant je fus occupé dans les quatre paroisses avoisinantes. J'étois bien avec les curés, et c'est tout dans ces lieux, où un seul homme gouverne les autres, surtout à la faveur de préju-

gés religieux fanatiques, extraordinairement puissans chez un peuple chrétien, bon, mais mal instruit. Cette politique, je l'ai toujours très-strictement observée avec ces messieurs, qui sont de bonnes gens pourvu que l'on fasse aveuglément à leur fantaisie. Si vous n'en faites rien, vous êtes alors un homme sans religion : point de Pâques !... Damné !... Voilà justement où en sont réduits ces honnêtes et bons Canadiens faute d'instruction. Et leur parler d'écoles, c'est se montrer du coup leur ennemi : ils soutiennent que les ignorans sont plus honnêtes et plus dévots que les hommes qui ont des connaissances. Toutefois cela n'est pas général ; il y en a qui sont infiniment estimables par leur mérite et leur science, en même tems que des hommes dévoués à Dieu.

J'étendis ma pratique jusqu'aux Trois-Rivières et à toutes les paroisses du nord du lac Saint-Pierre. J'y fis de belles cures. Cette grande clientèle, en peu d'années, améliora sensiblement ma condition : je vivois à mon aise, et j'employois le surplus de mon gain à des terres.

Cependant mon Jack s'étoit guéri et bien rengraissé. Mon bon ami le capitaine Lafon, dans le clos de qui il étoit, me l'ayant remis un dimanche, je fis à la messe avec. Jamais cheval ne se montra plus alerte et plus vite !... J'avois acheté deux lièvres à la porte de l'église, et, pour m'en aller, je les pendis à son col ; il en eut tant de peur qu'il prit le mors aux dents. Il courut sans que je pusse l'arrêter, sautant les ponts et les clôtures sans y toucher, et si je ne l'avois pas tourné tout court dans une côte à pic, j'étois un homme mort. J'eus bientôt jeté les deux lièvres à terre ; alors il redevint tranquille ; je descendis et je le menai doucement par la bride jusque chez moi. Ce me fut une excellente leçon pour l'avenir, et bien nécessaire, car si, par exemple, quelque chien aboyoit autour de lui, il en avoit soulour ; l'œil vif, sur le qui-vive, il étoit prêt à prendre le galop. J'ai toujours cru qu'il y avoit en

lui de l'original, attendu que celui qui me le vendit, venoit des montagnes, et que ce cheval y étoit né d'une jument enfermée dans un clos où aucun mâle domestique de son espèce ne pouvoit pénétrer. Il ressembloit de poil et d'encolure à l'original, dont il avoit aussi la marche et les caprices, ce qui, du tems qu'il étoit poulain, avoit fait juger au maître et à tout le voisinage que la jument avoit été couverte par un de ces animaux sauvages, accomplément dont on a vu bien des exemples au Canada comme de loups-cerviers avec des chiennes canadiennes. Quoi qu'il en soit, j'étois fort content d'avoir un des meilleurs trotteurs du pays, qui avoit reçu des habitans de la paroisse et des voisins le nom de *Diable*. On ne fait, disoit-on, que l'apercevoir et le voilà qui arrive à nous, surtout si c'est sur un chemin ferme et uni ou une glace vive ! Je puis dire qu'il ne lui manquoit que . . . la parole. Si j'allois à un malade, en arrivant je mettois pied à terre et il s'amusoit à brouter l'herbe et à aller et venir, mais pas loin ; la négligence des gens avoit-elle laissé le manger des cochons ou autres animaux à sa portée, il l'avoit vite découvert et en faisoit son profit, mangeant pain, *drague* et tout ce qu'il trouvoit sans se faire prier, et buvoit même du vin ! . . . De toutes ses perfections, la plus particulière, la plus aimable, c'étoit de se mettre à genoux pour me faciliter la montée. A ces mots : *Jack, à genoux !* il y étoit dans l'instant même — pour moi seul cependant, tant l'habitude a de pouvoir sur tous les êtres.

Mes occupations comme médecin étoient si considérables aux Trois-Rivières et dans tout le nord du lac, et mes amis m'y encourageoient si fort, que je me déterminai, au bout de deux ans, à y acheter une maison (1). Une autre cause de cette résolution, c'étoient les dangers continuels que je courois en traversant le lac Saint-Pierre, l'été, en canot, et

(1) C'est-à-dire aux Trois-Rivières, sans doute. A. G.

l'hiver, sur la glace ; et entre autres, un accident qui m'arriva en faisant, en janvier, la traverse de Saint-François à la Rivière-du-Loup. Ce jour-là, un coup de poudrière me surprit au beau milieu, avec tant de violence que je fus contraint de dételer mon cheval, de lui tourner le derrière au vent, à l'abri de ma carriole sur le côté — faible abri. Deux ou trois heures après il étoit nuit et il y avoit quatre à cinq pieds de neige par-dessus moi. Mon cheval en étoit recouvert, et heureusement, parce qu'autrement il auroit gelé tout roide mort. Je m'étois enveloppé dans ma robe de bœuf illinois et tapi au fond de ma carriole ; je passai la nuit entière dans cet état. Le lendemain, comme il faisoit calme, je me déneigeai de mon mieux, avec mon pauvre Jack, et je continuai ma route jusqu'à la Rivière-du-Loup, où j'arrivai presque mort de faim, ainsi que mon cheval. Je descendis chez mon constant et sincère ami Saint-Martin. Ayant visité tous mes malades, je fis le tour par les Trois-Rivières pour passer l'acte d'achat de la maison, que j'avois acquise de M. Labadie de Tonnancour, et dont je voulois venir prendre possession au printemps. Je m'y transportai en effet alors avec ma famille, après avoir mis un fermier sur ma propriété de la Baie-du-Febvre.

Cet éloignement du sud m'y fit perdre des pratiques ; j'en gagnai au nord et du côté de Gentilly et de Bécancour : le mal ne fut donc pas grand. J'avois été fait médecin des prisons. J'eus comme tel occasion d'assister une femme condamnée à la mort pour le crime de complicité dans un meurtre ; et le juge m'en fit remettre le corps pour en faire la dissection publiquement ; ce que je fis en présence de treize de mes confrères. Il arriva dans un pays plein de préjugés, que cet acte au lieu de me recommander, produisit l'effet contraire et éloigna les pratiques, du moins les personnes ignorantes et foibles, qui sont les plus nombreuses au Canada et qui sont soutenues dans leurs préju-

gés par des gens de mauvaise foi et par un clergé fanatique qui n'attend son bonheur que de l'ignorance.

Cette dissection se fit en octobre, tems où les maladies donnent beaucoup d'occupations. Je mis les débris du cadavre dans une caisse, que je fis déposer dans ma glacière pour reprendre en janvier ces études anatomiques ; mais ma maison se trouvant alors petite pour les continuer et le préjugé ayant fait beaucoup de progrès, je me vis forcé de faire transporter la caisse secrètement et de nuit à Machiche, dans une maison vuide au bord du lac, et qui appartenait à mon bon ami le colonel Dunière. Celui qui la transporta croyoit être chargé de vaisselle. Lorsque le capitaine de milice l'eut reçue et mise dans cette maison inhabitée, il demanda à l'autre en riant : Que croyez-vous avoir apporté ? — Une charge de meubles de ménage, et une caisse de vaisselle. — Oui, la pendue Marie Brisebois ! — Oh, non ! — Eh, oui ! — Il décloue la caisse pour l'en convaincre. A cette vue, et se rappelant qu'il l'avoit amenée de nuit, la surprise et la peur saisirent le pauvre homme tellement, qu'il se trouva mal !... Heureusement la caisse étoit rendue.

Deux ou trois jours après, ma fille, mon beau-frère et moi, nous vinmes prendre possession de la maison ; et sans plus perdre de tems, dans les loisirs que me laissoient les visites aux malades, je me remis à mon travail anatomique, qui étoit terminé au bout d'un mois.

Voyant le mauvais effet de la dissection de la pendue sur l'esprit d'un public foible, et partant sur ma pratique, craignant en outre de déplaire à mes amis du sud (de quatre à cinq paroisses), j'attendis que le printemps fût venu pour regagner ma chère maison de la Baie-du-Febvre, et retourner auprès de mon bon ami le curé Archambault, qui souffroit continuellement d'une jambe. Je revendis la maison de ville à un nommé Bellerive ; et, en attendant la saison de traverser le lac Saint-Pierre par eau, je

continuai de soigner les malades dans cette campagne du nord.

J'avois fait la dissection exprès dans les mauvais tems de janvier, parce qu'alors il y a moins d'allans et venans, — encore que la maison fût écartée et seule au bord du lac Saint-Pierre. Une après-midi, cependant, dans le plus triste de notre travail, nous vîmes venir un vendeur de morue, que le capitaine de milice m'envoyoit pour me jouer un tour. Il entre en disant : — Avez-vous besoin de morue verte ? — Oui, répondis-je ; passez devant la cheminée et entrez dans cette chambre : une jeune dame qui y est vous dira combien elle en prendra de poignées. Combien la vendez-vous ? — Quatre shelins la poignée. — Bon, ce n'est pas cher. — Or, devant un grand feu, sur lequel bouilloit du *lassis*, une grande porte couchée à plat étoit chargée des jambes, cuisses, bras et de la tête du squelette, en pleine lumière. Le pauvre homme livra vite ment sa morue et sortit. Comme le tems étoit extrêmement mauvais, nous pensâmes qu'il étoit allé mettre son cheval à l'abri, et qu'il rentreroit ensuite pour recevoir son argent ; nous attendîmes longtems sans en prendre autrement souci, pensant qu'il étoit allé jusque chez le capitaine, mon plus proche voisin. Une heure, puis deux passées, je fus exprès chez le capitaine : point de nouvelles du marchand de morue ! il ne l'avoit pas même vu. Le pauvre diable avoit gagné à toute bride le village, et s'étoit jeté devant la porte d'un cabaretier facétieux, sans avoir arrêté sa bête, qui continua sa course. En entrant dans la maison, il dit : Un coup de rhum, s'il vous plaît ! et dans le même instant se trouva mal. Lorsqu'il fut revenu à lui, l'hôte lui demanda : D'où venez-vous ? et qu'est-ce qu'on vous a fait ? — Ah ! je vais vous raconter au juste la cause qui me jette dans l'état où vous me voyez ; mais auparavant, dites-moi, s'il vous plaît, quels sont les gens qu'il y a dans cette maison seule au bord du lac, et qu'est-ce qu'ils y font ? — Quoi ! vous avez

été là, et vous en êtes sorti?— L'homme retomba sans connoissance, on lui fit reprendre ses esprits; à mesure que ses forces et sa raison revenoient, le maître du cabaret lui apprenoit que c'étoient des gens du roi qui faisoient des anatomies de tous ceux qu'ils pouvoient saisir. Hé! cher ami, que vous avez été heureux! mais informez-moi par quel hasard vous avez été jusque là? — Hé! monsieur! j'étois allé chez le capitaine de milice; c'est lui qui m'a engagé à aller à cette maison offrir de ma morue. J'ai entré en demandant s'ils en vouloient, et j'ai vu, sur une table par terre, des cuisses.... des bras.... de chrétien!.... Mon Dieu, quel métier font ces deux hommes?.... Je me suis dépêché de livrer quatre poignées de morues, et de partir au plus vite de la maison, sans penser à l'argent, que je n'aurois pas voulu prendre d'eux. J'ai touché fort mon cheval, et me voilà!.... Pour mon cheval, il marche toujours!.... — Que vous l'avez paré belle, lui dit l'aubergiste!.... Il nous manque un jeune homme depuis sept à huit jours, nous craignons qu'ils s'en soient emparés. — Mais c'est terrible, c'est horrible qu'on leur permette de pareilles choses! — Un peu plus remis, il s'en fut après son cheval. Plusieurs heures après, je fus moi-même, avec le montant convenu, chez l'aubergiste, où j'espérois le trouver: il n'y étoit plus. Le récit de la grande peur qu'il avoit eue et de son mépris de l'argent que je lui devois pour sa morue, me fit bien rire, et le conteur aussi. Je déposai entre les mains de cet aubergiste 16s., prix du poisson, pour qu'il les lui remit quand il descendroit. Jamais il ne le revit, ni moi non plus; il me rendit bien longtemps après mon argent; et voilà l'effet de l'ignorance et de la peur. Cette histoire amusa le public, et notamment les voyageurs à qui la chose étoit contée: elle se répandit au loin.

La saison printanière ayant redonné au lac sa fluidité, je me préparai pour partir. Une dizaine de mes amis s'asso-

cièrent pour venir me traverser avec mon ménage et mes animaux à ma chère Baie-du-Febvre; un jour fut fixé pour charger un grand bateau. Tous mes effets étoient rendus à bord, quand le vent de sud-est fraîchit tout-à-coup et acquit une telle furie qu'à tout moment, même dans l'abri où ils étoient, je craignois qu'ils ne fussent perdus ou gâtés. Chose extraordinaire! la caisse des os de la Brisebois arrive et est mise à bord: à l'instant même le calme se fait comme par miracle. Nous étions prêts et nous partîmes pour la rivière Nicolet, à quatre lieues de celle de Machiche, où nous étions. Le calme se maintint jusqu'à notre entrée dans le Nicolet. Là, le même coup de vent reprit avec une si grande violence que si nous avions été dehors, le bateau chargé comme il l'étoit, nous aurions infailliblement péri corps et biens. Cette tempête dura cinq jours et cinq nuits sans relâche, pendant lesquels mes amis se trouvèrent *dégradés* au sud: ils étoient persuadés qu'ils devoient leur salut à un miracle qui s'étoit opéré par la vertu du squelette de la Brisebois, qu'ils regardoient comme une sainte. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis qu'elle est en ma possession, il ne m'est arrivé aucun accident; ma situation s'est soutenue et les moyens ne m'ont manqué ni pour mon nécessaire ni pour l'éducation de mes enfans: ce pauvre cadavre sec a servi à leur instruction. Moi et eux l'avons fait voir à tous ceux qui l'ont demandé, à la condition de prier pour son âme. Si les prières ont l'effet qu'y attribuent les saintes Ecritures, cette victime, morte en se repentant de son crime, a obtenu son pardon du Père de toute miséricorde!

Je fis débarquer mes effets chez mon ami Lafleche; mes voitures et celles de mes amis les eurent bientôt transportés chez moi le lendemain. Ce retour au sud du fleuve se fit en juin.

Je repris ma carrière de campagne au milieu de mes anciens et bons amis: cela ne m'empêchoit pas d'aller soigner au nord, où beaucoup de personnes avoient une

grande confiance en moi pour les opérations et surtout pour les accouchemens. La paroisse de Saint-François et le village sauvage abenakis occupoient presque tout mon tems, parce qu'il y avoit toujours plus de malades là qu'ailleurs.

... Aussi, Dieu aidant, les choses me prospéroient. J'avois maintenant trois enfans — deux garçons et une fille — qui grandissoient.

... Un jour vint que je dus penser à leur avenir. Le lieu où j'étois n'offroit aucun moyen d'éducation : si je les y laissois, ils ne pourroient prétendre qu'à l'état d'honnêtes habitans terriens. Que faire ? Je fis part de ma préoccupation à de sincères amis à Québec et ailleurs. Ils furent d'opinion (car il n'y avoit pas encore de collège à Nicolet) que je misse mes garçons au collège de Québec, et que je les suivisse à cette ville, parce qu'ils iroient alors aisément au collège et à toute autre école, et que moi-même je m'y ferois hientôt une excellente clientèle, par la bonne renommée que j'avois et avec le secours de la divine providence, qui savoit pour quels motifs j'agirois ainsi.

... Peu incrédule de ma nature, et entièrement dévoué à l'intérêt de mes enfans, je me serois fait de grands reproches si je n'avois pas tout sacrifié pour leur éducation : je devois faire pour eux à cet égard tout ce que je pouvois, à l'exemple de mes parens d'Europe qui n'avoient rien épargné pour me faire instruire. D'ailleurs, j'avois toujours espérance de retourner finir mes jours dans ma patrie avec eux, et s'ils alloient rester sans éducation, je ne le pourrois pas absolument. Mon épouse pensoit comme moi. Je mandai la résolution que nous avions prise à mes amis de Québec, et ils s'en réjouirent. Ils m'indiquèrent une maison qui étoit justement à vendre à bon marché dans la côte, proche de l'évêché, appartenant à M. Crête, et sans perdre de tems je fus l'acheter : 390 louis me la procurèrent. Me voilà donc citoyen de la capitale, et pour un glorieux motif,

celui de l'élevation et de l'éducation de mes chers enfans. Ce fut en hiver que je fis cet achat, et à la fin de mai suivant j'étois rendu et établi dans ma nouvelle demeure, et j'y tenois déjà une pharmacie publique sur le meilleur pied qu'il m'étoit possible en égard à mes moyens et aux ressources de la ville. Ma chère fille Dorothée et moi tenions ce ménage ; mon fils aîné alloit au petit séminaire en qualité d'externe, et mon épouse, restée à la Baie-du-Febvre, achevoit d'y régler nos affaires. Mes pratiques des différentes paroisses, mes voisins et mes amis particuliers, eurent un chagrin infini de mon départ ; mais reconnurent la nécessité de l'éducation de mes enfans, puisque je n'en voulois pas faire des terriens.

Je n'eus pas à me repentir de ma nouvelle résolution : mes confrères ne me montrèrent pas de jalousie et m'assistèrent même ; je sus de mon côté m'assurer leur sympathie dans nos consultations, où nous nous marquions réciproquement beaucoup de déférence. J'eus surtout à me louer des Drs. Badlar, Fisher et Longmore, qui m'envoyèrent même des pratiques, particulièrement de la campagne, parce que je connoissois bien les usages des habitans dans les accouchemens. Je fis preuve d'habileté, et en peu de mois, je fus aussi connu qu'aucun de mes confrères : il ne se passoit pas de jours ni de nuits que je ne fusse appelé.

Ma chère épouse vint nous rejoindre dans les derniers jours de l'automne, elle s'étoit si peu ménagée, que la maladie ne la quitta pas de l'hiver. Elle étoit affectée de l'asthme, et quand quelque accès la prenoit, et cela arrivoit souvent, c'étoit de manière à faire craindre pour ses jours ; mais la saignée, un vomitif ou une purgation, du parégorique, des mouches employés à tems, la mettoient vite hors de danger. Heureuse si je me trouvois alors auprès d'elle pour lui porter ces soins pressans !

Jusqu'ici tout me sourioit. Ma chère fille, déjà grande, et

jolie, étoit réputée excellente fille de ménage ; ma maison étoit très-fréquentée par tous les gens d'honneur et de bien, qui faisoient connoître au dehors ses mérites. Elle avoit déjà bien des soupirans, mais à l'exception d'un plus décidé, la crainte d'un refus les empêchoit de s'avancer. Pour celui-là ses intentions furent bientôt visibles, et mon épouse et moi nous nous attendions à ce qu'il viendrait un jour nous faire la demande ; nous n'en parlions qu'en tremblant, parce qu'étant tout-à-fait nouveaux dans la ville nous ignorions absolument les défauts, les vertus et les ressources de ceux qui recherchoient notre chère et vertueuse enfant. La donner à quelqu'un sans moyens, c'étoit la plonger dans la misère ; nous étions malades et infirmes, autre sujet de chagrin. A part d'elle, nous avions deux autres enfans, Pierre, l'aîné, qui n'étoit encore qu'en seconde au collège, et Paschal, qui étoit encore enfant. Ces préoccupations furent cause que nous manquâmes de patience. C'est ce qui nous fit écouter trop vite les propositions d'un homme indigne, que nous ne connoissions pas. Sans cesse auprès de mon épouse, convert du masque de la vertu, il lui répétoit à chaque minute : Ah ! madame, si j'avois le bonheur d'être aimé de mademoiselle Dorothée, tout mon bonheur seroit de la rendre heureuse ! . . . Je ne suis pas pauvre ; avec moi elle n'auroit rien à penser et à fuir qu'à désirer et plaire . . . Ces discours faux, joints à une merveilleuse affectation de constance, gagnèrent l'âme de mon épouse . . . Ce fourbe, qui a épousé notre fille je ne sais par quel miracle, se nomme François Léhoulter.

## CHAPITRE NEUVIÈME.

*Séjour de l'auteur à Québec. Il marie sa fille à Lehouliet. Portrait de ce dernier. Le masque tombe. Fourberie de cet homme. Sa conduite infâme envers sa femme. L'auteur s'éloigne et va demeurer aux Trois-Rivières. Lehouliet se rend coupable de sévices intolérables. Retour de l'auteur à Québec. Sa fille obtient une séparation de corps.*

Le lecteur a vu que ma famille se composoit alors (1800) de mon épouse et de trois enfans : une fille de dix-huit ans, un garçon de dix ans et un autre de sept. Ceux-ci, vifs et de physionomie qui me paroissoit promettre beaucoup, occupoient depuis quelque tems très-sérieusement mon attention, comme je l'ai déjà dit : je pensois à leur éducation. Comment la leur donner dans une campagne, où il n'y avoit pas seulement trace d'école primaire?... En outre, ma fille, déjà grande, commençoit à se disposer à écouter les fleurettes des cavaliers de ces endroits ; et je n'aurois pas désiré d'en faire l'épouse d'un simple habitant, — quoique le sort d'une femme de la campagne soit en réalité le meilleur dans ce pais. L'habitante est parfaitement maîtresse et gouverne la communauté sans réplique et comme il lui plait. La femme, dans les villes, possède fort rarement ce pouvoir.

Il falloit donc gagner la capitale, quitter cette existence champêtre et douce que je menois depuis 1775, ou me résoudre à voir mes enfans grandir dans l'ignorance et tomber ainsi dans une sorte de dégénération. Le sacrifice étoit coûteux : j'aurois à chercher de nouveaux moyens de subsistance, et à vendre peut-être mes propriétés à perte ; mais ma volonté ferme d'accomplir mon dessein pour le bien de mes enfans me fit passer par-dessus toutes ces considérations.

La chance incertaine d'une clientèle dans la capitale ne

m'inquiétoit pas ; pensant que plus il y a d'hommes dans un endroit plus aussi la somme des besoins y est considérable, que le soleil se lève pour tout le monde, que, quoi qu'il y eût six ou sept respectables praticiens, j'y trouverois ma place, et qu'il ne falloit qu'un bon poste dans un bon quartier, de la vigilance, de l'empressement et des soins attentifs et prudents.

Plein de mon idée, je descendis à Québec dans le printemps de 1800, j'y achetai, comme on l'a vu, une maison, et à la fin de mai j'avois établi une apothicairerie, mis mes garçons au collège à l'étude de la langue latine, et je m'efforçois de mériter l'encouragement de mes amis.

Ma maison fut ouverte à toutes les personnes d'une certaine façon qui voulurent être de notre société. Une jeune et aimable demoiselle en faisoit les honneurs.

Sans être belle, ma fille avoit une de ces physionomies qui plaisent à tout le monde ; elle avoit une brillante santé, et étoit grosse et grasse. Ses connoissances étoient celles qu'elle avoit pu acquérir dans une campagne solée ; son caractère étoit doux ; aimant l'ordre, bonne ménagère, elle mettoit dans sa conduite une réserve, une prudence qui annonçoit une raison droite et nous donnoit bien du contentement, en nous faisant espérer pour elle un heureux avenir. Aussi soulageoit-elle grandement sa mère dans les soins du ménage, et l'harmonie et la joie régnoient-elles à notre foyer.

Tant d'aimables qualités qui sortoient d'un cœur si vertueux, lui attirèrent aussitôt l'estime de ceux et de celles qui la connurent : chacun souhaitoit sa société. Il y avoit à peine six mois que nous étions à Québec, que déjà plusieurs cavaliers la recherchoient dans l'espérance de l'avoir pour épouse, entre autres celui qui devoit être préféré et qui l'a rendue si malheureuse.

Faut-il faire connoître les moyens insidieux que François Lehouliér employa constamment, sa duplicité, son hypo-

crisis noire ? . . . Je le dois pour me justifier aux yeux du public, en général prévenu contre les parens qui marient leurs filles sans penchant en elles.

Notre faute, c'est de nous être trop pressés ; au lieu de six mois, pendant lesquels ce serpent parvint à nous enchanter par ses *soupleses* complaisantes et ses airs de bon-homme, une année auroit été nécessaire pour débrouiller ses ruses. On nous eût averti, comme plus d'une personne respectable l'a fait quelques jours après le mariage ; bien qu'il eût alors une partie du public en sa faveur, séduisit comme nous par les mêmes dehors, quelques-uns cependant se seroient risqués à nous avertir librement de ses qualités morales et physiques, bien connues d'aucuns.

Cet homme étoit rampant auprès de nous aussi bien que de notre fille ; il n'oublioit pas un instant de venir nous offrir ses services, et ceux d'un de ses neveux dont il sera parlé par la suite. Cent fois par jour il redisoit à ma fille qu'elle travailloit trop. — Vous serez bien heureuse quand vous serez partie de chez votre père et rendue dans votre propre ménage, où vous entourera de soins celui qui aura su vous mériter ! . . . Si j'avois ce bonheur, il n'y auroit pas d'instant que je n'employasse à rendre votre félicité plus parfaite ! . . .

A quelque temps de là, il eut une occasion de s'expliquer plus intelligiblement. Mon épouse étant tombée malade, il sollicita d'elle la permission de rester auprès d'elle jour et nuit, pour qu'elle ne manquât de rien . . . et que mademoiselle LaTerrière et le docteur, fatigué de ses courses en ville, pussent se reposer. Dans les moments de relâche que lui laissoit le mal, elle le voyoit s'approcher d'elle pour lui parler de sa fille. — Oui, madame, elle est la seule que j'aie aimée de ma vie ! Je vous prie d'entrer dans mes intérêts . . . Mon dessein est, si ses parens ne s'y opposent pas, et que je lui sois agréable, de la rechercher pour en faire mon épouse . . . Si je suis assez heureux que de m'en

faire aimer, elle sera partout et toujours sa propre maîtresse ; elle n'aura qu'à former des désirs pour que je vole comme l'éclair à leur accomplissement. Le docteur, ni vous, madame, n'en aurez regret....

Un air de bonne foi, tant de petits soins nous avoient mis un bandeau sur les yeux, qui ne tomba que quelques jours après le mariage. Illusion funeste !

Grand Dieu ! nous découvrîmes trop tard que notre chère enfant nous avoit été ravie par un infâme, et que ce malheur étoit sans remède, puisqu'il s'étoit accompli suivant les lois et coutumes, sanctionnant le plus grand des vols dans l'ordre de la nature. Hélas ! le crime auroit été bien moindre de m'avoir privé de toute ma fortune (car, en travaillant, je me serois relevé) que de m'avoir volé ainsi le bonheur de mon enfant, crime mille fois plus grand, puisque la douleur que j'en ressens se porte au tombeau....

Comment nos yeux ne nous avoient-ils pas prévenus ?... Cette figure plate, ce teint plombé, ces dehors qui accusent les faiblesses les plus odieuses !... A quelles bassesses il pouvoit descendre pour en imposer ! on le voyoit sans cesse dans les églises, pharisien frénétique, n'ayant de la religion qu'une ombre impure. Il étoit entièrement dépourvu d'éducation ; né dans une abjecte fange, il en étoit sorti menteur, fourbe, lâche, avare et ennemi secret d'un sexe aimable et chéri de tout l'univers. Et tous ces vices étoient cachés sous le masque le plus fardé !... Voilà pourtant l'homme que nous avons préféré à tant d'autres, si empressés ! l'homme que notre chère enfant a épousé sans amour et sans y être forcée !...

Avec quel artifice il soutenoit son rôle ! avec quelle constance auprès de notre enfant et de nous-mêmes !... ses attentions continuelles, ses complaisances si manquées, nous inspirèrent de la reconnaissance, et une estime particulière pour lui ; et nous en arrivâmes insensiblement à le souhaiter pour mari à notre chère Dorothee. Nous nous

disions : Vois las peines polies qu'il se donne pour elle et pour nous. Ah! le bon mari qu'il fera!... Avec lui, notre enfant seroit heureuse comme l'oiseau dans l'air!...

Ce fut l'espérance flattée du bien-être dont notre fille jouiroit, avec la bonne renommée d'homme travaillant, ménager, rangé qu'il avoit, qui nous porta à pencher pour lui, et à en parler à cette chère enfant. Sans en être folle, à cause de quelque chose d'extraordinaire qu'elle ne pouvoit démêler en lui, elle pensoit cependant comme nous, et lui accorder la préférence. Et comme, outre les raisons que je viens de dire, il avoit de la fortune, nous crûmes avoir atteint le but de nos désirs, qui étoit de la bien établir.

Lorsqu'il se hasarda de lui parler de mariage, elle lui répondit que sur une chose aussi sérieuse, elle vouloit consulter son père et sa mère. Elle s'en ouvrit donc à nous. — L'aimez-vous, chère enfant, au point d'en faire votre mari? — Il en est un autre que j'aîmeroîs mieux, répondit-elle... M. Lehoulier n'a rien d'attrayant, et il y a en lui, près des jeunes filles, une froideur qui glace... C'est un assez bon parti, mais pour le prendre il faut se faire une grande raison... — Et elle disoit à sa mère : Papa est malade, et nous pourrions le perdre. Sans soutien dans cette ville où nous venons d'arriver, et où les femmes les plus vertueuses même, si elles ne sont protégées, sont exposées à tomber dans quelque piège subtil que leur tendent des gens d'un certain ordre; mes frères encore très-jeunes, et notre fortune bien médiocre, quelle existence inquiète seroit la nôtre!... Je dois lui donner la préférence!...

Nous la pressâmes de faire les plus profondes réflexions, — Il n'y a que le tombeau, chère enfant, qui puisse dissoudre le mariage, qu'il soit heureux ou malheureux. C'est un pensez-y-bien. Vous êtes aujourd'hui entièrement libre, vous êtes maîtresse de votre cœur... Les bons partis sont rares. Si M. Lehoulier continuoit d'être tel qu'il s'est mon-

tré à nous jusqu'ici sans se démentir, nous ne pourrions que vous conseiller de ne pas le rebuter ; mais loin de nous la pensée de vous contraindre ou forcer aucunement à former cette union. Le bonheur du mariage dépend absolument de l'amitié réciproque qui unit les cœurs . . . Nous n'avons pas d'autre vœu que de vous voir parfaitement heureuse avec un mari sans cesse occupé à faire votre bonheur. Nous connoissons vos sentimens vertueux ; nous ne doutons nullement de votre persévérance à remplir dignement la tâche si honorable du ménage et de la famille . . .

Quelques jours après, je la trouvai les yeux remplis de larmes. — Qu'avez-vous, ma fille ? lui dis-je. — Je viens, répondit-elle, d'engager ma liberté, en consentant à me marier avec Lehoulier, ce mariage ayant paru vous faire plaisir. En ce moment il a ma parole. — Votre sacrifice me pénètre le cœur, chère enfant. Le bonheur dans le mariage est toujours incertain : une fille, comme ses parens, ne doit consentir qu'en tremblant à cet acte. Vous pouvez retirer votre parole honorablement. Les momens sont précieux ; faites de mûres réflexions. — C'est fait, répondit-elle. J'ai donné ma parole : à la grâce de Dieu ! . . .

Cette résolution si ferme nous causa une grande surprise ; tant de force d'esprit et de vertu nous émut jusqu'aux larmes . . .

Arriva le jour où le notaire M. Alexandre Dumas (à qui le futur marié avoit parlé pour le contrat) s'en vint avec les conviés pour la cérémonie ordinaire. Cet interprète de la loi lui tint ce discours : Mademoiselle Dorothée, je vous ai vu naître et je vous ai vu élever. Je connais votre caractère vertueux et votre franchise ; je connais la droiture de votre père et de votre mère, et leurs sentimens à l'égard de ce jour . . . Vous savez pourquoi nous sommes assemblés ici ? — Elle répondit que oui. — Avez-vous promis à M. François Lehoulier d'être son épouse ? — Oui. — Vous y êtes-vous engagée par toute autre raison que votre propre

goût? — Cette chère fille assura que rien ne l'y avoit indulte que son propre penchant. — S'il en étoit autrement, reprit l'officier, en vous mariant sans être appelée à cette union par l'amitié et la nature, vous seriez malheureuse. — Quand j'ai donné ma parole, j'avois tout prévu; et je n'ignore pas que je suis libre encore. — Puisqu'il en est ainsi, poursuivit le notaire, passons aux conventions.

L'acte fut dressé et consenti sans aucune contestation, de la manière la plus convenable, et, ceux qui y assistèrent ne peuvent dire autrement, dans la plus entière bonne foi réciproque. Après la signature, le prétendu ne parut ni plus chaud ni plus froid auprès de celle qui alloit être sa femme, ce que nous croyions toujours être l'effet de sa timidité.

Cependant le mariage faillit ne pas se faire. Le lendemain, Lehoulier provoqua une explication puérile en disant à sa prétendue qu'on lui avoit rapporté et assuré qu'elle se marioit avec lui contre son gré et sans inclination. Elle repartit : Vous avez cru cela?... Vous me voyez bien surprise de ces rapports : je n'ai soufflé mot de mes impressions à votre égard, et personne au monde ne peut lire dans mon âme... Vous êtes bien hardi et bien imprudent de vous présenter à moi avec ces choses à la bouche... Vous me rappelez que je suis encore libre... Eh bien ! que je le reste donc !... Je vous prie de ne plus revenir dans la maison que comme simple ami de mon père. Qu'il n'en soit ni plus ni moins !...

Elle lui donna ainsi son congé ingénument et avec la plus grande sérénité. Tout autre à sa place eût senti son indifférence pour lui : de deux choses l'une, ou il se seroit retiré et courroit encore (comme il parloit qu'elle le souhaitoit), ou il auroit raccommoé sa sottise par quelque tendre excuse, seule excuse naturelle d'un homme qui voudroit se faire aimer d'une jolie femme. Au contraire, on ne vit sur son visage que glace, honte et confusion ; il se

retira tout penaud... Nous crûmes l'affaire finie, et la joie que nous en ressentîmes n'étoit-elle pas raisonnable?...

Quelle fut donc notre surprise le lendemain matin de voir arriver une lettre demandant une entrevue et le pardon de la faute. Il reconnoissoit sa gaucherie, et, connoissant la bonté de mademoiselle Dorothée, espéroit qu'elle oublierait le passé. Elle renoua avec lui. Il obtint permission de mettre les bans à l'église le dimanche suivant.

A mesure que le grand jour approchoit, un certain air inquiet et glacé se luisoit voir sur le visage de cet homme — pronostic d'un triste avenir. — Une telle froideur, me dit un jour mon épouse, ne présage rien de bon. — Je ne sais, lui répondis-je, qu'en penser. Il me semble qu'un voile tombe peu à peu de mes yeux, et que je vois Lehoulier avec beaucoup moins d'affection qu'avant. Envoie-moi ma fille. Quelque chose me répugne dans ce mariage. Je ne désire pas me séparer de Dorothée si ce n'est absolument pour son bonheur.

Elle vint, et comme je la priois de s'ouvrir à moi, et si elle ne se sentoît pas d'inclination pour Lehoulier, de rompre avec lui; elle fondit dans l'instant en larmes. — Chér papa, me dit-elle, je ne l'aime pas comme j'aime... Duchesnay: cependant, je lui ai donné ma parole, et je suis fille d'un père qui ne revlent jamais sur ce qu'il a promis. Si Lehoulier se comporte aussi bien qu'il s'y engage, ma conduite lui prouvera que celle dont il a fait choix étoit digne d'un honnête homme....

Le jour du sacrifice, le *oui* fatal fut prononcé, avec les cérémonies accoutumées, à cinq heures du matin, dans la sacristie de la cathédrale; le mariage fut fait par le condituteur lui-même.

Presque aussitôt le marié parut oublier son mariage. Au midi, le dîner étant servi et tout le monde à table, on fut obligé d'aller l'en faire souvenir: il employa le tems, toute

la journée, à ses occupations ordinaires. Il n'approcha de son épouse ni ne lui parla. Alors la pauvre victime tomba dans une si grande mélancolie qu'elle fut remarquée de tous les convives. Il se fit entre eux de tristes pronostics. Ils eurent beau faire pour la distraire, rien n'y put parvenir non plus qu'à rendre cet étrange mari au sentiment de ses devoirs.... — Elle est belle, comme un ange, se disoient-ils, et la froideur de cet homme est sans excuse.

Cette scène tirant à sa fin, il fallut que les conviés allassent mener la mariée chez son mari, et la coucher, comme on dit au Canada. Ici, la pauvre enfant se trouva mal, de la douleur d'abandonner la maison de ses parens, à qui elle étoit attachée on ne peut plus.... Cependant ses compagnes l'ôtèrent, à force de raisons persuasives, d'entre les bras de sa mère, et elles l'accompagnèrent jusqu'à la demeure de son mari et à sa chambre.... La chambre ni le lit n'étoient encore faits ! Elles se hâtèrent de réparer ce grave manquement, lui dirent adieu, et descendirent annoncer au mari que la mariée l'attendoit. Il répondit qu'il ne pourroit l'aller rejoindre de sitôt, vu que des affaires de conséquence, l'en empêchoient. Croiroit-on qu'il ne fut se coucher qu'une heure environ avant le jour ? et qu'il en usa ainsi trois ou quatre jours, se donnant bien garde d'éveiller sa femme !....

Notre fille venoit nous voir. — Oh ! disoit-elle à sa mère, chère maman, si ce mariage étoit encore à faire !.... Il auroit gros comme la cathédrale d'or massif, que je ne voudrois pas de lui.... Hélas ! pourquoi s'est-il marié ?.... — Dieu y mettra bon ordre, chère enfant. — Dieu le refera donc....

La propre mère de Lehoulier avoua ensuite ingénument qu'il étoit à craindre que son fils n'aimeroit jamais sa femme autant qu'il avoit aimé Mr. D.... et d'autres de la même espèce, pour qui il se levoit la nuit, pour leur don-

ner à manger et leur faire du bouillon, lorsqu'ils venoient trop tard.

Il ne s'étoit marié que pour faire de sa femme une sorte de mercenaire, d'esclave, enchaînée aux soins domestiques, et sans aucune des jouissances de l'épouse. Il ne donna jamais d'autre raison de son mariage sinon qu'il avoit cédé aux instances de sa mère, qu'il n'avoit jamais eu aucun penchant à cet acte, et qu'il avoit préféré notre fille à cause de son excellente renommée, passant pour être très-travaillante et très-adroite, et qu'ayant été élevée d'ailleurs sans désirs à la campagne, elle ne devoit être occupée qu'à faire briller son ménage de ville. . . .

Après ses entretiens avec sa mère, notre chère enfant s'en retournoit le cœur navré par la conviction qu'elle avoit que sa situation étoit sans remède, et que son malheur pouvoit nous précipiter dans le tombeau. . . . Toutes ses douces espérances avoient disparu !

Joseph Mathon, neveu de Lehoulier, demouroit avec lui. Il ne tarda pas à être indigné de la conduite de son oncle, et j'appris de lui combien Lehoulier aimoit peu sa femme, qu'il n'alloit coucher dans le lit nuptial que quand il y avoit des étrangers dans la maison, qu'il m'appeloit *figure de pendu*, et disoit : Je les hais maintenant tous les deux : jamais je ne consommerai le mariage, parce qu'il en naîtroit quelque monstre qui leur ressembleroit.

Alors j'envoyai, un matin, chercher Lehoulier, et étant dans mon apothicairerie seul avec lui, je lui dis : Mon gendre, j'ai de fortes raisons de croire que vous faites un triste ménage avec ma fille. Avez-vous à vous plaindre d'elle ? — Non ; mais quelqu'un vous auroit-il dit que nous vivons mal, et mon épouse s'est-elle plainte ? — Certainement non. . . . On vous accuse de mener une vie infâme, que vous préférez à votre devoir d'époux. J'ai su aussi que vous tenez de mon enfant et de moi des propos indignes d'un homme d'honneur. . . . Peut-être tous ces rapports

sont-ils faux, et je ne vous pas encore y croire. Je vous conseille cependant de prier Dieu de vous mettre dans le bon chemin. Tâchez, par vos soins et vos assiduités, de convaincre votre femme que, si vous l'avez injuriée et négligée, vous revenez de votre erreur. Rendez-la heureuse.... Mon épouse est fort irritée contre vous.... Qu'il soit tout de suite visible que vous vivez mieux dans votre ménage, autrement il en pourroit résulter de graves conséquences, parce que je ne souffrirai pas que mon enfant soit maltraitée.... Il seroit mortifiant pour vous et fort pénible pour moi que votre conduite amenât un esclandre.... — Il me promit qu'il y auroit sous peu un changement visible.

Dès ce moment il essaya tous les ressorts pour tourner les apparences à son avantage, jusqu'à habiter le lit nuptial (platoniquement toutefoix) pour convaincre le père, la mère et le public que cela alloit bien et qu'un tendre raccommodement avait suivi son indifférence; bref, il affectoit des égards plus affectionnés pour ma fille. Croyant que son neveu étoit dans ses filets parce qu'il lui avoit promis de lui donner son établissement, (mais celui-ci le connoissoit trop bien pour se fier à ses dires), il se débarrassoit de son masque devant lui. — Je la déteste, lui disoit-il en parlant de sa femme, et jamais, quelque chose que la *figure de pendu* fasse, il n'en sera ni plus ni moins.... Il faut que je me contrefasse vis-à-vis du docteur; aide-moi; la chose ira bien. — Elle est bonne et belle, et des plus économes... Pourquoi donc vous êtes-vous marié? — Hé! c'est ma mère qui l'a voulu.... — Prenez garde, mon oncle; les suites pourront être fatales pour vous.... Vous avez beau la haïr et la maltraiter, elle est toujours votre épouse.... — Tu es un sot. Je ferai si bien qu'à la fin il faudra qu'elle s'en aille!....

Tout cela nous étoit rapporté par le neveu, et nous rendit si malheureux que la ville nous devint insupportable, et que je négligeai mes affaires. Alors le désir de m'en

retourner aux Trois-Rivières me reprit encore ; je voulus m'éloigner de ce lieu d'afflictions, où je craignois d'ailleurs de me porter à quelque extrémité pour venger ma fille : mon épouse approuva mon dessein. Justement Thériau, habitant du bord l'eau, dans la dite ville, étoit à Québec, et dans de mauvaises affaires. Il avoit une maison toute neuve, dont je connoissois la position. Je lui demandai de me la vendre, et nous conclûmes le marché à 300 louis. Je lui donnai sur-le-champ 25 louis d'arrhes. — Demain Adré Dumas nous passera l'acte.

Ma fille et son mari, en apprenant cette nouvelle, parurent en être fâchés, elle sincèrement et lui avec son hypocrisie ordinaire. — Je n'ai pris ce parti désespéré, M. mon gendre, lui dis-je, que pour voir si vous serez assez honnête que de faire, moi absent, une meilleure existence à ma fille, que vous aimez si peu... Pour vous y solliciter d'avantage, je vous cède et fais présent de cette maison où je demeure, à la condition que vous ne laisserez ma fille manquer de rien de ce qu'elle pourra désirer, afin de la distraire de la peine de notre absence... et à cette autre condition encore, celle-ci plus rigoureuse, que je redescendrai vous l'ôter à votre honte, si vous vous rendez coupable de mauvais traitemens, foi de gentilhomme !... Je laisse ici assez de sincères amis pour être informé de vos actions. Si ma fille m'écrit qu'elle est contente, tout mon ressentiment tombera et j'oublierai le passé...

Vers l'automne, je me trouvai rendu et établi de nouveau aux Trois-Rivières, dans une maison plus grande que l'ancienne, et située au bord du fleuve, là où se faisoient tous les débarquemens. J'y fus bien accueilli par tous mes amis, et ma pratique professionnelle marcha bientôt ou ne peut mieux. Mais pouvois-je être heureux ? A chaque poste, les nouvelles que je recevois de Québec m'affligeoient. Mathon m'écrivait que Lehonier étoit bourru, brutal envers notre enfant, et qu'il ne pouvoit souffrir l'ainé de mes gar-

çons, que j'avois laissés au séminaire sous les soins de leur sœur; les chagrins de ma chère fille ne faisoient qu'augmenter, et nos amis, qui s'en apercevoient, me l'écrivirent.

Au milieu de l'hiver, ce maître fourbe m'apprit vouloir venir nous faire une visite et à un de ses cousins demeurant à l'Assomption. Je l'y encourageai, lui promettant de le conduire à l'Assomption dans ma voiture et de lui procurer tous les plaisirs possibles. Quelques jours après, nous le vîmes arriver. Le pensant alors plus honnête avec ma fille, et sachant, au surplus, qu'elle souhaitoit que nous fissions le bien pour le mal, nous l'accueillîmes de notre mieux. Je l'introduisis dans des maisons respectables. Il se rencontra justement qu'il y eut assemblée et grand bal. Il eut une carte, et fut traité très-poliment. Après ce tems d'amusemens aux Trois-Rivières, nous partîmes pour l'Assomption. A Berthier, je le menai chez notre cousin le curé Ponget, de qui il reçut un fort bon accueil, qu'il reconnut bien mal; car étant allé faire visite chez M. Olivier, il oublia sa parole engagée au digne curé et s'invita chez ce dernier. Il fallut le faire demander, et l'attendre; cependant il n'y vint pas. Notre cousin, qui avoit grande compagnie, s'en fâcha avec raison, et, quand l'autre vint me rejoindre pour continuer notre route, il ne le manqua pas et publiquement; j'en fus mortifié pour lui, mais il le méritoit bien....

Étant remontés en voiture, nous demeurâmes, l'espace d'environ une lieue et demie, sans échanger ensemble une seule parole. Il rompit le silence le premier, en me disant: Cher docteur, vous paraissez peiné. — Et comment ne le serois-je pas après la conduite si inconvenante que vous avez tenue à Berthier?.... Avez-vous senti aussi bien que moi ce qui vous a été dit à votre arrivée?.... Tâchez au moins d'en faire votre profit, et conduisez-vous mieux à l'avenir. — Je lui fis ensuite des reproches de ce qu'il maltraitoit ma fille et lui faisoit un crime même de mon nom;

et la conversation s'échauffa tellement que je le pris et le jetai hors de ma voiture. Nous arrivions dans le bois de Lanoraie. Il continua son chemin en pleurant, ce qui, malgré tout, me fit pitié, et je l'attendis pour le reprendre.— N'êtes-vous pas un malheureux ? lui dis-je alors. Il y a quatre ans que vous êtes marié avec ma fille, et elle n'est encore votre femme que de nom, comme lorsqu'elle est entrée pour la première fois dans votre maison !... Quelle froide insulte !... Ne vous mériterait-elle pas une balle dans la tête ?... Votre conduite sans excuse amènera des suites honteuses pour vous....

Ce voyage étoit commencé, il falloit le finir. Nous arrivâmes sur le soir chez son cousin, un autre homme tout-à-fait que Léhoulter. Il avoit eu son éducation à Paris ; sa conversation et ses manières agréables me firent momentanément oublier la tristesse qui me rongeoit. De là nous allâmes visiter nos amis de Montréal, qui eurent pour nous toutes les attentions possibles : bals, soupers, dîners, ne manquèrent pas. Nous repartîmes, contents, par le sud ; partout même bienvenue et mêmes plaisirs ; mais mon âme préoccupée y prenoit peu de part. Je le ramenai chez moi après l'avoir convaincu que mes amis avoient eu autant d'égards pour lui que pour moi. Il repartit pour Québec en nous promettant plus qu'il ne pouvoit tenir et en nous avouant qu'il étoit confus de notre manière d'agir à son égard.

La poste d'ensuite nous apprit son heureuse arrivée, et que sa conduite étoit toujours tortueuse : à sa femme il n'avoit rapporté autre chose sinon qu'il avoit été fêté partout, mais à son neveu et à quelques amis particuliers il faisoit voir la même aigreur, surtout contre la *figure de perdu*.

L'été arriva, et notre chère enfant, à son tour, vint nous voir et passa trois mois aux Trois-Rivières, sans qu'il la désirât ou parût s'en ennuyer. Son neveu nous écrivit qu'il

ne la redemanderoit point, et, que s'il avoit quelque peine, ce seroit lorsqu'elle reviendrait. Pendant ces trois mois, il lui écrivit une fois et comme un homme enterré dans des réparations éternelles de la maison. Comme il commençoit à se faire des réflexions dans le public sur ce que Madame Lehoulier demouroit aussi longtemps éloigné de son mari et de son ménage, elle résolut de s'en aller reprendre ses chaînes. Un jour, les larmes aux yeux, elle nous dit : Papa et maman, je suis mieux avec vous qu'avec personne autre sur la terre ; mais mon honneur m'oblige de partir pour aller vers quelqu'un qui me hait, maltraite et méprise.... Ah ! cette pauvre vie ! et comme on y est trompé !.... Mon sort est fixé, je me remets à la garde de Dieu.

Dans ces sentimens, elle s'embarqua sur une goëlette pour Québec, où elle arriva heureusement au quai de Brehaut, au point du jour. Elle fit avertir son mari de son retour ; mais l'infâme ne lui fit rien dire que vers le soir, qu'il lui envoya son neveu, avec qui elle fut obligée de se rendre à pied à la maison.... Et comment fut-elle reçue ? Avec indifférence et froideur. — Je ne t'attendois pas, lui dit Lehoulier : la maison est sans dessus dessous. — Qu'importeroit la maison, lui répondit-elle, si j'étois attendue par la tendresse d'un époux juste et généreux !..

Elle trouva chez elle de nouvelles figures, et s'aperçut bientôt qu'il avoit de nouveaux plans, dirigés contre ses intérêts et même contre sa vertu. Le neveu et elle m'écrivirent pour me demander conseil. Je fis réponse à ma fille d'être sans cesse sur ses gardes ; car le but de l'infâme étoit de la perdre, puis de la chasser de chez lui déshonorée. Je recommandai au neveu de veiller sur elle soigneusement ; il me le promit et tint parole.

Au milieu de l'hiver, je descendis à Québec pour être plus certain de la vérité des faits, et fis loger chez Lehoulier, où je restai huit jours, tems plus que suffisant pour être convaincu de son infâme conduite envers ma fille :

Son neveu m'apprit que ce malheureux avoit fait un pacte avec un D.... pour qu'il la séduisit, que celui-ci avoit toute liberté d'entrer à n'importe quelle heure, lorsqu'il étoit absent, et que ses absences étoient fréquentes, sous prétexte de voyager à l'isle d'Orléans ou ailleurs. Je fus bien prudent dans mes avis à ma chère enfant sur un point si délicat. Elle avoit su la trame par Mathon, et suivoit les choses d'un œil attentif; le jeune homme n'avoit pas encore osé dévoiler la moindre intention de séduction; seulement, plus d'une fois il lui avoit dit que son mari étoit le plus grand ennemi qu'elle eût, et de s'en méfier. — Je crois, cher papa, qu'il est tems que tu viennes à mon secours. Cet infâme a juré ma perte: sans ajouter foi aux discours de son engagé, j'en vois assez pour juger où il veut porter ses injustices. Au moins, si tu étois ici, cela le retiendrait, ou, si j'y étois forcée, j'irois chercher refuge auprès de toi. Tiens! Delamarre connoit mes peines, il m'a offert la maison du capitaine Ruelle, qui est à vendre, et que tu peux avoir tout de suite. — C'est assez, chère enfant: pour te protéger contre l'injustice, j'irois au bout du monde. — J'allai trouver immédiatement Delamarre; il me fit communiquer avec le propriétaire. Invités l'un et l'autre à prendre le *tea* chez madame Doucet, nous y parlâmes de l'affaire et conclûmes pour 700 louis. Le lendemain, à midi, l'acte étoit signé et j'étois encore une fois citoyen de Québec et propriétaire, dans cette ville, d'une maison située proche du marché de la Basse-Ville, dans une des meilleures situations pour une apothicairerie.

Mon gendre n'en savoit encore rien. Le soir, en me retirant vers 11 heures, j'entraï dans son magasin et lui annonçai que j'avois acheté la maison de Ruelle et que l'acte étoit passé. Cette nouvelle le frappa si fort qu'il en faillit se trouver mal, et d'une voix basse il me dit: — Vous ne ferez pas grand'chose en cette ville, il y a déjà trop de praticiens. — Je lui répondis que le triste sort de celle que la

loi appeloit son épouse étoit l'unique motif qui m'y ramenoit : que, sans cette malheureuse circonstance, je n'y aurois jamais pensé ; que j'étois trop bien instruit de ses menées et desseins, pour ne pas venir veiller aux intérêts et à l'honneur de ce que j'avois de plus cher au monde ; que s'il ne mettoit, avant mon départ, M. D.... hors de chez lui, j'allois l'y contraindre en découvrant à la justice la turpitude de sa vie. Il se trouva mal, et fit le fou. Vers minuit, il se mit à crier que je le tuois. Heureusement que le neveu étoit couché dans la même chambre que moi, et je lui dis d'aller voir ce que son oncle avoit. — Laissez-le faire, me répondit-il. Il écume de rage par suite des vifs reproches que vous lui avez faits....

Mes affaires étant terminées, je partis de ce triste lieu après avoir recommandé ma fille à ce neveu et à d'autres amis sincères et puissans, et avoir prévenu Lehoullier que s'il arrivoit accident à mon enfant, sa vie m'en répondroit....

Pendant le reste de l'hiver, ses méchancetés secrètes n'eurent pas de bornes. Il n'avoit pas chassé son engagé D...., disant qu'il étoit maître chez lui, que sa femme devoit plaire à tous ses amis, quels qu'ils fussent, qu'elle étoit sa propriété et qu'il pouvoit la vendre et la donner. Le mois de mai arriva enfin, et je pus aller prendre possession de ma nouvelle demeure.... Notre chère enfant eut dès lors quelque soulagement à ses peines : elle venoit passer avec nous des heures plus heureuses....

Un dimanche, vers l'automne, Mathon vint m'avertir que son oncle étoit allé à l'Isle, et que sa tante lui avoit fait signe de venir m'avertir que D.... paroïssoit être dans le dessein de coucher chez elle. J'envoyai sur-le-champ chercher ma fille, et elle ne s'en retourna que le lendemain. Dès que son mari fut de retour, je lui reprochai son peu d'honneur d'exposer son épouse avec un homme que je lui avois dit de ne plus recevoir chez lui. —

Ne comptez pas réussir à déshonorer et perdre le caractère de ma fille ; toutes vos mauvœuvres me sont connues, et je suis là.

La surveillance incessante exercée par moi et par mes amis, surtout Mathon, déconcerta ses plans ; des semaines et des mois se passèrent sans esclandre. Un soir, vers l'heure de minuit, la patrouille, entendant un grand bruit chez lui, entra en forçant la porte, pour voir si on ne tuoit pas quelqu'un dans cette maison. Voici ce qui étoit arrivé, et qui prouve, de la part de Lehoulier, un dessein évident et bien prémédité d'étrangler ma fille. Ce soir-là, dis-je, il avoit envoyé sa servante coucher au foubourg chez sa mère, et le matin, son neveu à l'isle. Resté seul avec sa femme, il monte vers 11 heures et demie, entre dans la chambre où elle étoit couchée, et, tout d'un coup ouvre les rideaux au pied du lit, en disant : Dors-tu, gueuse ? — Par bonheur pour elle, elle avoit vu les précautions prises par lui pour être seul, et avoit eu soupçon de ce qu'il méditoit ; aussi ne fut-elle pas prise au dépourvu. Se sachant plus forte que lui, quand elle le voit faire le tour pour la saisir à la gorge, elle s'élançe à terre du côté opposé en criant, au meurtre ! et tombe sur lui avec un gourdin. Aussitôt il prend la fuite et va se réfugier dans la chambre de son neveu, où il avoit coutume de coucher . . . La patrouille monta où elle étoit et lui demanda ce qu'elle avoit. — Mon mari, dit-elle, vouloit, suivant toute apparence, m'étrangler ! . . . Je me trouve seule : il a envoyé la fille chez sa mère, et son neveu à l'isle . . . Il est heureux que je sois plus forte que lui, car je serois étouffée à présent . . . Je vous prie de laisser quelqu'un ici pour me protéger le reste de la nuit. — Lehoulier s'étoit renfermé et barriardé dans ce cabinet si bien que la patrouille n'y put pénétrer. Cette patrouille bourgeoise étoit de ses amis, ils gagnèrent ma fille à ne pas faire d'esclandre. Par délicatesse, et vu qu'il n'y avoit pas certitude entière à l'égard

du dessein de son mari, il fut convenu de cacher la chose, ce que j'approuvai le matin, quand elle vint à la maison m'en instruire. Je l'engageai à prendre les plus grandes précautions, à faire coucher la servante dans sa chambre, afin d'avoir toujours un témoin avec elle, et à être sans cesse sur le qui-vive.

Notre héros fit le fou. Son neveu, à son arrivée, fut le voir dans le grenier où il s'étoit retranché ; l'autre lui conta qu'on vouloit le tuer, que sa femme étoit à la tête des assassins et mille autres extravagances. Mathon dit à sa tante : N'en soyez pas en peine. C'est un rôle qu'il joue pour vous épouvanter, et par ce moyen vous faire abandonner la maison....

Un matin, Lehoulier s'en vint chez moi comme un fou furieux. — M. le docteur, me dit-il, je viens vous remettre votre fille, je n'en veux plus. — Et comme je lui demandai s'il m'en feroit abandon par écrit, — Oui, répondit-il. Il partit, et environ une heure après, il revint avec cet écrit portant qu'il ne vouloit plus de sa femme.

Je consultai l'avocat-général, que j'instruisis de mon mieux de tout ce qui s'étoit passé déjà. Sa réponse fut : Prenez patience. L'homme est en voie de se porter aux extrémités. Dites à madame votre fille de se bien garder et d'avoir toujours la servante avec elle. Envoyez-moi le neveu, que je lui parle.

Une gouvernante du curé Gatien étant venue chez elle un jour avec la sœur d'un nommé Crête, marchande à Saint-Jean, elles se mirent à parler modes ; ma fille dit que la plus nouvelle étoit telle que sa robe. Aussitôt le traître la lui déchira sur le corps en criant : Oh ! vous l'avez faite ainsi contre mon goût !... Il poussa brutalement ma fille contre la muraille, lui porta des coups, la maltraita à ce point qu'il lui disloqua deux doigts. Les deux étrangères effrayées s'enfuirent en criant, au meurtre ! Sitôt que ma fille put échapper, elle vint à la maison dans le triste état

où ce monstre l'avoit laissée. Je fus immédiatement chez l'avocat-général ; mais il étoit allé à Montréal et aux Trois-Rivières pour les cours : il falloit attendre.

Notre chère enfant ne vouloit plus s'en aller. — Il me tuera, mon père ! — Non, ma fille ; n'ayez crainte : il n'est pas si fou . . . .

Quelque tems après, dans les plus mauvais tems de janvier, le misérable, qui depuis huit jours se tenoit renfermé et faisoit encore le fou, — un soir tard, au moment où sa femme alloit faire sa prière pour se mettre au lit, descendit tout nud dans la chambre où elle étoit avec la servante et la mère de celle-ci, et se mit à pousser des hurlemens et des cris sauvages de menace si effrayans que ma fille, cette vieille et sa fille se sauvèrent de la maison en pleurant, toutes les trois presque deshabillées, et déchaussées, et ma chère enfant malade. Elles arrivèrent ainsi chez moi demi-mortes. Il se trouva que j'avois alors la compagnie de deux de mes amis, MM. Delamarre et Shepperd, qui furent émus de pitié — Papa, cher papa, s'écrioit l'infortunée, je ne veux plus retourner là : il veut me faire mourir ! . . . — Je demandai conseil à ces deux messieurs ; ils furent d'opinion que je ramèrassé ma fille chez elle, et s'offrirent à m'y accompagner ; on l'y laisseroit sous la garde de la servante et du neveu, que l'avocat-général avoit chargé de ce soin. Le but de Lehoullier, dirent-ils, est de pouvoir dire qu'elle s'est absentée de chez elle. Certainement que M. l'avocat-général n'en demandera pas davantage pour qu'elle obtienne un ordre l'autorisant à se séparer de ce monstre, sans que son honneur ni ses droits en souffrent.

Nous reconduisîmes chez elle ma fille avec les deux autres femmes, après leur avoir fait mettre des chausses et d'autres vêtemens. Nous trouvâmes la porte fermée. Nous frappâmes fort et longtems, en criant qui nous étions et que nous allions enfoncer. Le neveu vint ouvrir et nous dit : Il m'a empêché de venir plus tôt sous les plus ter-

ribles menaces. Il est dans la grand'chambre tout nud comme un sauvage, et il en a toute la contenance. — Allez lui dire, M. Mathon, que je suis venu lui ramener ma fille, qu'il a forcée de se sauver dehors, malade, par un tems affreux. Qu'il paroisse et entende ce que j'ai à lui dire en présence de témoins. — Mais il se tint renfermé et ne voulut rien entendre.

A la pointe du jour, j'allai informer des choses l'avocat-général, qui me répondit : — Nous en avons assez pour obtenir la séparation de corps . . . Soyez tranquille, et que madame ne sorte pas de chez elle. Toutes mes démarches vont tendre à la mettre hors du pouvoir de ce barbare.

Lehoulier partit, quelques jours après, pour aller voir sa mère à Batiscau, où il resta une semaine. A son retour, ma fille étoit chez moi sous la protection de la loi, à sa place il trouva un ordre du juge-en-chef, où il étoit fort chargé. Il prit M. Panet pour son avocat ; mais avant l'introduction de l'action, les avocats des deux parties conseillèrent à celles-ci et à leurs parens de leur laisser arranger cette affaire, de manière à ce que l'épouse fût séparée de corps, avec une pension, et confiée à son père, qui seroit chargé de sa protection ; de quoi il seroit passé acte devant notaire, sous un fort dédit payable par le contrevenant. Quelques semaines après, cet acte fut fait et signé par les parties. Lehoulier paye la rente en deux termes par an.

---

## CHAPITRE DIXIÈME.

*Quelques réflexions de l'auteur touchant la situation de sa fille. Les raisons pour lesquelles il se décide à faire un voyage en Europe. Il se rend au Portugal, et passe de là en-Angleterre. Son retour au Canada.*

Ainsi se termina à l'auviable une affaire qui, si elle eût été portée en cour, auroit excité une risée mortifiante pour les intéressés et surtout pour une femme délicate et vertueuse. Avant son triste mariage, elle faisoit notre bonheur et étoit le pilier de la maison ; elle reprit sa *maîtrise*. Aujourd'hui encore elle gouverne le ménage de ses frères, qui l'aiment et l'estiment au-delà de toute expression. Elle a toujours été l'objet de nos plus tendres sollicitudes ; il n'y aura que la mort qui désmira nos existences, ou l'ordre de Dieu permettant un changement à son sort, que nous désirons avec elle de tout notre cœur.

Cette séparation fit déclarer deux partis. Celui qui étoit pour Lehoulier, le connoissant mal, disoit : Il paroît bon et doux, et grand ami du clergé ; il est toujours à l'église. Est-ce que la conduite de sa femme . . . ? Le parti de celle-ci étoit le plus nombreux, étant composé tant de ceux qui connoissoient les vices de son mari que de ceux qui la trouvoient belle, bonne et sage . . .

Lehoulier reprit librement ses habitudes, lè jeune P . . . et autres mignons en sont la preuve. Pour ma fille, elle revint chez ses père et mère par la porte de probité. Par là, disoit-elle, je montrai que je sors vertueuse et sans autre tache que d'avoir eu pour mari l'homme qui ne l'est qu'aux yeux de la monde et des lois trop rigides en pareil cas. Il faudra que je porte son nom jusqu'au tombeau, puisque je ne pourrai obtenir un acte juste de divorce.

En effet, ceux qui ont l'autorité en cette matière refusent d'admettre le divorce dans ce pais, rempli de fanatisme et

de préjugés, et laissent périr les innocens faute de leur accorder ce prudent et sage secours. Que d'âmes, au contraire, ils mettroient par là en paradis, qui vont remplir l'enfer!

Dans ce tems-là, je reçus une lettre d'un de mes cousins de France nommé Bousquet : on m'avoit eru mort depuis 28 ans, qu'en n'avoit point eu de mes nouvelles. L'intérêt de cette lettre et le sort de ma famille, surtout de ma chère fille, que son mariage ne cessoit pas de désespérer, me décidèrent tout d'un coup à passer au pais natal, où des raisons importantes m'appeloient, suivant ce que m'écrivoit mon cousin. J'en parlai avec ma femme et mes enfans, et ils y consentirent dans l'espérance que nous pourrions nous retirer ensuite parmi des parens et des amis ne connoissant rien de nos malheurs. Je présentai en conséquence une requête au conseil, que présidoit l'honorable Dunn, et une passe et permission me fut accordée avec faculté de rentrer dans la province quand je voudrois, comme m'étant conformé aux lois.

Il ne fut plus question que d'arranger mes affaires et de laisser une procuration à mon épouse. Mon fils aîné resteroit avec sa mère, ayant déjà fini ses humanités au séminaire et son apprentissage en médecine. Je me déterminai à emmener avec moi le cadet, afin, si je réussissois à rentrer heureusement dans tous mes droits, de le faire reconnoître par mes parens et de le placer à l'université de Montpellier pour accomplir ses études en médecine. Toutes ces choses étant arrangées, je pris pour mon fils et pour moi un passage dans un vaisseau qui s'en alloit à Oporto au Portugal, appelé le *Jane*, capitaine Crosby. Nous partimes le 26 juillet 1807 et arrivâmes heureusement à Oporto le 28 septembre, sans que j'eusse eu occasion de faire aucune observation digne de mention ici, étant infirme et ayant été fort souvent malade. Quant à mon fils, il se porta bien pendant toute la traversée. Le seul incident notable fut

qu'en arrivant dans le havre, nous fûmes sur le point d'être pris par un corsaire françois.

Les premiers qui vinrent à bord, dans des chaloupes *pêcheuses*, me rappelèrent tout de suite les gens de Sorel, au Canada, ayant le même costume qu'eux, les pieds nus et l'air effronté. Leur langage étoit un mélange d'espagnol, de moresque et d'italien. Ils avoient chacun une bouteille de vin dans leur *mandel*...., et nous offrirent un coup, comme les sauvages du Canada, à titre d'amitié, disant, *uno copo delbine santat amico* ; puis nous présentèrent des raisins et des viguas, en nous demandant du biscuit et de la viande. Nous acceptâmes ces rafraichissemens avec plaisir, en faisant notre chemin jusqu'à la barre. De ce point, nous aperçûmes la basse-ville et sur une montagne une sorte de porte de pierre qui sert à indiquer aux navires l'entrée du chenal de la barre. Nous fûmes piloté dans ce chenal et conduit à la quarantaine par d'autres gens qui s'étoient jetés à bord et s'étoient emparés du navire avec de grands cris confus, en langue portugaise. A la quarantaine, ils nous quittèrent, excepté le maître-pilote, laid et paroissant vieux comme Mathusalem, qui n'eut la permission de s'en aller qu'après la venue des visiteurs, deux jours après. Dans l'intervalle, plusieurs commis douaniers vinrent nous faire force questions, entre autres, quel étoit le chargement du navire et à qui il étoit adressé ? Ils écrivoient les réponses. Après quoi, ils nous disoient : N'auriez-vous pas de la poudre et quelques articles de contrebande ? Donnez-nous quelque chose et nous vous les sauverons par paquets de 5 livres dans nos poches, et à votre départ nous vous les rendrons.... Si vous nous faisiez présent de biscuit et de viande, vous n'en auriez pas regret !.... On doit penser que des diables semblables ne doivent pas être méprisés.

MM. Page et Noble, à qui le navire étoit adressé, ayant été informés de son arrivée, leur commis vint le long du

bord nous parler, et pendant que quelqu'un amusoit le pilote, nous lui jetâmes les lettres. Comme j'étois recommandé à ses patrons, mes lettres ne furent pas des dernières à s'échapper. il promit de nous envoyer des vivres et des fruits ; mais rien ne viut, parce qu'il étoit interdit, pour la sûreté publique, de communiquer avec les arrivans avant la visite de l'officier du port. Il fallut nous consoler par l'espérance que ce puissant personnage viendrait bientôt avec sa suite, nous autoriser à nous rendre au port devant la ville. Enfin, le surlendemain, vers les 11 heures du matin, le pilote nous dit : — Voilà le bateau du grand visiteur qui va de vaisseau en vaisseau ! . . . Nous voyions ceux qui avoient permission d'avancer, appareiller sur-le-champ ; ceux condamnés à quarantaine ne bougeoient pas. Enfin le bateau portant banderolle aux armes royales de Portugal arriva à nous. Je vis deux magistrats, deux secrétaires, deux aides, monter sur notre navire et le visiter, pendant que le grand visiteur restoit assis dans son embarcation, sous un dais, ayant devant lui une table, couverte d'un tapis vert, sur laquelle étoit un Evangile, du papier, des plumes et de l'encre. Le capitaine reçut l'ordre de descendre dans ce bateau. — Comment vous nommez-vous ? — James Crosby. — D'où venez-vous ? — De Québec. — De quelles marchandises êtes-vous chargé ? montrez vos papiers. — Les voilà, voilà l'état de charge. — Combien avez-vous d'hommes à bord ? y en a-t-il de malades ? — J'ai 13 hommes et 2 passagers. — Faites monter tous vos hommes d'équipage dans les haubans. — Montez tous dans les haubans, mes enfans. — Que vos passagers se présentent avec leurs passeports. — Dr. Laterrière, venez avec M. votre fils, parler à ces messieurs, et apportez votre passeport.

Lorsque je fus descendu dans son bateau, le grand visiteur me dit : — Donnez-nous votre passeport, monsieur. — Voici, messieurs. Ils en prirent lecture et l'enregistrèrent comme ils avoient enregistré les réponses du capitaine. —

Vous venez de Québec. Quelles sont vos affaires en ce pays ? — Je me rends en France pour des affaires de famille. MM. Page et Noble, à qui je suis adressé, vous informeront des choses et répondront de ma conduite. — Mes réponses ayant été écrites, ils demandèrent au capitaine s'il avoit communiqué en mer avec quelque bâtiment et d'où venoit-il ? — Le capitaine Crosby répondit : Oui, avec une goëlette de Boston, partie depuis 76 jours de Londres, et qui étoit sans provisions. Je l'assistai de pain, de viande et de farine. — Allez-vous-en, et que le second capitaine descende.

Ils firent à celui-ci les mêmes questions ; mais ses réponses ne s'accordèrent pas tout-à-fait avec celles du capitaine. Alors, nous eûmes la mortification de voir partir notre personnage avec sa suite sans rien nous dire. Le pilote, qui connoissoit l'usage, dit au capitaine : — Vous êtes en quarantaine ! . . . Que le lecteur juge de notre chagrin à cette nouvelle, car il ne nous étoit permis de communiquer avec personne du dehors, ni d'avoir des provisions fraîches.

MM. Page et Noble envoyèrent, dans l'après-midi, un commis, qui, d'une grande distance, nous cria que la goëlette étoit cause de notre mise en quarantaine, et qu'ils espéroient faire réduire ce retard à onze jours ; que le visiteur repasseroit alors et que nous aurions la permission de monter au port ; que pour moi, je devois être tranquille ; que M. Page avoit fait ce qu'il falloit faire auprès de M. le consul anglois et de M. le juge de police et de sûreté publique. Nous ne reçûmes de rafraichissemens que le dernier jour. Pour nous distraire, nous n'avions que la vue des bateaux, montant et descendant, pleins d'hommes et de femmes, qui alloient prendre des bains à la mer. Au jour dit par le commis de MM. Page et Noble, le pilote vit revenir le grand bateau *flammé* aux armes de Portugal. Le solennel grand visiteur fit monter deux de ses hommes à bord et descendre le capitaine devant lui. Nouvelle ques-

tion. — Avez-vous quelqu'un de malade ? — Non. — Vous pouvez monter au port.

Lorsque nous fûmes dans le port, à l'ancre, des commis de douane, aux yeux d'Argus, s'en emparèrent pour ainsi dire. Une personne, envoyée par MM. Page et Noble, arriva avec un ordre de débarquer, du juge de police. Elle tenoit un café, et m'offrit sa maison ; j'allai loger chez elle. C'étoit le lieu où logeoient tous les capitaines anglois. A 1 heure, notre capitaine vint me prendre pour aller faire une visite aux marchands à qui il étoit adressé et moi recommandé, qui nous reçurent bien. M. Noble nous raconta la peine que lui et le consul avoient eue à faire abrégér notre quarantaine. Il nous invita à dîner, pour le lendemain, à sa *quinte* de campagne.

Nous trouvâmes chez lui grande compagnie. Madame Noble, jeune, parlant bon françois, nous accueillit fort honnêtement. Ce lieu de plaisance s'appelle *quinte* à Oporto, et t. homme aisé en possède une. Les *quintes* de M. Page et du consul anglois M. Howard, voisines l'une de l'autre, étoient extrêmement bien situées ; les terrains étoient remplis de vignes, d'orangers, de citronniers et de toutes sortes d'autres arbres fruitiers. Avant le dîner, la compagnie parcourut tous les carrés, allées et coins, tant de la *quinte* de M. Page que de celle de M. le consul, avec qui j'eus l'honneur de dîner ce jour-là. M. Noble m'ayant, en marchant, tiré à l'écart, me tint ce discours : — J'ai montré les lettres à M. le consul, et l'ai pleinement instruit de ce qui vous amène à Oporto. Il m'a répondu qu'il fera tout ce qu'il pourra pour vous être utile ; que d'après les dernières nouvelles de la paix de Tilsitt, qu'il a eues de Londres, des commissaires sont attendus à Paris pour signer les préliminaires d'une paix générale ; que d'un moment à l'autre on attend la confirmation de ces nouvelles, par terre, de Paris ; que vous pouvez vous préparer, si vous voulez, à partir pour France ; qu'étant ami avec le **consul françois**,

à leur première rencontre, il conférerait avec lui de ce qu'il faudra faire à votre occasion ; que, lorsqu'il m'en aurait fait avertir, vous eussiez à aller avec moi en visite chez ce M. le chargé d'affaires de la nation française, mais pas avant, de vous-même.

L'occasion de faire cette visite s'offrit trois jours après. Le fils de M. le consul français étoit dans la société intime des demoiselles de M. Howard ; pendant une promenade, celui-ci lui demanda s'il m'avoit vu : il répondit que non. Alors M. Howard lui apprit ma longue résidence au Canada, le but de mon voyage et que j'avois un fils avec moi ; il lui dit qu'il seroit charmé d'avoir un mot d'entretien là-dessus avec monsieur son père, et qu'au théâtre, ou à la factorerie, ou peut-être chez lui il auroit ce plaisir. M. Guinebau, fils, lui répondit qu'il en informeroit son père. Le lendemain, ce consul fit dire par son fils à M. Howard qu'il se sentoit toujours disposé à l'obliger, et surtout au sujet de la personne qui lui étoit recommandée, et dont le voyage lui paroissoit juste. Le lendemain, M. Noble eut ordre de M. le consul anglais de me présenter au consul français. Ce respectable vieillard me reçut très-poliment. — Êtes-vous né Français ? me dit-il. Je répondis que oui. — Dans quelles province et ville ou diocèse ? — Dans la province du Languedoc, bourg de Carmenel, diocèse d'Alby. — Depuis quand êtes-vous absent de France ? — Depuis 42 ans. — Où avez-vous résidé depuis ? et où êtes-vous établi ? — Au Canada ; je réside à Québec avec mon épouse et mes enfans, dont vous voyez le plus jeune. — Quelles affaires avez-vous en France ? — Voici les lettres de mes cousins qui m'y appellent pour empêcher la prescription d'un héritage que les droits de nature m'y doivent procurer. — Voulez-vous y aller d'ici — Oui, si je puis le faire prudemment. — Nous attendons à chaque instant la nouvelle d'une négociation signée entre les deux nations, et je conférerai de ce voyage avec M. le consul anglais.

L'ayant salué, nous nous en retournâmes pleins de l'espérance de recevoir la nouvelle agréable dont ces consuls m'avoient parlé ; et je me préparai pour continuer mon voyage par terre jusqu'à Bayonne ; je retins même, sur cette probabilité, une litière. Hélas ! comme je l'ai dit déjà, l'homme propose et Dieu dispose : après m'être six jours durant bercé de cette espérance, je m'étois rendu à la factorerie angloise. M. Noble, que j'y rencontrai, me dit en me voyant : Mauvaises nouvelles, docteur ! votre voyage en France est fait. C'est en Angleterre qu'il faut que nous allions tous d'ici au 20 octobre, avec toutes les propriétés britanniques si nous pouvons les sauver. M. le consul dit que les négociations sont rompues ; il ne peut plus que vous offrir un passeport pour telle partie de l'Angleterre où il vous plaira d'aller ; il ajoute même qu'étant au nombre des sujets anglois, votre nom et celui de votre fils seront sur la liste générale de retour en Angleterre, et qu'il seroit imprudent de votre part d'attendre ici les événements, puisque, comme dit Bonaparte, tout sujet anglois, quelle que soit sa nationalité, qui sera trouvé au Portugal, sera arrêté. Il m'a dit de vous conduire chez un vieillard respectable, autrefois avocat au parlement de Toulouse, et depuis 40 ans citoyen d'Oporto, pour qu'il vous conseille sur ce que vous devez faire dans le présent cas critique. Voulez-vous y aller tout de suite ? — Oui. Nous le trouvâmes chez lui, et très-bien disposé à nous écouter. M. Noble lui ayant dit combien je leur étois recommandé et l'objet de mon voyage, et combien lui et le consul anglois, lui seroient obligés de ses bons avis, il me demanda de lui laisser mes papiers. — Venez me voir demain matin. — C'est ce que je fis. — J'ai tout examiné, me dit-il, et voici ce qu'il faut faire : 1<sup>o</sup> Faire viser une copie exacte de vos preuves d'identité par les deux consuls et prier le consul françois de l'enregistrer ; 2<sup>o</sup> Passer chez un tel, notaire, une procuration (dont voici les chefs), à laquelle seront

annexées les dites pièces, en faveur de mon frère à Toulouse, cette procuration l'autorisant à vous représenter aux fins d'arrêter prescriptions et procédures, et de vous faire entrer dans vos droits vous et vos enfans, suivant la loi ; 3<sup>o</sup> Il la faudra faire viser et enregistrer par le consul françois. Il est mon bon ami, et je le prierai qu'il le fasse. Ne pensez pas à aller en France en ce moment : quand même vous ne seriez pas arrêté longtems par la police de l'empire, les parens qui ne vous verroient pas avec plaisir, pourroient inventer des faussetés contre vous et vous perdre à jamais . . . Ne soyez pas inquiet, j'ordonnerai à mon frère de faire tout ce qui sera nécessaire pour vous, et, comme vous le conseillent le consul anglois et vos amis, passez avec la flotte en Angleterre : ici vous ne seriez pas en sûreté.

En six jours tout fut réglé et signé. J'arrêtai mon passage dans un brick, appartenant à M. Page, commandé par le capitaine Cummins, et allant à Dartmouth. Dès lors il ne me resta plus rien à faire, qu'à écrire à mes cousins, à visiter la ville et les personnes qui m'y avoient bien accueilli, à aller remercier M. Howard et à prendre mon passeport pour l'Angleterre.

J'ai été invité à dîner plusieurs fois par le respectable M. Debar et chez un de ses amis. J'ai vu et fréquenté dans cette ville des évêques et des prêtres françois émigrés, qui m'ont fait voir ce qu'il y a de plus curieux à Oporto. Dans une visite que je fis avec l'évêque d'Aire à l'université de Quembre, à 6 lieues de là, nous restâmes trois jours. C'est la plus belle campagne que j'aie vue dans cette localité. Le collège est bâti en pierres de taille, et à trois étages ; il y a une belle chapelle et de superbes jardins. On y enseigne toutes les plus hautes sciences. C'est de là que sortent les médecins portugais. L'amphithéâtre de médecine y est grand et commode ; celui de dissection aussi. On y a beaucoup de difficulté à se procurer des sujets, le col-

lège étant loin des deux villes et le pais chaud. La botanique y est enseignée par un homme fort savant. Les fondateurs de cette institution furent des médecins arabes.

En revenant à Oporto, je remarquai que l'agriculture étoit extrêmement négligée par où nous passions ; les habitans se fient sur leurs arbres fruitiers et leurs vignes. Ils ne font en réalité que gratter la terre, qui produit misérablement ; aussi paroissent-ils tous pauvres. La plupart portent en tems de pluie des cabans de jonc si bien entrelacé que la pluie ne les pénètre point. J'y rencontrai des charrettes *en ruelles*, dont l'essieu fixé au roues, roule sous le brancard, avec un tel bruit que le diable en soulève. Les mules sont sellées et attelées à l'antique, ainsi que les ânes. Très-peu de chevaux, quelques bidets maigres et petits. C'est en faisant ces observations que je regagnai la ville.

Oporto est divisé en haute et basse-villes. Les maisons y sont belles, hautes de sept à huit étages, et en pierres de taille blanches ; les rues sont bien alignées. Cette ville possède le plus bel opéra que j'aie jamais vu, plusieurs magnifiques hôpitaux ; les églises sont riches et tenues proprement, antiques mais belles. Le palais de l'évêque est un édifice remarquable. Mais ce qui surpasse tout est la factorerie angloise. Le port s'étend devant toute la ville. Une grande curiosité est une communauté, appelée la *Serre*, qui est sur une montagne, et dont la maison, l'église, les jardins et les champs sont sans pareils. M. Pruril, prêtre françois émigré qui y résidoit, me fit tout voir. M. Oudiner, chef du génie, me fit visiter tous les travaux de son ressort. Les habitans, de toutes les classes, sont fort avenans et polis. Les produits des arts et des métiers se vendent à très-bas prix : les bottes 10s., les souliers 2s. à 2s. 6d. la paire, les chapeaux 5s., le vin 2 *pence* la bouteille ; aux auberges on a chambre, etc., pour 5s. par jour, et on y est très-bien.

Le commerce du Canada avec cette ville et aussi avec Lisbonne, qu'il faudroit y faire en juillet, devroit consister en biscuit, farine, pois, bled, bled-d'Inde, bœuf salé, morue, vergues, mâtures, avirons, barres d'anspec, merrain, planches et macriers, qui pourroient se transporter cloués en forme de boîtes longues remplies de bled-d'Inde, et pourroient être soit de mérisier ou autre bois franc, soit de bois mou. Toutes ces marchandises trouveront toujours là des prix avantageux. On peut tirer de ces villes de l'or, des vins, des eaux-de-vie, des soieries, des articles de cordonnerie et des harnois, etc., à bas prix, des fruits de diverses espèces, et des huiles d'olive.

Les circonstances gouvernementales étoient si pressantes, que notre flotte, composée de 50 voiles, fut prête à partir le 20 octobre ; nous prîmes la mer sous l'escorte de deux bâtimens de guerre : 19 jours nous suffirent pour nous rendre en Angleterre, à Dartmouth. J'arrivai dans cette ville en assez bonne santé, et j'y passai huit jours pour me reposer et faire blanchir notre linge. Pendant ce tems j'écrivis mon arrivée en Angleterre à mon bon ami Bulmer, de Londres, le priant de me procurer un appartement dont je pourrois prendre possession en descendant de coche ; il m'en procura un dans une de ses maisons, dans le Strand, No. 284, à 30 ou 40 verges de chez lui. Sitôt que j'eus sa réponse, je payai mon hôte, pris un bateau pour monter la rivière jusqu'à Paunton, où passoit le coche venant de Falmouth.

Cependant, avant de passer outre, il me paroît raisonnable de dire que Dartmouth est une jolie petite ville, de difficile entrée, fortifiée et gardée par des montagnes. Son sol est pauvre et rocheux, mais si bien cultivé que la nature y est forcée de récompenser le cultivateur. En remontant la rivière, je vis avec plaisir la même perfection de culture, et de belles maisons, des bourgs, et, par la campagne, une immense quantité d'animaux de toutes

sortes, surtout de moutons, tous blancs et sans queue. Je ne crois qu'il existe un autre pays où la viande soit plus grasse et mieux préparée par les bouchers. Mais elle y est chère ; les pauvres gens n'y peuvent acheter que du bœuf, du mouton et du porc ; les volailles, les lièvres, etc., étant trop chers, la première caste s'en procure à sa fantaisie, la deuxième rarement, et la troisième jamais.

Nous arrivâmes à Taunton deux heures avant le coche, ce qui nous permit de dîner et de voir ce grand bourg. Le cor du coche sonnait, il fallut nous remettre en route ; en deux jours et demi nous parvînmes à la capitale des trois royaumes unis. Partout je vis la même culture, une terre sablonneuse, graveleuse, sèche, et beaucoup de bruyères, d'arbres et d'arbustes d'espèces rabougries, presque partout les mêmes plantes qu'au Canada, le genêt, le lierre et le houx-frelon exceptés.

Toutes les villes où nous passâmes me parurent commerçantes, industrielles, mais empreintes d'une profonde mélancolie par les inquiétudes politiques du tems. Les maisons y sont belles, bâties en briques et couvertes en ardoises et tuiles. Les églises méritent bien l'attention, surtout les plus anciennes. Les habitans de ces villes ont beau être anglicans, méthodistes, presbytériens, etc., etc., ces monumens majestueux témoignent de leur inconstance, car ils ont été élevés par les catholiques romains ; plusieurs de ces temples renferment encore les autels qui servoient autrefois au saint sacrifice ; à Exeter, on voit, par exemple, les statues des saints et saintes honorés au tems passé....

Ce fut un dimanche, vers les 7 heures du soir, que nous entrâmes dans Londres. Ayant gagné le postillon à me mener dans le Strand, chez mon ami Bulmer, au No. 273, la première personne qui m'y accueillit fut ce même ami, qui m'attendoit. Presque aussitôt, son aimable demoiselle fit servir, et nous mangeâmes moi et mon fils de bon

appétit, car nous n'avions pas encore diné. Après des complimens réciproques et de longs discours sur le peu de succès que j'avois à Oporto, il me dit m'avoir trouvé une chambre près de chez lui, où je serois bien, qu'il feroit de son mieux, avec M. Butterfield, son successeur en médecine, pour me rendre Londres si agréable que de me faire oublier au moins en partie les misères de mon voyage et l'ennui d'être éloigné de ma famille, — dont lui et sa demoiselle s'étoient particulièrement informés. Le temps d'aller se coucher étoit arrivé, nous leur souhaitâmes le bonsoir : il nous fit accompagner par son commis Joseph à notre appartement, qui se trouvoit dans une de ses maisons, à 40 verges de chez lui. Au premier étage logeoit son frère avec sa famille ; au second, une vieille fille avec sa mère âgée de 88 ans : c'est elle de qui nous tenons nos chambres et qui va être notre *factotum*. Nous nous couchâmes très-fatigués de notre voyage de Dartmouth, que nous avions fait sans nous coucher ni dormir.

Le lendemain, lorsque nous fûmes levés, la femme entra nous demander comment nous avions passé la nuit, et ce que nous voulions avoir pour notre déjeuner. — Quel est l'usage ici ? lui dis-je. Faites-vous l'ordinaire pour les personnes qui louent vos chambres ? — Elle répondit que non, et ajouta de quelle façon voulez-vous vivre ? — Hé, par la bouche, comme les autres. — Après avoir ri, elle s'étendit sur les coutumes, et sur les commodités que Londres offroit aux étrangers de passage : il y avoit près de là des cafés et des *sitting-houses*, qu'on appelle traiteurs à Paris ; il y en avoit un à côté, qui avoit le nom d'honnête, où alloient tous les jours quantité de messieurs. — Pour le déjeuner et le souper ou *tea*, me dit-elle, c'est la coutume de les prendre chez soi ; elle nous achèteroit ce qu'il nous faudroit pour ces repas et le charbon pour le feu, nous fourniroit les ustensiles de cuisine nécessaires, et feroit nos chambres. Je lui donnai de l'argent pour faire les premiers achats, et

le déjeuner de ce matin-là fut notre coup d'essai de ménage.

J'étois invité à dîner chez notre ami, avec mon fils. J'employai la matinée à visiter l'*eating-house*, que je vais appeler traiteur, pour connoître ce que l'on pouvoit y avoir, les prix, les gens qui la fréquentoient; et les heures auxquelles on pouvoit y être servi. Le maître se fit un plaisir de m'expliquer toute chose, et me donna une carte des prix de chaque espèce d'aliment, par plat et demi-plat; de sorte qu'avant de demander une chose, je pouvois voir d'un coup-d'œil ce qu'elle coûteroit. A l'aide de cette carte, je pus calculer ma dépense et celle de mon fils: semaine commune, elle s'éleva à 52s. 6d. sterling.

Au bout de trois à quatre jours, je fus voir MM. Page, Noble & Cie., chez qui étoient mes fonds. De retour au logis, pour profiter du départ prochain du paquebot de décembre, pour écrire à ma famille; j'avois déjà écrit de Dartmouth. Je n'avois aucune nouvelle de mon affaire de succession en France; aucune communication n'étoit permise ou possible d'Angleterre en France; que par la voie de quelque ambassadeur, et d'ordinaire ces fonctionnaires ne se méloient d'aucune autre affaire que de celles de leur nation. Point d'espérance de négociations, tant la haine et l'orgueil des peuples étoient montés haut! . . . Bien m'en avoit valu à Oporto d'avoir pu envoyer une procuration en règle pour empêcher la prescription, et d'avoir pu ensuite m'en venir en Angleterre! . . .

N'ayant pas accoutumé de marcher beaucoup au Canada, où je ne sortois guère qu'en voiture, et me trouvant, après le repos du voyage, transporté tout-à-coup dans une ville où les distances sont si bien mesurées que la marche à pied d'une rue à une autre ne paroît rien d'abord, quoiqu'elle soit souvent fort longue, la visite que je fis de mes connoissances et des lieux curieux à voir, m'occasionna un si grande inflammation abdominale avec constipation, qu'un

soit ma rupture sortit, dure comme fer, et, contre l'ordinaire, en me couchant je ne pus la remettre. Connoissant le danger, éloigné de ce que j'avois de plus cher au monde, mon épouse et mes enfans, je fis demander M. Bulmer et M. Butterfield. Ceux-ci envoyèrent chercher chacun les médecins en qui ils avoient confiance et les plus proches. Quatre se présentèrent qui, en me voyant si mal, ne savoient trop comment s'y prendre pour me soulager. Je leur dis que j'étois médecin, que je pensois qu'une inflammation intestinale, avec une constipation de 4 à 5 jours, avoit causé la sortie de la rupture et l'endurcissement. Sans beaucoup faire attention à ce que je disois, ils essayèrent en tâtant de la réduire, ce qui me faisoit endurer des douleurs mortelles. Ce moyen ne faisoit que me précipiter vers un danger irrémédiable, je leur dis : Messieurs, la réduction dans le présent moment me paroît absolument impossible sans meurtrir les parties et l'épiploon, et partant amener . . . . ., la gangrène et la mort, inévitablement. Je désire absolument d'être saigné de la quantité de sang qui pourra m'être tirée sans que j'aie de syncope, de recevoir un ou plusieurs lavemens *écoprotiques* avec une médecine composée de tels remèdes qu'il vous plaira. Ils y consentirent après s'être retirés dans la chambre voisine et y avoir décidé que, sitôt que je me trouverois mal, ils réduiroient forcément la rupture. Moi qui n'entendois dire qu'une forte saignée, dès que je vis environ deux livres de sang, désirant que l'on me bandât le bras, je mis l'index sur l'ouverture de la veine et les priai d'appliquer le bandage. Ils le firent, tout étonnés de ce que je ne fusse pas tombé en syncope, et adoptèrent ma proposition de lavemens et d'une médecine, ainsi que les fomentations chaudes, suivant mon désir ; mais jusqu'au lendemain seulement et il étoit minuit. Ces secours me furent administrés immédiatement par M. Butterfield, et mon fils, à toute minute, me fit des fomentations. Vers 5 heures, ayant évacué de deux

lavemens, je pus réduire avec aisance la rupture, et appliquer très-serré mon bandage, avec quelle joie, on le peut imaginer. J'en fis informer mes confrères, qui ne me vinrent voir qu'à 9 heures. Ils avoient cru me trouver à la dernière agonie, quelle fut leur surprise ! Ils m'avouèrent franchement que j'avois mieux connu ma maladie qu'eux. Il est certain que si je les eusse laissés faire, ils auroient hâté ma mort, parce qu'il n'étoit pas d'usage à Londres de saigner. Dès ce moment j'allai de mieux en mieux ; cependant ils continuèrent de me visiter et de me conseiller de leur mieux, surtout le Dr. Paternoster, chirurgien de la garde de la reine, qui est devenu mon bon ami. Si une toux catarrheuse ne m'avoit point fatigué jusqu'à me faire sortir mon interépiplocèle à chaque accès, j'eusse été bientôt rétabli parfaitement. Je gardai ma chambre 27 jours. Hélas ! où étoient mon épouse et mes enfans pendant ce tems-là ? A douze cents lieues. J'avois mes douceurs et mes besoins au bout d'une fourche ; mes bouillons étoient faits à l'angloise : cette pauvre fille alloit m'acheter tout ce que je désirois et l'apportoit de son mieux ; mais ses bouillons ne pouvoient faire de bien à un malade qui étoit accoutumé à ceux faits par sa chère épouse avec art et qu'elle lui présentoit à tout moment. Aussi puis-je dire qu'un grave amaigrissement, joint à de grandes peines morales, m'a conduit alors bien près du tombeau.

Si les réflexions que je faisais n'eussent pas eu pour base l'espérance de revoir avant de mourir ces personnes si chères à mon cœur, j'aurois perdu courage ; mais ma situation en Angleterre, la pensée de mon fils abandonné à lui-même, n'ayant qu'une couple de vrais amis sur qui il put compter, me firent prier Dieu de tout mon cœur de me conserver encore quelques années à ma famille, qui avoit tant besoin de moi. Je m'aperçus visiblement de l'assistance du divin protecteur.

Dès que je pus sortir, je continuai de donner mon atten-

tion aux études, tant des arts que de la médecine. Je fus informé qu'il devoit y avoir une grande séance aux Arts et que ma présence en qualité de membre y était requise. Je fus fort surpris de ma réception ; je répondis à la politesse du secrétaire que j'aurois l'honneur de me trouver à la séance. En attendant, il est nécessaire que je dise ce qui m'avoit mérité cet honneur.

Quelques jours après mon arrivée, mes amis m'avoient beaucoup parlé de cette académie, et m'avoient appris que des ducs en étoient présidents et un médecin très-savant et de leurs amis secrétaire, qu'ils y alloient quand il y avoit quelque chose d'intéressant, qu'à la prochaine séance on devoit s'occuper principalement du *life-preserver* de Daniel, et que je devois y aller avec eux, et qu'ils me présenteroient à leur ami le secrétaire. J'allai donc pour la première fois à cette occasion, à cette grande et respectable académie de la Grande-Bretagne connue sous le nom de l'*Adelphi*, où je vis environ 400 membres, et une grande salle avec Polympe entier en décorations. Le duc de Norfolk occupoit la chaire ce soir-là. Le registre ouvert, les *références* lues, on passa aux lettres. Une de ces lettres, du Dr. Silby du Canada, touchant l'encouragement de la culture du chanvre, frappa l'assemblée, et fit demander ce qu'étoit ce M. Silby et quelle foi on pouvoit ajouter à sa lettre. Le secrétaire à qui j'avois été présenté comme médecin canadien, se leva et dit au président qu'il devoit y avoir dans la salle un docteur du Canada, qui connoissoit peut-être l'auteur de la lettre. — Qu'on le prie de s'approcher, dit le président. Dans l'instant un sous-secrétaire vint au banc où j'étois assis me répéter l'ordre du président, je le suivis. Le président me demanda si j'avois entendu la lecture de la dernière lettre, lue par lui, et si je connoissois le docteur Silby. Je répondis : Je connois le Dr. Silby de renommée pour une personne respectable. — La lettre fut relue et je fus prié de dire ce que j'en pensois. L'ayant trouvée très-

bien écrite et vraie relativement aux ressources qu'il trouvoit dans le haut gouvernement pour une culture avantageuse du chanvre, je m'étendis de mon mieux sur ce sujet pour épauler l'auteur, ce qui plut au président à ce point que de me prier de donner mon avis sur le succès que cette culture pourroit avoir dans tout le Canada, et de faire connoître la topographie de ce pays, ses produits et leurs espèces. Je répondis que, n'étant pas préparé, je ne pourrois qu'ennuyer l'assemblée, que c'étoit me faire beaucoup d'honneur, et que si l'on vouloit m'accorder huit jours, je ferois mes efforts pour exposer ce que je croirois de plus vrai. Le noble corps applaudit, et on me dit que je pouvois faire cet écrit en françois, si je le jugeois à propos, presque tous les académiciens parlant cette langue. Je me rassis, et on passa aux mérites de la jaquette imperméable de cuir de Daniel pour servir dans les naufrages.

Le mercredi suivant, comme je l'avois promis, je parus à l'académie avec un mémoire que j'avois communiqué d'avance au secrétaire M. Taylor. Le président, après avoir annoncé ce travail, me pria d'avancer et d'en faire la lecture, en l'appuyant d'explications, s'il en étoit besoin. Cette lecture avec les explications, tantôt en anglois tantôt en françois, dura depuis 8 heures du soir jusqu'à 2 heures après minuit. Ils étoient tous surpris de ne pas plus et mieux connoître, sous aucun rapport, un aussi vaste et important pays. Je fus remercié et applaudi généralement. Le président, après que j'eus été me rasseoir, dit qu'une personne qui les avoit si bien renseignée méritoit qu'on lui offrit de la recevoir membre correspondant honoraire. Je fus rappelé et prié de vouloir accepter. Je répondis que je ne méritois pas une telle marque de faveur, qui ne devoit être conférée qu'au talent. L'assemblée s'ajourna à huitaine. J'avois parlé si longtems à cette séance que j'en eus un rhume inflammatoire semblable à celui dont je fus si malade à Québec ; il dura quarante jours, pendant lesquels

je n'osai guère laisser mon lit et ma chambre. J'étois d'une maigreur à faire pitié ; le spasme suffoquant et l'oppression de la toux ne me laissoient pas une minute. J'avois une chambre à coucher fort froide, et une autre ayant un feu à l'angloise, c'est-à-dire que j'y brûlois par devant et gelois par derrière. Je portois constamment la flanelle, habits et redingote, 4 paires de bas, des souliers dans lesquels j'avois mis une semelle de liége et de flanelle, enfin des guêtres de drap. Voilà comment j'ai essuyé mes maladies et passé l'hiver à Londres dans mes chambres, sur une des rues les plus belles, les plus marchandes, les plus passantes de cette ville, le Strand, près de la rue de Norfolk où demeurait mon bon ami le savant Dr. Paternoster.

Quand je fus mieux, je recommençai à suivre les séances aux théâtres d'anatomie, de médecine, de chirurgie, d'accouchement, de chimie, et les lectures du Dr. Haus, confrère, membre et président de la société de secours pour les noyés et les asphyxiés, et à aller surtout aux Arts à l'académie d'Adelphi, dont j'appris avec surprise et joie que j'avois été élu membre honoraire. Le secrétaire de la société des arts m'écrivit cette lettre : —

SOCIETY OF ARTS, AT THE ADELPHI.

*London, 24th. Xr., 1807.*

Sir, — I have the honour to address this letter to you acquainting you that on the 16th. instant, you were elected a corresponding member of the Society instituted at London for the encouragement of Arts, Manufactures and Commerce ; and in conformity to an established rule and order, I am to inform you that no member of this Society shall hereafter be a candidate for or entitled to receive any premium bounty or reward, except the honorary medals of the Society ; and that the corresponding members are requested as often as shall be convenient, to favour the Society with accounts of such useful discoveries or improvements in any of the polite arts or commercial, as may come to their knowledge.

I am, Sir, your obed. servant,

(Signed) CH. TAYLOR, *Secretary.*

Dr. LATERRIÈRE, M. D. — No. 284, Strand.

Quebec.

*Society of Arts.*

J'assistai à une séance de la société, où l'on reprit l'examen du *air life-preserver* de Daniel ; le débat se prolongea jusqu'après minuit, et j'y gagnai une rechute de ma maladie, qui me tint 37 jours dans l'état le plus triste et le plus dangereux, et pendant lesquels je n'eus comme à l'ordinaire que Pascal auprès de moi et quatre ou cinq amis qui venoient me voir.

Mars approchoit, et me sentant encore bien malade, je me disois mille fois à moi-même : Comment sortirai-je d'Angleterre ? Mon ami me dit que si j'y restois encore un mois, j'étois mort. Je le sentois comme lui, et je ne voulois pas être la proie des scélérats de marchands de chair humaine appelés *Resurrection Men*, qui m'auroient vendu pour être disséqué après que j'aurois eu reçu les prières de l'enterrement dans ma chambre d'un prêtre et que j'aurois été repris par un ministre, et conduit dans le charriot noir au cimetière dans la forme de sa paroisse, afin que ce ministre ne perdit pas son droit. Un évêque, le pape lui-même mourroit en cette isle qu'il ne seroit pas enterré autrement. Telle est sur ce point la tolérance d'un pays qui se vante d'être si libre ! . . . Dieu me préserve de ce grand malheur. Je préférerois mourir en mer : là point de distinction ; elle reçoit tous les morts dans son sein.

Quoi qu'il en soit, ayant su qu'il y avoit des bâtimens en charge pour le Canada, je forçai maladie et nature, et voulus retenir mon passage et celui de mon fils. Mais je rechutai, la fièvre, la toux et l'oppression me reprirent plus fort que jamais : et il me fallut garder la chambre et le lit 15 à 16 jours. Lorsque je me sentis mieux, je me rendois au commencement chez Page & Noble en fiacre, ne pouvant marcher, tant j'étois maigre et foible. Enfin le passage fut retenu. Un jour que je me crus plus fort, et le tems pressant beaucoup, je hasardai d'aller voir le capitaine pour marquer ma chambre à bord ; je n'avois pas fait deux milles que des coliques terribles m'empoignèrent

avec tant de furie que je revins sur mes pas au plus vite. J'eus beau demander des lieux en chemin, car je me trouvois mal, on me rioit au nez. Belle humanité de Londres !... Les spasmes et le besoin d'aller à la selle étoient si violens, qu'à environ deux arpens de mon logis, je laissai tout aller . . . dans mes culottes. Heureusement que j'en avois alors deux paires, et doublées. La plus proche de ma peau, à mon arrivée à la porte, étoit toute cremeuse. Imaginez les souffrances que j'avois endurées et ma joie de me voir sur mon pot, à mon aise, dans ma chambre, sauvé du danger de mourir dans la rue comme un chien. Mais, grand Dieu ! je fus si malade pendant plusieurs jours de m'être retenu que je croyois à tout moment que j'allois rendre l'âme : je n'avois qu'à me représenter que je ne voulois point mourir sans avoir vu ma chère épouse et mes enfans, ce courage d'espérance me ranimoit. Si je ne l'eusse point eu, certainement que les monstres de la résurrection m'auroient enlevé.

Enfin je fus mieux. Je pressai mes marchands et apothicaires d'envoyer mes effets à bord, ce qu'ils firent exactement. Tout fut bien assuré, jusqu'à mon petit bagage, que M. Butterfield fit assurer pour cent livres sterling, en cas de perte du navire ou de sa capture par l'ennemi.

Tous ces messieurs Page, Bulmer et Butterfield se sont bien conduits avec moi, ayant fait de leur mieux de toute façon. Tous les huit jours nous dînions, et prenions le *tea* en d'autres tems avec eux.

Je signalai les comptes avec mes correspondans. M. Page m'invita à dîner pour le lendemain, à 5 heures ; je m'y rendis avec mon fils, il y avoit nombreuse compagnie. J'y bus de bon vin. — J'ai envoyé une caisse de ce même vin à bord pour votre voyage, me dit M. Page ; je vous prie de l'accepter. — Il est excellent, lui dis-je, je vous remercie de votre politesse, que je n'oublierai point. — Etant resté depuis 5 heures jusqu'à 11 sans uriner, par une honnêteté

mal calculée, à ma sortie j'essayai 50 fois d'uriner depuis le *Foundling Hospital* jusqu'à ma demeure. Je souffrois beaucoup ; espérant que la chaleur du lit y apporteroit aisance, je me couchai. Mes douleurs ne firent qu'augmenter à tel point que je réveillai tout le monde pour aller me chercher M. Bulmer, M. Butterfield et le Dr. Paternoster. Je ne pus avoir que Butterfield, que je priai de me donner un lavement. J'en reçus deux, qui me soulagèrent un peu, mais je n'avois pas uriné et j'avois le bas-ventre enflé d'une manière très-inquiétante. Je résolus d'abord d'attendre jusqu'au jour pour m'envoyer acheter une sonde pour me vider la vessie moi-même. Tout le monde s'étoit recouché et dormoit profondément. Je me levai, n'en pouvant plus, pour envoyer Paschal chez Wiss, fabricant d'instrumens, à deux milles. Il y alla et revint le plus vite qu'il put, sans avoir pu se faire ouvrir la porte. Je le renvoyai, avec ordre de dire que ma vie en dépendoit, et que si on n'étoit pas levé chez Wiss, d'aller ailleurs, mais de ne pas revenir sans cet instrument. Il revint promptement avec ce sauveur dangereux ; dans l'instant je me l'enfonçai dans la vessie et en tirai jusqu'à la dernière goutte. Quel soulagement ! Je crus être en paradis !... Plus tard, je me servis encore de la sonde. Le Dr. Paternoster arriva très-peiné de me voir dans cette nécessité, et plus encore de ce que M. Bulmer n'eût point sonné la bonne clochette. Il me demanda ce que j'avois fait et ce que je pensois être la cause d'une aussi vive rétention, et si j'étois sujet à quelque symptôme graveleux. Je répondis que non, et il en vint à penser comme moi que de m'être retenu si longtemps chez Page étoit cause de ma rétention, et qu'il y avoit inflammation de la vessie. Il promit de venir le soir me sonder ; il me sonda en effet avec beaucoup de sûreté et de légèreté de main. Il espéra qu'au bout de 8 jours je serois mieux. Sur les entrefaites, me trouvant obligé d'aller rejoindre le vaisseau à Portsmouth,

je laissai Londres très-affligé, car l'incommodité, au lieu de diminuer, étoit augmentée à tel point, que si je n'avois pas eu une chaise de poste pour moi et mon fils seuls, je serois mort, parce qu'à chaque instant j'étois obligé d'uriner goutte à goutte, avec effort, ce que je n'aurois pas pu faire dans le *stage* à cause du monde qu'il y a dedans. Il m'en coûta plus cher, je payai 6 guinées, tandis qu'il ne m'en auroit coûté que deux et demie en coche. Malgré mon mal, je quittai avec regret mon bon ami Butterfield, qui étoit venu m'accompagner six milles hors de Londres ; il mérite assurément ainsi que Bulmer ma gratitude, et celle de ma famille. Ceux des miens qui liront ces mémoires ne devront pas manquer, si l'occasion s'en présente, de leur rendre ce qu'ils ont fait pour moi, particulièrement au Dr. Paternoster, Norfolk street, No. 30, Strand.

J'arrivai à 5 heures, le même soir, à Portsmouth, épuisé de fatigue et si malade que je croyois mourir. MM. Page & Noble m'avoient favorisé d'une lettre adressée à leurs correspondans M. Coshier & Cie. : il se rencontra que le postillon les connoissoit et, comme ils demeuroient sur son chemin, il arrêta à leur porte. Je sortis vite et remis la missive à l'associé, lui disant que j'étois dangereusement malade et le priant de me procurer tout de suite une chambre dans quelque famille particulière. Il revint au bout d'un quart d'heure, il en avoit trouvé une pour 38s. par semaine, nourriture et domestique à part. Ayant trouvé ce prix trop déraisonnable, quoique bien malade, je le priai de venir avec moi à . . . . . , que vraisemblablement à l'auberge du Rebuque, où étoit notre rendez-vous avec le capitaine, nous pourrions moi et mon fils nous loger ce soir-là. Dans l'instant et par le plus court chemin, nous passâmes la traverse du havre, environ un mille et demi. A 150 verges du bord, étoit cette auberge : ayant demandé à l'aubergiste si le capitaine Scott étoit arrivé, il répondit que non. — Je suis fort malade comme vous voyez, lui

dis-je ; pourriez-vous m'accommoder d'une chambre où il y auroit du feu ? — Non. — Connoissez-vous quelqu'un qui puisse m'en fournir une tout de suite ? — Non. — Démonté et mourant, Dieu m'inspira le souvenir d'un prêtre chez qui M. Lanaudière avoit été, et parfaitement bien, au dire du capitaine. Regardant l'aubergiste les larmes aux yeux : — Connoitriez-vous ici un prêtre ? — A dix portes d'ici. — Quel est son nom ? — Son nom est le révérend Lymphris, prêtre romain. — Allons, dis-je à l'associé de M. Cashier, sans le connoître, en deux mots je le convaincrai que je mérite d'être secouru. — Nous frappâmes à sa porte, son domestique parut. — M. le curé est-il chez lui ? peut-on lui parler ? — Oui. — Le domestique nous fit entrer. — Bonsoir, monsieur, dis-je au révérend M. Lymphris, je suis M. Laterrière, du Canada, et bien malade, comme vous voyez. Votre générosité envers une personne de ma connoissance et mon état m'ont fait prendre la liberté de m'adresser à vous pour avoir un logis. — Oui, monsieur. Laissez-moi, dit-il à mon compagnon, ce monsieur et son fils : je leur trouverai dans cinq minutes ce qu'ils cherchent — une chambre convenable à un malade. — Je ne pus retenir mes larmes ; je le priai de me faire monter le nécessaire, que j'essayerois de faire de l'eau, et que c'étoit la principale incommodité de mon état. Après ce besoin satisfait, le domestique me mena chez une veuve, mais sa servante l'avoit laissée le matin, et je ne pus avoir un logement là. — Voyez, nous dit-elle, chez Wakins, de l'autre côté, ils feront votre affaire. — Mrs. Wakins, en effet, pouvoit disposer de chambres moyennant 18 shillings par semaine, nos vivres à part, qui nous seroient fournis au prix du marché, ainsi que tout ce dont nous avions besoin. Le marché fut conclu sur-le-champ, et nous primes possession de deux chambres. Je fis souhaiter le bonsoir au respectable M. Lymphris par son domestique. Je me mis à prendre du *tea* ; car une soupe à l'oignon que j'avois

demandée se trouva être un plein bassin d'oignons bouillis, que l'on me servit ainsi *in puro*, avec de la sauce au beurre séparée. N'importe ! j'avois tant de confiance aux oignons qu'en les mangeant avec quelque apprêt que ce fût, j'en espérois un bon effet. Ils en eurent un étonnant : les coliques venteuses et l'envie d'uriner furent si fortes qu'à chaque moment j'étois au pot, je m'aperçus que l'eau sortoit plus facilement. J'en pissai ainsi jusqu'à 10 heures du matin ! . . . Dois-je attribuer ce mieux aux oignons, à un lavement que j'avois pris, ou à la 9e journée de l'attaque inflammatoire ? Les sentimens peuvent être divisés, mais pour moi, je crois que ce bien vint des oignons et d'un changement d'air plutôt que de toute autre cause ; car depuis mon arrivée au Canada, j'ai bien mangé et bu sans autre effet qu'une grande liberté de ventre *et cætera*. — Le matin, étant encore malade, mon bon ami le prêtre Lymphris vint me voir ; je lui dis que j'avois un extrême désir de me confesser, que je devois prendre tous les moyens de remercier Dieu de la grâce qu'il me faisoit à mes maux, d'une espèce si dangereuse. Sa charité fut si grande qu'il voulut recevoir dans ma chambre le dépôt de mes peines. Je me trouvai aussitôt l'esprit si soulagé par le bonheur que j'éprouvai, que je me vis presque guéri ! . . . J'avois beaucoup désiré faire cet acte de religion à Londres, mais les prêtres y étoient fort occupés, et je n'en avois pu avoir un. Le respectable M. Lymphris, voyant ma situation critique, ne m'a pas abandonné pendant les quinze jours que j'ai passés à Portsmouth, et j'ai eu le bonheur de recevoir de sa main la communion pascale. Mon fils a rempli aussi ce devoir de tout catholique. Depuis ce précieux et sacré moment, j'ai été de mieux en mieux. J'informai mes amis à Londres de ce changement favorable, et ils m'en marquèrent leur joie dans leurs réponses ; car, lorsque j'étois parti de la capitale, ils croyoient bien que je ne pourrois pas aller loin. Je les ai trompés, j'ai trompé la mort, et

j'espère, sous la sauvegarde de Dieu, la tromper longtems encore.

Je ne me plaisois qu'en la compagnie du bon ministre de l'évangile de Jésus-Christ ; si je n'eusse pas craint de le gêner, j'aurois été sans cesse chez lui. J'y vis plusieurs prêtres, aussi aimables et des plus zélés. Il me mena un jour en visite chez une dame veuve, demeurant à deux milles, à la campagne, et qui nous reçut avec beaucoup de politesse. Mère de quatre enfans, catholique, riche, très-belle et jeune, elle avoit résidé très-longtems en France avec son mari, homme riche, très-charitable, qui étoit mort depuis peu . . . Des colonels et d'autres se sont présentés, mais rien n'a pu effacer de son cœur le souvenir de ce mari, non-plus que le souvenir de la France, où elle espère se retirer à la paix.

Trois à quatre jours après notre arrivée à Portsmouth, le capitaine de notre vaisseau étoit venu et s'étoit rendu à l'enseigne du *Rebuke* pour s'informer où nous étions. L'aubergiste lui montrait la maison où nous logions. En ce moment même, mon fils, qui alloit lui-même s'assurer s'il ne seroit pas venu, le vit, le reconnut et me l'amena. J'appris que la frégate *Némésis*, qui devoit convoyer la flotte n'avoit pas encore reçu d'ordre. Notre capitaine nous dit de nous amuser, et qu'il nous avertiroit.

J'en profitai pour parcourir les rues de Portsmouth ; elles ressemblent, comme les magasins, à ce qui se voit à Londres, car ici comme là ce ne sont que marchands et marchandises. Cette ville est certainement jolie, avec ses rues larges et bien alignées, et ses maisons de briques, qu'un Anglois qui n'en a point vu de pierres de taille, croit les plus belles du monde. Son port et sa rade sont toujours remplis de navires de toutes sortes, à cause de leur commodité. Les officiers et les passagers de flottes qui partent de Londres, pendant qu'elles font le tour, s'en viennent par terre les attendre ici : beaucoup de milliers de livres sterling

se répandent dans ce trajet et jusqu'au jour de l'embarquement, qui, si cet embarquement se faisoit à Londres, ne resteroient pas en Angleterre. Voilà une sage politique.

Enfin arriva le tems de nous embarquer pour le Canada, ce qui eut lieu le 16e d'avril 1808, dans l'après-midi, et toute la flotte leva l'ancre ce jour-là.

Je mets ici le journal que j'ai tenu pendant ce voyage, qui fut fait sous l'escorte de la frégate *Némésis*, capitaine Summerville.

Cette 1ère nuit, petit vent. — Le 17, également. Nous gagnons vers l'ouest. Apparence d'un coup de vent; la frégate fait signal de relâche à la rade de Weymouth, où nous arrivons vers la nuit. — Le 18 au matin, vent N.-N.-E.; reprenons notre route vers les 10 heures; vent tourne au S.-E. Obligés de tenir près du vent toute la journée. — Le 19, toute la journée employée à battre la mer pour gagner Plymouth. Vers 6 heures, menace d'un grain et coup de vent; signal de relâcher à Torbay, où nous sommes à l'ancre. Dieu sait quand nous en sortirons. Dans le moment que je journalise, six beaux vaisseaux de ligne viennent de la côte de France se mettre à l'abri.

Le 20, le 21 et le 22, nous sommes encore à l'ancre; bourrasques et vent de N.-O. se hâlant vers le nord. Vers midi, la frégate fit signal à tous les capitaines de navires d'aller à son bord; notre capitaine n'est pas encore de retour, j'ignore s'il y a de nouveaux ordres. . . . J'apprends que l'on a reçu ordre de se tenir le plus près possible du convoyeur. — Le 24, sur le midi, le vent passe au N.-N.-E. Signal d'appareiller, qui est exécuté par toute la flotte. Mais le vent ne tenant pas et revenant au N.-N.-O., avec une mauvaise mine, le commodore fait signal de rentrer et remettre à l'ancre. — Le 25, à 4 heures du matin, le vent étant repassé au N.-E., nous mettons à la voile pour Plymouth. Vent petit et incertain, mer unie. Ayant compté ce matin les navires de la flotte, j'en ai trouvé 54.

Le 26, calme devant Plymouth. Avons passé la journée vent dessus vent dehors, entre les *light houses* N.-E. et S.-O. de Plymouth, à environ mi-distance de l'un et de l'autre, estimée à 4 milles et demi de chacun. Vers le soir, la frégate fait le signal de petite voilure afin d'être à Falmouth sur le matin pour recevoir les navires de ce port. — Le 27, 11 heures, vent nord. Nous faisons route au O.-N.-O. Nous estimons être à 6 milles des deux *light houses* O. Vent modéré. La frégate est au centre de la flotte, un *sloop of war to the head*. 7 heures du soir, nous sommes en travers des isles de Silly, distance de 30 milles de *Lands-End*, que nous avons dépassé à 3 heures, que le vent s'est rangé au N.-E. Nous courons O. et O.-N.-O. et même nord pour approcher de Cork, où la frégate doit toucher.

Aujourd'hui, 28 avril, à 8 heures du matin, nous sommes d'après l'estime à 15 lieues loin des isles Silly. Vent d'est. Calme. Cap au nord : faisons environ 2 milles à l'heure. J'ai compté 50 navires, il en manque 14. La frégate et le sloop sont proches de nous. Toute la nuit du 28 et le 29, jusqu'à midi, avons fait de 4 à 5 milles à l'heure. Vent E.-N.-E. ; mer un peu grosse. Estime de la distance à Cork, à midi, 30 m.

Le 29, à midi, je remarque que la flotte est très-écartée : les navires sont loin les uns des autres, au point que si un corsaire paroissoit, il en prendroit autant qu'il voudroit. A tout moment nous espérons de voir la terre irlandaise : il y a déjà 12 jours que nous sommes à la voile, mais nous avons été retardés par les différentes relâches et la visite des ports pour prendre les navires qui doivent grossir notre flotte. La nuit s'est passée presque en calme. Même vent E., revenant souvent au N.-E.

A 6 heures du matin, le 30, la terre est à bâbord à 4 ou 5 milles. 9 heures, des chaloupes pécheuses ont visité plusieurs bâtimens et leur ont vendu du poisson sans doute.

Notre distance de Cork, où la politique ministérielle nous forcé d'aller, nous a paru être de 30 milles au N.-N.-E. Dieu seul sait le temps que nous perdrons dans le canal irlandais appelé *St. George Channel*, avec 64 bâtimens. Etant partis de Londres le 29 mars et n'étant encore qu'ici, il paroît probable que le commodore n'a ordre d'aller de havre en havre jusqu'à Cork, avec une aussi grande flotte, et au milieu de tant de dangers, que par des raisons politiques des autorités, pour avoir des nouvelles de la guerre ou de la paix avec l'Amérique ; mais le tems nous l'apprendra. La flotte de mai pour Québec, ce semble, sera plus tôt, ou au moins aussitôt arrivée que celle de mars ; parce que, suivant toute apparence, nous ne sortirons point de ce trou avant le 10 de mai peut-être. Le vin est versé : doux ou amer, il faut le boire. Tout mon regret est de n'avoir pas suivi Bernard par Bristol *in a running vessel*.

Aujourd'hui, 30, calme, vent dessus vent dedans, vent N.-N.-O. Nous attendons les bâtimens de Cork, ayant envoyé un sloop de guerre les avertir de joindre la flotte. Nous sommes au large et, au matin, ne voyons point la terre. Dieu veuille nous rassembler tous et nous favoriser d'un bon vent pour continuer notre course. Il vint hier un petit bateau pêcheur irlandais, qui nous dit être de *King's Head* ; il n'avoit que quelques patates, qu'il échangea avec nous pour du rhum. J'écris, comme les autres messieurs : j'écris à Butterfield, de Londres. Dans le cours de la journée, le sloop de guerre fit sortir de Cork les navires qui devoient joindre la flotte. Le vent passa au S.-E. et E. Avons fait petite route, le cap à l'O.  $\frac{1}{4}$  N.-O. et O.  $\frac{1}{4}$  S.-O.

Le 1er mai, faisons route à l'O. ; 4 milles à l'heure ; nous ne voyons plus la terre d'Irlande, qui nous reste au N.  $\frac{1}{4}$  N.-E. J'ai compté 66 vaisseaux. Mer douce ; vent d'est.

Le 3 mai, même vent et petit. Même route. La flotte est assez ramassée autour des frégates par la peur que nous avons eue hier au soir à la vue, au loin, dans le N.-O., de

4 vaisseaux de ligne et 2 frégates, ignorant à quelle nation cette escadre appartenoit.

4 mai. Même vent N.-E. ; route O.  $\frac{1}{4}$  N. ; 6 à 7 milles à l'heure. Latitude observée 51.7'. Beau tems ; mcr pas trop houleuse. On m'a dit qu'il ne manque aux navires de la flotte qu'un petit bateau, et qu'on a vu beaucoup de poissons qui se dirigeoient vers le N.-E. Je ne puis monter sur le pont, étant tombé, comme je descendois l'escalier, le côté sur le bord d'un panier de ferblanc ; je crois avoir deux côtes cassées. Je mange mes douleurs dans ma cabane. Dieu ait pitié de moi ! Je vois que je m'en sentirai tout le voyage, si j'y résiste, ce qui me paroît douteux, à cause d'une grande inflammation qui s'étend du bas-ventre au creux de l'estomac et aux reins et aux hanches.

5 mai. A midi, vent N.-N.-O. et N.-O. ; mer paisible. Cap à l'O.  $\frac{1}{4}$  S.-O. et O.  $\frac{1}{4}$  S.-O. ; environ 2 milles à l'heure. Les navires autour de nous, avec les frégates.

6 mai. Vent N.-O. ; depuis minuit nous portons vers O.  $\frac{1}{4}$  S.-O. 4 milles à l'heure. Mer houleuse, fort vent, tems un peu pluvieux. La flotte est très-répandue autour de nous. 8 heures 3 minutes, rencontre avec un bâtiment et choc à nous écraser. Cela ne m'a fait aucune impression par la confiance que j'ai en la garde de Dieu. Ce vent nous est contraire. Vers le soir, est des plus forts et passe au N. Mer houleuse. Je fatigue beaucoup et mon côté me fait terriblement souffrir....

7 mai, au matin. Avons le cap à l'O.  $\frac{1}{4}$  S.-O. Vent N.-N.-O. ; mer fort hérissée. Passagers malades et tristes. On ne voit plus que 50 voiles, et loin de nous. Je n'en suis pas fâché par un tems si bourru. Amure sur bâbord nous jette bien au sud. J'ai souffert extrêmement de mon côté, cette nuit, par le roulis, j'y sens un grand feu, ce qui m'épouvante, parce que le foie peut être affecté. Le peu de secours que je reçois sur mer et la fatigue continuelle que me cause le tangage du navire, m'en font craindre les suites. J'ai recours

à Dieu seul, qui est ma seule ressource : sa sainte majesté fera ce qu'elle voudra de moi, j'adore en silence ses très-sacrées volontés et m'y soumetts avec joie, bien convaincu que les biens et les plaisirs de la terre ne sont que de purs illusions, de dangereuses amorces. Ce qui m'afflige, c'est d'avoir pensé de même si tard . . .

Le 8, mer fort houleuse : cap O.-S.-O. ; latitude observée 46°. La flotte est bien dispersée, et avec peine on peut compter 40 voiles. Le *cabin boy* s'est brûlé la cuisse avec de l'eau bouillante. Mes souffrances sont les mêmes. Nous faisons 5 milles et demi à l'heure toute la nuit.

Le 9, vent O. ; cap au S.  $\frac{1}{4}$  S.-O. ; petit vent ; flotte rassemblée ; mer radoucie. N'ayant pas été à la selle hier, je souffre d'avantage. Mon mal de langue, qui m'avoit quitté à terre, me reprend avec plus de force que jamais. Vers 8 heures, vent O. Nous avons viré de bord, et nous courons N.-N.-O. Mer pas houleuse. Aujourd'hui est la 8e journée de ma chute ; je me sens plus mal qu'à l'ordinaire. Compté ce soir 57 voiles très-écartées les unes des autres. Il manque sept navires et le sloop de guerre. Sont-ils ensemble ? Le sloop s'en est-il retourné ? Distance des Açores au N.-N.-O., 30 à 40 lieues. Dieu veuille, s'il lui plaît, nous donner du vent. Ce qui est consolant, c'est que notre bâtiment est bon, ne fait point d'eau, et est léger et rapide comme un oiseau (quoique chargé aux deux tiers) ; notre capitaine est très-prudent. Le plus affligeant est d'être en flotte ; pressés ensemble, pour ainsi dire, que d'accidents peuvent arriver ! . . .

10 mai. Même vent et petite mer. La flotte est visible et disséminée. Cap au N., ce qui nous vaut variation N O. N.  $\frac{1}{4}$  N.-O. Dieu ait pitié de nous ! Mon côté me fait mal et m'inquiète. A 1 heure, le vent a passé à S.-O. Cap au N.-O.  $\frac{1}{4}$  O. Faisons quatre milles à l'heure. Mer houleuse.

11 mai. Mer houleuse. Vent S.-S.-O. ; cap au N.  $\frac{1}{4}$  O. 4 milles à l'heure. Latitude 46° ; long. 19°. Flotte fort écartée.

12 mai. Vent S.-O. fort ; mer houleuse. Nè voyons que 15 navires. Avons fait souvent le N.-N.-O. pour rejoindre la flotte. Cette route nous rapproche de *Green-Land*, mais pas beaucoup du Canada. Telle est l'obéissance que 64 vaisseaux doivent avoir pour une frégate ! Trois ou quatre corsaires pourroient nous ramasser, au moins pour la plupart....

13. A 8 heures du matin, même vent. Nous avons la flotte sous le vent — 52 voiles. Vers midi signal d'en approcher. Vent de N.-N.-E. a fraîchi ; mer grosse. Nous faisons route au N.-N.-O. Estime : 25 degrés de longit. : tems sombre ; point d'observations. Mon côté me fait plus mal que de coutume, et je suis constipé. Ai rêvé aux ours : je voulois en tirer un, et je ne le pouvois pas. C'est signe d'ennemis qui m'observent. Dieu veuille nous continuer ses grâces !... Vers les 3 heures la *Princesse de Galles*, barque qui étoit sous le vent, a fait signe de détresse. Les plus proches ont couru à son secours, et ensuite la frégate. La barque faisoit eau ; nous attendons, et perdons ainsi un bon vent. Toute la flotte est autour de nous. A la nuit, la barque a fait voile ; la voie d'eau est bouchée.

14. Calme, puis vent d'E. jusqu'à 6 heures. Nous faisons 2 m. à l'heure. Mon chapeau et deux perruques tombèrent à la mer par une corde que le roulis me renvoya derrière la tête. Je ne pus les sauver, et le capitaine qui l'auroit pu, n'en fit aucun cas. Voilà la générosité d'un Anglois !...

15 mai. 8 heures, vent N.-E. ; bonne brise ; 8 milles à l'heure. 54 navires de la flotte nous suivent. Mon côté me fais bien mal ; je sens une des fausses côtes craquer lorsque je tousse ; ce qui me cause de l'inquiétude, parce qu'un roulis continuel empêche la réunion. Dieu me préserve d'un abcès à cet endroit !... J'ai été à la selle hier et ce matin ; mais la selle de ce matin n'étoit que le fruit de deux pilules que j'avois prises :

16 mai, lundi. Calme de vent d'E. Toute la flotte autour

de nous. Je n'ai pas beaucoup dormi. Latitude 46; longitude 29. Nous estimons être à 270 du Banc. J'écris à 9 h. du matin. A 8 heures, le vent a soufflé du S.-S.-O. Temps modéré.

17, mardi. Vent S.-S.-O. Cap N.-N.-O. Nous faisons 3 m. et demi. Mer unie. J'ai compté 54 voiles. Les deux goëlettes nous ont laissés hier dans la nuit.

18. Vent O.-S.-O.; calme; nous n'avancions point; cap au N.-N.  $\frac{1}{2}$  N.-O. Brume épaisse. Mon côté me fait moins mal, mais je désirerois beaucoup d'aller à la selle.

19, jeudi. Vent N.-N.-O.; cap à l'O.-S.-O.; nous faisons 1 mille et demi à l'heure. Mer calme. Flotte autour de nous: 44 voiles. Vu une grande quantité de marsouins noirs allant au N.-N.-O. Il n'y a plus de brouillard. La frégate a tiré du canon à toutes les demi-heures. Je n'ai pas encore été à la selle, quoique j'aie pris hier soir deux lavemens d'huile d'amande douce et sel de Glauber. Ce matin, j'ai avalé une dose d'huile de Palma et calomel; j'en espère sur le soir un bon effet avec l'aide de Dieu, qui est ma seule consolation. Les hommes qui m'entourent dans le navire sont aussi tristes que moi à cause du vent contraire. Ma famille est toujours présente devant mes yeux, et je n'ai d'autre désir que de la voir en réalité au plus tôt. Si nous n'allons pas mieux, ce ne sera qu'en juin, et vers la fin. Ils croiront que nous avons été pris, par les avis dont j'ai chargé Barnard de notre départ avec le *Newfoundland fleet*. Ma médecine a opéré vers les 5 h. de l'après-midi et m'a donné sept selles, qui m'ont beaucoup allégé et soulagé. Ce soir, je dormirai tranquille avec l'aide de Dieu, le vent ayant sauté au S.-S.-O., nous avons viré de bord et mis le cap à l'O.-N.-O. Il pleut de ce vent. Avons vu plusieurs baleines et marsouins noirs.

20 mai, vendredi. Vent S.-S.-O.; cap au N.-N.-O. Mer grosse, temps brumeux. Observations d'hier; 47.3 lat.; 34.45 long. J'ai passé une nuit plus tranquille. Le côté me fait

encore bien mal ; cependant, quand jé tousse, le dedans du corps ne me fait pas autant souffrir. Pluie toute la journée.

21 mai. Vent N. : cap à l'O. ¼ N.-O. ; vent dessus, vent dedans, pour attendre les navires paresseux. Chose singulière ! avant que nous puissions tirer avantage du peu de bon vent qu'il plaît à Dieu de nous envoyer, la frégate le perd à attendre et à rassembler le convoi. J'ai compté 48 bâtimens, bien épars. Je n'ai pas bien dormi, à cause de mon côté, qui me fait mal, et d'une petite disposition à la toux, qui me fait peur. Personne de malade à bord que moi. Hier au soir, il y eut une grande discussion touchant la population de la Chine, en dedans de la grande muraille. J'avançai qu'elle étoit de 55 à 60 millions ; le capitaine et deux passagers soutenoient qu'elle étoit de 331 millions : je n'ai pas pu l'admettre. Renvoyé aux auteurs à Québec ! . . .

22 mai, dimanche. Vent N.-N.-O. mer très-grosse ; cap à l'O. depuis environ minuit. Flotte autour de nous, assez dispersée. Lat. 47.7 ; long. 35.15.

23. Vent N.-N.-O. ; à la cape depuis 24 heures ; cap à l'O.-N.-O. Flotte toute dispersée ; nous ne voyons que la frégate avec une dizaine de voiles. Le roulis me fatigue beaucoup. Le *tea* est à la veille de nous manquer. Midi, le vent est au N.-N.-E. ; même course. Les houles ont diminué.

24 mai. Vent moyen de N.-N.-O. ; mer douce ; cap sur l'O. ¼ S.-O. Nous faisons 2 milles et demi à l'heure. 34 voiles et la frégate près de nous. Pas dormi, J'ai mal digéré après mon dîner d'hier, n'ayant pas eu de *tea*, pour faire passer le lard mal cuit et le bœuf salé que nous mangeons. Depuis mon accident, j'avois obtenu de manger du pain frais, mais la gourmandise d'un passager n'en a privé. Le capitaine s'étant aperçu que ce pain passoit vite, il en fit reproche. L'autre qui étoit un fils de meunier devenu

commis de marchand, répondit qu'il avoit autant de droit que moi d'en manger. — Oui, mais pas en cachette. — Par l'estime, nous sommes encore à 120 lieues du banc.

25 mai. Renouveau de la lune à 11 h. du matin. Vent N. ; cap O.-N.-O. ; mer unie. Nous faisons, sous petite voilure, 3 milles et demi à l'heure. 34 vaisseaux de la flotte avec nous. Le côté, à l'articulation xyphoïde me fait mal, ainsi que la rénale ; je m'en sentirai longtemps. Sur le soir, par tems calme, avons essayé de descendre à 50 brasses une bouteille pleine d'eau douce et bouchée hermétiquement avec du liège et de la cire ; l'eau est revenue salée. Le salin nitrique marin, par la pression de la surface cubique, a forcé l'eau de mer d'entrer dans la bouteille. Nous avons ensuite descendu celle-ci vuide, le goulot le premier, et nous l'avons retirée pleine, le bouchon ayant été par la même cause enfoncé dedans. Nous la bouchâmes une troisième fois avec du verre ; elle revint vuide, ou plutôt presque vuide, car il s'y étoit introduit un peu d'eau, que nous jugeâmes avoir pénétré par quelques pores de la cire ou quelque petit vuide entre le bouchon et le col interne de la bouteille. Nous projetons de renouveler un autre jour l'expérience avec de meilleures précautions. J'ai mangé du bœuf salé et bu beaucoup d'eau.

26. La langue me fait mal. Calme ; vent de N. ; pluie. Trente-cinq bâtimens de la flotte en vue, allant comme nous au gré des flots. Espérons du bon vent ! Que Dieu sous la garde de qui nous sommes veuille nous l'accorder !...

Je ne dois pas omettre de parler de la privation de thé le soir. Hier, comme le capitaine annonçoit le souper, je lui dis qu'à mon âge je ne pouvois pas digérer deux fois par jour du bœuf, quoiqu'il fût fort bon, et que je préférerois une tasse d'eau bouillie avec du sucre. Il répondit qu'il n'y avoit point de feu. Cependant trois quarts d'heure après, l'eau pour le grog, dont je ne bois jamais, arriva bien chaude ; je demandai du sucre et je pris deux tasses d'eau

sucrée, qui ont facilité la digestion de mon dîner. Je me porte bien mieux ce matin. Dieu seul sait si je pourrai obtenir même ce moyen de digestion contre l'opinion d'un homme qui ne veut rien au gré des passagers, ses ordres de despote devant s'exécuter de préférence. Le pauvre M. Porteous, presque toujours malade du mal de mer, auroit besoin de thé léger, le soir ; il y en a pourtant encore à bord trente-huit livres, c'est-à-dire plus qu'il n'en faudroit pour notre consommation. Qu'en veut faire ce capitaine avare, nous n'en savons rien. Pour moi, peu m'importe, si je puis avoir de l'eau chaude, qui tient le corps libre et relâche, ce dont j'ai constamment besoin, et le thé resserre. Cela ne nuit donc qu'aux partisans du thé.

27 mai. Vent N.-N.-O. ; calme ; cap à l'O.-N.-O. Faisons environ un mille. Hier nous étions par 45.30 lat., et 39.7 long. 44 navires et la frégate autour de nous. Le capitaine Smith, du *Leeds*, est venu à bord ; il a pris une grosse tortue jaune qui dormoit sur l'eau.

28 mai. Vent N.-N.-O. ; cap O.  $\frac{1}{2}$  N.-O. ; 3 milles à l'heure. Mer un peu houleuse. Mon côté me fait mal, aux fausses côtes ; il paraît y avoir une dureté en dedans : j'ai mis, ce matin, les mouches dessus. Je n'ai pas pu me coucher sur ce côté depuis l'accident, et cela m'inquiète. Toujours vent contraire, rendant ce voyage long et pénible pour un homme de mon âge. Je n'ai compté ce matin que 38 voiles ; il en manqueroit 6. Le soir, pris mon eau, tiède à l'ordinaire, mais bien épaisse de vase : je la fis voir au capitaine, qui fit une petite réprimande.

29, dimanche. Vent O.-N.-O. ; cap au S.-S.-O. Compté 38 voiles. Depuis que j'y ai appliqué les mouches, mon côté me fait moins souffrir. A midi, vent N.-O. ; cap au N.-N.  $\frac{1}{2}$  N.-E. ; 3 milles à l'heure. Apparence de gros vent. Dieu nous en préserve, pour le peu qu'il nous vaut ! . . .

30 mai. Au matin, vent S.-S.-O. ; presque calme ; cap au N.-N.-O. J'ai compté 39 voiles. Je n'ai presque point

dormi ; j'ai beaucoup rêvé. " Mon esprit inquiet est sans cesse agité"... Lat. 43.31 ; long. 43. Le capitaine Smith est venu à bord. Nous faisons 3 m. à l'heure. J'ai ôté mes guêtres, perruques et souliers épais, parce qu'il fait chaud, et pour m'accoutumer. Je suis mincement vêtu.

31 mai. Vent fort S.-S.-O. ; mer grosse ; cap au N.-O.  $\frac{1}{4}$  O. Nous faisons 6 à 7 nœuds. J'ai compté 22 voiles, le tems étant brumeux. Peu dormi et beaucoup rêvé. Hier nous estimions n'être qu'à 85 lieues du grand banc. Nous avons tué un cochon.

1er juin. Vent S. ; cap. O.-N.-O. ; calme. Nous faisons un mille à l'heure. J'ai compté 22 voiles, bien éparées ; la frégate est derrière nous, distante de 3 milles. Pas dormi, beaucoup rêvé. Le ventre est tendu ; le côté me fait toujours mal, quand je me tourne. Lat. 46 ; long. 46. La frégate, comme à son ordinaire, a gagné sous le vent et fait signal de faire petite voile et de joindre le convoi. Une brume s'est répandue. Cet arrêt nous fait perdre 8 lieues ; mais c'est peut-être le dernier qu'elle fera.

2 juin, jeudi. Grosse mer ; vent O.-S.-O. ; cap au N.-O. et N.-O.  $\frac{1}{4}$  O. 4 milles. Nous ne voyons qu'un navire, à cause de la brume, très-épaisse. 6 heures du soir ; même vent. Changement dans la couleur de l'eau ; quelques canards plongeurs. Nous avons sondé : fond par 56 brasses ; graviers. Pascal a un de ces graviers. Nous n'avons pas encore pris de morues, la mère étant trop grosse. Le froid est aussi vif qu'en novembre à Québec, parce qu'il vente, pleut et brume. Toute la nuit, même vent, à faire 6 à 7 nœuds.

3 juin. Matin, vent S.-S.-O. et fort ; mer grosse ; brume épaisse. Cap à l'O.  $\frac{1}{4}$  N.-O. Rencontré une goëlette, qui auroit bien voulu nous parler. 10 heures : tems un peu éclairci. Vu au vent un trois-mâts, faisant même route que nous. J'ai peur que nous passions le banc sans goûter à une morue.

4 juin, Fête du roi. Vent O. fort ; mer houleuse. Cou-

rons S.-S.-O. Hier, lat. 45.22 ; long. 49. Vu, ce matin, un bâtiment courant N.-N.-O., que nous supposons cependant de la flotte.... Il fait très-grand froid. Comme nous longeons le banc, si le calme prend, nous capturerons vraisemblablement des morues. Essayé hier par 45 brasses, mais elles ne mordoient pas.

5, dimanche. Vent O. Viré de bord et mis cap au N. Petit vent, mer moins houleuse qu'hier. Nous avons fêté la fête du roi ; nous étions tous en train. N'avons pu prendre de morue par 45 brasses. Il fait froid ; je tousse. Pas de bâtimens en vue. Après-midi, vent S.-S.-O. ; cap à l'O.-N.-O. Demain soir, nous verrons peut-être le cap Ste. Marie.

6 juin. Depuis ce matin, vent O.-N.-O. ; nous portons au N.-N.-E. Vent modéré, ainsi que la mer. Vu 3 goëlettes. Dieu veuille changer le vent ! Froid. J'ai mal aux dents ; j'ai la lèvre supérieure et la joue enflées. Côté toujours douloureux : j'y tiens sans cesse les mouches éteintes en forme de cirouéne et je m'aperçois que cela me soulage. Nous prenons 5 morues, assez seulement pour y goûter. Sous le vent, 3 voiles, et derrière 1. 3 heures : vent N.-E. Cap N.-O. Tems clair.

7 juin. Tems calme ; vent N.-N.-O. ; cap à O. et O.  $\frac{1}{2}$  de nord. Sondé, 48 brasses. Estimé être sur le banc à Vert. Lat. 44.30 ; long. 53.30. Le mal de dents m'a laissé à minuit ; des mouches que j'avois mises sur ma gorge ont fait leur effet. Vu au vent deux voiles faisant même route que nous, et 3 autres sous le vent. 5 heures : calme ; vent N.-N.-E. Un brick venant des côtes d'Halifax, chargé de bois, nous a parlé, et notre capitaine a écrit en Angleterre. Le capitaine du *Leith* a dit au nôtre avoir laissé la flotte 2 jours avant nous et que le *Mary-Ann* l'a passé sur le grand banc 4 jours après, de sorte qu'il doit être aujourd'hui dans le golfe et qu'il arrivera avant nous. Je compte sur des barges pour informer ma famille de ma prochaine

arrivée. Au vent à nous est une goëlette noire. Seroit-elle celle de M. Shenik venant de St. Jean ? Le *Leeds*, capitaine Smith, doit être avec le *Mary-Ann*. 3 heures : même calme, sans apparence d'aucun vent. Le capitaine a recommencé à nous donner du thé.

8 juin. Plein de la lune. Vers 3 h. du matin, vent N.-E. petit ; cap à O.-N.-O. ; toutes voiles dehors. Vu 2 bâtimens. 8 heures du soir : vent S.-O. ; cap à N. ¼ N.-E. 11 bâtimens autour de nous. Pris un gros flétan pesant 100 livres. Froid de glace. Le matin, à 6 heures, aperçu la terre au nord!...

9. Cette terre se trouve être les isles Miquelon ; distance 24 milles. Vent N.-E. ; cap à N.-N.-O. Sondé, pas de fond. J'a pansé mes mouches. Il n'est pas étonnant que les nations aient entre elles des différends : dans notre petit royaume, nous sommes forcés à tort et à travers de tout déferer à Sa Majesté, qui a ses mignons ; de sorte que nous voilà exposés aux sophismes contradictoires, ou il faut nous taire. C'est ce dernier parti que je prends comme le plus sage. Viré de bord à 8 heures et mis cap à O.-S.-O. ; vent O. ¼ N.-O. Mangé du flétan bouilli, à la sauce au beurre : bon, mais pesant sur l'estomac.

10 juin. Vent S. ; cap N.-O. ; toutes voiles dehors. Nous espérons d'approcher du golfe ; 5 voiles en vue. Le flétan n'est resté sur l'estomac plus longtems que la morue. Malade toute la nuit, peut-être pour en avoir trop mangé.

11 juin. 6 heures du matin, isle Saint-Paul distante de 6 lieues, reste à S.-S.-O. Vent E., calme ; cap à N.-O. ¼ N., pour éviter les isles aux Oiseaux. 5 voiles en vue autour de nous. Dormi passablement. Vu hier matin des balcines allant dans l'est, et le soir des veaux marins courant à l'ouest. Beaucoup de goémons que le courant et les vents entraînent. Quoique ce soit ici une place à maquereaux, nous n'en prenons pas ; sans doute que ce n'est pas leur saison. Le vent, sur le soir, passe au N.-N.-E., et nous met-

tons le cap à N.-N.-O., espérant voir le Rocher appelé isle aux Oiseaux, mais vainement. Nous faisons 6 milles à l'heure.

12 juin, dimanche. Vent N.-E. fort; mer houleuse; beaucoup de pluie. Cap à N.-O.; 5 milles à l'heure. Excellent vent, Dieu merci. J'ai bien dormi. Les bâtimens de la flotte qui nous précèdent, ayant déjà atteint le Bic, arriveront aujourd'hui à Québec. Le *Derbis* en est un; j'espère que ma famille aura de mes nouvelles. Dieu veuille les avoir conservés et que nous puissions nous revoir tous ensemble encore une fois pour ne plus nous quitter qu'au tombeau! Vu Anticosti à 3 heures, vis-à-vis le cap des Rosiers. Vent N.-N.-E.; cap au S. Nous sommes tous contents. Pas de bâtimens en vue. 4 heures: vent d'ouest; nous boulinons du nord au sud. Ce soir, nous sommes au bout de l'isle d'Anticosti.

13 juin. Vent O.-S.-O.; cap à N. ¼ N.-O.; calme; avons reculé près de 5 lieues par les courans. Le second a pris 5 morues ce matin à 4 heures, ce qui va nous donner un bon diner. Autour de nous, 5 bâtimens. J'ai ôté mon bandage, et je puis me coucher sur le côté droit avec précaution. Vers le bout d'en haut d'Anticosti, à environ 3 lieues au sud, il y a trois maisons dans la baie; celle du milieu paroît la plus grande; elles sont blanchies à la chaux. Vu beaucoup de baleines allant vers l'est et soufflant l'eau en l'air, et un bâtiment venant de Québec, auquel nous n'avons pas parlé, étant près de la terre du sud.

14 juin. Calme; petit souffle de vent de sud; cap à O. ¼ N.-O. Pris ce matin une petite morue, vis-à-vis de la Madeleine, où nous estimons être. Derrière nous un navire, et un autre devant. J'ai pris deux pilules. Vu dans l'obliquité nord de la terre du sud de la neige en plusieurs endroits. Anticosti est derrière nous à 10 ou 12 milles. Vu encore des baleines et un certain poisson à nageoires longues qui paroïssoit se battre avec elles, J'ai supposé que

c'étoit celui qui les tue, parce que l'eau fumoit en l'air avec d'horribles ronflemens de la baleine. 4 heures : vent E.-S. ; calme. Faisons petite route. Nous sommes vis-à-vis les Sept-Isles. 20 bâtimens autour de nous.

15 juin. Vent N. ; cap à O.-S.-O. ; petite brise. Cette nuit, avons couru au nord. Vu un bâtiment. Le tems est brumeux. 3 heures de l'après-midi : cap sur le cap S. Nicolas, côte du nord. Cette côte m'a paru basse, bien boisée de gros bois francs et mous ; petite rivière au-dessus de la pointe. Les terres doivent y être bonnes. Cap à S.-S.-E. sur les terres du sud, le vent étant S.-S.-O.

16 juin. Vent O. ; nous boulinons avec un moyen vent. Hier au soir, le pilote Ross vint à bord avec son fils, et le pilote Lavoie et son apprenti. Ross est resté, et Lavoie a été à bord d'un autre. Ce matin, vu la pointe des Monts à notre arrière. Cap à S.-S.-O. Ils nous ont régales d'un saumon. Lavoie et lui m'ont dit avoir été à l'apothicairerie, que mon fils avoit grandi et grossi, qu'il se portoit bien et toute la famille, et que l'on m'attendoit tous les jours. Ces nouvelles m'ont réjoui si fort, que je n'ai pu fermer l'œil de la nuit.

17 juin. Vent N.-E. ; cap O.  $\frac{1}{2}$  S.-O. ; bonne brise. Nous faisons 7 milles à l'heure. Nous sommes vis-à-vis de Matane, où il paroît y avoir 6 maisons. Terrain en amphithéâtre, et bon, au dire des pilotes. Ils comptent 12 lieues jusqu'à Métis, et 6 de là au Bic. Le pilote Ross dit que l'isle du Bic et la seigneurie vis-à-vis sont à vendre, et qu'on peut avoir le tout pour cent cinquante louis. Avantages actuels : pêche à morue au bas de l'isle, chasse aux loups-marins, terre de quoi semer 30 m. de tous grains, et bonne terre, bons bois, beaucoup de mâtues, beaucoup de foin. Sur le front de la seigneurie, beaucoup de foin, sur la petite rivière, et trois habitans, 7s. 6d. chacun. Pêche au saumon moyenne ; pêches à l'anguille, au hareng, à la sardine, excellentes. On peut prendre des marsouins à l'anse

au Coq. Comme tous les bâtimens, en montant ou en descendant, mettent à l'ancre dans la rade du Bic, ce poste seroit avantageux pour y tenir des animaux et des provisions, vins et eaux-de-vie. En bâtissant sur la grande terre, à la petite rivière, un moulin à farine et à scier, on y attireroit les habitans des fiefs voisins qui en manquent et les habitans du Bic même. Objet à considérer à Québec. Un bâtiment tirant jusqu'à 15 pieds d'eau peut entrer à mer haute dans la rivière Matane.

18 juin. Rendus aux Pèlerins. Vent N.-E. ; cap. O.-S.-S. à O. Nous vîmes un brick échoué sur la batture du haut de l'isle aux Lièvres ; dans la matinée, 5 autres sur l'isle Rouge, et un sur l'isle Blanche. Si le vent tient, nous verrons, avec l'aide de Dieu, Québec et ma chère famille, objet de mes plus ardens désirs, et mes amis. On voit Kamouraska. Le bon vent continue . . .

Le 19 juin (dimanche), au matin, nous étions à l'ancre devant la ville. Nos voiles à peine étoient serrées que la chaloupe du capitaine de port M. Bouché, mon ami, avec un officier de la douane, arrivèrent à bord pour prendre connaissance du navire ; ils me mirent avec plaisir à terre. Oui, je volai vite avec mon fils entre les bras de mon épouse et de toute la famille. Quelle joie pour nous, et pour mes amis, qui ne cessèrent de me venir visiter toute la journée !

Un peu remis le lendemain, je fis ma visite respectueuse au gouverneur, de qui je fus fort civilement reçu.

Mon absence n'avoit aucunement nui aux intérêts de la maison. Au contraire mes amis s'étoient fait un plaisir d'encourager mon fils en tout ce qui concernoit sa profession. On avoit su par mes lettres que je n'avois pu pénétrer en France à cause de la guerre.

Me voici encore une fois à la tête de mes affaires de médecine et de commerce. J'avois à bord du *Jane*, sur lequel j'étois revenu, pour 3000 livres sterling de marchan-

dises diverses. Comme ce nouveau commerce étoit étranger à mon état et que je ne pouvois pas l'exercer, je le fis faire sous le nom de ma chère fille madame Lehoulier, dans un beau magasin, dans le bas de la moitié de ma grande maison. Je devois à Londres, outre mes fonds, 1000 livres, que je remis en octobre à MM. Irvine & Magnet, pour Noble & Cie. ; je payai le reste en trois ans. Ma fille tira de ses marchandises le meilleur parti possible ; les bénéfices nous ont mis en état d'envoyer mon aîné en Angleterre pour se faire graduer dans son état, et le cadet aux Etats-Unis d'Amérique, et d'acheter la seigneurie des Eboulemens, sans toucher à mes propriétés de Québec et des Trois-Rivières.

## CHAPITRE ONZIÈME.

*Raisons qui m'ont induit à acheter la seigneurie des Eboulemens et à laisser à mes deux fils la maison de Québec. Je vais habiter les Eboulemens. Ce qu'étoit le curé Marcheteau.*

J'étois maintenant vieux et infirme. Cependant je persistai à suivre mes affaires jusqu'au retour de mon fils aîné, à qui je remis tout à son arrivée. Mon rôle étoit fini. Les papiers publics annoncèrent ce changement, au nom de Pierre de Sales La Terrière, arrivé nouvellement des collèges et hôpitaux d'Angleterre, annonce qui produisit l'effet désiré.

A son tour son frère Paschal partit pour l'université de Philadelphie pour y être gradué aussi en médecine. A son retour, les deux frères sont entrés en société ensemble, et les mêmes affaires se continuent au nom de Paschal de Sales La Terrière & Cie.

La guerre étant déclarée avec les Etats-Unis, mon aîné a été nommé premier chirurgien des Voltigeurs, et le cadet premier chirurgien du 6e bataillon de la milice sédentaire de Québec.

Si j'ai acheté les Eboulemens, ce n'est pas que le nom de De Sales, qui égale ceux des familles au premier rang par la naissance en Europe, fût méprisé, ni que j'aie voulu donner un nom de seigneur à mes enfans. Leur position matérielle, morale et politique étoit élevée dans le pays de leur naissance, d'autant plus qu'ils descendoient d'une famille noble au sang pur, qu'aucune mauvaise action n'a fait dégénérer depuis que son chef a le titre de comte, titre qui fut sans doute la récompense de l'honneur et de la vertu.

Je n'achetai cette seigneurie que par une découverte de pur hasard ; car je ne savois pas qu'elle fût à vendre, lors-

qu'un jour la sœur du curé Marcheteau vint au magasin de ma fille, et en parlant de choses et d'autres et de son endroit, isolé et éloigné, dit que la seigneurie étoit à vendre et que son frère voudroit bien qu'elle tombât en de bonnes mains avec qui il pût faire société. — Est-il vrai qu'elle soit à vendre ? lui dit ma fille. Restez à dîner avec nous. Mon père ayant trop de fatigues en ville à cause de son âge et de ses infirmités, cherche un endroit à la campagne qui lui plaise pour s'y retirer. Sûrement vous lui ferez plaisir : en dinant nous lui en parlerons. — Elle accepta l'offre, et pendant le dîner, nous discourûmes longuement de cette découverte. Cette femme me dit : — Ecrivez immédiatement à mon frère. Lui seul est capable de vous donner là-dessus les éclaircissemens désirables. Soyez sûr que je ne le laisserai pas tranquille qu'il n'ait réussi ; et il a tant de pouvoir sur l'esprit du vieux seigneur, que l'affaire sera bientôt dans le sac et à votre satisfaction. — Effectivement, huit jours après je reçus de lui la réponse fastueuse du 9 décembre 1809, folio 1er de ses lettres, où il n'étoit question que de mettre en lui une confiance sans borne ; je le fis trop malheureusement et fut pris au piège. Les réflexions vraies que j'ai faites dans la table des faits de toutes ses lettres, qui suivent cet ouvrage (1), prouvent amplement mes assertions, et que si je n'ai pas été entièrement leurré par ce fourbe, c'est que j'ai été plus fin que lui, l'ayant découvert et vu venir partout.

Je ne pus faire cet achat moi-même, parce que l'ancien seigneur étoit trop vieux pour venir en ville ; il falloit bien me servir d'un procureur, ou, sinon, abandonner la partie. Les lettres si flatteuses de ce curé devant moi, je n'hésitai point, persuadé qu'un homme de Dieu est incapable d'aucune action injuste et basse. Voyant donc son caractère sacré, et ses offres de service chaleureuses et réi-

(1) Elles manquent. — A. G.

térées, pouvois-je, devois-je même penser à d'autres que lui pour me représenter ? Non, sans doute. J'é lui donnai ma procuration, et avec son aide je devins propriétaire de la seigneurie des Eboulemens, dont il resta ensuite l'agent seigneurial pendant 18 mois, au bout desquels je fus y résider moi-même. C'est alors, en craignant de lui avoir donné beaucoup de trouble, que je pris le timon de mes affaires, sans lui demander aucun compte de sa gestion de peur de l'offenser. D'ailleurs, je le savois pauvre, lui-même me l'avoit dit, un jour, en me priant de ne pas faire prendre mouture sur son bled, ce que je promis et exécutai ; et à mon exemple le meunier en fit autant. Cette politesse charitable dura environ deux ans et demi. Or, la mouture de 600 minots, au 14c, ne fait pas moins de 50 minots par an, ou pour tout le tems, 125 minots, et 125 minots à dix chelins donnent £62 - 10 - 0 .... Le compte qu'il m'a rendu de sa gestion étoit de 25 minots de bled, qu'il avoit même prêtés à de pauvres gens, qui me les doivent encore. Le reste de mon revenu a passé à faire des charités pour effacer mes vieux péchés. La chose me parut toujours si drôle, que je ne dis rien et me trouvai content, remerciant Dieu de la grâce qu'il m'avoit faite de m'avoir enseigné si vite le moyen d'aller en paradis ; je me crus absous de tout le passé, bien résolu cependant de ne plus pécher comme je l'avois fait, parce que tout le reste de mes revenus y passeroit ....

J'ai gouverné depuis ma barque sans prendre les avis de mon bon apôtre ; c'est ce qui est cause qu'il enrage de dépit ! ....

Je ne m'en suis pas trouvé plus mal, si ce n'est du côté de la médecine, dont il s'est emparé à l'aide de quelque charme du *Dr. Agronome*, vieux bouquin. On ne lui ôteroit pas de la tête qu'il ne surpasse pas Esculape en connoissances médicales. Pour moi, je ne connois pas une plus grande bête en médecine que ce nouvel Agronome, empi-

rique, charlatan, du système de l'incitabilité et de l'asthérie. Sans avoir jamais disséqué une souris, ni l'avoir vu faire, il tranche et coupe paricat : c'est, de son vrai nom, le *mani-matrices* de ces paroisses. Aussi ses cures sont-elles promptes pour l'éternité. Une nouvelle accouchée, qui a une hémorragie, prenant de son *plantain*, enfle et est guérie en 24 heures !... Il dit que c'est un crime de faire souffrir longtems une pauvre malade, et que les médecins de tous les tems ont été des fous avec leurs pilules dorées et leur régime. Cela, avec l'assurance qu'il donne à ses patients qu'il les envoie en paradis comme prêtre de Dieu, fait qu'il a toujours une foule de ces imbéciles à ses trousses ; c'est de l'enchantement, du fanatisme. S'il n'a pas prononcé, le monde de son voisinage va s'écrouler !... Cette miraculeuse réputation ne se soutient que par les femmes, devenues entièrement ses avocates à cause de son principe de l'incitabilité et *énique*. Il a pour doctrine que, physiquement parlant, il n'y a pas de crime à faire avorter une femme ; que l'on ne commet pas de meurtre puisqu'il s'agit d'un corps que l'on ne voit, ni ne sent, ni ne comprend. Son remède opère en deux fois 24 heures. On a beau lui dire que dès l'instant de la création de l'être, il est tout ce qu'il doit être quoiqu'en embryon, qu'il est organisé, et qu'en déranger l'ordre et l'existence, c'est meurtre, suivant tous les honnêtes gens ; ce n'est point son sentiment à lui ; ce n'est, selon son système, que redonner cours matériellement, par des excitans, à des corpuscules qui se sont spontanément arrêtés dans le passage des fluides. Exécra- bles principes !...

FIN DES MÉMOIRES.

# TABLE.

|   | PAGES. |
|---|--------|
| INTRODUCTION .....  | 5      |
| CHAPITRE I.   |        |
| Quelle est la famille de l'auteur et dans quelle année<br>il s'en est séparé.....   | 6      |
| CHAPITRE II.  |        |
| Du séjour de l'auteur à LaRocheUelle et de ses progrès<br>pendant un an. — De son voyage jusqu'à Paris par<br>la Messagerie à cheval.....   | 14     |
| CHAPITRE III.   |        |
| Comme quoi ce monde est un véritable théâtre où<br>chacun figure avec des changemens de décoration..  | 65     |
| CHAPITRE IV.  |        |
| Agremens, aventures et contre-tems que j'éprouvai en<br>ville ; liaison avec quelques amis ; engagement de<br>cœur avec Mademoiselle Catherine Delzène, qui,<br>malgré elle, devient l'épouse de Pélissier ; circon-<br>stances tristes qui me l'ont rendue ; elle devient<br>enfin mon épouse..... | 70     |
| CHAPITRE V.   |        |
| Caractère de Pélissier. — Les forges Saint-Maurice. —<br>Ici commencent mes malheurs. — Je rachète les<br>forges avec Dumas. — Mon arrestation. — Je suis<br>prisonnier d'Etat. — Mon innocence et le peu de<br>justice du gouverneur Frédéric Haldimand.....                                       | 83     |

CHAPITRE VI.

Ce qui arrive à l'auteur pendant son emprisonnement. — Ses efforts pour prouver son innocence, et le peu de cas que l'on en fait. — Sa cage et machine représentant les forges et toutes les fortifications de Québec. — Esquisse des autres prisonniers..... 116

CHAPITRE VII.

Sortie de prison de l'auteur. — Son voyage à l'isle de Terre-neuve; — Son retour dans la province; ce qu'il y fait jusqu'à l'examen des chirurgiens, et son départ pour l'université de Cambridge, près de Boston.... 124

CHAPITRE VIII.

Relation du voyage de l'auteur depuis le village abé-nakis jusqu'à Boston. — Ses études en médecine à l'université de Cambridge. — Son retour au Canada par le lac Champlain, et son ré-examen par le bureau de médecine, à Québec, où il obtient sa licence pour pratiquer dans la province du noble et généreux lord Dorchester, gouverneur. — Il retourne à la Baie-du-Febvre. — Changemens de demeure. — Il s'établit enfin à Québec pour mettre ses fils au collège..... 152

CHAPITRE IX.

Séjour de l'auteur à Québec. — Il marie sa fille à Lehoulier. — Portrait de ce dernier. — Le masque tombe. — Fourberie de cet homme. — Sa conduite infâme envers sa femme. — L'auteur s'éloigne et va demeurer aux Trois-Rivières. — Lehoulier se rend coupable de sévices intolérables. — Retour de l'auteur à Québec. — Sa fille obtient une séparation de corps..... 201

CHAPITRE X.

Quelques réflexions de l'auteur touchant la situation de sa fille. — Les raisons pour lesquelles il se décide à faire un voyage en Europe. — Il se rend au Portugal, et passe de là en Angleterre. — Son retour au Canada ..... 222

CHAPITRE XI.

Raisons qui n'ont induit à acheter la seigneurie des Eboulemens et à laisser à mes deux fils la maison de Québec. — Je vais habiter les Eboulemens. — Ce qu'étoit le curé Marcheteau ..... 225

